

TABLE DES MATIÈRES

Le groupe CFE

Édito	3
Stratégie	5
Management	8
Organigramme opérationnel	10
Conseil d'administration	12
Informations concernant l'action	14
L'Homme et l'environnement	23
Une entreprise responsable	23
Les faits marquants de 2011	33
	36

L'activité

Pôle PPP-Concessions	38
Pôle Promotion et gestion immobilières	44
Pôle Construction	52
Pôle Multitechnique	68
Pôle Dragage et environnement	80

Eléments financiers

Rapport de gestion du conseil d'administration	104
Etats financiers consolidés	150
Etats financiers statutaires	226

Colophon



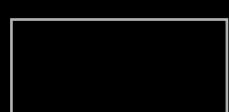
COMPAGNIE D'ENTREPRISES CFE SA

Fondée à Bruxelles le 21 juin 1880
Siège de la société : avenue Herrmann-Debroux 42, 1160 Bruxelles - Belgique
Numéro d'entreprise 0400.464.795
RPM Bruxelles
Téléphone: +32 2 661 12 11
Télécopie: +32 2 660 77 10
E-mail: info@cfe.be
Internet: http://www.cfe.be

Compagnie d'Entreprises CFE SA
Avenue Herrmann-Debroux 42
BE 1160 Bruxelles

Responsable de l'édition :
Yves Weyts

Contact de l'édition :
Ann Vansumere
Tél. +32 2 661 13 97
ann_vansumere@cfe.be



CHIFFRES CLÉS

Données état consolidé du résultat global en mio EUR

IFRS					
	2007	2008	2009	2010	2011
CHIFFRE D'AFFAIRES	1.467,6	1.728,4	1.602,6	1.774,4	1.793,8
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	99,0	112,4	88,6	99,1	84,9
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS	83,9	95,4	76,8	85,2	69,2
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE	62,4	69,9	61,7	63,3	59,1
MARGE BRUTE D'AUTOFINANCEMENT (1)	156,5	185,4	174,0	195,0	171,5
EBIT (2)	100,7	113,7	91,2	98,9	84,9
EBITDA (3)	166,9	196,2	184,2	197,3	181,6
CAPITAUX PROPRES DU GROUPE (AVANT RÉPARTITION)	317,3	357,7	413,3	466,1	501,7

(1) Marge brute d'autofinancement: voir tableau consolidé du flux de trésorerie à la page 152 du rapport financier consolidé

(2) EBIT: résultat opérationnel + produit des immobilisations financières + quote-part dans le résultat des entreprises mises en équivalence

(3) EBITDA: EBIT + amortissements + autres éléments non cash (sous le référentiel IFRS)

Données état consolidé de la situation financière en mio EUR

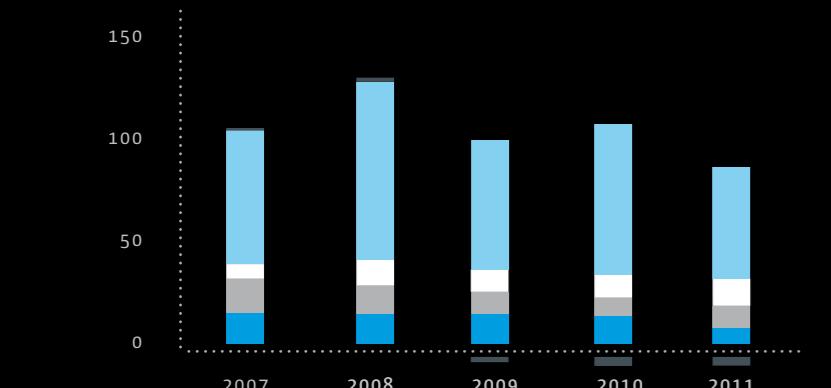
IFRS					
	2007	2008	2009	2010	2011
CAPITAUX PROPRES	322,9	368,2	423,8	475,5	508,8
ENDETTEMENT FINANCIER NET	103,1	133,5	152,3	248,0	350,0
INVESTISSEMENTS EN IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	101,2	156,8	190,2	223,3	217,6
DÉPRÉCIATION	66,9	73,4	82,1	98,3	101,5

Croissance annuelle

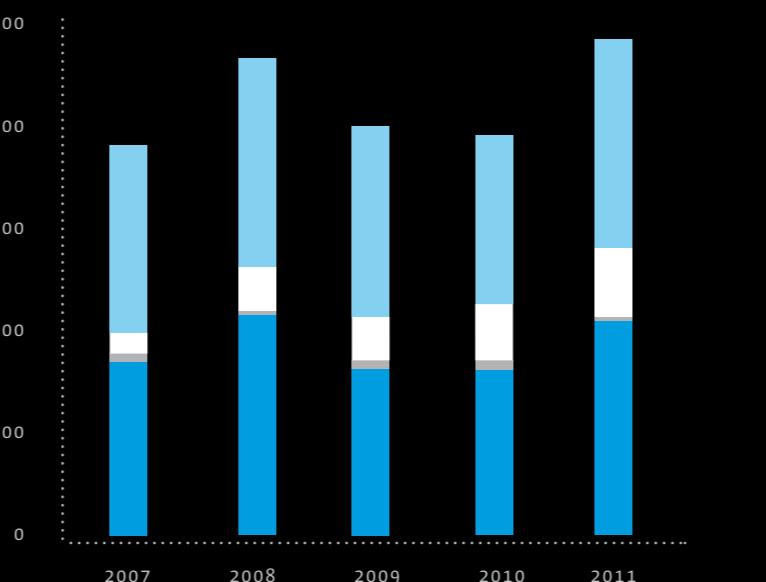
	IFRS				
	2007	2008	2009	2010	2011
CHIFFRE D'AFFAIRES	26,1%	17,8%	-7,3%	10,7%	1,1%
EBIT	52,8%	12,9%	-19,8%	8,4%	-14,2%
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	53,3%	12,0%	-11,7%	2,5%	-6,7%

Données par métier

Evolution du résultat opérationnel

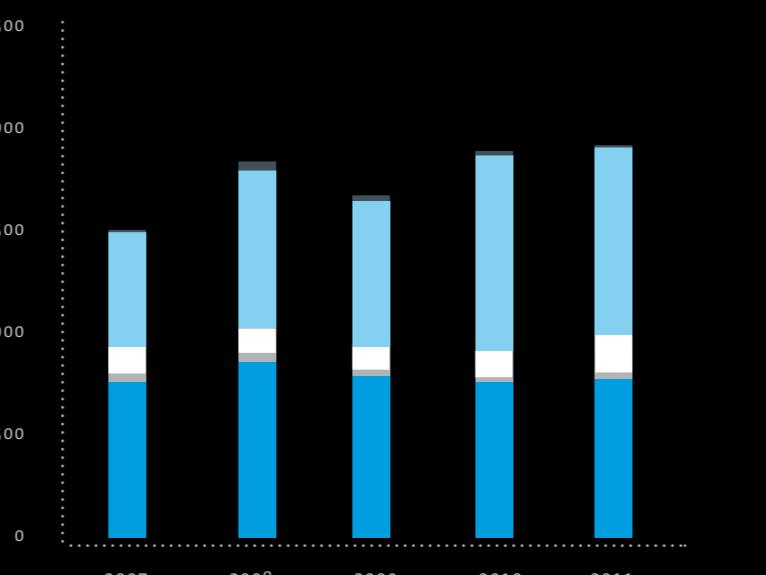


Evolution du carnet de commandes



< CHIFFRES CLÉS

Evolution du chiffre d'affaires



Ratios

	2007	2008	2009	2010	2011
EBIT/CHIFFRE D'AFFAIRES	6,8%	6,6%	5,7%	5,6%	4,7%
EBIT/MARGE BRUTE D'AUTOFINANCEMENT	64,3%	61,3%	54,4%	50,7%	51,7%
EBITDA/CHIFFRE D'AFFAIRES	11,4%	11,4%	11,5%	11,1%	10,1%
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE/CAPITAUX PROPRES DU GROUPE	19,7%	19,5%	14,9%	13,6%	11,8%
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE/CHIFFRE D'AFFAIRES	4,3%	4,0%	3,9%	3,6%	3,3%

FEMMES, HOMMES,
1 GROUPE

Colophon

Copyright des photos et montages, par ordre alphabétique :

DEMÉ
Philippe van Geloven
Tom D'Haenens

Conception et réalisation :
Anteno Marketing & Communicatie
Cogels Osylei 19
BE 2600 Berchem

Ce rapport annuel est disponible en français, en néerlandais et en anglais.



RAPPORT ANNUEL 2011

131^e EXERCICE SOCIAL



EDITO

Dans un contexte économique difficile, CFE a montré en 2011 sa très bonne résistance. Le chiffre d'affaires est resté stable par rapport à 2010, le résultat opérationnel s'élève à **84,90 millions** d'euros et le résultat net après impôts à **59,10 millions** d'euros.

L'ensemble des activités du groupe a contribué positivement au résultat de l'exercice. DEME, malgré un incident sur un chantier de dépollution au Brésil, a renforcé significativement sa position dans le secteur du dragage remportant d'importants succès commerciaux, notamment en Australie. Parallèlement, le programme de modernisation de la flotte s'est poursuivi laissant entrevoir de nouveaux succès les prochaines années.

L'année écoulée a également permis d'étendre les compétences du groupe, particulièrement dans le domaine Multitechnique. L'acquisition de la société wallonne ETEC, spécialisée dans l'éclairage public, et les succès commerciaux remportés par VMA en Turquie et en Slovaquie ouvrent de nouvelles perspectives de développement pour le groupe dans ce secteur d'activités qui représente désormais 10% de l'ensemble du chiffre d'affaires.

Le secteur de la construction termine l'exercice avec un carnet de commandes historiquement élevé grâce, notamment, aux succès rencontrés à l'international, CFE étant désormais présent en Tunisie, en Algérie, au Tchad, au Nigéria et au Qatar.

D'importants succès ont également marqué l'année 2011 dans le secteur de la promotion immobilière. Les équipes de BPI et CFE Immo ont su se positionner sur les projets les plus visibles du marché belge : site Solvay à Ixelles, Van Maerlant dans le quartier européen, tour Lichttoren à Anvers, opération résidentielle Oosteroever à Oostende sans oublier le projet Victor en face de la Gare du Midi.

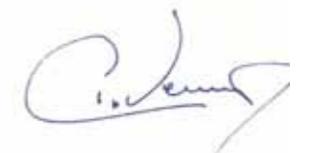
Le pôle PPP-Concessions a emporté le marché de l'Hôtel de Police de Charleroi dont les travaux se dérouleront jusqu'en 2014, projet récompensé par le Futura award au MIPIM de Cannes en 2012. Rent-A-Port au Viêt Nam a vu son travail de plusieurs années récompensé par l'implantation de Bridgestone sur le site Hai Phong. Là aussi, les perspectives sont encourageantes.

Avec un carnet de commandes particulièrement haut au premier janvier 2012, CFE aborde avec confiance la nouvelle année. La diversité des métiers et des implantations géographiques du groupe, alliée à la recherche permanente de synergies entre les différents pôles permettent d'envisager une nouvelle amélioration des performances cette année.

La motivation du personnel constitue à cet égard un atout supplémentaire. CFE vient d'être désigné Top Employeur de l'année. Cette nouvelle distinction permettra de faciliter des embauches de personnel pour faire face aux nouveaux défis de l'entreprise dont la satisfaction des clients n'est pas le moindre.



Renaud Bentégeat
Administrateur délégué



Philippe Delaunois
Président du conseil d'administration



STRATÉGIE

Un développement toujours plus diversifié et plus international

En 2011, le groupe CFE a poursuivi sa croissance en privilégiant le développement à l'international, le renforcement du pôle multitechnique et l'intégration des critères de développement durable dans l'ensemble de ses activités. C'est là la conséquence de la stratégie, le groupe CFE a plus que jamais confirmé la pertinence de son modèle de structure et de fonctionnement. Un modèle puissant par ses complémentarités et synergies, qui répond idéalement à la demande croissante de solutions globales observée sur le marché. Un modèle qui a fait de la satisfaction du client une valeur absolue. Un modèle enfin qui permet au groupe CFE de s'appuyer, à juste titre, sur une image forte de sérieux et de qualité.

Une structure cohérente porteuse de synergies internes

Aucune société ne se trouve par hasard au sein du groupe CFE qui constitue, au contraire, une structure cohérente regroupant des entités et des métiers complémentaires.

En amont d'abord, les sociétés de promotion immobilière assurent le processus complet d'acquisition du terrain, de choix du projet, d'obtention des permis, de réalisation de la construction et de vente à des particuliers ou des investisseurs. Toujours en amont, le pôle PPP-Concessions, qui a notamment obtenu en 2011 le contrat de l'hôtel de police de Charleroi, constitue un atout majeur lors de l'attribution des marchés en apportant également le financement des projets aux collectivités. Par ailleurs, il assure des contrats permanents à long terme alors qu'à l'activité est beaucoup plus marqué par le court terme.

Chaque fois que le groupe est présent en amont, en promotion ou en concession, les synergies jouent pleinement : les entreprises générales assurent la construction, les entreprises spécialisées en électricité et dans le domaine 'chauffage/climatisation' interviennent pour les équipements et installations, les entreprises de génie civil réalisent les ouvrages et autres travaux, etc. Par la suite, la maintenance est assurée par les filiales spécialisées, telle Aannemingen Van Wellen lorsqu'il s'agit de routes ou MBG en génie civil, par exemple, ou be.Maintenance en multitechnique. Et bien sûr, c'est le département financier et le département concessions qui trouvent les financements pour l'ensemble.

De plus, nous constatons qu'entre les entreprises de dragage et celles de génie civil ou d'ingénierie maritime, comme GEKA, par exemple, il y a de plus en plus d'opérations menées en commun, que ce soit en Belgique ou aux Pays-Bas, ou même, dans le cadre de quelques projets en Allemagne et au Danemark.

Le modèle CFE repose donc bien sur un enchaînement logique assorti de synergies entre les différentes sociétés du groupe. Un modèle qui préserve son harmonie et son équilibre alors que le groupe ne cesse de croître et se diversifier : tandis que le groupe CFE développait de nouveaux pôles et métiers et intégrait de nouvelles sociétés, il voyait aussi ses investissements dans DEME générer une croissance équivalente. C'est ainsi qu'aujourd'hui comme il y a huit ans, les activités de dragage représentent toujours 50% des activités du groupe CFE.

La satisfaction du client, une valeur absolue

Dans nos métiers, les clients ont très souvent besoin d'une réponse globale à leurs problèmes, une réponse qui leur permet de se reposer sur un seul interlocuteur. C'est le cas dans le cadre des concessions où il revient effectivement au pôle PPP-Concessions d'apporter des réponses globales. C'est le cas dans le monde ferroviaire où, de plus en plus, la pose de voies, la signalisation et la pose de caténaires doivent faire l'objet de réponses globales. C'est aussi le cas pour les travaux maritimes et le dragage où le client cherche une réponse unique.

Les clients du groupe trouvent toute satisfaction à cet égard. Grâce à la variété des compétences et des activités, CFE peut offrir, à travers un interlocuteur unique, une réponse globale et coordonnée en interne, portant la signature du groupe CFE représentant l'ensemble de ses composantes. Ce qui constitue un avantage considérable pour les clients. Ce constat vaut tout autant pour les activités de dragage. La signature de DEME représente l'ensemble de ses composantes.

CFE a aujourd'hui la réputation d'une entreprise sérieuse, crédible et digne de confiance. En témoigne le nombre d'affaires récurrentes que le groupe a avec les mêmes clients et, résultant de la qualité des prestations, le développement progressif d'un tissu relationnel fort parmi les principaux décideurs, notamment en Belgique.

Encore et toujours l'international

La crise actuelle a justifié et justifie plus que jamais la stratégie d'internationalisation. Pour DEME, c'est une évidence : l'entreprise ne peut évidemment se contenter de la Belgique pour son activité et va depuis toujours à l'international, avec tous ses métiers : le dragage, les activités environnementales, les travaux offshore, le levage de charges lourdes en mer, etc.

Pour les autres activités du groupe CFE, la situation est différente. Certes, historiquement, CFE a eu une activité internationale très forte. Mais en 2000, la grande filiale africaine de CFE a été vendue et les autres activités internationales ont suivi. Il ne restait, au début des années 2000, qu'un embryon d'activité en Pologne et en Hongrie.

Ces dernières années, CFE a entamé la démarche inverse et espère aujourd'hui être présent dans tous les métiers à l'international.

La construction : en Europe Centrale et, de plus en plus, en Afrique

En construction, CFE a des filiales pérennes en Europe Centrale (Pologne, Hongrie, Slovaquie et Roumanie) et une volonté forte d'être présent sur le continent africain. Le groupe y a déjà obtenu de beaux succès en 2011 avec, notamment au Tchad, la livraison de l'université de Toukra et la signature d'autres contrats significatifs. Au Nigéria, un des pays les plus dynamiques d'Afrique et le plus peuplé, l'entreprise a obtenu en 2011 la construction d'une tour de logements avec un partenaire privé local. En janvier 2012, CFE a signé le contrat de construction du siège social de BNP Paribas à Alger, qui marque la première implantation en Algérie où le groupe espère une installation pérenne. En Tunisie, CFE est présent depuis près de trois ans sur la concession de Bizerte et les chantiers de construction sont en cours. Les secousses engendrées sur le plan économique et touristique par la révolution sont aujourd'hui finies, ce qui rend possible un nouvel essor.

Enfin, avec CFE Middle East, CFE est actif au Qatar depuis quatre ans. La société y vise une augmentation de sa présence sur le marché local et une extension vers les pays voisins, notamment Abu Dhabi.

En construction, 2011 a donc été l'année de la concrétisation des efforts à l'international avec de belles réussites dans une série de pays et la préparation de projets futurs, notamment au Sri Lanka. Il s'agissait essentiellement de construction de bâtiments. 2012 devrait aussi voir des activités de génie civil et d'ingénierie maritime se développer progressivement à l'international.

Premiers pas encourageants dans la diversification des activités internationales

Le pôle multitechnique est également appelé à s'ouvrir à l'international. Quelques premiers succès ont déjà été engrangés, essentiellement grâce à VMA et à son activité d'automatisation dans l'industrie automobile. Outre la Slovaquie où CFE est implanté depuis longtemps, l'entreprise a obtenu un contrat en Hongrie et, tout récemment, en Turquie où elle vient de créer VMA Turquie avec l'objectif d'intensifier sa présence dans ce pays. De même, en Pologne, CFE envisage la création d'une filiale VMA Polska afin de profiter de synergies avec l'entreprise de construction CFE Polska y pour développer également des activités électriques classiques.

Quant à la promotion immobilière, jusqu'il y a peu cantonnée en Belgique et au Luxembourg, le groupe l'a étendue à la Pologne où s'y consacre une équipe spécifique qui réalise déjà un ensemble immobilier résidentiel de quatre tours à Gdańsk et a pris diverses positions foncières à Varsovie pour du développement de bureaux, de résidentiel et de centres commerciaux.

Un pôle multitechnique en plein développement

Le pôle multitechnique est relativement jeune : il a été constitué comme tel il y a 5 ans. Objectif : se positionner sur l'ensemble du territoire belge, au départ, dans tous les métiers. Aujourd'hui, comme évoqué plus haut, CFE lance également le développement du pôle multitechnique à l'international.

Aux activités 'classiques' du pôle, dans le secteur ferroviaire, l'électricité et le domaine du chauffage et de la climatisation, CFE a, en 2011, ajouté la maintenance par la création d'une société spécialisée, be.Maintenance. Son expansion sera probablement forte dans les années futures. Autre nouvelle activité du pôle : l'éclairage public. Une activité intégrée par l'acquisition de la société ETEC en Wallonie et par la probable mise en œuvre d'une société spécialisée en éclairage public en Flandre, par croissance organique.

Caps sur le rail

Depuis toujours, CFE a une activité forte dans le rail via la société ENGEMA, rejointe depuis peu par Louis Stevens & Co. Active au départ dans la pose de caténaires, ENGEMA s'est renforcée il y a cinq ans dans le domaine de la signalisation ferroviaire et est devenue un acteur clé dans ce domaine en Belgique. Aujourd'hui, pour répondre à la demande croissante d'offres combinant la pose de voies, la signalisation ferroviaire et la pose de caténaires, CFE va se renforcer dans le domaine de la pose de voies, un marché très complémentaire tant à ses activités électriques ferroviaires qu'à ses activités routières et de génie civil. Ce renforcement se concrétise actuellement en Belgique, par l'acquisition de Remacom fin février 2012.

Pas de développement sans développement durable

Au sein du groupe CFE, l'intégration des critères du développement durable est étroitement liée au développement des activités depuis des années déjà. Ainsi, par exemple, au niveau du groupe, une cellule spécifique, au service des entreprises et de leurs projets, mène des recherches sur les nouveaux modes de construction et de fonctionnement durables et au niveau des entités, de multiples initiatives témoignent de l'implication des entreprises et de leurs collaborateurs dans une démarche respectueuse de l'environnement. Tout cela s'est traduit en 2011 par la construction d'immeubles passifs ou basse énergie, la pose de panneaux photovoltaïques, l'installation et le raccordement de parcs d'éoliennes, etc. Les entreprises ont aussi pris diverses mesures en interne pour réduire leur consommation énergétique, utiliser des énergies renouvelables, diminuer le taux d'émissions CO₂, ou encore trier les déchets. Enfin, plusieurs des entreprises sont, par nature, orientées vers le développement durable. C'est le cas notamment de CFE EcoTech qui purifie et valorise les eaux usées, du groupe Terryn, spécialiste de la construction en bois, ou encore de DEC Ecoterres qui assure la dépollution des sols.

Management team

CFE 2011



Patrick Van Croen
administrateur délégué de CLE, directeur général Tunisie et Maroc et administrateur directeur de Cli

Lode Franken
directeur général adjoint du pôle construction et administrateur de DEME

Christophe Van Ophem
directeur de CFE Brabant

Bernard Cols
directeur général du pôle multitechnique, directeur de CFE EcoTech et de CFE Polska

Renaud Bentégeat
administrateur délégué du groupe CFE et président du comité de direction de DEME

Jacques Ninanne
directeur général adjoint corporate, directeur financier et administratif du groupe CFE, directeur du pôle PPP-Concessions (jusqu'au 31/01/2012) et président du groupe Terryn

Diane Zygas
directeur du pôle PPP-Concessions (à partir du 01/02/2012)

Patrick Verswijvel
directeur général de MBG

Frédéric Cloes
administrateur délégué de BPC et administrateur d'Amart

Michel Guillaume
directeur du développement durable du groupe CFE et président de Sogesmaint-CBRE

Jacques Lefèvre
administrateur délégué de BPI et directeur de CFE Immo

Yves Weyts
administrateur délégué d'Annenminingen Van Wélen et directeur des synergies et de la communication du groupe CFE

André de Koning
directeur de CFE Nederland et de GEKA

Gabriel Marijse
directeur des ressources humaines du groupe CFE

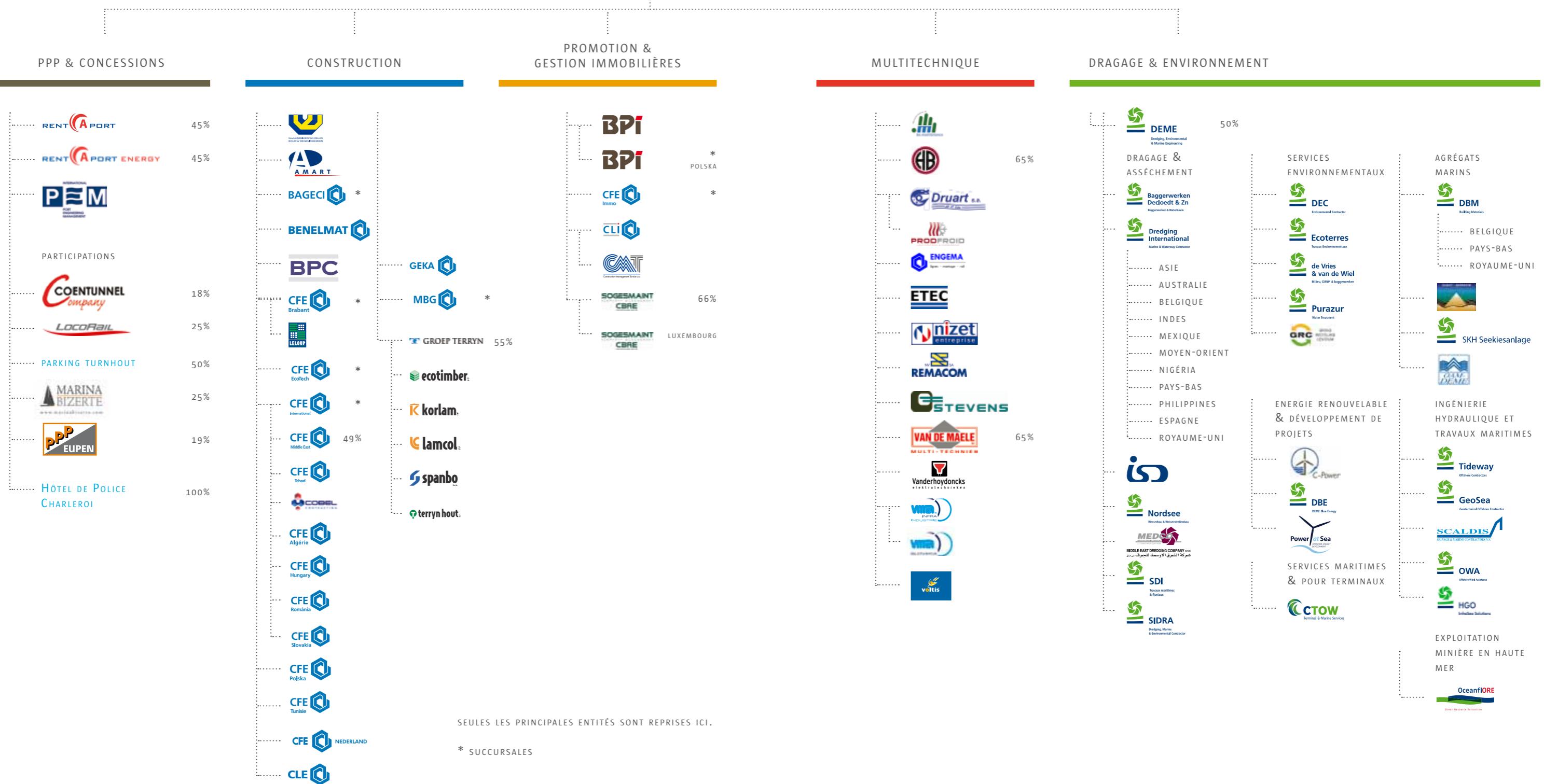
Patrick de Caters
directeur de BAGECI

Youssef Merdassi
directeur de CFE International (incluant CFE Hungary, CFE Slovakia, CFE România*, CFE Middle East, CFE Tchad, CFE Algérie et Cobel Contracting Nigeria Ltd.)

Organigramme Opérationnel



CENTRE DE COORDINATION INTERNATIONAL CFE



Conseil d'administration

CFE 2011



Renaud Bentégeat
Administrateur délégué

SA C.G.O., représentée
par Monsieur Philippe Delaunois
Président du conseil d'administration

SA Consuco, représentée par
Monsieur Alfred Bouckaert
Administrateur indépendant
Membre du comité des nominations et des
rémunérations

Richard Francoli
Administrateur
Membre du comité des nominations et des
rémunérations

Philippe Delusinne
Administrateur indépendant
Membre du comité d'audit

Ciska Servais, représentée par
Madame Ciska Servais
Administrateur indépendant
Présidente du comité des nominations et
des rémunérations

Jan Steyaert
Administrateur indépendant
Président du comité d'audit

Christian Labeurie
Administrateur
Membre du comité d'audit

Bernard Huvelin
Administrateur

Jean Rossi
Administrateur

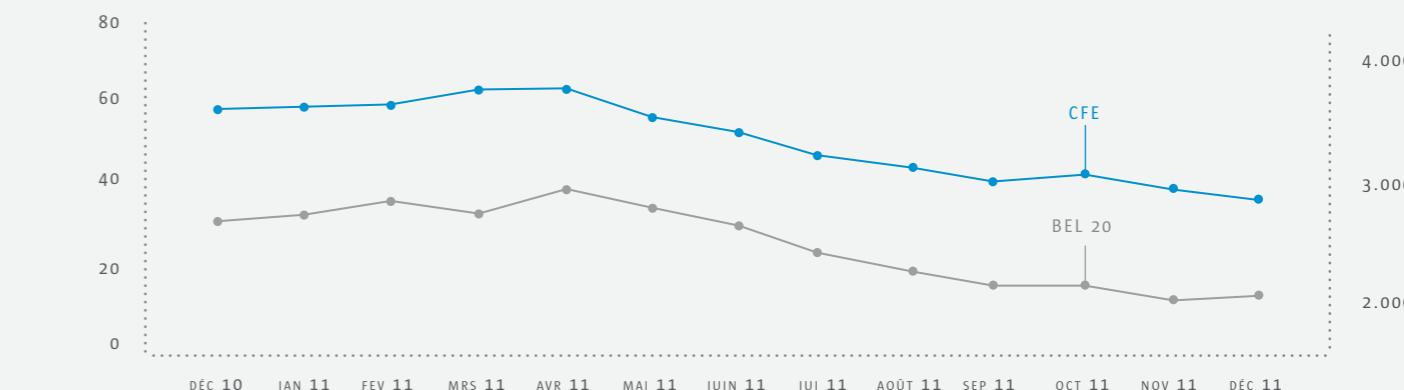
QUELQUES INFORMATIONS CONCERNANT L'ACTION ET L'EXERCICE DES DROITS

Données en EUR par action

	2007		2008		2009		2010		2011	
	AVANT DIVISION	APRÈS DIVISION (*)								
NOMBRE D'ACTIONS AU 31/12	654.613	13.092.260	13.092.260	13.092.260	13.092.260	13.092.260	13.092.260	13.092.260	13.092.260	13.092.260
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	151,3	7,56	8,59	6,77	7,57	6,49				
MARGE BRUTE D'AUTO-FINANCEMENT	239,1	11,95	14,16	13,3	14,89	12,54				
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE - BASE (DILUÉ)	95,4	4,77	5,34	4,17	4,83	4,51				
DIVIDENDE BRUT	24,0	1,2	1,2	1,2	1,25	1,15				
DIVIDENDE NET	18,0	0,9	0,9	0,9	0,9375	0,8625				
CAPITAUX PROPRES DU GROUPE	484,6	24,2	27,3	31,6	35,6	38,3				

Évolution comparée du cours CFE par rapport à l'indice Bel 20

Pour l'année 2011



La bourse

		2007		2008	2009	2010	2011
		AVANT DIVISION	APRÈS DIVISION (*)				
COURS EXTRÊME MINIMUM	EUR	947	47,35	22,90	16,00	32,10	35,03
COURS EXTRÊME MAXIMUM	EUR	1.533	76,65	72,50	42,00	54,84	59,78
COURS DE CLÔTURE DE L'EXERCICE	EUR	1.400	70,00	29,25	35,50	53,71	37,99
VOLUME MOYEN PAR JOUR		1.061	21.220	17.240	24.035	17.412	15.219
CAPITALISATION BOURSIÈRE AU 31/12	MIO EUR	916,46	916,46	382,95	464,78	703,19	497,4

(*) données indicatives tenant compte de la division par 20 du titre

Depuis cinq ans



QUELQUES INFORMATIONS CONCERNANT L'ACTION ET L'EXERCICE DES DROITS

Au 31 décembre 2011, le capital de CFE était représenté par 13.092.260 actions.

Nous rappelons que l'assemblée générale extraordinaire du 8 octobre 2007 avait approuvé :

- la proposition du conseil d'administration de dématérialiser les titres de la société au 1^{er} janvier 2008,
- la proposition du conseil d'administration de diviser par 20 les six cent cinquante-quatre mille six cent treize (654.613) actions - sans désignation de valeur nominale, entièrement libérées et représentant l'entièreté du capital social de vingt et un millions trois cent septante-quatre mille neuf cent septante et un euros et quarante-trois cents (21.374.971,43 euros) en date du 1^{er} janvier 2008, avec pour conséquence que ledit capital social de la société est, depuis cette date, représenté par treize millions nonante-deux mille deux cent soixante (13.092.260) actions.

Ce processus de dématérialisation et de division est toujours en cours.

La division des actions nominatives a été effectuée automatiquement et les actionnaires se sont automatiquement vu reconnaître dans le registre des actionnaires le nombre d'actions divisées leur revenant.

La division des actions au porteur déjà inscrites en compte-titres au 1^{er} janvier 2008 a été effectuée automatiquement et les actionnaires se sont automatiquement vu reconnaître le nombre d'actions divisées leur revenant.

Pour l'échange et la division des actions au porteur encore détenues en vif, les actionnaires doivent soit les remettre à un intermédiaire financier de leur choix afin de les faire inscrire en compte-titres, soit les remettre à la société au siège social afin de les faire inscrire dans le registre des actionnaires. C'est le nombre divisé de titres qui sera porté en compte ou inscrit dans le registre des actionnaires.

Depuis le 1^{er} janvier 2008, l'exercice de tout droit attaché aux actions au porteur est suspendu tant que les actions sont détenues en vif. Depuis cette date, pour participer à une assemblée générale de la société, les propriétaires d'actions au porteur doivent préalablement demander l'échange de leurs actions en actions nominatives ou dématérialisées.

Les titres au porteur qui ne seront pas inscrits en compte-titres au 31 décembre 2013, seront convertis de plein droit en titres dématérialisés à cette date.

Euroclear Belgium est désigné comme organisme de liquidation.

Le registre des titres nominatifs est tenu sous forme électronique et sa gestion a été confiée à Euroclear Belgium (CIK SA).

Il n'y a eu aucune émission d'obligations convertibles ou de warrants.

La banque Degroof a été désignée quant à elle 'Main Paying Agent'.

Les institutions financières auprès desquelles les titulaires d'instruments financiers peuvent exercer leurs droits financiers sont : Banque Degroof, BNP Paribas Fortis et ING Belgique.

ACTIONNARIAT DE CONTRÔLE

Le 16 octobre 2007, CFE a reçu une communication de la part de VINCI Construction, en vertu des dispositions de l'article 74, paragraphe 7 de la loi belge du 1^{er} avril 2007 relative aux offres publiques d'acquisition, de la notification suivante faite à la Commission Bancaire, Financière et des Assurances.

1. Dénomination de l'émetteur des titres avec droit de vote détenus
Compagnie d'Entreprises CFE

2. Identité complète de la personne physique ou morale qui détient seule au 1^{er} septembre 2007 plus de 30% des titres avec droit de vote de l'émetteur mentionné au point 1

Personne morale :
VINCI Construction - société par actions simplifiée
5 cours Ferdinand-de-Lessep
F-92500 Rueil-Malmaison (France)
Téléphone : 33 1 47 16 39 00

Personne de contact : Monsieur François Ravery

3. Identité complète de la/des personne(s) physique(s) et/ou morale(s) détenant le contrôle ultime de la personne morale déclarée au point 2

Personne morale :
VINCI - société anonyme
1 cours Ferdinand-de-Lessep
F-92500 Rueil-Malmaison (France)
Téléphone : 33 1 47 16 35 00

Personne de contact : Monsieur Christian Labeyrie

4. Chaîne de contrôle

VINCI, détenant 86,64% des droits de vote de VINCI Construction, détient le contrôle exclusif de cette dernière, le solde de 13,36% des droits de vote étant détenu par SOCOFREG, dans laquelle VINCI détient 100% des droits de vote.

VINCI est une société anonyme française cotée à la Bourse de Paris. Etant donné la dispersion de son actionnariat, personne n'exerce un contrôle sur VINCI.

5. Nombre et pourcentage de titres avec droit de vote détenus par la personne reprise au point 2

Nombre de titres avec droit de vote détenus	306.644 titres (*)
Pourcentage	46,84%

(*) avant division du titre par 20. Compte tenu de cette division, le nombre actuel est de 6.132.880

6. Date et signature de la personne déclarée au point 2

11 octobre 2007 - François Ravery

7. Date et signature de la personne déclarée au point 3

11 octobre 2007 - Christian Labeyrie.

En date du **28 juillet 2008**, VINCI Construction a fait part à CFE de l'information transmise par VINCI Construction à la Commission Bancaire, Financière et des Assurances. Selon cette information, VINCI Construction détient 46,84% du capital de CFE, pourcentage inchangé depuis la précédente déclaration du 11 octobre 2007. Par ailleurs, VINCI Construction ne détient pas d'action dans une société de construction similaire qui détient des titres de CFE.

En date du **19 août 2009**, VINCI Construction a fait part à CFE qu'il n'est intervenu aucune modification depuis la précédente notification du 1^{er} septembre 2008, dans la détention par VINCI Construction de 46,84% du capital de la société belge Compagnie d'Entreprises CFE SA.

En date du **19 août 2010**, CFE a reçu une copie de la nouvelle modification faite par VINCI Construction à la CBFA. La détention par VINCI Construction de 46,84% du capital de CFE demeure inchangée. Par contre, le capital de VINCI Construction, au paravent détenue à 86,64% par la société VINCI et à 13,36% par la société SOCOFREG, elle-même filiale à 100% de la société VINCI, est depuis le 22 mars 2010 détenue à 100% directement par la société VINCI.

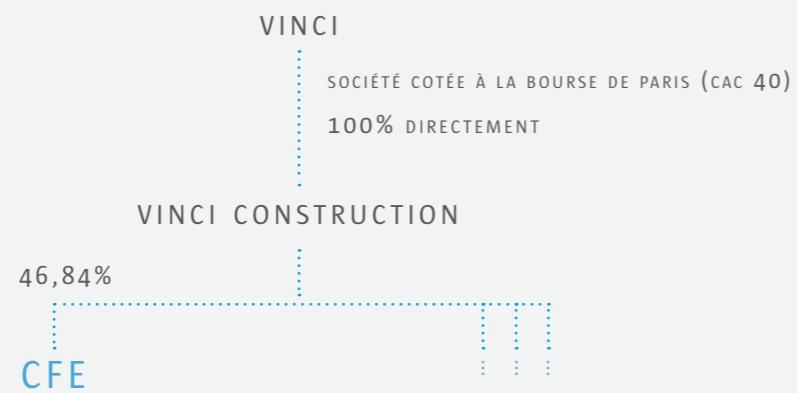
En date du **19 août 2011**, VINCI Construction a informé CFE, en application des dispositions de l'article 74 de la loi belge du 1^{er} avril 2007, qu'il n'est intervenu aucune modification dans la détention du capital depuis la précédente notification du 19 août 2009, celle-ci s'élevant à 46,84%.

RÉGLEMENTATION BELGE EN MATIÈRE DE TRANSPARENCE

La structure de l'actionnariat reprise ci-dessous apparaît des déclarations reçues par CFE à la date de clôture des comptes en application de la réglementation en matière de transparence (Titre II de la loi du 2 mai 2007 relative à la publicité des participations importantes dans des émetteurs dont les actions sont admises à la négociation sur un marché réglementé et portant des dispositions diverses).

- VINCI Construction S.A.S., dont le siège social est situé 5, cours Ferdinand-de-Lessep à 92500 Rueil Malmaison (France), détenait au 19 août 2010, 6.132.880 droits de vote attachés à des titres de la société Compagnie d'Entreprises CFE SA, soit 46,84% des droits de vote de la société. VINCI SA, détenant le contrôle exclusif de VINCI Construction, est l'actionnaire de contrôle ultime de la Compagnie d'Entreprises CFE SA.

Le seuil de notification des participations importantes est fixé par les statuts de CFE à 3% du total des droits de vote existants.



Uccle - Les Hauts Prés >







L'HOMME ET L'ENVIRONNEMENT AU COEUR DES PRÉOCCUPATIONS

Des effectifs en hausse

Fin 2011, le groupe CFE emploie au total 5.731 personnes, soit un nombre en hausse (7 %) par rapport à celui du 31 décembre 2010. Deux pôles en particulier ont vu leurs effectifs augmenter de façon significative : **le pôle dragage et environnement et le pôle multitechnique** qui, en raison de son développement interne et de l'acquisition d'une nouvelle société, compte près de 300 collaborateurs de plus qu'en 2010. Dans **le pôle construction**, le nombre d'ouvriers a diminué alors que celui des employés augmentait. Des tendances qui s'expliquent par le développement important des activités à l'international (au Tchad et au Nigeria notamment). La plupart des personnes recrutées l'ont été pour des missions d'encadrement à l'étranger. Des transferts ont également eu lieu au sein même du pôle construction, des entités du Benelux vers celles actives à l'international, y compris en Tunisie.

Un précieux capital humain, pour aujourd'hui et pour demain

Tant pour assurer le développement et l'extension géographique des activités que pour compenser les départs naturels des collaborateurs, le groupe a poursuivi, en 2011, une politique active de recrutement à l'extérieur du groupe. Et tout comme l'an dernier, il a fallu recruter du personnel pour certains métiers très spécifiques. Malgré la situation économique, CFE a également continué à recruter de jeunes ingénieurs, réalisant ainsi un important investissement en ressources humaines pour l'avenir.

Des professionnels spécifiquement qualifiés pour l'international

Les besoins de recrutement à l'international ont fortement augmenté en 2011 mais le groupe a la satisfaction d'avoir pu y répondre avec succès. A cet effet, CFE a fait appel à de nouveaux canaux de recrutement extérieur, qui garantissent la collaboration d'un personnel expatrié - ou local - présentant l'expérience et les hautes qualités d'organisation et de compétences requises pour l'encadrement des projets à l'international. Dans le cadre du recrutement extérieur, CFE n'engage en effet que des personnes qui ont fait leurs preuves, connaissent la langue et le contexte local ou régional et sont capables de faire face à des situations les plus diverses.

The right man at the right place

En 2011, les ressources humaines ont dû faire face à un défi de taille : trouver des dizaines de professionnels qualifiés et expérimentés prêts à s'expatrier pour répondre aux besoins du développement international du groupe. Mission accomplie tant en nombre qu'en qualité. Les effectifs nécessaires ont été trouvés. A côté du recrutement extérieur, l'accent a été mis sur la motivation du personnel en interne de sorte que de nombreux transferts ont eu lieu vers les entités travaillant à l'international. Avec, pour résultante, une adéquation optimisée entre le chiffre d'affaires et les effectifs.

Par ailleurs, le groupe a poursuivi et même intensifié sa politique de transferts internes, avec le plaisir de constater parmi les collaborateurs une réelle motivation pour l'expatriation et ce, malgré la frilosité en termes de mobilité professionnelle souvent observée aujourd'hui sur le marché du travail. CFE a, dès lors, également permis à plusieurs de ses jeunes ingénieurs de projets, dotés de quelques années de métier, d'acquérir une première expérience d'expatrié. CFE crée ainsi pour l'avenir un 'noyau dur' de professionnels expérimentés capables de relever les défis de son extension géographique.

Soulignons aussi que le marché du travail se caractérise actuellement par le départ à la retraite de toute la génération née au lendemain de la seconde guerre mondiale. Une réalité que le groupe CFE a anticipée il y a plusieurs années déjà. Il n'en reste pas moins que le recrutement dans son secteur est confronté à la difficulté croissante de trouver de jeunes ingénieurs et diplômés d'études techniques.

Un employeur attentif au potentiel de ses collaborateurs

Parallèlement aux entretiens périodiques individuels, CFE a organisé en 2011 des Comités Emplois Ressources (CER) pour toutes les entités. Cette méthode d'évaluation collective du personnel permet de déceler les forces et les faiblesses de ses organisations et de voir si l'avenir est assuré dans les différents métiers. Et surtout, elle permet aussi d'avoir un œil particulièrement attentif à l'égard des collaborateurs à potentiel, afin que ceux-ci puissent progresser au sein du groupe, dans leur entité ou dans le groupe.



Indicateurs sociaux

Collaborateurs par pôle

	GROUPE & CONCESSIONS	CONSTRUCTION	MULTITECHNIQUE	IMMO	DEME À 100%	TOTAL CFE (DEME 50%)
2007	68	2.589	622	90	3.060	4.899
2008	71	2.600	910	86	3.632	5.483
2009	79	2.299	977	84	3.668	5.273
2010	82	2.212	943	75	3.824	5.224
2011	84	2.305	1.232	70	4.080	5.731

Collaborateurs par statut

2011	OUVRIERS	EMPLOYÉS	TOTAL
GROUPE & CONCESSIONS	2	82	84
CONSTRUCTION	1.333	972	2.305
MULTITECHNIQUE	895	337	1.232
IMMO	1	69	70
DEME À 100%	1.980	2.100	4.080
TOTAL CFE (DEME 50%)	3.221	2.510	5.731

Collaborateurs par type de contrat

	CONTRAT DE DURÉE INDÉTERMINÉE	CONTRAT DE DURÉE DÉTERMINÉE	TRAVAIL & ÉTUDES	TOTAL
2007	4.585	309	5	4.899
2008	5.112	366	5	5.483
2009	4.909	361	3	5.273
2010	4.829	389	6	5.224
2011	5.297	427	7	5.731

Pyramide des âges

	2007	2008	2009	2010	2011
< 25	469	561	487	438	482
26-30	691	805	761	767	814
31-35	664	758	722	719	803
36-40	763	810	767	735	786
41-45	716	792	777	752	821
46-50	543	629	616	663	754
51-55	590	583	585	577	632
56-60	350	426	422	437	472
> 60	113	119	136	136	167

Ancienneté

	2007	2008	2009	2010	2011
< 1	1.078	988	586	788	807
1-5	1.582	2.091	2.225	1.936	2.110
6-10	854	907	896	870	1.002
11-15	402	424	483	556	665
16-20	432	473	441	406	404
21-25	155	189	253	289	352
> 25	396	411	389	379	391

Hommes / femmes

	EMPLOYÉS	EMPLOYÉES	OUVRIERS	OUVRIÈRES
2007	1.501	451	2.921	26
2008	1.742	519	3.195	27
2009	1.708	532	3.008	25
2010	1.761	549	2.898	16
2011	1.910	599	3.200	22

Formation

EN NOMBRE D'HEURES PAR NATURE DE FORMATION	TOTAL 2010	TOTAL 2011	HOMMES	FEMMES
TECHNIQUES	25.131	29 792,3	27 895,5	1 896,8
HYGIÈNE ET SÉCURITÉ	27.160	49 722,0	47 548,6	2 173,4
ENVIRONNEMENT	834	485,0	425,8	59,3
MANAGEMENT	4.570	6 412,8	5 566,8	846,0
INFORMATIQUE	3.886	6 077,5	4 976,9	1 100,6
ADM/COMPT./GEST./JUR.	3.963	3 494,0	2 389,3	1 104,7
LANGUES	2.442	3 556,3	2 642,3	914,0
DIVERSITÉ	178	213,0	139,0	74,0
AUTRES	7.589	3 087,8	2 791,5	296,3
TOTAL	75.753	102 840,5	94 375,6	8 464,9

Absentéisme

	2007	2008	2009	2010	2011
NB DE JOURS D'ABSENCE POUR MALADIE	57.545	50.009	49.675	62.108	60.260
NB DE JOURS D'ABSENCE POUR ACC. TRAVAIL	14.024	8.036	7.585	7.923	7.594
NB DE JOURS D'ABSENCE POUR ACC. TRAJET	260	269	340	611	667
NB DE JOURS D'ABSENCE POUR MALADIE PROFESSIONNELLE	0	306	0	0	0
NB DE JOURS PRESTÉS	1.077.780	1.217.943	1.239.392	1.398.377	1.513.669
TAUX D'ABSENTÉISME	6,66%	4,81%	4,65%	5,05%	4,53%



 Schaerbeek - Stade du Crossing

La lutte contre la discrimination, c'est aussi un combat

Hommes ou femmes, jeunes ou moins jeunes, d'ici ou d'ailleurs, CFE s'efforce de donner à chacun les mêmes chances au sein du groupe CFE. Ainsi, la promotion des femmes est chez CFE une réalité bien concrète. Le groupe a continué, en 2011, à recruter un maximum de femmes pour des fonctions opérationnelles mais il est limité par le fait que les étudiantes sont encore très minoritaires dans les écoles concernées. Par ailleurs, les ingénieurs féminins ont la possibilité de faire carrière chez CFE au même titre que leurs collègues masculins. Plusieurs femmes ingénieurs de projet sont devenues chefs de projet et l'entreprise espère en voir bientôt assumer la direction de travaux ou de business unit. Cette politique de diversification menée par le groupe, CFE la poursuit aussi à l'égard des personnes issues de l'immigration ou des seniors, par exemple. Une politique basée sur un principe très clair : pas de discrimination directe ni indirecte, seules les compétences sont prises en compte, tant pour les recrutements que pour les promotions internes. Le groupe a organisé dans cette optique une action de sensibilisation à l'intention du personnel opérationnel du pôle construction. Quelque 500 personnes ont assisté à une pièce de théâtre sur la thématique de la diversité, au cours de laquelle des comédiens profes-

sionnels abordaient de façon très conviviale et ludique les difficultés et les problèmes à éviter lors des recrutements et des promotions. Par ailleurs, le partenariat avec Wheelit – une plate-forme qui établit des contacts entre les personnes handicapées et les entreprises - s'est poursuivi. CFE a ainsi, en 2011, accueilli et intégré quelques nouveaux collaborateurs handicapés. De même, CFE poursuit la collaboration entamée en 2010 avec Actiris, consultant en diversité.

Un large éventail de formations pour tous les métiers

Tout comme les années précédentes, de nombreuses formations ont été proposées et suivies au sein du groupe durant l'année 2011 et ce pour le personnel de l'ensemble des pôles. L'accent a été particulièrement mis cette année sur les formations de *leadership* et *coaching* à l'intention des chefs de projets. Ces formations ont été données par des experts externes lors de séminaires résidentiels (2 x 2 jours) qui regroupaient des personnes travaillant dans des pôles différents afin d'encourager les contacts au sein du groupe. Parmi les autres formations, citons celles visant à renforcer la sécurité, notamment la formation de secouriste, formation Toolboxmeeting ; des formations techniques et de sécurité spécifiques pour le personnel du

pôle multitechnique : pour les électriciens, le travail avec les câbles optiques, les modules G3, ... ; des formations techniques et des formations spécifiques aux différents métiers pour les ouvriers. Par exemple : des formations sur le métier de grutier ou de coffreur, sur l'arrimage des charges, sur les matériaux et techniques de construction durable, etc. et des formations en langue, informatique, management, techniques de la profession, hygiène, etc. pour les employés de l'ensemble des pôles.

Au sein du **pôle dragage et environnement**, l'accent a été mis sur la sécurité avec près de 72.000 heures, soit deux fois plus que l'année précédente. Les formations techniques spécifiques à ce pôle ont, pour leur part, totalisé quelque 28.000 heures. On retiendra en particulier les formations suivies par les équipes au Centre Maritime de Zeebrugge, et celles données sur les simulateurs *Full Mission* (navigation), *Cutter* et *Engine Room* ainsi que les formations relatives aux diverses techniques de dragage. A cela s'ajoutent encore une série d'autres formations (environnement, management, IT, comptabilité, administration, législation, langues, diversité, etc.) qui portent le total de toutes les formations DEME à près de 113.500 heures.

DEME4Life Foundation : une première année bien remplie

Crée en décembre 2010, la DEME4Life Foundation a notamment pour ambition de soutenir et renforcer les initiatives de son personnel dans le domaine social. La fondation veut donner aux personnes et communautés moins privilégiées l'opportunité de développer leur potentiel. Par sa traduction en activités dans le domaine social, économique et environnemental, cette volonté reflète l'engagement de DEME dans une politique de développement durable.

Les projets soutenus en 2011 se situent aux quatre coins de la planète - Nigéria, Mexique, Brésil, République Démocratique du Congo (RDC), Inde - et concernent des communautés proches de sites où travaillent des équipes du groupe et vis-à-vis desquelles ces équipes ont voulu s'engager.

Les enfants occupent une place importante dans ces projets :

- Ainsi, à São Vicente au Brésil, la fondation contribue à un projet d'accueil et d'éducation d'enfants de 7 à 14 ans, mené par l'association locale Beneficente Amor a Vida auprès de la 'Crèche Nayla'.
- En RDC, DEME4Life soutient le projet d'un Village SOS Children pour les enfants des rues de Kinshasa via l'organisation VICA du footballeur belge Vincent Kompany ainsi que la Fondation Busired qui s'occupe d'enfants perdus ou orphelins suite à la guerre.
- En Inde, C'est l'association SPEED Trust qui est soutenue dans son aide aux communautés les plus défavorisées de la ville de Chennai, en particulier pour l'éducation des enfants et l'aide aux femmes.
- En Belgique, DEME4Life soutient 'Playing for Success' qui vient en aide aux jeunes de 10 à 14 ans confrontés à des difficultés d'apprentissage scolaire, et 'Justine for Kids', l'association par laquelle Justine Henin offre une aide morale et matérielle aux enfants souffrant de graves problèmes de santé.
- Autre projet soutenu en Belgique, le 'New Belgica' consiste à construire une réplique du fameux voilier Belgica des expéditions d'Adrien de Gerlache dans une optique à la fois historique, environnementale et sociale. Cette construction assure notamment la formation et l'emploi de 500 demandeurs d'emploi en réelle difficulté sur le marché du travail.



 Mons - Dépôt œuvres d'art

La sécurité, une priorité absolue

La sécurité est la priorité absolue et toutes les mesures prises au cours des années précédentes ont été maintenues voire renforcées en 2011, y compris au niveau de l'information et de la sensibilisation. Cet aspect est, en effet, capital face à la banalisation des risques que peut engendrer le travail quotidien sur chantier. C'est pourquoi la sécurité occupe une place toujours plus importante dans le cadre des séminaires organisés pour le pôle construction et le pôle multitechnique, auquel participe tout le personnel opérationnel. **Un film sans concession, réalisé en 2011, 'Inacceptable'** a été fait afin d'ouvrir le débat. Ce film donne la parole à quatre des collaborateurs victimes d'accidents graves et montre l'impact de ces accidents, non seulement sur la santé des victimes mais aussi sur leurs projets personnels et professionnels, leur vie de famille, etc. Ces témoignages filmés ont permis de sensibiliser les participants à l'importance de veiller à la bonne préparation des chantiers, à la nécessité de la communication avec les ouvriers concernant les travaux à exécuter et leurs exigences en termes de sécurité, ou encore, à l'importance de ne confier les missions à risque qu'à des personnes aguerries, ayant les compétences et la formation requises.

Toujours plus de sécurité aussi dans l'offshore

Par ailleurs, la formation dans le pôle dragage et environnement s'est enrichie en 2011 d'une 'nouveauté' : une formation offshore consacrée à la sécurité, du nom de **BOSIET** (Basic Offshore Induction & Emergency Training). On y expose notamment les normes minimales à respecter concernant la sécurité personnelle et les responsabilités sociales, les techniques de survie, les premiers soins, la prévention incendie et la façon de réagir en cas d'incendie, le tout dans le cadre des missions en mer et des plates-formes offshore (6.365 heures). A cela s'ajoute le projet de formation **'CHILD'** (Colleagues Help Injuries to Leave DEME) de DEME, comprenant un séminaire sur différents aspects relatifs à la sécurité : analyse des accidents, étude de cas, sensibilisation à la sécurité, précautions à prendre spécifiques aux situations à risque du métier, etc. Enfin, une série de nouvelles formations relatives à la sécurité ont été mises sur pied pour répondre aux engagements pris dans le cadre de l'**IMCA** (International Marine Contractors Association). Cette association commerciale mondiale réunit les entreprises actives dans l'offshore et les techniques marines et sous-marines. Parmi ses objectifs : l'optimisation de la sécurité au sein du secteur.



Objectif zéro accident

La plupart des entreprises du groupe ont à nouveau obtenu la certification VCA** (en matière de sécurité) en 2011. De plus, CFE International et ses filiales ont obtenu les certifications Qualité, Sécurité et Environnement selon les normes ISO 9001, OHSAS 18 001 et ISO 14001. Les deux entités des Pays-Bas ont été distinguées pour la sécurité sur le projet de terminal Gate LNG. Refusant l'idée que les accidents sont une fatalité, CFE vise le 'zéro accident'. Quelques sociétés (Amart, CFE Nederland, CFE Hungary...) affichent d'ailleurs ce 'zéro accident' en 2011. Pourtant, malgré les formations et les diverses mesures prises, le groupe n'observe en 2011 **qu'une légère amélioration du taux de fréquence, passant de 21,35 à 20,75 dans le pôle construction**.

Dans le pôle multitechnique, les chiffres traduisent une légère dégradation de la situation, le taux de fréquence étant passé de 19,52 à 21,23. Cette hausse est située surtout dans l'activité ferroviaire du pôle. Ici, tout est fait pour inverser la tendance.

CFE a notamment prévu un 'tableau de bord' pour les pôles construction, multitechnique et dragage reprenant, entre autres, les visites de chantier par la hiérarchie pour contrôler le respect des critères de sécurité et le déroulement des 'toolbox meeting'. Ce relevé qualitatif sera

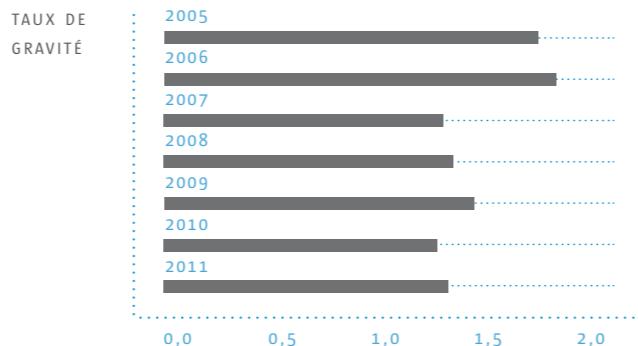
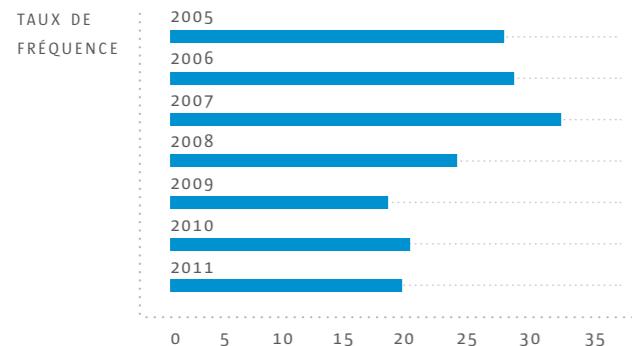
mis sur pied parallèlement aux relevés existants de données quantitatives (taux de fréquence et de gravité).

'Ordre et méthode' reste le point d'attention principal

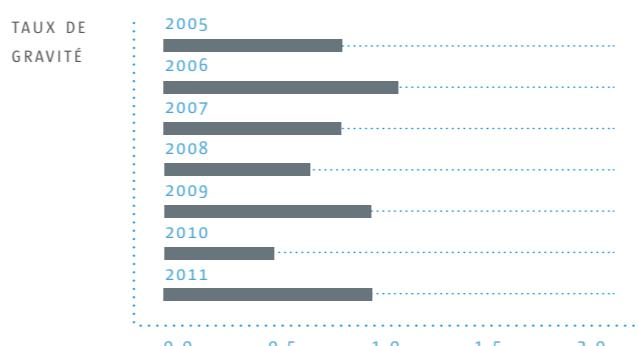
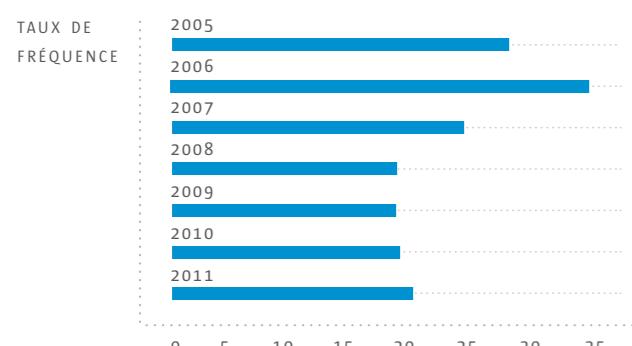
La prévention des accidents fait l'objet d'une attention sans relâche au sein du groupe. Et même si les groupes n'en sont pas encore au 'zéro accident', les efforts menés depuis des années portent leurs fruits : les taux de fréquence sont déjà nettement inférieurs aux moyennes observées dans le secteur. CFE poursuit donc résolument dans la voie d'une sécurité optimale. A cet effet, la politique menée au sein du groupe priviliege plus que jamais la démarche globale 'ordre et méthode', garante d'un maximum de sécurité, quel que soit le type de chantier. Et lorsque, malheureusement, un accident se produit, CFE poursuit également, dans la mesure du possible, sa politique du travail 'adapté' qui permet à la personne concernée de conserver une activité professionnelle au sein du groupe.

Tableau des taux de fréquence et des taux de gravité

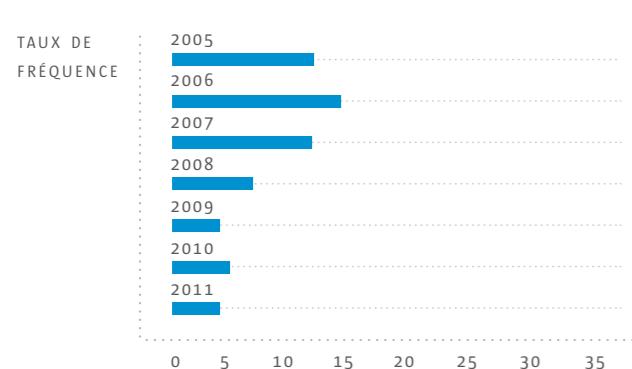
Pôle construction



Pôle multitechnique



Pôle dragage et environnement



UNE ENTREPRISE RESPONSABLE ET ATTENTIVE À SON ENVIRONNEMENT

Construire le futur, c'est construire durablement.

Les métiers du groupe vivent actuellement une profonde évolution sous la pression des enjeux environnementaux qui conditionnent l'avenir et génèrent la mise en application de nouvelles normes dans toute une série de domaines, y compris celui de la construction. Mais pour CFE, la responsabilité environnementale n'est pas une nouveauté. Le groupe l'anticipe depuis plusieurs années en menant une politique concrète de développement durable basée sur un engagement fort que partagent ses diverses entités et ses collaborateurs.

La cellule de développement durable de CFE, qui regroupe un ensemble de compétences spécialisées dans les multiples aspects de la construction durable, s'attache quotidiennement à faciliter la mise en œuvre de cet engagement. En témoignent, par exemple, l'aide apportée à BAGECI pour l'étude de la transformation de son siège de Naninne en un bâtiment à énergie positive, le support assuré auprès de diverses entités pour l'obtention de certifications BREEAM (tour Pole Star, siège d'Elia, immeuble mixte square Frère Orban...), ou encore la conception d'immeubles basse énergie ou passifs (logements basse énergie à Jambes, immeuble à appartements passif Midi-Suède et la Savonnerie Heijmans à Bruxelles...). Elle assure aussi une précieuse veille environnementale et s'attache à réduire la consommation énergétique globale du groupe CFE dont elle établit chaque année le bilan environnemental complet.

Objectif européen:
'Zéro énergie' en 2019

L'Europe accentue progressivement sa pression pour que tous les pays atteignent, au plus tard en 2019, un niveau 'zéro énergie' pour les nouveaux immeubles à construire et un niveau basse énergie pour le patrimoine bâti qui devra souvent être rénové en profondeur. Dans les Etats membres, cette pression se traduit progressivement par le vote de textes légaux relatifs à la mise en application des nouvelles normes européennes. Ces textes peuvent être de portée nationale ou régionale, comme en Belgique, où les exigences énergétiques sont différentes dans les trois régions.

Une modification en profondeur des métiers

Pour le groupe CFE comme pour tous les autres acteurs, ces nouvelles exigences signifient une remise en cause fondamentale de la définition d'un immeuble, de ses composants et de ses consommations. Il faudra désormais intégrer au développement des projets tous les aspects de la vie du futur bâtiment depuis sa conception jusqu'à son recyclage intégral après démolition. Le groupe a, dès lors, dans la mesure du possible, intégré à ses projets diverses mesures visant notamment la limitation des consommations d'énergies primaires non renouvelables, la réduction des puissances installées, la limitation des ressources naturelles utilisées (analyse du cycle de vie), la récupération des énergies et la production d'énergies alternatives (maisons passives à Bouval, panneaux photovoltaïques pour Thijs Bouw Projecten à Westerloo et le MET à Namur...), etc.

Dès aujourd'hui, une évolution de la demande et des critères de sélection

En Belgique, dès 2012, la quasi-totalité des appels d'offres publics lancés par les autorités publiques pour la construction de leurs nouveaux immeubles le seront sur base de normes passives ou très basse énergie pour les bâtiments. Les critères de sélection des organismes publics concernés pour l'attribution de nouveaux marchés de travaux d'infrastructures seront, eux aussi, fondamentalement revus afin de respecter l'environnement. En d'autres mots, la sélection ne se fera plus uniquement sur le prix mais aussi sur base des critères qualitatifs: limitation du CO₂ émis pour la construction et lors de l'utilisation à long terme, limitation des quantités de matières premières utilisées, impact des travaux sur l'environnement, etc.



A cet égard, les Pays-Bas, où CFE a obtenu le niveau le plus élevé de certification environnementale ProRail, sont parmi les pays européens à l'avant-garde en matière environnementale.

Réduire aussi la propre consommation énergétique

L'engagement du groupe va plus loin que le respect des nouveaux textes légaux et se traduit très concrètement à travers son propre fonctionnement, la gestion de ses locaux, le comportement de ses collaborateurs, en bref, à travers une attention permanente aux divers aspects et impacts environnementaux de ses activités quotidiennes. La Cellule de Développement Durable du groupe CFE joue un rôle de premier plan à cet égard. Elle assure en effet la gestion globale des consommations d'énergies non renouvelables du groupe, et la mise en place d'une stratégie de réduction progressive des consommations et l'établissement annuel du bilan environnemental complet de l'ensemble du groupe CFE. Un bilan qui englobe aussi bien l'aspect énergétique que celui des déchets et souligne également les efforts et progrès réalisés. Le bilan environnemental annuel intègre, pour chaque entité du groupe, le détail des émissions de CO₂, les productions d'énergies alternatives, le volume et le type de gestion des déchets ainsi que le pourcentage de recyclage, la consommation d'eau, toutes les certifications environnementales et les conformités aux normes ISO, les budgets, axes de recherche et brevets relatifs au développement durable et les initiatives prises par l'entité pour réduire son impact environnemental global et leur publication sur son site internet. Ce reporting environnemental est destiné à mettre en place un outil qui assurera le respect des obligations liées aux certifications des différentes normes ISO 14064 et 14065, ainsi qu'à la certification ProRail (niveau 5) et permettra au groupe de mesurer le progrès réalisé.

Le pôle construction... toujours plus durable

CFE EcoTech et le groupe Terryn sont orientés vers le développement durable par la nature même de leurs activités. La première a, notamment, mis au point des procédés innovants de valorisation des eaux usées et des technologies très performantes dans le domaine de la valorisation énergétique de la biomasse. Le second, spécialiste des constructions en bois, est sur le point d'obtenir la certification EN 133307 pour son entité Ecotimber et développe, entre autres, un projet durable d'isolation et de structure portante en bois pour Walexpo (Lamcol). Dans un autre domaine, Aannemingen Van Welen a réalisé les premiers tests en LEAB (low energy asphalt) pour l'Agence des Routes et du Trafic. L'asphalte est ici mélangé à 120°C au lieu de 180°C ce qui génère une réduction des émissions de CO₂ en cours de production. Mais les autres sociétés du pôle ne sont pas en reste. La construction d'immeubles basse énergie ou passifs, l'obtention de l'ISO 14001 et de certification environnementale de niveau 5 pour les émissions CO₂ et autres initiatives témoignent de leur implication dans la démarche durable du groupe. Pour ne citer que deux exemples, BAGECI, vise le 'zéro énergie' pour son siège de Naninne et CFE Nederland a vu ses efforts récompensés par un prix de l'innovation VINCI dans la catégorie 'durable'.

De nombreux projets de construction ou rénovation durable

L'équipe de Développement Durable a notamment participé à la recherche de solutions durables pour la promotion du centre commercial de Sterpenich et à la mise au point d'un projet d'hôpital à Anvers et d'un projet de commissariat de police à Bruxelles, du siège d'ELIA à Bruxelles, d'un ensemble de logements sociaux à Tubize et du projet du bâtiment de Sibelga. Au sein du pôle PPP-Concession, le renforcement de l'équipe chargée de gérer la

maintenance à long terme des grands projets en partenariat public-privé s'est fait et réunira avec une attention particulière les aspects liés à la durabilité et à la performance énergétique (Life Cycle Cost). Aux Pays-Bas, le département Développement Durable a aidé à l'obtention de la certification ProRail, niveau 5, et a participé à la mise en place d'une stratégie ambitieuse de réduction des consommations en impliquant les fournisseurs et les sous-traitants.

Des techniques au service du développement durable

Le pôle multitechnique contribue à bien des égards à la construction d'un avenir durable. Ainsi, les travaux d'électrification et de signalisation ferroviaire améliorent la mobilité nationale et contribuent à réduire l'effet de serre. Et les panneaux photovoltaïques réduisent la consommation d'énergies non renouvelables. Durables aussi, les projets d'éclairage VAC de Vanderhoydoncks (Hasselt, Ecolab Tessenderlo, Nike...), les raccordements du parc à éoliennes de Mesnil St Blaise par Nizet, le projet Biomasse 3 réalisé par VMA pour Electrabel, consistant à convertir une centrale électrique pour l'alimenter aux pellets et non plus au charbon, les pompes à eau et les systèmes de cogénération chaleur/électricité installés par Van De Maele Multi-Techniek, ou encore, le travail de rénovation, de régulation, d'information et de sensibilisation des clients quant aux technologies durables effectués par les techniciens de be-Maintenance.

Le groupe CFE, c'est aussi l'énergie bleue

En 2011, les efforts continus de DEME en matière de génération de 'l'énergie bleue' ont souligné sa volonté d'être un pionnier dans le développement de la production d'énergies respectueuses de l'environnement. Par énergie bleue, il faut comprendre toutes les formes de

production énergétique liées à l'eau : marémotrice, houle motrice, électroosmotique et de la biomasse d'algues marines. Un potentiel énergétique infini. DEME planche d'une part, sur la production d'énergie bleue et d'autre part, sur son transport, par la réalisation d'une infrastructure adaptée au transport d'énergie maritime produite en offshore vers le réseau électrique à terre. Dans le contexte général des énergies renouvelables, DEME participe au 'Friends of the Supergrid' un réseau pan-européen qui vise notamment à établir des connexions entre les divers générateurs d'énergie renouvelable offshore et à assurer la disponibilité de cette énergie renouvelable aux citoyens européens à tout moment. Ceci dit, DEME ne limite pas ses activités durables à l'énergie bleue et continue d'être un acteur important dans le domaine de l'assainissement environnemental. Ainsi, DEC-Ecoterre, la branche environnementale du groupe DEME, a œuvré dans une série de pays européens à l'assainissement de friches industrielles, au traitement du sol et des sédiments et au recyclage. En ce qui concerne la demande croissante de recyclage d'eaux usées pour les réintégrer dans le circuit d'eau fraîche, la compagnie spécialisée à cet égard, PURAZUR, a consacré sa première année d'activité à développer un partenariat avec des compagnies de traitement des eaux.

DEME est aussi l'un des six acteurs du consortium C-Power qui construit un parc éolien offshore à 30 km au large des côtes d'Ostende. Ce parc sera l'un des plus étendus et novateurs d'Europe. Sa capacité totale sera de 325 MW et permettra de fournir de l'électricité à plus de 600.000 habitants et d'éviter l'émission de 450.000 tonnes de ton de CO₂ dans l'atmosphère.

Pôle construction

	GAZ NATUREL KWH	DIESEL LITRE	ELECTRICITÉ KWH	CO ₂ -ÉMISSION PAR CHIFFRE D'AFFAIRES G EQ CO ₂ /EUR *
2009	9.132.173	4.993.544	13.583.440	35,44
2010	12.157.472	4.806.549	10.905.373	37,60
2011	12.655.689	6.697.669	18.023.379	31,54

Pôle multitechnique

	GAZ NATUREL KWH	DIESEL LITRE	ELECTRICITÉ KWH	CO ₂ -ÉMISSION PAR CHIFFRE D'AFFAIRES G EQ CO ₂ /EUR *
2009	1.408.686	1.387.112	1.288.579	38,13
2010	1.633.980	1.443.348	1.288.880	36,21
2011	1.504.560	1.455.233	1.364.867	38,40

Pôle promotion et gestion immobilières

	GAZ NATUREL KWH	DIESEL LITRE	ELECTRICITÉ KWH	CO ₂ -ÉMISSION PAR CHIFFRE D'AFFAIRES G EQ CO ₂ /EUR *
2009	1.050.898	35.690	1.303.246	31,44
2010	568.431	89.012	90.747	12,15
2011	344.878	130.572	246.797	30,02

Pôle dragage et environnement

	GAZ NATUREL KWH	DIESEL LITRE	ELECTRICITÉ KWH	CO ₂ -ÉMISSION PAR CHIFFRE D'AFFAIRES G EQ CO ₂ /EUR *
2009	0	9.370.741	5.853.492	758,55
2010	0	6.491.221	4.060.095	481,19
2011	0	73.256.969	4.213.356	289,24

LES FAITS MARQUANTS DE 2011

2011



JANVIER

BPC obtient le marché pour la construction du bâtiment 'Up-Site', en société momentanée, à Bruxelles.

FÉVRIER

FÉVRIER

Dredging International et MEDCO déchrochent un contrat pour des travaux de dragage et de construction hydraulique en mer dans le but de construire deux îles énergétiques artificielles ainsi que leurs ports de travail afin de fournir à Abu Dhabi de l'énergie issue d'installations de forage, etc. depuis le champ pétrolier offshore Satah al-Razboot (SARB) auparavant inexploité.

MARS

MARS

Dredging International (Australia) Pty Ltd et Van Oord Australia Pty Ltd (entreprise néerlandaise de dragage) signent le contrat relatif aux travaux principaux de dragage du Bassin Ouest - lot 5 du port de Gladstone, Queensland, Australie.

MAI

MAI

Au terme d'une expédition souterraine de 6 km sous la zone portuaire d'Anvers et sous l'Escaut, le tunnelier 'Bobette' atteint sa destination finale à Anvers-Rive Droite.

JUIN

JUIN

Echouage des quatre caissons pour la construction du Coentunnel à Amsterdam.



MAI

Inauguration du premier bâtiment passif à appartements à Bruxelles en présence de la Ministre Evelyne Huytebroeck. L'immeuble totalise 30 logements répondant parfaitement et totalement aux normes et exigences en termes de durabilité et de passivité. Ce premier marché résidentiel 100% passif a été réalisé par BPI (pôle promotion et gestion immobilières) et Amart (pôle construction).

JUIN



JUIN

JUIN

Les sociétés BAGECI, CFE Brabant, Nizet Entreprise et Druart obtiennent, en société momentanée, le projet DBFM concernant la construction du nouvel Hôtel de Police de Charleroi. La conception de ce projet a été créée par les Ateliers Jean Nouvel.



JUILLET

Le groupe DEME a baptisé la drague suceuse-porteuse à élinde traînante « Congo River » (capacité de 30.000 m³) et le navire fall-pipe DP2 « Flintstone ».

JUILLET

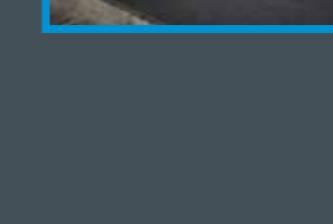
Aannemingen Van Wellen réalise en un temps record de sept semaines l'important projet de réaménagement de l'E19 entre Wilrijk et Mechelen.



AOÛT

AOÛT

Lancement de la nouvelle drague de haute mer à désagrégateur de roche AMBIORIX. Cet imposant navire de mer, une des dragues aspiratrices les plus puissantes et les plus modernes du monde, a été construit pour le groupe DEME.



SEPTEMBRE

VMA décroche son premier contrat en Turquie pour un constructeur automobile. Parallèlement VMA constitue une filiale en Pologne.

Inauguration du GATE Terminal dans le port de Rotterdam. Les travaux consistaient à construire une usine, trois jetées de déchargement destinées aux méthaniers et trois réservoirs de stockage de GNL.

SEPTEMBRE

OCTOBRE

CFE a acquis la société ETEC SA. Cette société située à Manage (Hainaut) est spécialisée dans l'éclairage public et la pose de réseaux enterrés.

Lancement de la nouvelle drague de haute mer à désagrégateur de roche AMBIORIX. Cet imposant navire de mer, une des dragues aspiratrices les plus puissantes et les plus modernes du monde, a été construit pour le groupe DEME.



NOVEMBRE

NOVEMBRE

VMA renforce également sa présence en Europe Centrale par l'obtention d'un nouveau contrat d'automatisation de deux lignes de soudure pour un constructeur automobile en Hongrie.

Signature d'un important contrat par Rent-A-Port pour le développement de 100 ha de terrain au Vietnam pour un manufacturier pneumatique japonais.

NOVEMBRE

DÉCEMBRE

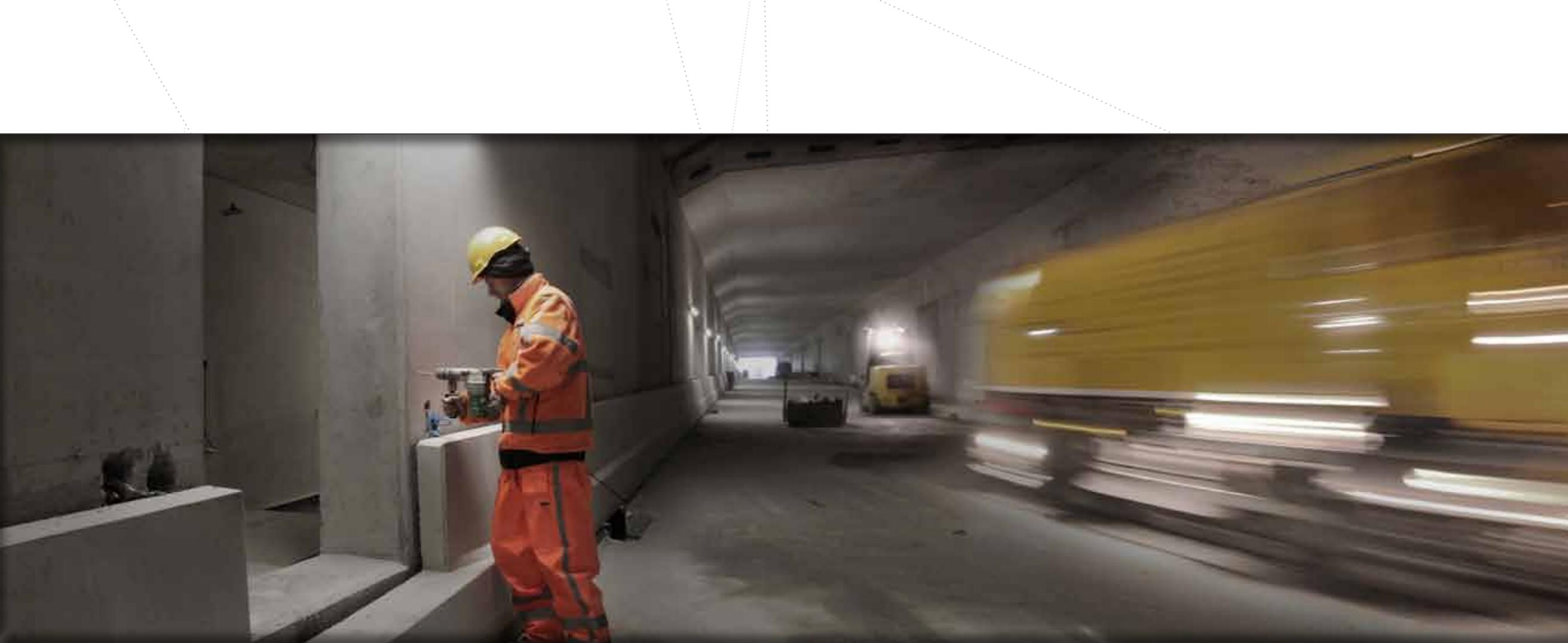
Dans le cadre d'un partenariat avec un promoteur immobilier bruxellois, CFE a acquis le site historique Solvay à Ixelles, ce qui ouvre la voie à un développement principalement en résidentiel de 50.000 m².

DÉCEMBRE

PÔLE PPP-CONCESSIONS

1





PÔLE PPP-CONCESSIONS

Jacques Ninané (jusqu'au 31 janvier 2012)
et Diane Zygas (à partir du 1^{er} février 2012)

Amsterdam - Coentunnel

PÔLE PPP-CONCESSIONS

DÉVELOPPEMENT CONFIRMÉ ET BELLES PERSPECTIVES D'AVENIR

Le pôle PPP-Concessions, qui a renforcé son équipe en 2011 pour répondre aux besoins de son développement, a mené de front plusieurs études de grands projets DBFM (Design, Build, Finance, Maintain) tout en poursuivant sa stratégie qui met l'accent sur la maintenance à long terme. A l'étranger, ses activités de développement et gestion portuaire ont été notamment marquées par la signature de plusieurs accords riches de promesses pour les années à venir.

ACTIVITÉS DE CONCEPTION, CONSTRUCTION, FINANCEMENT ET MAINTENANCE

En 2011, le pôle PPP-Concessions a multiplié les études et a développé ses activités de partenariat public privé pour la conception, la construction, le financement et la maintenance de projets de construction.

La poursuite intensive des études de grands projets

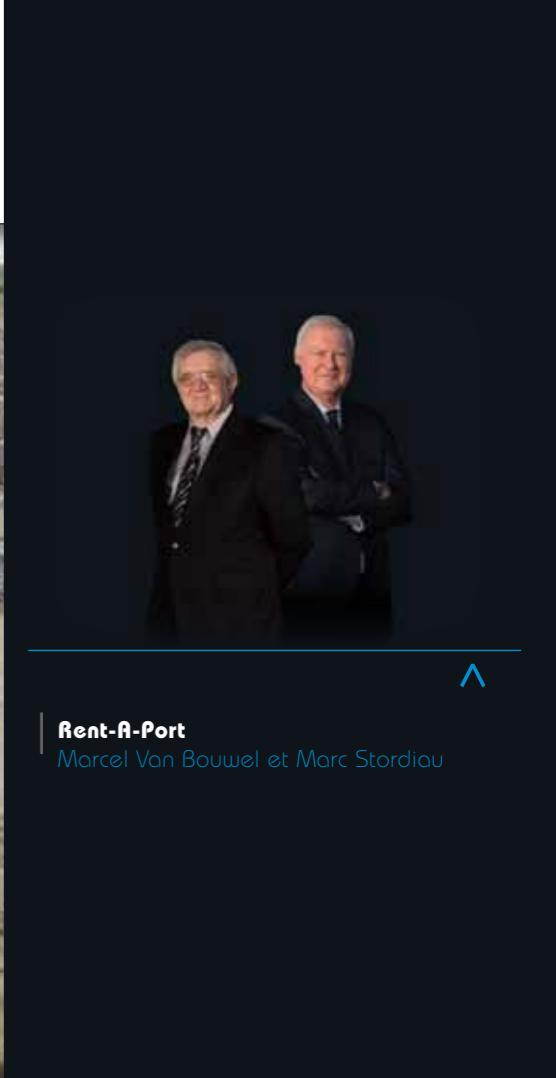
Le pôle PPP-Concessions a poursuivi activement l'étude de nouveaux projets en Belgique et aux Pays-Bas. Parmi ceux-ci, le projet Livan porte sur la conception, la construction, le financement et la maintenance d'une ligne de tramway entre Deurne et Mortsel (Anvers). L'offre introduite en avril 2011 a été sélectionnée pour la phase suivante prévue pour début 2012. Le projet Missing Links répond, quant à lui, au souhait des autorités flamandes d'améliorer

le réseau routier existant en Région flamande. CFE, en association, a notamment introduit une première offre portant sur l'aménagement de l'A11 entre Bruges et Knokke. A Anvers, CFE a étudié le projet pour le nouvel hôpital ZNA pour lequel une décision devrait être prise en 2012. Enfin, en Tunisie, les travaux de la Marina de Bizerte ont suivi leur cours malgré quelques perturbations dues à l'instabilité politique du début 2011, le gros œuvre s'achève en ce début 2012.

Après Eupen, fin 2010, nouveau contrat en PPP obtenu en juin 2011 à Charleroi

Outre les projets PPP en infrastructures, le pôle a poursuivi son développement en bâtiments. En décembre 2010, le groupe CFE obtenait, via le consortium 'PPP Schulen Eupen SA', le contrat de construction, de rénovation et de maintenance des écoles de la Communauté germanophone à Eupen. Les permis de construire ont été obtenus au cours de l'année et les travaux ont démarré au second semestre.

Pendant ce temps, le pôle PPP-Concessions poursuivait l'étude du projet relatif au nouvel hôtel de police de Charleroi.



Rent-A-Port
Marcel Van Bouwel et Marc Stordiau

Viêt Nam - Dinh Vu

Avec succès puisqu'il en a obtenu la commande en juin 2011. Il s'agit-là du premier partenariat public privé obtenu par le groupe CFE seul, les autres projets ayant toujours été obtenus en consortium. Et c'est aussi la première fois que l'équipe de maintenance du pôle PPP obtient la maintenance à long terme (25 ans) d'un projet d'une telle envergure. Ce nouveau succès confirme également l'orientation stratégique prise par le pôle PPP-Concessions de s'engager dans la maintenance et la gestion à long terme d'infrastructures publiques.

Une équipe renforcée pour gérer la maintenance à long terme, optique durable à la clé

Pour assumer cette orientation, il fallait renforcer les équipes de maintenance à long terme. Le pôle a donc poursuivi l'engagement de personnel qualifié pour gérer cette maintenance des grands projets menés en partenariat public-privé. En phase d'étude, cette équipe cherche à optimiser la maintenance à long terme des ouvrages et à en réduire le coût. En phase de construction, elle suit la bonne exécution des travaux afin de s'assurer que les obligations de performance à long terme puissent être atteintes. Enfin, cette équipe sera appelée à gérer la maintenance de l'actif concerné lorsque celui sera entré en phase opérationnelle.

Cette équipe porte une attention particulière aux aspects liés à la durabilité et notamment aux performances énergétiques. L'exigence de durabilité, très présente dans les projets de Charleroi et Eupen, devient d'ailleurs un fait constant dans toutes les nouvelles opérations induisant la transmission de nouvelles responsabilités, telle la responsabilité énergétique, vers le concessionnaire.

ACTIVITÉS DE DÉVELOPPEMENT ET GESTION PORTUAIRES

Ce volet des activités du pôle PPP-Concessions est assuré par la société Rent-A-Port et se déroule aux quatre coins du monde. L'année 2011 fut à cet égard une année marquée par un fort regain d'activités au Viêt Nam, à Oman, au Qatar et au Nigéria.

Poursuite des opérations portuaires à OMAN

A Oman, les opérations portuaires relatives à la concession du port et de la zone industrielle de Duqm ont suivi leur cours, en association avec le Port d'Anvers. Entre autres initiatives, un

service de pilotage, une direction de gestion du zoning industriel et des responsables d'intervention 'anti-pollution' ont été mis en place avec succès. Les activités portuaires commerciales devraient commencer en mai 2012.

Trois nouveaux projets au Nigéria

Au Nigéria, dans le zoning de O.K. Free Trade Zone, pas moins de trois projets ont été initiés en 2011 : un système de *Single Point Mooring* pour le déchargement de produits liquides, une zone de stockage de divers carburants dotée d'une capacité de 200.000 m³ et un port de servitude, première phase d'un futur port en eaux profondes. Ces trois projets seront entrepris en 2012.

La signature de nouveaux contrats au Qatar et au Viêt Nam

Au Qatar, Rent-A-Port a signé deux contrats portant sur l'assistance technique au Port de Mesaieed. Ces contrats ont trait à des installations de déchargement de ciment en vrac et au déchargement d'agrégats pour le béton. D'autre part, fin 2011, IPEM, filiale de Rent-A-Port active au Viêt Nam, a conclu un important contrat commercialisant des terrains avec un manufacturier pneumatique japonais. Cette

nouvelle clientèle devrait permettre d'attirer de nouveaux investisseurs à Hai Phong.

De nouvelles perspectives prometteuses

Ce n'est pas la seule raison pour le volet 'portuaire' du pôle d'être optimiste. En effet, au Viêt Nam, la holding de contrôle accueille un nouveau partenaire, un groupe indien spécialisé en gestion de parcs industriels High Tech. Ce groupe a développé des services pour les usines pharmaceutiques et les unités pétrochimiques, et son partenariat devait amener de nouveaux clients en 2012 et 2013.

Enfin, Rent-A-Port Energy SA, la jeune société sœur de Rent-A-Port, a obtenu en partenariat une première concession éolienne en mer du Nord.





BPI

Peter De Decker, Jacques Lefèvre, Michel Shames et Cathérine Vincent

Uccle - Les Hauts Prés

PÔLE PROMOTION ET GESTION IMMOBILIÈRES

Une activité soutenue en développement immobilier

Le groupe CFE a globalement maintenu une activité soutenue en promotion et gestion immobilières et ce malgré le contexte d'incertitude économique. Cette activité reste axée sur le marché résidentiel.

PROMOTION ET GESTION DE PROJETS

Belgique

En Belgique, où les activités du groupe se sont principalement concentrées à Bruxelles, à Anvers et à la côte, BPI-CFE Immo a, en dépit du contexte économique, vendu de nombreux appartements, une maison de retraite et deux immeubles de bureaux à différents investisseurs. Pour mener à bien ces activités, l'équipe belge a été renforcée par de nouvelles compétences. Elle a aussi bénéficié de formations spécifiques à la sécurité sur chantier en tant que maître d'ouvrage et affiche un objectif pour 2012 de 'zéro accident'.

Résidentiel

De nombreux appartements vendus et de nouveaux projets ambitieux

Parmi les **projets bruxellois**, la livraison du premier immeuble résidentiel passif 'Midi-Suède' s'est effectuée avec succès. Situé dans le quartier de la Gare du Midi, cet immeuble développé avec la Société de Développement Régional Bruxellois comprend 30 logements. BPI a également livré en octobre la maison de repos (environ 8.500 m² hors sol) du projet 'Les Hauts Prés' à Uccle au groupe Médibelge et à un investisseur. Quant au projet 'Bataves',

27 appartements de haut standing et quatre maisons dans le quartier du Cinquantenaire, - il a été lancé en mars et était entièrement commercialisé à la fin de l'année. 2011 a également vu la vente des dernières unités de logements dans plusieurs autres grands projets : les 'Jardins de Jette', l'Espace Rolin' et les 'Les Hauts Prés' à Bruxelles ainsi que le 'Barbarahof' à Louvain.

Par ailleurs, BPI-CFE Immo a démarré avec succès le projet 'Bellview' dans le quartier européen et acquis en partenariat, en fin d'année 2011, le site historique Solvay à Ixelles, ce qui représente un développement potentiel de près de 50.000 m², principalement en résidentiel.

A Anvers, l'achat d'un terrain au park 'Spoor Noord' a été finalisé pour y réaliser en partenariat les 150 logements du projet 'Lichttoren'. Ce nouveau projet a démarré fin 2011.

A la côte, les travaux de construction de 'La Réserve' et de l'hôtel adjacent, à Knokke, sont achevés et la vente des appartements assurée par le promoteur 'La Réserve Promotion' suit son cours. Enfin, à Ostende, BPI-CFE Immo a gagné, en partenariat, deux appels d'offres lancés par AGSO (Autonomo Gemeentebedrijf Stadsvernieuwing Oostende), soit au total 100.000 m² hors sol dont un superbe nouveau projet dénommé 'Oosteroever' !



cli

Arnaud Regout, Patrick Van Craen, Hassan Nadir, Fawaz El Sayed et Grégoire Winckler

Bureaux & projets mixtes

De la Gare du Midi au quartier européen

Sur le marché du bureau bruxellois, où la demande reste faible, BPI-CFE Immo poursuit la politique très sélective de projets qui a démontré sa pertinence lors des années précédentes.

BPI-CFE Immo a pu se réjouir de la prise en occupation par la SNCB de l'immeuble de bureaux 'South Crystal' dans le quartier du Midi et de sa cession à un investisseur final. Dans le même quartier, le projet 'Victor' - un ensemble de trois tours, dessiné par le bureau d'architecture Christian de Portzamparc en association avec le bureau Jaspers & Eyers, regroupant bureaux et commerces sur quelque 110.000 m² - a fait l'objet du lancement de l'étude d'incidence.

Dans le quartier européen, BPI-CFE Immo a repris en partenariat le projet Van Maerlant : principalement résidentiel, le projet permet également un immeuble de 5.300 m² de bureaux.

Grand-duc de Luxembourg

Au Luxembourg, la réglementation est stricte en termes de construction durable. Plusieurs grands projets développés par le groupe CFE, dans le passé, se sont distingués en termes de construction durable, et ce qu'il s'agisse de complexes résidentiels ou d'immeubles de bureaux. Elle impose une étude des besoins en énergie primaire et en chaleur de chauffage ainsi que des émissions de CO₂. La commercialisation de ces bâtiments a d'ores et déjà donné d'excellents résultats.

De nouveaux bureaux en gestion de projet chez Sogesmaint-CBRE

L'équipe de Project Management de Sogesmaint-CBRE, société essentiellement active en gestion d'immeubles, a, malgré le contexte économique difficile, engrangé quelques beaux succès en emportant les contrats pour Gates, Apple, Google et Crédit Suisse.

Sogesmaint-CBRE assure ainsi la gestion de projet de l'extension du siège de Google à Bruxelles (3.000 m²) et celle de la construction et de l'aménagement du nouveau siège de Gates, à Erembodegem (3.200 m²)

Résidentiel

En ville mais 'au vert'

Situé à Luxembourg-Ville, dans un parc de 4 ha à deux pas du Kirchberg, le projet Green Hill, développé par CLI et dessiné par l'architecte Christian Bauer, comprend 170 appartements répartis en 14 immeubles. L'isolation thermique des façades des immeubles, le triple vitrage posé sur les façades nord, la ventilation double flux et le raccordement des appartements à une installation de chauffage urbain à plaquettes de bois ont permis de certifier les immeubles dans la classe 'basse consommation d'énergie'.

Les travaux de la première phase ont été lancés au début 2011 et la seconde phase a débuté à la fin de l'année. A l'heure actuelle 78 appartements ont déjà été vendus ou réservés, ce qui est particulièrement significatif pour un projet de grand standing.

Bureaux

Travailler dans la sérénité...

Conçu par l'architecte Tatiana Fabeck, le projet Serenity, à Strassen, est un complexe de 10.654 m² de bureaux, labellisé HQE, qui fut lauréat du 'Green Building Award 2011'. Il a été commercialisé à 70% à la fin de la garantie locative, ce qui, au vu du vide locatif en périphérie de Luxembourg-Ville, confirme que le choix de développer un bâtiment certifié 'Green Building' est la voie à suivre. Les performances énergétiques obtenues lors de la construction de cet immeuble par CLE sont à la hauteur des espérances des équipes du promoteur CLI et de l'investisseur Fidentia Real Estate. En effet, les charges annuelles sont en dessous de 30 €/m²/an ce qui représente une économie de 65% par rapport à un bâtiment de conception classique.

Par ailleurs, en novembre 2011, CLI a déposé une autorisation préalable de construire sur un terrain situé dans le centre de Luxembourg, sur l'artère la plus recherchée de la ville, le Boulevard Royal. Le projet de bureaux (5.000 m²) confié aux architectes de Portzemparc/Gubbini est, par sa façade trapézoïdale, à la hauteur des exigences d'un projet 'prime location'.

De son côté, Sogesmaint-CBRE a obtenu le contrat de gestion de projet de l'aménagement du nouveau siège de iTunes au Luxembourg (1.500 m²).



Sogesmaint-CBRE
Thomas Maskens, André Latinis,
Micheline De Munck et Jan De Feyter

Bruxelles - projet Arts 35

Europe Centrale

En Europe Centrale, les activités du groupe CFE en matière de développement immobilier sont assurées par BPI-CFE Immo et se concentrent actuellement en Pologne où l'équipe a d'ailleurs été renforcée. Il a en effet été décidé, en 2011, de mettre fin aux activités de développement immobilier en Hongrie.

En Pologne, la commercialisation du projet résidentiel 'Oceans's Four' à Gdansk s'est poursuivie de façon satisfaisante et BPI Polska a obtenu le permis d'occupation de la première phase du projet, dont la construction avait été lancée au printemps 2010.

Par ailleurs, l'entreprise s'est titrée sur un terrain à Varsovie en vue d'y réaliser un projet mixte de logements et de commerces.

Maghreb

En 2011, le groupe a poursuivi le développement des activités d'outremer du pôle au travers de filiales créées en Tunisie et au Maroc.

Au Maroc, Construction Management (CM) assure le développement de parc éoliens en partenariat avec un groupe belge de production d'énergie renouvelable et a obtenu l'autorisation préalable sur deux sites dans les régions de Tétouan et de Safi.

A Djerba, Construction Management Tunisie cherche à monter des opérations pour compte de tiers investisseurs.

Quant au project management de la Marina de Bizerte, il a connu un début d'année au rythme du printemps arabe... Les équipes ont fait face à cette situation délicate afin de continuer à suivre l'avancement des travaux.

GÉRANCE D'IMMEUBLES

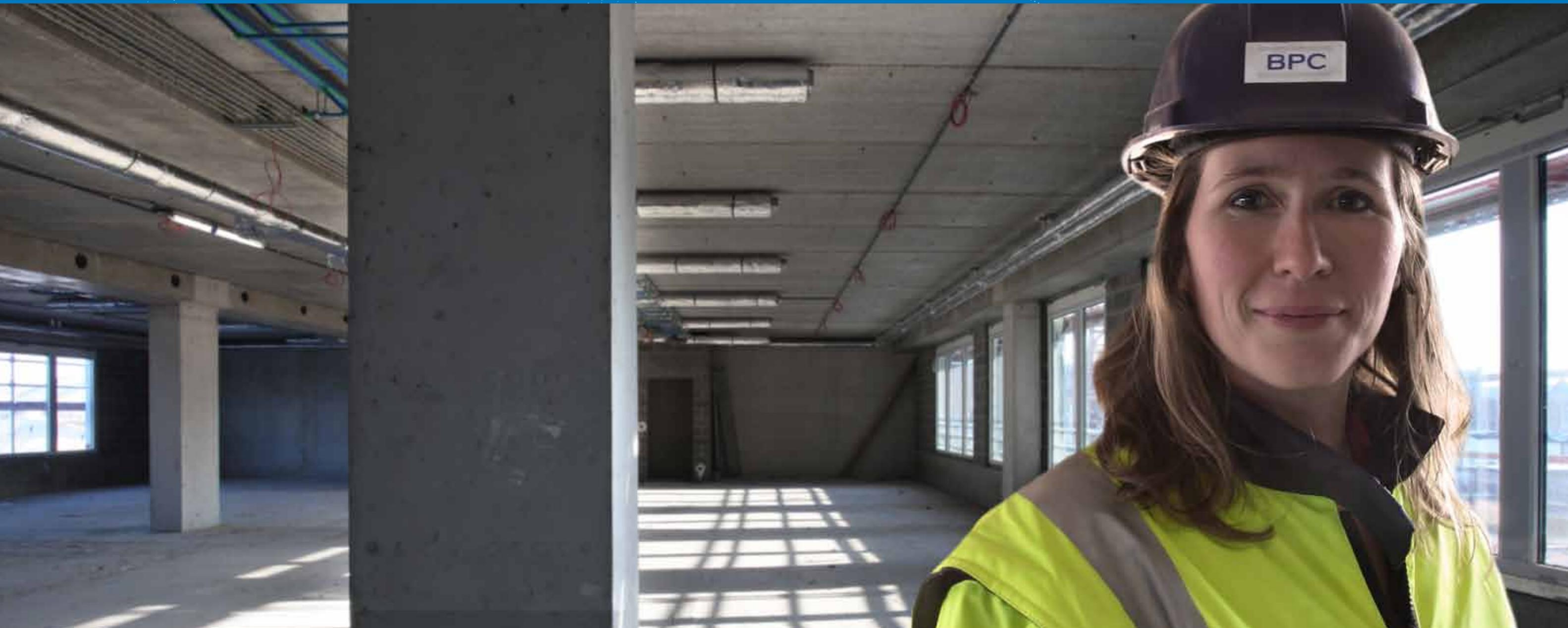
L'année 2011 fut difficile pour les activités de gestion d'immeubles du groupe qui concernent essentiellement la gestion de grands immeubles de bureaux à Bruxelles et en périphérie. Sogesmaint-CBRE s'est retrouvée confrontée à une renégociation à la baisse de ses honoraires de gestion en raison du tassement continu des loyers du marché de bureaux et de l'augmentation du vide locatif des immeubles sous contrat. Toutefois, les offres de gestion remises ont augmenté significativement et de nouveaux contrats ont été signés pour une dizaine d'immeubles, totalisant quelque 130.000 m².

Ce portefeuille géré comprend dès lors, entre autres, l'immeuble Silver Building pour le compte de Allianz (24.000 m²), deux immeubles de bureaux de 30.400 m² chacun pour KBC Real Estate, l'immeuble Copernicus, quelque 850 logements (renégociation du contrat du SHAPE avec BAGECI), le site 'Ans' de REDEVCO, la copropriété Gosset à Bruxelles (17.500 m²) et encore plusieurs autres immeubles de bureaux à Bruxelles, dont le Crystal Building pour Ethias.

Développement du service 'Letting Coordination'

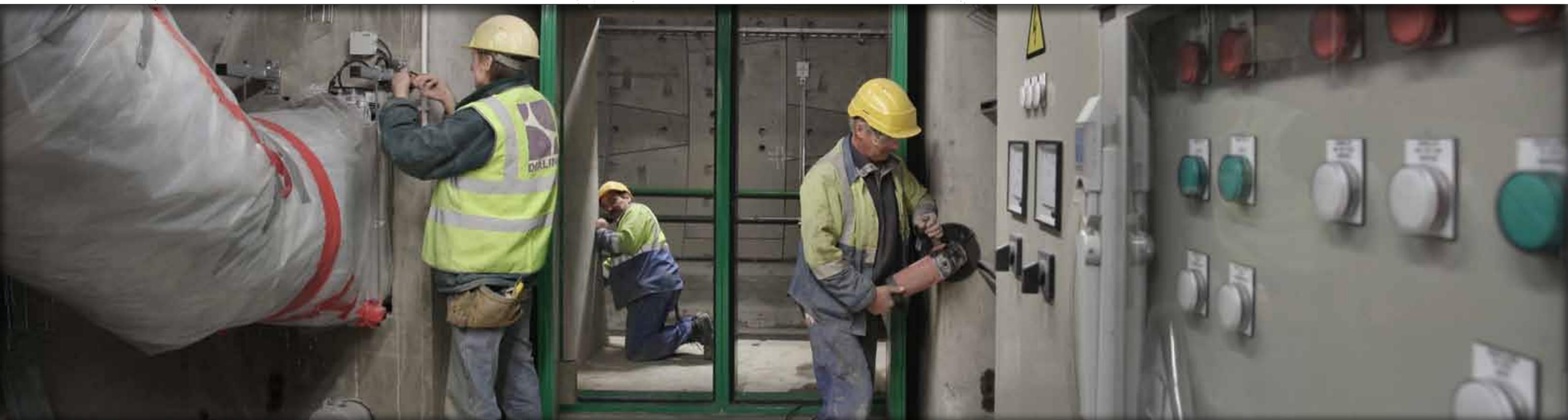
A côté de son 'core business', Sogesmaint-CBRE a mis en place une cellule de 'Letting Coordination' et engagé du personnel spécialisé à cet effet. Cette nouvelle activité devrait permettre de générer des honoraires complémentaires en 2012 grâce à la location de surfaces ou à la renégociation des baux pour le compte de propriétaires liés à l'entreprise par contrats d'Asset Management.

PÔLE CONSTRUCTION



PÔLE CONSTRUCTION

Tant en Belgique qu'à l'étranger, le groupe CFE cherche à satisfaire ses clients sans qui le renouvellement du carnet de commandes n'existerait pas. Les services de qualité, sécurité, santé et environnement se consacrent activement à la gestion de la qualité sous tous ses aspects. Grâce à leur assistance, de nombreuses certifications, ont été obtenues ou prolongées par les entreprises du pôle construction. CFE International, par exemple, a obtenu les certifications ISO 9001, ISO 14001 et OHSAS 18001, CFE Nederland et GEKA ont obtenu le niveau de certification le plus performant (niveau 5) concernant le taux d'émission de CO₂ pour ProRail, la certification 9001 a été reconduite pour CFE Brabant, MBG, BAGECI, Aannemingen Van Wellen et bien d'autres entités du groupe.



Par ailleurs, le développement international s'est poursuivi. Après le Qatar où le groupe CFE est implanté depuis quelques années via ses filiales CFE Middle East et après le Tchad où de premiers grands chantiers ont été traités en 2010 par CFE International, le pôle construction a pénétré cette année au Nigéria et en Algérie.

Cette stratégie de qualité, tout comme la politique d'expansion à l'international, ont incontestablement contribué au maintien du chiffre d'affaires du pôle construction à un niveau comparable à celui de l'an dernier et ce malgré la baisse des investissements privés et le ralentissement de la mise en œuvre des investissements publics.

LES ENTREPRISES DU PÔLE CONSTRUCTION

Mis à part CFE EcoTech et le groupe Terryn, dont les activités très spécialisées s'exercent indépendamment de leur localisation et CFE International qui a vocation à travailler dans l'ensemble des pays étrangers, les entreprises du pôle construction sont généralement actives dans des zones géographiques distinctes. C'est ainsi que l'on retrouve :

en Belgique :
MBG, Aannemingen Van Wellen, Amart, BPC, CFE Brabant et BAGECI.

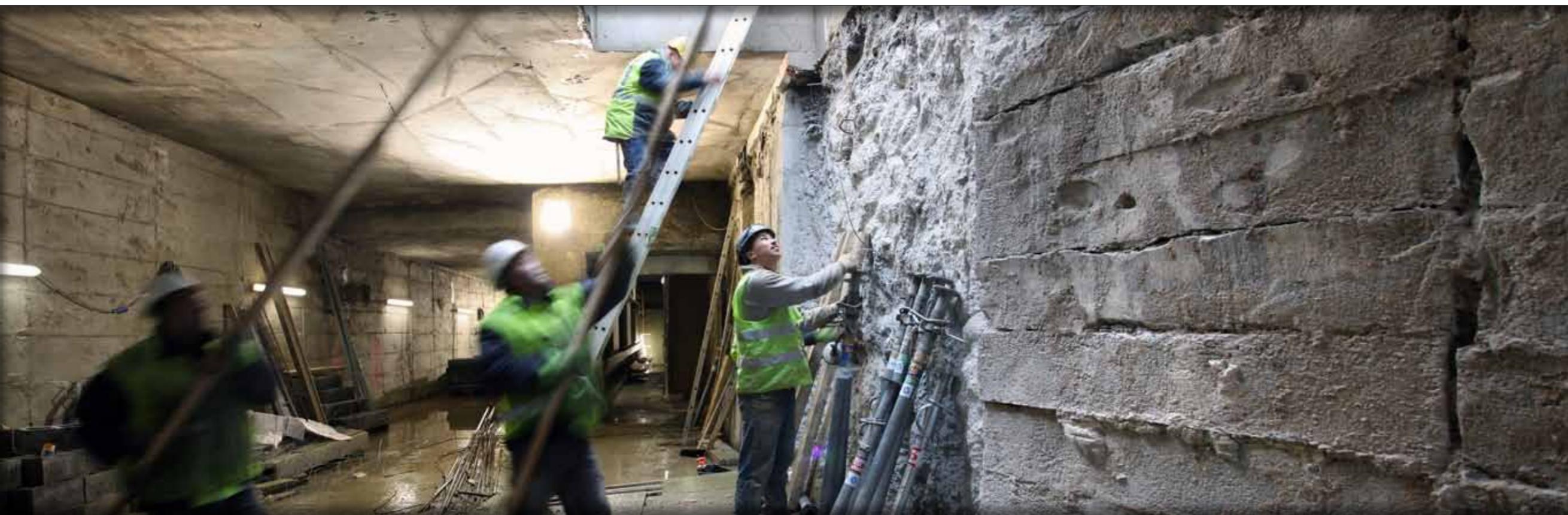
à l'international :
CLE (Luxembourg), CFE Nederland et GEKA (Pays-Bas), CFE International, CFE Hungary, CFE Polska, CFE România, CFE Slovakia, CFE Middle East, CFE Tunisie, CFE Tchad et Cobel (Nigeria).

Au niveau central, BENELMAT (locuteur de matériel) et le département des études sont au service des entreprises.

En 2011, le **département des études** est intervenu dans un grand nombre de chantiers et une centaine d'adjudications. Pour MBG, le département a poursuivi les études relatives au projet Liefkenshoek en préparant l'étude d'exécution des parachèvements du tunnel ferroviaire, tout

en collaborant intensément aux offres de plusieurs grands projets, tels le chantier de l'A11 à Bruges (Design, Build, Finance, Maintain). Les études relatives à l'énergie éolienne offshore sont également à mentionner. Par ailleurs, le département des études a aussi aidé CFE Brabant, notamment dans le cadre des projets Square Frère Orban et Groupe S, ainsi que CFE EcoTech et BAGECI pour les études, entre autres géotechniques, des stations d'épuration. De nombreuses autres entités du groupe ont encore bénéficié de l'efficacité de ce service.

BENELMAT a également contribué à la bonne exécution des chantiers, particulièrement pour les grands ouvrages de génie civil et des chantiers de bâtiments à l'étranger.



Bruxelles - projet Arts-Loi

BÂTIMENTS, CONSTRUCTIONS INDUSTRIELLES ET RÉNOVATIONS

En Belgique

2011 fut, pour **MBG**, une année particulière dans le marché du résidentiel, de l'utilité publique, des soins de santé et des rénovations. L'hôtel et les appartements de 'La Réserve' à Knokke ont été livrés par MBG et Aannemingen Van Wellen, les deux entreprises réunies en société momentanée. Les mêmes forces ont été jointes pour le projet résidentiel 'Royal Gardens', 93 appartements à Blankenberge. MBG finalise les travaux du projet de développement urbain 'De Gouden Boom' à Bruges et a obtenu une série impressionnante de commandes pour des projets résidentiels comme 'Canal View', 'Park View', 'Waterfront' et 'Lievehof' à Gand ainsi que le projet 'Oude Kaars' de 133 appartements à Wijnegem et les habitations et appartements du 'Groen Kwartier' sur l'ancien site de l'hôpital militaire à Anvers. Ces projets ont bien rempli le carnet de commandes du département 'bâtiments' de MBG. Dans le domaine des bâtiments d'utilité publique, MBG réalise les parkings souterrains 'Ganzendries' et 'Wollemarkt' à Mechelen et le parking 'Hopmarkt' à Aalst. A Knokke, les

travaux du centre aquatique 'Duinenwater' suivent leur cours et, à Wilrijk, l'extension 'annexe T' de la faculté vétérinaire de l'université d'Anvers a été réalisée dans un délai très strict. Dans le domaine des soins, MBG a livré les maisons de repos et de soins (MRS) 'Zonnelied' à Ypres, 'Ambroos' à Hofstade et 'Home Vyvens' à Zingem. De beaux projets dans ce domaine se poursuivent en 2012 avec le projet 'Mayerhof' à Mortsel et l'hôpital 'AZ Alma' à Eeklo. Un autre domaine très porteur est celui de la rénovation, comme en témoignent quelques projets impressionnantes, notamment la transformation en centre culturel de l'ancienne 'Grand Poste' à Ostende, un immeuble classé, et la rénovation lourde à Anvers du 'Shopping Grand Bazar', qui est resté opérationnel pendant les travaux. Par ailleurs, MBG a poursuivi ses activités industrielles pour Total, Indaver, Seminck Gas, Elia, BASF et autres. Avec un carnet de commandes bien rempli, 2012 se présente bien pour MBG. En plus, l'entreprise a bon espoir que les efforts importants des études en DBFM pour le nouvel hôpital ZNA à Anvers et Livan 1 pour le métro d'Anvers, aboutissent favorablement donnant aussi un nouvel élan aux années suivantes.

Aannemingen Van Wellen a obtenu, en fin d'année, le projet 'Lichttoren' à Anvers, en bouwteam pour Immpact et BPI, et s'est notamment vu confier la finition d'un

bâtiment sur le boulevard commercial du Meir, la transformation d'un ancien bâtiment en appartements (projet Diamond) à Anvers et la rénovation de l'ensemble de logements sociaux Langblok à Boom. La construction d'une nouvelle école a aussi démarré à Burcht et à Zele. Un beau projet tertiaire se profile également à l'horizon : la commande, obtenue en septembre de l'immeuble Onyx à Berchem, qui sera certifié BREEAM.

De très nombreux projets ont été réalisés à Bruxelles et dans le Brabant par **CFE Brabant** qui a, d'ailleurs, obtenu un MIPIM Award à Cannes pour la transformation en logements de la Savonnerie Heijmans. En ce qui concerne les projets mixtes ou résidentiels en cours, on retiendra, notamment, la construction d'un immeuble de bureaux et de logements, square Frère Orban, pour AG Real Estate, la rénovation de l'îlot Louvain pour le CPAS de Bruxelles et la livraison de trois villas pour 3^{ème} Bureau, dont deux à Saint-Tropez. L'activité a également été soutenue dans le secteur tertiaire, commercial et des soins de santé. Quelques exemples : le North Light, siège du groupe GDF Suez à Bruxelles, a été livré en début d'année. Il sera suivi d'un second immeuble, le Pole Star, pour le même utilisateur : deux chantiers réalisés en association pour AG Real Estate par CFE Brabant qui a également livré le stade du Crossing de Schaerbeek (en association) et la dernière

phase du dépôt de Haren pour le compte de la STIB. Citons encore, parmi les projets en cours, la quatrième Ecole Européenne de Laeken pour la Régie des Bâtiments, la rénovation lourde de la station Arts-Loi pour Beliris, le siège du Groupe S et celui d'Elia.

BPC a connu en 2011 une année de transition qui lui a permis de clôturer plusieurs chantiers et de préparer de nouveaux projets. Elle a obtenu la réception provisoire du projet Media Garden (phase A), un immeuble résidentiel vendu par Atenor à Aedifica à Schaerbeek. D'autres chantiers BPC ont été lancés en 2011, dont le complexe de bureaux et logements Lighthouse (avec CFE Brabant), rue Belliard, en bouwteam pour Allfin et BPI, ou, la tour Brusilia pour BPI. Le projet Up-Site à Bruxelles, est réalisé pour Atenor : une tour de 42 étages, la plus haute tour en logements de Belgique, quatre immeubles de bureaux et quatre immeubles à appartements sur trois niveaux de parkings, le tout en bordure du canal. BPC a, par ailleurs, poursuivi la réalisation du projet Congrégations (logements pour Bouygues Immobilier), de l'immeuble B3 à la Sablière (4^{ème} phase à Uccle Calevoet pour BPI), d'un immeuble exemplaire d'appartements passifs à l'avenue des Courses à Ixelles, d'appartements à Louvain-la-Neuve, aux Jardins de la Source pour le Groupe Wilhelm & C° et de logements étudiants pour l'immobilière Eckelmans.



MBG
Jean-Pierre Dewulf,
Antoine Merckaert, Patrick
Verswijvel et Luc Stuck



BAGECI
Joël Monin, Patrick de
Caters, Isabelle Liart et
Etienne Colmant



CFE Brabant

André Kawkabani, Christophe Van Ophem, Roberto Romanin, Daniel Martin et Jacques Labruyère



Direction technique

Michel Denayer, Lode Franken, Jean-Pierre Cesar, Hans Mortier, Thierry Preudhomme et Steven Van Heuverswyn



Groupe Terryn

Wim Cloet, Stefaan Terryn, Geert Terryn, Johan Terryn, Filiep Terryn et Philippe Courtoy



Rannemingen Van Wellen

Kurt Kesteloot, Nadine Simons, Yves Weyts, Walter Leyssens et Jan Van Wezel



BPC

Michaël Royer, André Wezel, Frédéric Claes, Pierre Thys, Albert Boisdenghien et Alain Hemstedt



CFE International

Xavier Behets, Gerald Boswell, Youssef Merdossi, Frédéric Roman et Richard Touroude



A

CFE Hungary
Pascal Steens



A

Cobel Contracting Nigeria Ltd
Eric Maximin



A

CFE Tchad
Christophe Van



A

CFE Middle East
Gérard Bourrelly



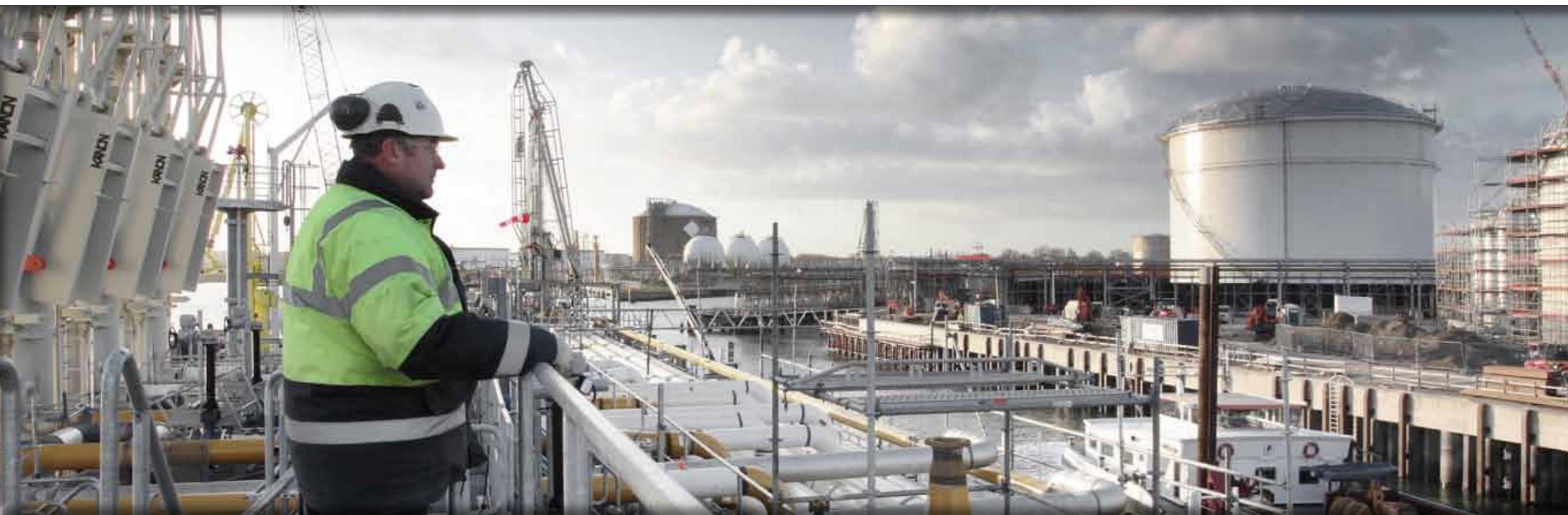
A

CFE Tunisie
Pascal Bauwens



A

CFE Algérie
Jean-Louis Choulot



Amart

Reginald Rotsart, Ivan De Wilde, Steven Luycx, Bernard Palange

Parmi les projets mixtes ou résidentiels, BPC a inauguré le projet South City (deux immeubles de bureaux et un hôtel Park Inn en face de la Gare du Midi) et a obtenu la réception provisoire d'une maison de repos et de soins à Uccle Calevoet. BPC est également présente dans plusieurs grands projets à Liège, comme la patinoire olympique, les nouveaux locaux de la RTBF, la Médiacité, le Crowne Plaza Hotel ou le nouveau siège de CMI à Seraing et espère voir cette présence liégeoise s'intensifier encore dès 2012.

Amart, dotée d'une équipe technique élargie, a vécu une année en nette progression tant par son activité que par ses commandes qui ont atteint un niveau historiquement élevé. L'entreprise a réalisé son premier immeuble de logements passifs à la Gare du Midi pour BPI et la SDRB (Société de Développement pour la Région de Bruxelles-Capitale). Cet immeuble a été nommé pour les MIPIM Awards 2012 dans la catégorie 'Best Futura Project' à Cannes. Amart a aussi livré l'immeuble Imreca (appartements avec commerces au rez-de-chaussée) et a également assuré les transformations lourdes, pour usage mixte, d'immeubles situés avenue Louise et boulevard de Waterloo et la transformation d'un ancien silo de malterie en logements et commerces pour Breevast. Amart s'est, par ailleurs, impliquée dans le projet social 'L'Essentiel' à Lasne en assurant la transformation d'un

bâtiment de 3.60 m² destiné à l'accueil d'enfants et d'adultes handicapés. L'entreprise a aussi été chargée de la construction d'un bel immeuble passif rue du Pépin à Bruxelles, de la rénovation de surfaces commerciales et de bureaux avenue Louise pour Prowinko et de l'aménagement de bureaux pour Cisco Belgium, Techem-Caloribel et surtout Google.

En Wallonie et hors les développements liégeois assurés par BPC, **BAGECI** profite de son positionnement sur des dossiers à plus grande valeur ajoutée dans le cadre de partenariats publics-privés tels le projet de construction et de rénovation des écoles de la Communauté Germanophone ou la construction de l'Hôtel de Police de Charleroi, conçu par l'architecte Jean Nouvel et MDW Architecture. Pour ce dernier projet, dès les permis obtenus, les travaux, exécutés par BAGECI et CFE Brabant, pourront débuter au printemps 2012. En résidentiel, plusieurs ouvrages ont été livrés dans l'année : des logements passifs 'basse énergie' à Jambes, des maisons pour l'armée à Belgrade et le gros œuvre fermé d'une maison de retraite à Vottem. En rénovation, l'activité fut soutenue avec la poursuite de l'entretien de 850 logements au SHAPE et les travaux de rénovation de nombreux logements sociaux à Mons, La Louvière, Saint-Vaast, Ghlin et Namur. Des travaux d'extension du collège St Guibert sont également en cours à Gembloux.

A l'international

Aux Pays-Bas, les activités de construction de bâtiments connaissent de nouveaux développements. Le jeune département 'bâtiments et constructions industrielles' de **CFE Nederland** construit la piscine 'Het Hofbad' à Den Haag et vient de livrer le Laboratoire Deux Phases (TFLab) à Ede pour MARIN (l'Institut de recherche maritime néerlandais). Ce laboratoire permet de tester des bateaux dans un immense réservoir où l'on peut simuler des vagues de plus de 20 mètres de haut.

Au Luxembourg, **CLE** a construit les premiers laboratoires de recherche de l'université à Belval, un bâtiment livré au mois d'octobre tout comme le projet résidentiel 'Parc du Soleil', pour Eifel-Haus Bau Und Immobilien : cinq immeubles comprenant 33 appartements et studios. La construction (Design & Build) d'un vaste parking à Belval université pour la Société nationale des chemins de fer luxembourgeois a débuté en septembre. Autres projets de taille : le complexe Green Hill composé de 14 résidences 'clés en main' de classe énergétique A ou AB, la construction d'une école à Mamer, d'une piscine et d'un hall sportif à Esch-sur-Alzette, les parachèvements d'un centre polyvalent de l'enfance et l'extension

de la Cour des Comptes européenne. Ce dernier chantier se poursuivra encore durant toute l'année 2012. CLE a, par ailleurs, créé un nouveau service dédié aux petits travaux, proposant des activités de rénovation, transformation et construction.

En Pologne, **CFE Polska** a connu une croissance de ses activités. L'entreprise s'est vue attribuer le certificat 'Société Fair Play 2011' ! La fin de la première phase du prestigieux projet résidentiel 'Ocean's Four' développé par BPI Polska à Gdańsk fut un des grands moments de l'année. Plusieurs autres projets furent réalisés et livrés avec succès, parmi lesquels le supermarché OBI (10.500 m²) pour Rank Progress et une usine de 4.000 m² pour la société Valeo. Parmi les projets démarrés en 2011 et en phase d'achèvement à la fin de l'année, citons l'immeuble de bureaux 'Epsilon' pour Vantage Development, qui constitue le premier bâtiment d'un vaste projet 'Promenady Wroclawskie' de bureaux, logements, hôtel et commerces à Wrocław. Autre projet industriel, livré début 2012 : l'extension de l'usine de Gliwice pour le constructeur métallique belge Vlassenroot, avec lequel un nouveau contrat pour la construction d'une usine vient d'être signé. Enfin, CFE Polska réalise aussi une usine pour Saint Gobain, un centre logistique pour Merida et une usine pour la société belge Desotec.

En Hongrie, plusieurs belles et importantes réalisations sont à l'actif de la filiale **CFE Hungary**. Parmi celles-ci, les deux chantiers réceptionnés par une grande banque constituent le plus gros investissement dans le secteur informatique des centres de données en Europe Centrale (VMA a assuré les installations électriques complexes de ces deux grands projets). La réception a aussi été obtenue pour l'usine de production alimentaire Asia-Food à Verpelet. Parmi les projets en cours, le projet de bureaux et parkings 'Barros Ter' démarré au printemps a bien avancé, tout comme l'école maternelle et le hall omnisport de Szigetszentmiklós dont le bouquet 'topping out' a été fêté en décembre. Le chantier de bureaux 'Vaci Greens', conçu aux normes BREEAM, se poursuit.

La crise économique est encore plus sensible en Slovaquie où **CFE Slovakia** termine la construction de l'immeuble résidentiel Green Park dans un contexte difficile. Plusieurs études, offres et préqualifications pour une série de projets sont en cours tant en Slovaquie qu'en Roumanie.

Au Tchad, la première phase de l'université de Toukra a été livrée par **CFE Tchad**. Il s'agit d'un chantier imposant au sud de N'Djamena, dont CFE International est co-titulaire et qui comprend des salles de classe, laboratoires de langues, deux amphithéâtres, des logements pour les étudiants, un restaurant et un supermarché.

Ce n'est pas le seul chantier au Tchad : outre la villa présidentielle dont le gros œuvre est en cours, CFE a signé le contrat pour les bureaux du ministère des Finances à N'Djamena.

Au Nigéria, **COBEL**, créée par CFE en association avec un partenaire local, a signé le contrat de l'Eko Tower II, une tour de 27 étages avec parking, centre médical, business centre et centre de loisirs ; bâtiment qui sera occupé par un groupe pétrolier. Le dossier de financement incluant le crédit à l'exportation est d'ores et déjà bouclé.

En Algérie, CFE a obtenu, en fin d'année, la signature d'une lettre d'intention pour la réalisation du siège social d'une grande banque à Alger, contrat confirmé et mis en vigueur fin janvier 2012.

Enfin en Tunisie, CFE poursuit la construction de la partie résidentielle du projet de la Marina de Bizerte et a entamé les travaux d'extension du lycée français à Tunis.



CFE Polska

Agnieszka Tchorzewska,
Beata Koniuszek, Bruno
Lambrechts et Małgorzata
Boron

GÉNIE CIVIL ET ROUTES

En Belgique

Exécutés par **MBG** en association pour Infrabel, les travaux de deux grands projets en PPP de longue haleine ont avancé à vive allure et des phases importantes ont été menées à bien. Premièrement, les travaux de la nouvelle liaison ferroviaire de Liefkenshoek avancent à un rythme soutenu. Ce nouveau raccordement destiné aux trains de marchandise relie l'extension du port d'Anvers sur la rive gauche et sa nouvelle darse Deurganckdok avec la gare de triage situé sur la rive droite en passant sous l'Escaut et le canal B1B2. Trois étapes importantes ont été franchies à la grande satisfaction de toutes les parties : d'abord l'arrivée des 2 tunneliers surnommés 'Bobette' et 'Fanfreluche' respectivement les 16 mai et 16 juillet 2011 avec quelques semaines d'avance. Ensuite le respect du délai partiel avec transfert à Infrabel de la première partie des travaux en date du 19 décembre 2011. Troisièmement, le projet DBFM 'Diabolo' concerne la construction du raccordement ferroviaire pour le TGV entre l'aéroport de Zaventem et la berme centrale de la E19 ainsi que la réalisation du noeud routier à hauteur de Brucargo. Les travaux se termineront durant le premier semestre 2012 dans le respect des délais. Une première partie de l'extension de la gare de l'aéroport

a été ouverte au public début juillet 2011 tandis que le nouveau viaduc reliant Brucargo à l'autoroute a été ouvert à la circulation le 2 novembre 2011. Les travaux se terminent le 25 février 2012 et la nouvelle ligne sera mise en service dès le mois de juin 2012. Deux lots avoisinants à savoir les travaux réalisés sur 8 km en berme centrale et le raccordement vers Malines ont été terminés et sont mis en service en 2011. A Rotterdam, le terminal Gate LNG, réalisé en collaboration avec CFE Nederland, a été inauguré officiellement en septembre. A Zeebrugge, la construction d'une nouvelle jetée destinée à accroître la capacité du terminal gazier de Fluxys a commencé le 1^{er} septembre 2011 et devrait se terminer fin 2012. MBG a aussi l'espérance d'engranger d'ici peu la première phase de la rénovation de la gare de Malines et environs.

Le département 'routes' d'**Aannemingen Van Welen** qui est, entre autres, responsable du lot routier au Diabolo à Zaventem, a été très actif suite aux nombreuses adjudications publiques et commandes obtenues fin 2010 et début 2011. Parmi celles-ci : le réaménagement de diverses voiries à Berchem, Ekeren, Edegem, Mechelen et la voie d'accès occidentale dans le port de Zeebrugge. D'autres missions sont venues s'y ajouter en cours d'année, dont l'important projet de réaménagement de l'E19 entre Wilrijk et Mechelen à

réaliser en un temps record de sept semaines. L'entreprise a également obtenu et, en partie réalisé, plusieurs contrats dans l'environnement des ports d'Anvers, Gand et Zeebrugge. Les deux usines d'enrobages ont produit plus de 250.000 tonnes. Des tests avec des enrobés tièdes à 120 °C et d'autres pour des mélanges silencieux ont été menés à bien. Ensemble avec les équipes de MBG, Aannemingen Van Welen a été qualifiée pour le deuxième tour du projet PPP AX à Zeebrugge. La deuxième offre est prévue pour juillet 2012.

L'année de **BAGECI** en génie civil a été marquée par la réception provisoire du chantier des Vortex à Namur et, en particulier, par la livraison des 35 Vortex et 17 stations de pompage. Ces ouvrages contribueront à l'assainissement de la Meuse. Autre projet, la station d'épuration de Sclessin pourra prochainement traiter les eaux usées de cette partie de Liège, les équipements électromécaniques étant à présent installés. A la station d'épuration de la vallée du Hain, construite en collaboration avec CFE Brabant, les travaux de génie civil se terminent et laissent la place aux équipements électromécaniques installés par CFE EcoTech et Nizet Entreprise. D'autres ouvrages pour Infrabel, sont en cours d'exécution par BAGECI à Gembloux, Flawinne et Ronet.

CFE EcoTech a assuré les installations électromécaniques et la mise en œuvre tant du chantier des Vortex à Namur que de la station d'épuration de Sclessin, où les essais hydrauliques ont eu lieu et où la mise en service est prévue en 2012. Dans la vallée du Hain, le montage des équipements électromécaniques est en cours de finalisation et la mise en service de la station d'épuration est prévue pour l'été 2012. CFE EcoTech a encore, entre autres, assuré le montage des équipements de l'unité de digestion anaérobique des boues secondaires et primaires de la station d'épuration de Mouscron et terminé la construction d'une unité de dégazage à la station de Bruxelles Sud pour la SBGE. L'entreprise a aussi remporté un premier contrat pour le traitement anaérobique des eaux de brasserie, grâce à un concept novateur qui lui permet d'envisager d'autres développements dans l'agro-industrie. Divers projets de valorisation énergétique de biomasse sont également à l'étude et devraient aboutir à de nouvelles commandes en 2012.



A l'international

Aux Pays-Bas, plusieurs chantiers imposants de génie civil ferroviaire, maritime ou routier ont été livrés par **CFE Nederland**. Parmi ceux-ci, la réalisation des assises et ouvrages d'art requis pour la future mise à quatre voies du chemin de fer, pour ProRail à Houten, la réalisation de trois gigantesques réservoirs en béton pour le gaz liquide, pour Gate Terminal à Rotterdam et enfin, le renforcement, l'élargissement et la mise sur vérins du pont de Muider. L'entreprise Coentunnel Construction, un consortium de constructeur dont fait partie CFE, a assuré avec succès le transport spectaculaire des quatre caissons (178m/30m/8m) du 'Tweede Coentunnel' à Amsterdam. Situé à côté du Coentunnel existant, ce deuxième ouvrage est un tunnel routier immergé de 750 m de long. Les quatre caissons, construits à Barendrecht, ont été amenés par voie fluviale jusqu'à Amsterdam. Autre grand chantier 2011 : la poursuite de la construction du tunnel ferroviaire de 2,4 km à Delft. **GEKA**, l'autre entité néerlandaise, qui participe aux chantiers du nouveau terminal LNG de Gate Terminal à Rotterdam et du tunnel ferroviaire de Delft, a également terminé et livré deux jetées à Rotterdam. A Rotterdam-Europoort, GEKA a travaillé intensivement au chantier d'élargissement du terminal pétrolier ETT pour Verwater, à savoir la construction des fondations des réservoirs et celle d'une jetée.

maritime et de navigation intérieure. GEKA a aussi acquis trois nouvelles grues, de 70, 80 et 100 tonnes, qui permettent notamment la manipulation d'éléments préfabriqués d'une longueur pouvant aller jusqu'à 40 m. De plus, l'entreprise est en phase d'internationalisation avec la signature d'un contrat d'étude pour la construction d'une jetée maritime dans le port de Vassiliko à Chypre.

Au Grand-duché de Luxembourg, le Pont d'Alsace a été rendu à la circulation, tandis que les travaux se poursuivent au viaduc de Pulvermühle. Deux chantiers réalisés par **CLE** et **BAGECI** pour le compte des chemins de fer luxembourgeois.

Au Qatar, **CFE Middle East** a livré trois réservoirs dans le cadre du projet Doha North WWTP construit pour Keppel Seghers, qui a également passé commande pour huit sous-stations électriques à Doha : leur réalisation est en cours tout comme celle de deux sous-stations électriques à Ezdan et Garafa pour ABB.

CFE International, accompagnée par CFE Eco-Tech, est prête à faire ses premiers pas au Sri Lanka. Un contrat de traitement et d'adduction d'eau de 22 millions a été signé en janvier 2011 et la finalisation du dossier de financement est prévue pour le début 2012.

LE GROUPE TERRYN D'EMBLÉE EN SYNERGIE AVEC PLUSIEURS ENTITÉS DU PÔLE

Le **groupe Terryn** (comportant les sociétés Korlam, Spanbo, Ecotimber, Terryn Hout à Moorslede et Lamcol à Marche-en-Famenne) est entré dans le groupe CFE mi-2010. Il couvre différentes activités dans le domaine du traitement et de la valorisation du bois, assure l'entreprise générale pour les constructions en bois (industrielles essentiellement) et s'affirme en leader pour la production et le montage de bois lamellé-collé.

L'année 2011 a été marquée par plusieurs belles réalisations et commandes dont le toit de la patinoire à Liège, un projet BPC, le toit de la gare de Rotterdam, la participation à la construction du showroom de CNH et à celles de la piscine de Gand Rozenbroek et de Knokke (MBG) ou encore... le nouveau temple, construit dans le parc animalier de Planckendael, qui hébergera la troupe d'éléphants basée aujourd'hui à Anvers ! Le groupe, qui a optimisé cette année son équipement opérationnel, a produit plus de 22.000 m³ de bois lamellé-collé, une production dotée du label CE. Malgré un début d'année 2011 difficile, le chiffre d'affaires est en légère hausse par rapport à l'année précédente.



CFE Nederland
Jan Verschueren, Kris Hens, André de Koning et Koenraad Keppens



GEKA
Hans Schutte, Marcel Keinhorst et Willem-Jan Nederlof

UN AVENIR GLOBALEMENT POSITIF POUR LE PÔLE CONSTRUCTION

Fin 2011, le pôle construction affiche globalement un niveau de commandes satisfaisant, en augmentation de 22% mais ce constat mérite quelques précisions.

Hors Europe, les perspectives sont prometteuses comme en témoigne notamment le carnet de commandes de CFE International. En Europe Centrale, la situation reste difficile, la crise économique y étant durement ressentie.

Dans le Benelux, les sociétés du pôle ont, pour la plupart, de bonnes raisons d'entretenir une vision positive de l'avenir. Quelques exemples ? Les deux entreprises du nord du pays sont impliquées à titres divers dans des projets en PPP (Missing Links A11 à Zeebrugge et Livan (De Lijn) à Anvers...) qui représentent un important investissement pour l'avenir. Au centre, CFE Brabant a récolté un montant de commandes important et BPC se développe à Liège, tandis qu'Amart affiche un carnet de commandes bien rempli. Grâce aux efforts déjà entrepris et aux dossiers en cours d'étude, BAGECI aborde également 2012 avec sérénité et, dans le Benelux, plusieurs offres importantes sont sur le point d'être acceptées.

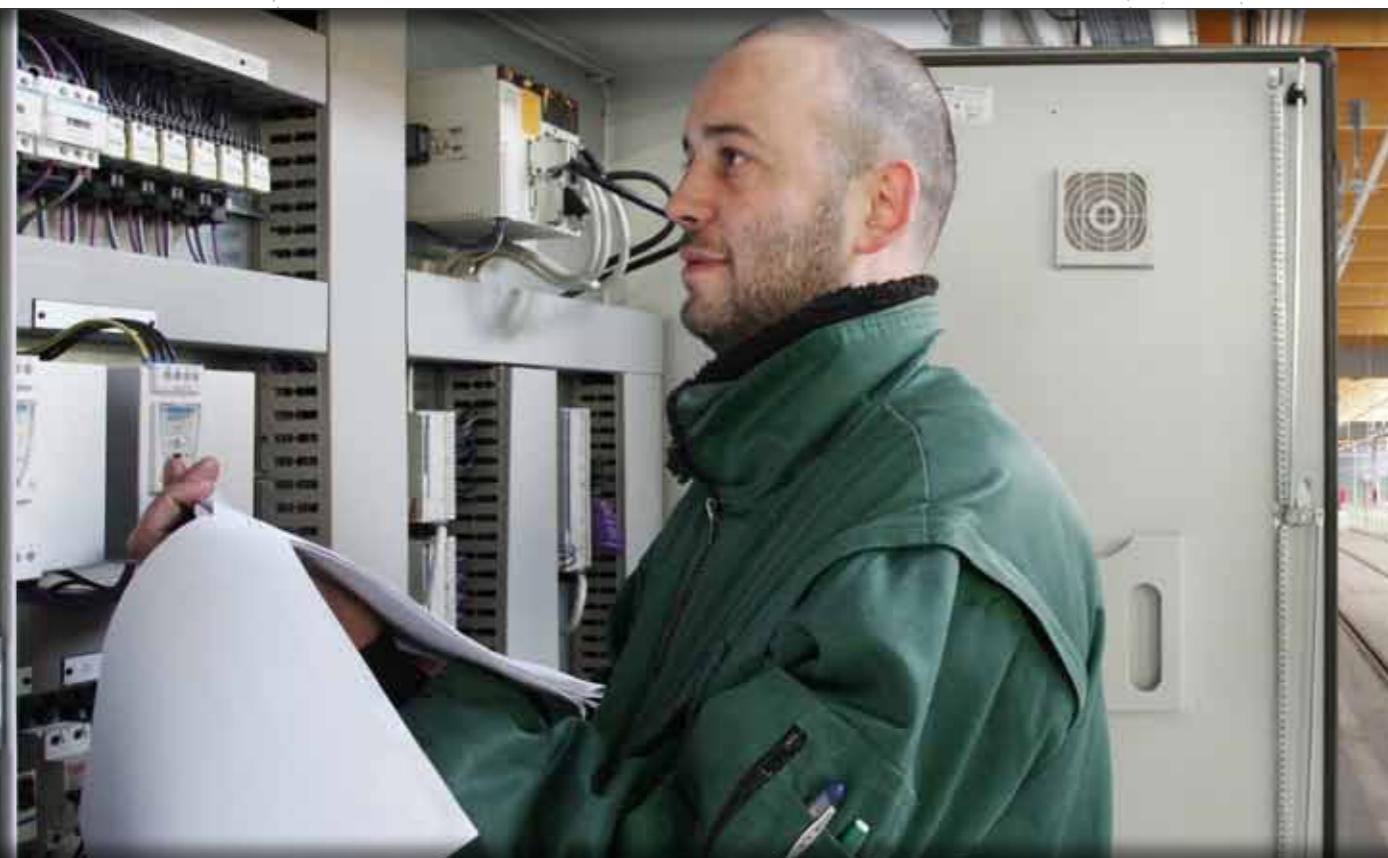
'Développement durable' et 'international' constituent d'ailleurs avec 'synergie' et 'complémentarité' des mots clés pour l'avenir du pôle construction et du groupe CFE en général.

	CARNET DE COMMANDES AU 31 DÉCEMBRE	ACTIVITÉ	
		2011	2010
(EN MILLIONS EUR)		2011	2010
PÔLE CONSTRUCTION	1.009,9	826,4	717,8
AMART	27,1	17,4	25,4
BAGECI	100,8	83,5	44,9
BPC	128,9	37,8	50,1
CFE BRABANT	184,7	111,2	101,7
CFE ECOTECH	4,5	15,3	11,9
CFE HUNGARY	19,7	19,7	17,9
CFE INTERNATIONAL	115,3	57,6	59,7
CFE NEDERLAND	127,0	158,8	62,1
CFE POLSKA	4,9	14,8	30,5
CFE TUNISIE	2,0	-	1,1
CLE	65,2	32,5	28,4
GEKA	6,4	22,0	42,3
MBG	143,7	165,7	148,2
AANNEMINGEN VAN WELLEN	67,8	35,4	67,3
GROEP TERRYN	11,8	12,2	26,3
DIVERS	0,5	-	-

* 6 mois d'activité







Dépôt de la STIB à Haren - Installations électriques

PÔLE MULTITECHNIQUE

Les techniques spéciales ont le vent en poupe

Le groupe CFE possède, au sein du pôle multitechnique, des compétences toujours plus diverses et pointues dans le large éventail des techniques spéciales liées à l'électricité et aux équipements HVAC (heating, ventilation and air conditioning) ainsi qu'aux travaux d'électrification et de signalisation ferroviaires. L'année 2011 a encore vu ces compétences s'élargir, notamment grâce à l'acquisition d'ETEC, qui permet au groupe CFE de prendre pied dans le secteur de l'éclairage public tout en renforçant son activité de réseaux enterrés.



Chiffre d'affaires en progression

L'activité du pôle multitechnique est restée soutenue ; le chiffre d'affaires a progressé tout comme le carnet de commandes. Et ce, malgré une année 2011 difficile pour le secteur du bâtiment, qui a vu le nombre de grands projets se réduire, surtout dans le tertiaire. De plus, s'est ajouté l'impact sur les marchés publics de l'absence prolongée de gouvernement en Belgique.

Les entreprises du pôle multitechnique

Le pôle comprend douze sociétés, toutes basées en Belgique, et une société en Europe Centrale, VMA Slovakia, filiale de VMA

- **Nizet Enterprise, VMA, Vanderhoydoncks, et Van De Maele Multi-Techniek** sont spécialisées en électricité ;
- **ENGEMA et Louis Stevens & Co** sont actives dans les métiers d'électrification et de signalisation ferroviaire à côté de leurs autres spécialités ;
- **ETEC** est spécialisée en éclairage public et en pose de réseaux aériens et souterrains ;
- **Brantegem, Druart et Prodfrid** sont spécialisées dans les techniques de HVAC et de production de froid ;
- **be.Maintenance** assure la maintenance en techniques spéciales dans le tertiaire ;
- **Voltis** possède des points de vente proposant éclairage, matériel d'installation électrique, outillage, domotique, chauffage, climatisation et électroménager.



Pôle Multitechnique

Bernard Cols, Directeur général du pôle multitechnique



Druart

Jean-Marie Chabart, Marc Hindryckx, Bruno Druart et Xavier Druart



be.Maintenance

André Vandenbauw, Hajar Nouhi, Jon De Baere et Pierre Pérempel



ELECTRICITÉ

A côté de l'équipement électrique et électrotechnique de bâtiments et infrastructures, le groupe a joué un rôle important en 2011 dans l'électrification et la signalisation des chemins de fer, poursuivi ses activités de pose de câble et de raccordement et réalisé ses premières missions d'éclairage public.

CFE très présent sur le rail belge

Le département Rail Caténaires d'**ENGEMA** a réalisé l'électrification des lignes 50A et 51A entre Ostende et Zeebrugge et la modernisation de l'installation caténaire des faisceaux R et G en Gare de Schaerbeek. A Bruxelles, son département Rail Signalisation a assuré la première phase de l'équipement en courant faible sur un important tronçon urbain et la modernisation des équipements et câbles de la signalisation dans plusieurs gares. Ces deux départements ont également effectué d'autres commandes pour Infrabel et Tuc Rail, notamment sur le chantier Diabolo (la liaison ferroviaire de Bruxelles Airport). Vu l'activité soutenue de ces départements, leurs équipes ont été renforcées.

ENGEMA, qui a signé avec ORES un important contrat cadre, maintient ainsi son carnet de commandes à un niveau élevé dans son département Lignes, dont le chiffre d'affaires a continué à progresser. Le département Montage souffre toujours des réductions d'investissements de ses clients.

Louis Stevens & Co, qui participe au projet Diabolo pour la signalisation, a aussi contribué à améliorer la qualité du réseau ferroviaire belge par la mise en place des signalisations du nouveau système ETCS (European Train Control System). Parmi ses autres projets : les travaux de signalisation sur la ligne Ottignies-Wavre et sur les ponts de la Nete à Duffel, la rénovation des installations de signalisation à Lier et le placement de caméras, détections incendie, etc. dans diverses gares et à l'aéroport de Zaventem. Par ailleurs, la division 'Telecom&Security', organisée en business unit distincte en 2011, a connu ses premiers succès commerciaux en dehors des chemins de fer avec la signature d'un contrat cadre relatif aux périmètres de sécurité des sites de Fluxys (gaz). L'année 2011 fut particulièrement bien remplie pour Stevens qui a élargi son équipe et réalisé son plus gros chiffres d'affaires à ce jour. Le carnet de commandes 2012 est également bien rempli.

Un mega projet photovoltaïque

Le pôle multitechnique possède une expertise très pointue dans la technologie photovoltaïque, en particulier au sein de **Nizet Entreprise** qui a réalisé cette année un projet photovoltaïque de 3.6 MW - 15.000 panneaux - pour Thys Bouw Projekt. Parmi ses autres projets photovoltaïques, le Hooge Maey à Anvers, le MET à Jambes et à Namur et Idea à Manage. D'autres entités sont aussi actives dans le photovoltaïque, comme la société Van de Maele Multi-Techniek qui a livré et placé 2.920 panneaux solaires sur le Nort Immo à Elverdinge, ou l'entreprise limbourgeoise Vanderhoydoncks, qui a réalisé le raccordement électrique des installations à Izegem, Saint-Trond et Haasrode.

De nombreux équipements électriques et électrotechniques d'hôpitaux et d'infrastructures

La business unit 'hôpitaux' de **Nizet Entreprise** a poursuivi une intense activité, entre autres, pour l'hôpital Louis Caty à Baudour, Erasme à Anderlecht, les Cliniques IRIS SUD à Bruxelles et St Elizabeth à Namur. L'entreprise a aussi effectué d'importants équipements électrotechniques d'infrastructures, souvent dans le cadre

de synergies au sein du groupe CFE. Ses ateliers ont réalisé des cabines Haute Tension et des tableaux Basse Tension pour ORES, Electrabel, VMA, la station d'épuration de la vallée du Hain et plusieurs hôpitaux... L'activité fut moins intense pour la business unit 'bâtiment' qui a souffert du manque de grands projets et de projets de bureaux.

Basée au Limbourg, la société **Vanderhoydoncks** a également réalisé des équipements électriques en milieu hospitalier. L'hôpital du Sacré-Cœur à Louvain et l'hôpital régional Sint-Trudo ont été livrés en cours d'année mais l'entreprise y poursuivra des travaux en 2012. Parmi la dizaine d'autres projets livrés en 2011, on trouve le Colruyt de Mettet, Sibelco à Maasmechelen, Fluxys à Winksele... Plusieurs projets 2011 se poursuivront en 2012 parmi lesquels l'Okay de Dilsen-Stokkem et le centre culturel C-Mine de la Ville de Genk. En fin d'année, la société limbourgeoise avait dans son carnet de commandes plusieurs hôpitaux (la clinique MS à Melsbroek, l'hôpital Sint-Trudo, l'hôpital Heilige Famille à Reet) et surfaces commerciales (Roba à Genk, Okay à Paal).



Brantegem
Luc Rombaut et Patrick Verhoest



ETEC
Emmanuel Bordiau et Luc Dutrieux



Nizet Entreprise
Emmanuel Six, Denis Wuilpart, Yvan Georgery, Hubert Lacroix, Philippe Flock et Thierry Lambérmont



Malgré le contexte défavorable, de beaux projets de bureaux également

Les installateurs électriques et électrotechniques ont globalement moins de commandes sur le marché des bureaux. Le pôle multitechnique du groupe CFE a néanmoins quelques belles réalisations à son actif, telles le chantier 'North Light' développé à Bruxelles par AG Real Estate pour GDF Suez, dont la livraison provisoire a eu lieu dans l'année, le bâtiment KAM à Bruges pour Eurostation - Dexia, ou encore, les bureaux de BNP Paribas Fortis à Kanselarij et les bureaux et laboratoires de la Vlaamse Milieumaatschappij à Flanders Expo. Autant de chantiers électricité réalisés par la société **VMA**, parfois associée à Nizet Entreprise.

Celle-ci a, par ailleurs, développé et lancé le logiciel VICS qui permet une gestion intégrée de tous les équipements techniques d'un bâtiment, y compris un monitoring énergétique.

L'expertise en techniques spéciales s'exporte !

Sous l'impulsion de VMA, le pôle multitechnique développe toujours plus son activité à l'international. VMA a, en effet, obtenu plusieurs commandes pour l'automatisation de lignes de montage dans des usines de production automobile : non seulement pour Volvo en Belgique, mais aussi pour Ford Otosan en Turquie. VMA renforce également sa présence en Europe Centrale avec un nouveau contrat en Hongrie. L'entreprise y avait déjà pris pied précédemment en réalisant l'équipement de deux centres de données informatiques, en collaboration avec CFE Hungary. Cette fois, le contrat porte sur l'automatisation de deux lignes de soudure.

Par ailleurs, en Slovaquie, **VMA Slovakia** a connu en 2011 une forte augmentation de son chiffre d'affaires et en Pologne, une nouvelle filiale, **VMA Polska**, est en cours de création de façon à profiter des synergies avec l'entreprise de construction CFE Polska et à étendre ainsi dans ce grand pays les activités électriques du groupe CFE.

Le groupe CFE s'ouvre à l'éclairage public

ETEC a intégré le groupe CFE en octobre 2011. Spécialisée dans l'éclairage public et la pose de réseaux enterrés et aériens, l'entreprise est également active dans les secteurs électricité, eau, gaz et télécoms.

Bonnes synergies au sein du pôle et du groupe

Les synergies au sein du groupe CFE sont toujours plus fréquentes et l'expertise du pôle multitechnique a été sollicitée pour de nombreux projets sans qu'il y ait obligation de travailler ensemble.

- Nizet et Druart ont équipé la maison de repos 'Les Hauts Prés' à Uccle pour le compte de BPI et BPC ; Nizet et ENGEMA ont équipé les ateliers de la STIB à Haren pour CFE Brabant.
- VMA a rejoint CFE Nederland sur le projet ferroviaire de Delft pour concevoir et mettre en place les installations électrotechniques des tunnels.
- Dans le cadre de projets en PPP, ENGEMA a été sollicitée pour la partie caténaire et câbles d'alimentation du projet de métro Livan 1, actuellement à l'étude. Et Nizet participe aux projets des Ecoles de la Communauté Germanophone et de l'Hôtel de Police de Charleroi, avec Druart sur ce dernier projet.
- Enfin, les entreprises du groupe travaillent souvent en association : ce fut le cas entre autres, pour la station d'épuration de la vallée du Hain (SM BAGECI/CFE Brabant/CFE EcoTech/Nizet), le chantier du 'Vortex' à Namur (SM BAGECI/CFE EcoTech/Nizet), Renault Drogenbos (Druart/Prodfrid/Amart), le chantier CAMAX à Bruxelles (SM CFE Brabant/Nizet/Druart) ou encore l'installation électrique du North Light à Bruxelles (SM Nizet/VMA).
- Brantegem enfin, à peine entrée dans le groupe, a d'emblée bénéficié de synergies porteuses avec CFE Brabant, Amart et VMA.

Louis Stevens & Co
Chris Présiaux, Marc Poulussen, Karen De Vos et Peter Peyllers



Van De Maele Multi-Techniek
Julien Van De Maele, Filip De Graeve et Kurt Sarlet



Prodfrid
Jean-Marie Chabart, Patrick Grandjean et Bruno Druart



HVAC

Le groupe a étendu cette année la portée de ses activités dans le domaine des techniques HVAC, assurées essentiellement jusqu'ici par les sociétés Druart et Prodfrid. Cette évolution résulte notamment de l'entrée de la société Brantegem dans le pôle multitechnique et de la diversification chez Van De Maele Multi-Techniek qui, auparavant, concentrerait son activité dans le secteur de l'électricité.

Un regain d'activités HVAC dans le nord du pays

La nouvelle venue, **Brantegem**, est située à Alost et offre ses services dans toute une série de domaines : chauffage, ventilation, climatisation, installations sanitaires, traitement et récupération des eaux, équipements de pompage... Elle a rejoint le groupe CFE en décembre 2010 et a livré, cette année, plusieurs projets de taille, dont la ventilation et l'installation sanitaire de la maison de repos du CPAS de Zele et l'engineering ventilation et climatisation de la maison de repos de Gullegem (150 chambres chacune), la participation à la rénovation du bâtiment historique 'Pakhuis Clemmen' à Gand et l'équipement de la caserne des pompiers de Tollemeek.

Sa diversification réussie et son carnet de commandes bien rempli (un contrat d'entretien de 5 ans à l'Université de Gand, l'électrification et la ventilation de la résidence Pottenbakkershoek à Courtrai, l'hôpital militaire d'Ostende...) confortent Van De Maele Multi-Techniek dans une vision très positive de son avenir.

Par ailleurs, de nombreux nouveaux chantiers ont été obtenus, notamment dans le cadre de synergies et de collaborations au sein du groupe. C'est le cas notamment des projets Elimo, avec Amart, et Elia, avec CFE Brabant et VMA. Brantegem a dès lors, engagé du personnel technique et d'encadrement pour assurer son développement.

Dans la région de Courtrai, le jeune département HVAC (ventilation) de **Van De Maele Multi-Techniek** a confirmé sa forte et rapide progression. L'entreprise, qui a doublé son chiffre d'affaires, a d'ailleurs engagé du personnel pour tous ses départements. Van De Maele Multi-Techniek a mené à bien plusieurs projets dont l'étude et l'engineering HVAC à la Clinique Notre Dame de Lourdes à Waregem et l'équipement de la nouvelle maison de repos et de soins de Coxyde. A son actif également, en France, près de Lyon, une double installation de récupération d'eau et de ventilation pour Potato Masters.

Le pôle multitechnique a aussi connu cette année une augmentation de ses parts de marché en 'froid industriel' (équipement frigorifique pour chambres froides), grâce à l'activité de la société Prodfrid. Celle-ci a été chargée de plusieurs missions importantes dont les équipements de la morgue livrée clé sur porte à l'hôpital Brugmann, la fourniture et pose d'une chambre froide et d'équipements frigorifiques à eau glycolée et à détente directe sur le site de GSK Wave, etc.

Bonne année aussi pour les entités wallonnes implantées dans le Hainaut. **Druart** a terminé cette année plusieurs chantiers importants en HVAC et sanitaire. Notamment dans le cadre de l'extension de l'hôpital universitaire des Enfants Reine Fabiola, de la construction (par BPC) d'une maison de repos et de soins à Uccle, de la rénovation du CHR de Namur et de celle des Pavillons de l'Institut Van Gogh à Marchienne-au-Pont. Parmi d'autres travaux terminés ou en cours : le Centre commercial Meiser, le bâtiment Youth Center de l'US Army, le Palais des Beaux-Arts et la Galerie d'art SABI à Bruxelles ainsi que les laboratoires Lavoisier à Louvain-la-Neuve. Druart affiche une hausse de son chiffre d'affaires en 2011 et ce, malgré le transfert de ses activités de maintenance et de petits travaux à la nouvelle société **be.Maintenance**.

Par ailleurs, Prodfrid a engrangé deux commandes très substantielles sur le site de Crystal Computing à Ghlin-Baudour : l'installation d'armoires de climatisation et celle de 223 refroidisseurs de serveurs informatiques. De quoi générer, ici aussi, une belle augmentation du chiffre d'affaires.

MAINTENANCE ET DISTRIBUTION

Une société unique spécialisée en maintenance

Pour sa première année d'existence, **be.Maintenance** a mis en place l'ensemble des éléments nécessaires pour assurer sa percée sur le marché de la maintenance des installations techniques dans le tertiaire. L'activité héritée en fin 2010 de Druart (HVAC) et de Nizet Entreprise (Électricité) a évolué positivement. Fin 2011, l'entreprise comptait plus de 30 collaborateurs.

Citons quelques contrats de maintenance déjà obtenu en 2011 : à Bruxelles, l'immeuble de 31.200 m² de bureaux de la police fédérale, la clinique St Jean Site Méridien qui dispose

notamment de 385 lits, d'un quartier opéra-toire et de laboratoires et le Radisson Blu Royal Hôtel, un hôtel 5* de 281 chambres et suites ou encore, le Clariant à Louvain-la-Neuve, un centre de recherche, de développement et de production pour l'industrie plastique et textile, et les bâtiments de l'entreprise G4S, à Harelbeke, Wilrijk, Diegem, Vilvorde, Grand Bigard, Bruxelles et Herstal.

Evolution positive pour les magasins Voltis

Dans ses deux vastes magasins de Waterloo et Louvain-la-Neuve, Voltis propose aux particuliers et professionnels une large gamme de produits d'électricité, éclairage, climatisation, domotique, outillage et électroménager. Le magasin de Waterloo a poursuivi sa progression.



Vanderhoydoncks
Ronny Hendrickx et Eddy Schrijvers



Voltis
Yvan Georgeré et Yves Persenaire

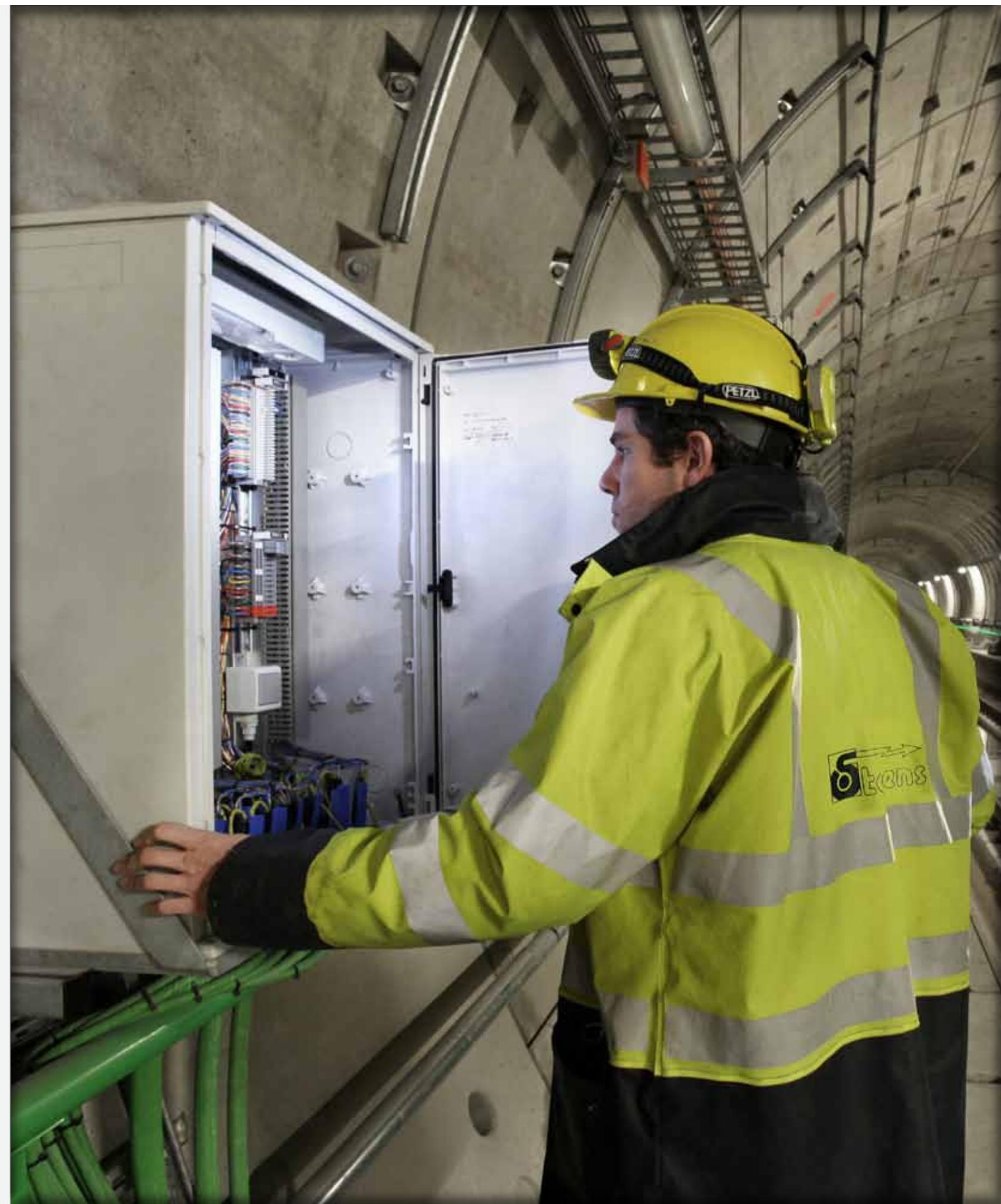


ENGEMA
Olivier Di Pierrantonio, Jean-Paul Coch, Patrick Vandingen, Luc Sepulchre, Bruno Lambert et Erwin Gelaes

Quelles perspectives ?

Au 1^{er} janvier 2012, le carnet de commandes du pôle multitechnique atteignait 162 millions d'euros contre 128 millions d'euros au 1^{er} janvier 2011 : une belle progression qui permet d'envisager l'avenir avec confiance même si on ne peut nier l'incertitude quant à l'évolution du marché. Plusieurs des entreprises ont effectué une croissance remarquable, d'autres évoluent pour mieux adapter leur structure et leurs activités aux nouvelles opportunités. Toutes sont portées par le support constant et les synergies enrichissantes qu'elles peuvent trouver au sein du groupe.

(EN MILLIONS EUR)	CARNET DE COMMANDES AU 31 DÉCEMBRE		CHIFFRE D'AFFAIRES	
	2011	2010	2011	2010
PÔLE MULTITECHNIQUE	162,0	128,2	175,6	148,6
be.MAINTENANCE	0,8	-	3,6	-
BRANTEGEM	7,1	-	3,7	-
DRUART	9,1	15,3	23,4	18,9
ENGEMA	29,6	35,1	20,5	19,8
ETEC	15,4	-	4,6	-
NIZET ENTREPRISE	16,9	21,5	35,7	31,2
LOUIS STEVENS & CO	24,2	18,3	17,9	15,2
PRODFROID	0,6	0,2	2,0	1,4
VAN DE MAELE MULTI-TECHNIK	19,4	13,7	17,4	11,3
VANDERHOYDONCKS	5,9	2,7	7,5	7,2
VIMA	33,0	21,4	37,9	40,6
VOLTIS	-	-	8,6	8,0







DEMÉ

Marc Maes, Lieven Durt, Hugo Bouvy, Martin Ockier, Harry Mommens, Pierre Potvliege, Philip Hermans, Theo Van De Kerckhove, Bernard Paquot, Alain Bérard, Luc Vandebulcke, Eric Tancré, Christian Van Meerbeeck, Dirk Poppe, Lucas Bols et Pierre Cateau

▲

PÔLE DRAGAGE ET ENVIRONNEMENT

CFE détient 50% de DEMÉ, l'autre actionnaire étant le groupe anversois Ackermans & Van Haaren. Fin 2011, le pacte d'actionnaires, signé entre les deux associés en 2006, a été prolongé pour cinq ans. La bonne entente entre les deux actionnaires est sans conteste un gage de stabilité facilitant le travail du management de DEMÉ.

DEMÉ CONSOLIDE SA POSITION À L'ÉCHELLE NATIONALE ET INTERNATIONALE

Dans un monde en évolution rapide, les diverses activités dans le domaine du dragage et des métiers associés offrent une protection contre l'élévation du niveau des mers, une réponse à l'augmentation des besoins énergétiques et des solutions innovantes d'extraction pétrolière et gazière.

En 2011, le monde a été confronté à une crise économique et financière marquée par la nervosité des marchés financiers et boursiers face aux incertitudes de la scène internationale. DEMÉ a toutefois bien surmonté la crise et a même réussi à consolider ses positions et son chiffre d'affaires sur les marchés nationaux et internationaux grâce à un carnet de commandes bien rempli et à une stratégie de répartition géographique et de diversification des activités parmi lesquelles le dragage, l'ingénierie hydraulique, les activités en mer et les services environnementaux. L'accent a été particulièrement mis sur les activités liées au marché de l'énergie (services pétroliers et gaziers, services au mar-

ché des énergies renouvelables offshore) et à la branche minière (entreprises d'exploitation minière conventionnelles et en haute mer).

La signature d'importants contrats, notamment ceux pour le terminal à conteneurs de London Gateway au Royaume-Uni et pour plusieurs grands chantiers de parcs éoliens offshore en mer du Nord ont littéralement 'boosté' le chiffre d'affaires pour l'Europe. De nombreux nouveaux contrats ont, par ailleurs, été engrangés sur l'ensemble des autres continents. Pour 2011, le chiffre d'affaires de DEMÉ s'élève à 1.766 millions d'euros et son carnet de commandes affiche 2.404 millions d'euros au 1^{er} janvier 2012.

Toujours plus de diversification géographique

En plus de ses activités sur le marché européen occidental, DEMÉ a maintenu un très haut niveau de chiffre d'affaires en Afrique, en Amérique Latine, au Moyen Orient, sur le sous-continent indien et en Russie, et a enregistré une croissance très soutenue sur le marché australien. Les activités pétrolières et gazières ainsi que les projets d'infrastructure maritime ont consolidé la position du groupe au Moyen-Orient. Plusieurs contrats de plus de 25 millions



d'euros ont été signés, notamment aux Emirats Arabes Unis, en Russie, au Nigéria, en Australie, en Uruguay et en Belgique. Ces contrats sont bien répartis entre le cœur de métier de DEME et ses activités complémentaires au dragage, dites 'Dredging Plus'.

Energies renouvelables et respect de l'environnement

Le marché des énergies renouvelables évolue rapidement : il est devenu et restera, au cours de ces prochaines années, un des moteurs de croissance des entreprises spécialisées en construction maritime. Ce marché est soutenu, d'une part, par la prise de conscience croissante de la population mondiale de la nécessité de protéger la planète contre l'impact des changements climatiques et d'autre part, par les initiatives gouvernementales – européennes surtout – pour réduire au maximum l'empreinte écologique dans le futur. Les efforts soutenus de DEME en 2011 dans le domaine de la production d'énergie bleue soulignent sa volonté de devenir incontournable dans le développement d'énergies respectueuses de l'environnement. Les sociétés spécialisées dans la construction maritime et offshore telles **GeoSea** et **Tideway**, affichent à cet égard une précieuse expérience, comme

en témoignent notamment le projet de parc éolien C-Power sur le Thornton Bank au large de la côte belge et le vaste éventail de services spécialisés assurés à l'industrie pétrolière et gazière.

Au cours de l'année 2011, DEME a également continué à briller dans un de ses domaines de prédilection : l'assainissement et la réhabilitation environnementale. Si **DEC-Ecoteres**, la branche environnementale de DEME, n'a pas réussi à maintenir le chiffre d'affaires record de 2010, elle s'est néanmoins montrée très active dans plusieurs pays européens, tant dans le développement de nouvelles activités que dans la réhabilitation de friches industrielles, le traitement de sols et de boues et le recyclage. Dans un registre moins positif, au début de l'année 2011, **DEC** (DEME Environmental Contractors) a subi un problème d'excavation sur un projet à Santos, au Brésil. Les mesures nécessaires ont été prises et le contrat a été arrêté.

Construction maritime et offshore

Tideway Offshore and Marine Contractors, la filiale de DEME spécialisée dans le secteur pétrolier et gazié, est parvenue à maintenir son chiffre d'affaires en 2011, tant dans le

domaine de la réalisation de tranchées et de la construction de zones d'atterrage que sur le marché très spécifique des opérations d'enrocement par navire fallpipe. En dehors du continent européen, de nouveaux contrats ont été signés en Russie et en Chine. Tideway a participé au projet 'Field Skarv et Idun' réalisé pour le compte de BP, soit le plus grand marché d'enrocement jamais mis en œuvre dans les eaux septentrionales de la Norvège. L'entreprise a également participé, entre autres, à 'Nord Stream', un projet de gazoduc entre la Russie et l'Allemagne. Le 'Flintstone', un navire fallpipe unique capable de mener des opérations d'enrocement jusqu'à 2 000 m de fond, lui a été livré en juillet 2011 et a déjà contribué à une première mission dans les eaux chinoises, dans le cadre du projet Power Cable Interconnector.

GeoSea, pour sa part, a généré une augmentation forte de son chiffre d'affaires par rapport à l'année précédente dans ses divers domaines d'activité. Ces activités nécessitent des plates-formes jack-up et des navires tant pour la construction de jetées que pour les installations offshore et leur maintenance, les techniques de fondations offshore, les forages dirigés, les études géotechniques et même les services aux équipages. L'attention grandissante accordée aux problématiques de l'énergie renouvelable constitue un levier majeur pour les projets de parcs éoliens en mer. C'est ainsi qu'en 2011,

l'entreprise a contribué à de grands chantiers éoliens maritimes en Allemagne, au Royaume-Uni et en Belgique. En Australie, elle peut se targuer d'avoir remporté le marché relatif à la construction d'une grande jetée à Hay Point : cet ouvrage constituera une réelle percée dans l'infrastructure de pointe de ce pays. GeoSea devrait poursuivre cette belle croissance en 2012 et dans les prochaines années. Une croissance corroborée par de nouveaux investissements : le navire jack-up DP2 'Neptune' et, en partenariat, le plus gros navire jack-up du monde, 'Innovation'.

Dragage et services maritimes

DBM (DEME Building Materials) a poursuivi la mise en œuvre de sa stratégie d'investissements dans les agrégats marins. Une stratégie fondée, d'une part, sur une répartition géographique judicieuse de ses concessions de gravier dans les eaux territoriales françaises, britanniques, belges et allemandes, et d'autre part, sur des partenariats à long terme avec des industriels de la construction français, britanniques et allemands. Une nouvelle drague porteuse à gravier baptisée 'Victor Horta',



d'une capacité de plus de 5 000 m³, a rejoint la flotte en juillet 2011. La disponibilité de deux dragues porteuses spécifiquement équipées, modernes et de grande capacité constitue ainsi un véritable atout pour DBM. Ce nouvel investissement est un gage de flexibilité et de garanties d'approvisionnement accrues pour les clients de DBM.

Quant à la nouvelle entreprise **Combined Marine Terminal Operations Worldwide (CTOW)**, elle a effectué des premiers pas décisifs dans son segment de marché spécifique. Cette entreprise fournira des services maritimes au sens large aux terminaux maritimes spécialisés : un mode d'action en amont en parfaite synergie avec toutes les compétences de DEME. Créée en participation, CTOW est une société spécialisée dans les études préliminaires et les approches intégrées dans le but de répondre aux besoins de ses clients. Elle propose des solutions clés en main fondées sur une approche qui combine 'dragage et convoyage des produits de dragage' aux sociétés minières, pétrolières et gazières.

Par ailleurs, DEME a poursuivi son **programme d'investissements** avec l'acquisition de sept navires, livrés en 2011 : le navire fallpipe 'Flintstone', la drague porteuse à gravier 'Victor Horta', les dragues à désagrégateur de roche de 12 860 kW 'Al Jarraf' et 'Amazone',

la drague aspiratrice en marche 'Breughel' de 11 000 m³ et le Megatrailer 'Congo River' de 30 000 m³. Quatre nouveaux navires seront livrés en 2012 et une nouvelle grue flottante DP2 a été commandée fin 2011 en copropriété.

Sécurité, productivité et synergies

Grâce aux synergies de ses compétences pluridisciplinaires, de son centre de compétences (Central Compétence Centre) et de son centre de coordination financière (Financial Coordination Center) qui propose aux clients le financement de leurs projets, DEME a élaboré des solutions clés en main intégrales pour des infrastructures maritimes offshore complexes. En Belgique, le large éventail des compétences a aussi permis de participer au développement et à la planification à long terme de mesures de protection du littoral belge (projet 'Vlaamse Baaien') ainsi qu'à des projets de recherche visant, par exemple, le développement de nouvelles technologies houleuses et marémotrices pour la production d'énergie bleue, notamment dans le cadre du projet FLANSEA subventionné par l'IWT, l'agence flamande pour l'Innovation par la Science et la Technologie.

Enfin, dans le contexte de l'émergence planétaire des énergies renouvelables, DEME a participé activement aux **Friends of the Supergrid** pour la création d'un réseau paneuropéen visant à relier tous les sites de production d'énergie renouvelable offshore et à garantir la disponibilité en tout temps de cette énergie à tous les citoyens européens. DEME est, par ailleurs, un des membres fondateurs de la synergie **ELEANORE**, dont la vocation est de rassembler les compétences spécifiques requises pour la mise en œuvre de ce super réseau.



DRAGAGE ET TRAVAUX MARITIMES

DANS LE BENELUX

L'activité au sein du Benelux s'est maintenue au niveau des années précédentes

En Belgique, sur l'Escaut et dans les chenaux d'accès aux écluses anversoises, DEME est entré dans la quatrième année d'un contrat de dragage d'entretien conclu pour une période de sept ans et a poursuivi des travaux d'entretien. Fin 2011, ce contrat de maintenance a été prolongé pour cinq années supplémentaires à la suite d'un appel d'offre international. Les travaux de dragage d'entretien du canal de Bruxelles menés à proximité de la capitale et ceux du canal Gand-Terneuzen ont également impliqué le traitement par DEC de boues hautes polluées.

De grands chantiers de dragage et de travaux hydrauliques ont été mis en œuvre à Anvers, Kruibeke, Gand, Ostende, Coxyde et Dilsen-Stokkem. La construction d'AMORAS, l'usine de dessiccation mécanique des boues draguées dans les bassins intérieurs du port d'Anvers, a été achevée. Le contrat en prévoit l'exploitation pour une période d'au moins 15 ans. Parmi les autres projets menés à bien en Belgique, citons la construction de nouvelles digues d'avant-port et le dragage de nouveau chenaux d'accès à Ostende, le renforcement de murs de quai et des travaux de préchargement pour le plan REBO (Renewable Energy Base Ostend) et le dragage d'entretien de plusieurs voies navigables intérieures parmi lesquelles le canal Bruxelles-Charleroi, la Meuse à Namur, la Dendre et le canal Blaton-Ath.

Aux Pays-Bas, DEME est actif via ses filiales néerlandaises 'de Vries & van de Wiel' et 'de Vries & van de Wiel Kust en Oeverwerken'. Les travaux de construction du Coentunnel à Amsterdam se sont poursuivis. Les travaux de dragage de tranchées pour les éléments du tunnel ont été achevés tout comme le transport et l'immersion des sections préfabriquées du tunnel. Par ailleurs, plusieurs missions de dragage et d'endiguement sur

voies navigables intérieures ont encore été exécutées aux Pays-Bas, ainsi que des travaux de génie civil, de dragage et de terrassement, la réalimentation de plages, des travaux de protection côtière à Walcheren, des travaux d'enrochement pour la prévention de l'érosion côtière à Den Helder, le dragage d'entretien et la livraison de sable au port de Rotterdam et l'achèvement du chantier du nouveau port de Kampen a/d IJssel (projet PPP).

EN EUROPE

L'Europe est un marché important pour l'ensemble du Groupe DEME qui y a obtenu de nouveaux contrats de taille pour son corps de métier et ses activités offshore et de construction maritime.

Pour la région du nord-ouest de l'Europe, 2011 a de nouveau été une année exceptionnelle. Le foyer des activités était situé au Royaume-Uni, en raison du grand projet 'London Gateway' le long de la Tamise, mais l'Allemagne, où le groupe a battu son record de chiffre d'affaires, a également intégré le 'marché domestique'. Le fort regain d'activité en mer Baltique s'est confirmé tout au long de l'année. En France, le niveau des activités de grande envergure a diminué mais des perspectives intéressantes sont entrevues pour 2012. En revanche, dans la zone méditerranéenne, le niveau d'activité a subi le contrecoup de la crise politique vécue dans la plupart des pays du nord de l'Afrique et de la situation économique difficile des pays du sud de l'Europe.

DEME est parvenu à maintenir et consolider sa position de leader des opérations de dragage dans le cadre des extensions portuaires stratégiques en Russie et les perspectives sont positives pour 2012. Dans la foulée des travaux de dragage liés au développement continu du port maritime commercial d'Ust Luga, un nouveau contrat a été signé pour une cinquième campagne. Sur la Riviera russe en mer Noire, l'entreprise a terminé les travaux de réhabilitation de sites pour les prochains Jeux olympiques d'hiver de 2014. Une intervention de dragage a été effectuée à Touapse et un accord a été signé pour un important chantier de dragage dans la nouvelle zone de construction du port de Taman. Une drague rétrocaveuse commandée en association avec un partenaire russe local pour réaliser des travaux dans la Baie de Finlande sera livrée début 2012. Baptisé 'Peter the Great', ce nouveau navire représente un immense potentiel de croissance et offrira un surcroît de flexibilité.

Parmi les projets importants en Europe, notons : en Italie : l'atterrage d'un gazoduc à Livourne, les travaux écologiques à Pescara, l'approfondissement du terminal de croisière de Ravenne, les travaux de génie civil hydraulique à Molfetta et Cagliari ; en France : les travaux de dragage d'entretien à Bayonne et à Gravelines (à Bayonne, le contrat a été prolongé pour la période 2012-2013), l'exécution d'un contrat

de design & build au 'Port Est' de Dunkerque et les travaux de dragage et de protection contre l'affouillement pour la réparation des digues de l'aéroport de Nice ; en Lettonie : les travaux d'approfondissement de l'accès et des docks du port de Liepaja et la fin de l'approfondissement du chenal d'accès de la zone franche portuaire de Riga ; en Allemagne : le dragage d'entretien sur l'Elbe, à Wilhelmshaven, Cuxhaven-Hambourg et sur le Rhin à Cologne, le dragage pour l'extension nord du Pier III à Rostock et pour la construction de la Phase 2 du 'Burchardkai' à Hambourg et le dragage d'entretien par injection d'eau (WID) sur l'Elbe et sur le canal mer du Nord-mer Baltique.



EN AFRIQUE

En 2011, DEME a assuré en Afrique subsaharienne la mise en œuvre de nombreux travaux de dragage, de dragage d'entretien et de génie civil ainsi que des travaux environnementaux.

Parmi les temps forts figurent l'achèvement de la première phase du développement de l'EKO Atlantic city à Lagos, au Nigéria, et le début de la seconde phase de cet impressionnant chantier de réhabilitation de sols. Des travaux de contrôle de l'érosion côtière et de réhabilitation environnementale ont été mis en œuvre au Ghana. En Angola, le terminal de GNL à Soyo a été approfondi et la réhabilitation de l'infrastructure autour de la baie de Luanda a été achevée. Après de nombreuses années d'absence, DEME a fait son retour en République Démocratique du Congo dans le cadre d'une mission de dragage d'entretien et de réhabilitation de passes sur le fleuve Congo. Des projets de dragage d'entretien ont également été mis en œuvre en Guinée, au Nigéria, en Afrique du Sud et au Mozambique.

D'autres chantiers ont été menés à bien, tel le dragage d'entretien dans les ports de Richards Bay, Durban, Port Elizabeth, East London et Naqura en Afrique du Sud, ainsi que dans le canal de Polana du port de Maputo au Mozambique, et à Kamsar en Guinée. Au Nigeria, DEME a réalisé le dragage d'entretien sur le fleuve Bonny et son chenal d'accès, l'enlèvement d'épaves, l'entretien et l'amélioration des aides à la navigation, ainsi que les travaux de dragage d'approfondissement et d'entretien sur un tronçon de 153 km du fleuve Niger. Au Ghana, le groupe a réalisé les travaux de dragage d'un accès d'urgence pour une installation de forage pétrolier au Port de Tema et la construction de 7 brise-lames destinés à protéger la côte sur une longueur de 4 km en face d'Ada.

EN AMÉRIQUE LATINE

DEME a, en 2011, poursuivi son expansion en Amérique du Nord, Amérique Centrale et Amérique du Sud.

Le groupe a entamé l'année au Venezuela, en s'attelant à de nouvelles opérations de dragage d'entretien sur l'Orénoque. Au Panama, l'entreprise a poursuivi le dragage du chenal 'Pacific Access Channel' menant au nouveau complexe éclusier du canal ainsi que les importants travaux de dragage au Lac de Gatún situé entre les écluses existantes. Au Brésil, malgré le gel de la première phase du PAC (Programme d'Accélération de la Croissance), DEME a poursuivi ses activités pour le compte de Vale, a réalisé des chantiers à Ponta Da Madeira, Itajaí et Tubarao. Des travaux sont en cours à Santos, où dans un premier temps, DEME a mené des opérations de forage et de dynamitage préparatoires à la phase de dragage qui commencera en avril 2012. Au Mexique, les travaux de dragage pour le nouveau terminal à GNL de Cuyutlan, Manzanillo, ont impliqué l'utilisation d'une pléthore d'équipements spécifiques. En Uruguay, suite au contrat récemment signé, les travaux du Muelle C du Port de Montevideo commenceront

au printemps 2012. Dans l'intervalle, des travaux de dragage ont commencé pour le projet Montes Del Plata dans les environs de Colonia, sur le Rio de la Plata. Enfin, DEME a pris un bon départ sur le marché colombien, avec le projet de Las Brisas, impliquant le dragage d'un chenal d'accès au futur port.



AU MOYEN-ORIENT

Le Moyen-Orient est riche en opportunités, notamment en raison de grands développements dans le secteur pétrolier et gazier à Abu Dhabi principalement, mais aussi en Irak, en Arabie Saoudite et au Koweït, et d'intéressants projets d'infrastructure portuaire en Arabie Saoudite, à Oman, en Irak et au Koweït.

En 2011, les opérations de *Middle East Dredging company* (MEDCO), co-entreprise entre DEME, UDC et Qatar Holding (la branche investissements du gouvernement qatari), sont restées concentrées dans l'Emirat d'Abu Dhabi. La construction de la plateforme (1 000 ha) pour la nouvelle raffinerie de Takreer à Ruwais est terminée. En plus de ce contrat, DEME a été chargé de la réhabilitation de terrains supplémentaires pour le nouveau projet 'Carbon Black and Delayed Coker'. Ces travaux ont déjà commencé.

Deux îles artificielles

Le plus gros contrat décroché en 2011 dans cette région est le contrat 'design & build' de deux îles artificielles pour le champ pétrolier offshore de Raazboot Saath Al (SARB). Ces îles, situées à 120 km au large de la côte de l'Emirat d'Abu Dhabi sont destinées à faciliter les opérations de forage et à soutenir les infrastructures de traitement et de distribution utilisées par le champ pétrolier offshore. Le contrat inclut la construction d'un port de services dans chacune de ces îles. Les plans d'aménagement détaillés des deux îles sont presque terminés et les travaux de génie civil et de dragage ont commencé. L'année fut également marquée par la livraison à MEDCO de la nouvelle drague 'Al Jarraf' sortie en juillet du chantier naval ASL Shipyard à Singapour. Quant à la construction du Pont de l'amitié – the Qatar Bahrain Causeway – dont le plan de base avait été réalisé en 2010, elle est gelée en raison de la crise politique qui a éclaté au Moyen-Orient en 2011.

En 2011, les opérations de *Middle East Dredging company* (MEDCO), co-entreprise entre DEME, UDC et Qatar Holding (la branche investissements du gouvernement qatari), sont restées concentrées dans l'Emirat d'Abu Dhabi. La construction de la plateforme (1 000 ha) pour la nouvelle raffinerie de Takreer à Ruwais est terminée. En plus de ce contrat, DEME a été chargé de la réhabilitation de terrains supplémentaires pour le nouveau projet 'Carbon Black and Delayed Coker'. Ces travaux ont déjà commencé.

SOUS-CONTINENT INDIEN

Tous les pays de cette région (Pakistan, Inde, Bangladesh, Sri Lanka, Maldives) offrent un large éventail d'opportunités grâce à l'impressionnant développement infrastructurel, dans les secteurs public et privé. La vive concurrence laisse cependant présager d'un climat difficile.

En Inde, l'entreprise ISD (International Seaport Dredging) a été particulièrement active dans la région, notamment dans le cadre du projet de construction Dhamra, qui est achevé, et de l'approfondissement du chenal d'accès au port de Karaikal. Les résultats obtenus lors des opérations de dragage et de réhabilitation de sols au port de Kakinada ont contribué au renforcement des relations de longue date avec ce port qui affiche l'une des plus fortes croissances en Inde. Au Sri Lanka, DEME a amené des sables marins pour la construction de l'autoroute desservant l'aéroport de Colombo. Et fin 2011,

débutait une deuxième livraison de sables marins, plus volumineuse encore. Par ailleurs en fin d'année, la signature d'un nouveau contrat de dragage d'entretien pour le port de Qasim marque le retour au Pakistan.

ASIE ET AUSTRALIE

Une année 2011 marquée par l'obtention du plus grand marché de dragage d'Australie !

Les défis liés à l'expansion du port de Singapour se sont poursuivis en 2011. Les travaux de la phase 4 d'extension du pôle Jurong Island et Tuas B ont progressé à un rythme modéré. DEME a, à cet effet, utilisé du sable provenant des eaux de Singapour, ainsi que du sable importé de pays lointains dont le Cambodge, le Viêt-nam, le Bangladesh et les Philippines. De la même façon, l'entreprise a obtenu un contrat pour la livraison de sable destiné aux travaux d'extension du terminal à conteneurs de Pasir Panjang.

DEME a poursuivi ses chantiers en Malaisie, dans la continuité du projet Tanjung Bin de 2010. Des travaux de dragage et terrassement ont également été réalisés pour la construction

de la phase 1 du projet immobilier industriel PMIP, dont la fin est prévue courant 2012.

À Gladstone, dans le Queensland, en Australie, DEME a emporté, en partenariat, le plus grand marché de dragage jamais réalisé en Australie. Ce chantier implique les principaux travaux de dragage conduisant aux terminaux de GNL sur Curtis Island et au Wiggins Coal Terminal, comprenant l'approfondissement et l'élargissement de plusieurs chenaux d'accès. Le chantier durera 30 mois. Concernant l'extension de l'avant-port de Port Hedland (Quantum) commandée par BHP Billiton, DEME a poursuivi les phases B et C de l'Early Contractor Involvement (ECI) qui s'inscrit dans le cadre de la préparation des travaux à proprement parler, dont le début est prévu en 2012.

DEME a également continué ses travaux de dragage à Biige, en Papouasie-Nouvelle-Guinée, pour le compte d'OTML. Ces travaux conséquents permettront une exploitation durable et respectueuse de l'environnement de la deuxième mine de cuivre et d'or du monde par sa taille. L'impact positif de ces travaux est clairement mis en évidence par la cessation des inondations et la régénération de la végétation aux abords du fleuve Fly.

L'entreprise doit malheureusement déplorer la décision unilatérale d'annulation par le gouver-

nement philippin du gros chantier de réhabilitation qui avait été confié à DEME dans le projet de Laguna de Bay à Manille. Des poursuites judiciaires ont été engagées à Washington (ICSID) pour récupérer les frais d'étude et de développement préliminaires que le groupe a investi dans ce projet.



ACTIVITÉS OFFSHORE

Pétrole et gaz, une activité soutenue

Tideway Offshore Contractors, spécialiste en matière de pétrole et de gaz, a maintenu un niveau d'activité soutenu dans le secteur du déversement de roches et dans celui de la construction d'atterragers. Les navires fallpipe 'Rollingstone' et 'Seahorse', ont effectué des enrochements destinés à la protection et la stabilisation d'oléoducs, de gazoducs et de câbles pour le compte de grandes entreprises de pose de canalisations en mer et d'entreprises pétrolières et gazières en mer Baltique, dans les eaux russes et en mer du Nord. Les activités d'enrochement visées par le contrat à long terme des gisements de Skarv et Idun pour le compte de BP en mer du Nord se poursuivent et s'achèveront en 2012. Les travaux de préparation des fonds sous-marins et de dragage de tranchées pour le projet 'Nord Stream' (un double gazoduc d'exportation de gaz entre la Russie et l'Allemagne) sont terminés. La phase de travaux de stabilisation et de protection après la pose a commencé et se poursuivra en 2012.

Dans les eaux russes en Baie de Baydaratskaya, des opérations de stabilisation de pipelines et de protection ont été exécutées. Pour le projet de la plate-forme 'Pirazlomnaya Bay GBS' en mer de Barents, des matériaux de protection contre l'affouillement ont été mis en place autour de la structure du GBS dans des conditions difficiles. Le nouveau système breveté d'enrochement par fallpipe incliné installé à bord du 'Rollingstone' a fait ses preuves dans le cadre du projet Encana Deep Panuke dans l'Est du Canada. Le projet implique la pose d'enrochements anti-érosion autour des piliers porteurs d'une plate-forme. Divers projets en mer du Nord ont été mis en œuvre pour le compte de divers opérateurs dont Talisman, Total et RWE. Tideway a également exécuté des travaux de protection de câblage et de protection contre l'affouillement pour des projets d'énergies renouvelables vertes et bleues incluant notamment, en mer d'Irlande, les phases 1 & 2 du projet de parc éolien offshore Dong/Walney et la protection contre l'affouillement dans le projet Gwynt Y Mor.

Levage de charges lourdes : une année couronnée de succès

Scaldis Salvage and Marine Contractors, dans laquelle DEME détient une participation de 55 %, a collaboré à plusieurs opérations de

levage en Europe. L'année 2011 fut de nouveau bien remplie. L'utilisation à plein régime de son navire 'Rambiz' lui ont permis de maintenir son chiffre d'affaires au niveau de l'année précédente. Ces commandes comprenaient des contrats de prestation de services pour des projets de génie maritime et pour des compagnies pétrolières et gazières, des projets de mise hors service et des missions dans le secteur des énergies renouvelables. À la fin de 2011, Scaldis a commandé un second navire de levage de charges lourdes baptisé Rambiz II. Cette grue flottante DP2 de 4.000 tonnes peut travailler parfaitement dans des conditions offshore. On citera parmi d'autres projets en cours, l'enlèvement de la fondation et de la couverture de la plateforme de Welland, en mer du Nord, l'installation d'une fondation et d'une sous-station pour le parc éolien de Lincs (UK), le transport et l'installation de la fondation et de la sous-station du parc éolien de Wallney II, en mer d'Irlande, l'installation des sous-stations de London Array, (UK) et l'installation d'une couverture sur la plateforme autoélavatrice Sanaga.

Travaux maritimes en mer et à proximité des côtes (nearshore)

GeoSea, spécialisée dans les techniques de construction de fondations offshore, les

installations offshore, les essais de site et la maintenance offshore, se concentre sur des projets maritimes de haute technologie dans le cadre desquels elle associe ses compétences en ingénierie au déploiement de ses navires jack-up de pointe.

Un nouveau navire jumbo jack-up DP II, le 'Nep-tune' sera livré à GeoSea au début de l'année 2012. Ce navire sera équipé d'une grue fixe offshore dynamique d'une capacité de levage de 600 tonnes. GeoSea est également entrée dans le capital d'une société créée en participation avec Hochtief (appelée **HGO Infra Sea Solutions**) pour la construction et l'exploitation du navire jack-up DP2, l'"Innovation". Le navire devrait sortir des chantiers Crist à Gdynia (en Pologne) vers le milieu de l'année 2012. Les travaux des deuxièmes et troisièmes phases du parc éolien offshore C-Power du Thornton Bank dans les eaux côtières belges ont continué, notamment avec la mise en œuvre des travaux de construction des socles des futures 48 fondations. L'entreprise confirme ainsi sa capacité unique à positionner des pieux au millimètre près à plus de 30 m de profondeur. Une campagne de tests de pieux a été menée en mer Baltique pour le projet éolien Baltic II. L'entreprise a également participé avec Scaldis au projet Walney et au parc éolien offshore de London Array pour le compte de Dong Energy.

Dans les eaux côtières allemandes de la mer du Nord, les travaux d'installation pour le projet de parc éolien de Borkum West ont bien avancé. Des pieux pour trois fondations tripodes offshore ont été installés pour le compte de Trianel. Plusieurs projets de reconnaissance de sites ont été mis en œuvre à Humber Gateway (Eon), Teesside (EDF) et Norther (Belgique). C'est **OWA**, la filiale de GeoSea qui est chargée de la maintenance à long terme des turbines Repower des éoliennes du parc offshore belge C-Power. En Australie, les travaux de construction de la jetée de Hay Point pour le compte de BMA (BHP Billiton Mitsubishi Alliance) ont commencé. Le projet est réalisé en collaboration avec Mc Connell Dowell, le partenaire local de GeoSea. De nouveaux contrats ont été signés pour l'installation de stations de transformation offshore (OTS) sur plusieurs parcs éoliens offshore allemands. GeoSea est également impliquée, conjointement avec 3E, dans plusieurs projets innovants comme le projet FLIDAR (Floating Lidar Buoy) ainsi que dans le développement d'un robot de matage d'éoliennes.

Services d'exploitation minière en haute mer

OceanfLORE est une co-entreprise entre IHC Merwede, spécialisée dans les opérations offshore, et DEME. La société se concentre d'une

part, sur la fourniture de solutions pour les activités offshore d'extraction de phosphates, sulfures (seafloor massive sulphides - SMS), nodules de manganèse et autres minéraux rares, et d'autre part, sur la préparation de directives propres à une approche durable de l'extraction minière en haute mer. En 2011, OceanfLORE a entrepris des travaux de recherche et de développement dans plusieurs domaines : excavation des dépôts, transport vertical entre le fond et la surface, alimentation électrique, processus de transformation à bord, etc.



ACTIVITÉS ENVIRONNEMENTALES

Assainissement de sols, traitement de boues contaminées et épuration d'eau : la haute technologie au service de la planète

DEC, de Vries & van de Wiel, Ecoterres et Extract-Ecoterres font partie d'Ecoterres Holding, la division environnementale de DEME, dont l'activité a affiché une légère régression en 2011 par rapport à 2010. La non-faisabilité du projet de réhabilitation et de stabilisation de sols de Santos s'est en effet traduite par un arrêt prématuré des travaux. Dès lors, les activités de DEC-Ecoterres sont concentrées en Europe, essentiellement au Royaume-Uni et dans le Benelux. Plusieurs contrats à long terme y constituent une garantie de continuité. Le groupe environnemental a poursuivi l'assainissement et la réhabilitation de l'ancienne usine de Coke Avenue, tout près de Chesterfield. Ce projet est l'un des plus grands projets jamais entrepris dans le domaine de la réhabilitation de sols au Royaume-Uni.

En Belgique, DEC, en association, a achevé la construction d'une installation de traitement et d'entreposage de boues dans le port d'Anvers, dans le cadre du projet AMORAS. La phase d'exploitation du projet a démarré en octobre 2011 et les installations en question ont été testées en décembre 2011. Le projet englobe la conception, la construction et l'exploitation de l'installation de traitement et d'entreposage de boues. Les centres de recyclage de sols et de boues de DEC, à Kallo, Heusden-Zolder, Zwijndrecht, Ruisbroek, Zeebrugge, Desteldonk et Zwijnaarde affichent de bons résultats.

Terranova, Purazur, Terranata : de nouvelles venues dédiées à l'assainissement

Par ailleurs, en 2010, DEC a acheté à l'ancienne société Nilefos Chemie 140 hectares de terrains non bâties au nord de Gand. DEME va redévelopper ces espaces dans le cadre d'une co-entreprise baptisée 'Terranova'. Le site comprendra un centre de traitement des matériaux dragués, un pôle d'activités économiques ainsi que le plus grand parc d'énergie solaire du Benelux (240 000 m² de panneaux solaires).

'Purazur' est une nouvelle filiale de DEC. Son cœur de métier est centré sur le traitement

haute technologie de boues industrielles mais l'entreprise a également signé en 2011 un contrat de partenariat préférentiel avec la société de traitement des eaux Induss, qui a débouché sur la création de la nouvelle société Induss San.

Conjointement avec les entreprises de promotion immobilière BPI (CFE) et Extensa (Ackermans & van Haaren), DEC a créé Terrenata, une société spécialisée dans le réaménagement de friches industrielles. Terrenata rachète d'anciens sites industriels et les dépollue de sorte qu'ils puissent être réaffectés au développement de projets durables.

Ecoterres en Belgique, en Europe et même Outre-Atlantique

En Belgique, Ecoterres possède et exploite plusieurs centres de recyclage de sols et de boues à Tubize, Charleroi et Liège (Cetralval). La société a également inauguré en 2010 le nouveau site de traitement des boues de dragage de Sedisol à Farsciennes, en association. En Suède, des projets de décontamination de sols ont été réalisés à Söderhamn. Un nouveau contrat a été signé pour la réhabilitation du Valdemarsvik dans le sud de la Suède. En Italie, des travaux

de réhabilitation de sols ont été commandés ou mis en œuvre à Pescara et Ravenne. Aux Pays-Bas, DEC-Ecoterres a réalisé plusieurs chantiers d'assainissement de sols et de boues par l'intermédiaire de de Vries & van de Wiel. En France, Extract-Ecoterres enregistre une nouvelle augmentation de son chiffre d'affaires et demeure le leader du domaine du dragage environnemental, du traitement de sédiments contaminés et du nettoyage d'installations industrielles ou urbaines pour le traitement des eaux. En 2011, l'entreprise a traité des sédiments contaminés provenant du canal d'Evry et du port de Paris. Elle a réalisé des projets de traitement de sols et de nappes phréatiques, des travaux de dragage environnemental et des opérations de réhabilitation de sites à Achères, Magny-le-Hongre, Lyon, Montereau, Marseille et en Vendée. Elle exploite à cette fin le centre de recyclage des boues de curage de Trasable dans le port de Gennevilliers ainsi qu'un autre centre à Bonneuil-sur-Marne. Aux États-Unis, DEC (via ERH – Environmental Remediation Holding) et la société de dragage américaine (GLDD) ont créé TerraSea Solutions Ltd, une nouvelle entreprise de droit américain.



MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

DEME Building Materials (DBM) est spécialisée dans l'extraction, la transformation et la vente d'agrégats marins destinés au secteur de la construction et provenant de ses concessions de sable et de gravier marins. En 2011, DBM a lancé la drague porteuse à gravier Victor Horta. La répartition géographique de ses stocks d'agrégats (jusqu'à 200 millions de tonnes) permet à DBM d'offrir une alternative fiable à long terme à la substitution des matériaux dragués des fleuves pour la préparation des bétons en Europe continentale. Des contrats

cadres à long terme sont signé avec des partenaires industriels tels que Brett, Carrières du Boulonnais et Eurovia. DBM poursuit, par ailleurs, sa politique d'investissements sélectifs dans les usines de traitement à terre, comme à Boulogne, et dans de nouvelles concessions maritimes sur la façade atlantique en France. Les opérations et livraisons actuelles ont lieu dans les ports du Havre, de Dieppe, Dunkerque et Boulogne-sur-Mer en France, de Flessingue et Amsterdam aux Pays-Bas, de Gdansk en Pologne et de Londres au Royaume-Uni. Fin 2011, DBM a remporté un marché de taille : la livraison de tous les sables et agrégats marins (1,5 millions de tonnes) pour la nouvelle écluse du Deurganckdok, considérée comme la plus grande écluse au monde.

	CARNET DE COMMANDES AU 31 DÉCEMBRE		CHIFFRE D'AFFAIRES	
(EN MILLIONS EUR) À 100%	2011	2010	2011	2010
DEME	2.404	1.935	1.766	1.801

DÉVELOPPEMENT DE PROJETS, CONCESSIONS ET ÉNERGIES RENOUVELABLES

Dans le segment des parcs éoliens offshore, DEME a développé des initiatives dans différents pays européens par le biais de **Power@Sea**, spécialiste des concessions offshore. Power@Sea assure un service 'tout-en-un' à ses clients dans le cadre de projets énergétiques offshore. L'entreprise s'occupe de tout, de l'élaboration des plans à la maintenance en passant par l'obtention des permis d'environnement, les procédures d'adjudication et l'assistance en matière de législation, de réponse aux appels d'offres, de financement, construction, distribution, exploitation et gestion des cycles d'exploitation.

Ouvrir la voie à d'autres sociétés du groupe

La première participation majeure de Power@Sea est le projet C-Power sur le Thornton Bank; la société se chargera également de l'entretien, au terme du projet. Les travaux multidiscipli-

naires liés à ce projet sont exécutés par plusieurs entreprises de DEME. Power@Sea et les autres protagonistes de l'organisation Otary ont poursuivi en 2011 l'acquisition et le développement de nouvelles concessions pour des projets de parcs éoliens offshore, tels Rentel et SeaStar sur le plateau continental belge. De plus, conjointement avec Electrabel, Otary a posé sa candidature sous le nom de 'Mermaid' pour un projet énergétique offshore à construire dans la dernière zone disponible en mer du Nord pour un parc éolien, projet dans lequel DEME et Power@Sea ont joué un rôle de premier plan. En Pologne, Power@Sea a introduit une demande de permis de développement, de construction et d'installation pour deux parcs éoliens offshore dans les eaux territoriales polonaises de la mer Baltique, à savoir les projets C-Wind et B-Wind, lesquels offriront une capacité installée cumulée maximale de 400 MW.

DEME, c'est aussi l'énergie bleue

Les activités développées par DEME Blue Energy (DBE) dans le secteur de l'énergie marémotrice et houlomotrice s'inscrivent également dans la stratégie d'implication de DEME à un stade très précoce dans des projets novateurs

susceptibles d'avoir, à terme, des retombées positives pour le groupe. En 2011, l'entreprise d'investissement flamande PMV a acquis 30 % des parts de DBE. Parmi les démarches significatives menées dans ce cadre au cours de l'année figurent, entre autres, les recherches de **FlanSea** visant à développer un convertisseur d'énergie houlomotrice en énergie électrique ainsi que l'accord de coopération Eleanore signé entre sept entreprises européennes actives dans l'industrie du transport électrique afin de développer le réseau de transport électrique offshore de demain. Par ailleurs, DBE a signé un accord de coopération avec SIEMENS, P.D.A. et BLUEWATER (Heerema) concernant le développement du convertisseur d'énergie marémotrice **BLUETEC**.

Enfin, DBE est aussi partenaire de l'initiative **REBO** (Renewable Energy Base Ostend), une société à finalité spécifique dont l'objet est de constituer une entité de développement logistique pour le port d'Ostende. REBO a obtenu une concession pour l'utilisation de 10 ha de zones réservées dans l'avant-port d'Ostende. Les travaux d'infrastructures nécessaires ont été effectués cette année afin de pouvoir, dès janvier 2012, disposer à Ostende d'une zone portuaire logistique pour l'énergie renouvelable.



ÉLÉMENTS FINANCIERS

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

ÉTATS FINANCIERS STATUTAIRES

TABLE DES MATIÈRES

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

A. RAPPORT SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE	P 104		
1. Comptes consolidés	p. 104	5B.1.1.2 L'immobilier	p. 130
Exposé général	p. 104	5B.1.1.3 Activité PPP-concessions	p. 131
Chiffre d'affaires, résultat et carnet de commandes des pôles	p. 104	5B.1.1.4 Le dragage	p. 131
Données significatives par pôle d'activité	p. 107	5B.1.2 La conjoncture	p. 132
Commentaires sur l'état consolidé de la situation financière, le flux de trésorerie et les investissements	p. 109	5B.1.3 Encadrement et main-d'œuvre	p. 132
	p. 110	5B.2 Risques de marché (taux, change, insolvabilité)	p. 132
2. Comptes sociaux	p. 110	5B.2.1 Intérêts	p. 132
3. Rémunération du capital	p. 110	5B.2.2 Change	p. 132
		5B.2.3 Crédit	p. 132
		5B.2.4 La liquidité	p. 133
		5B.3 Risque du prix des matières premières	p. 133
B. DÉCLARATION DE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE	P 111	5B.4 Dépendance clients fournisseurs	p. 133
1. Gouvernance d'entreprise	p. 111	5B.5 Risques environnementaux	p. 134
2. Composition du conseil d'administration	p. 111	5B.6 Risques juridiques	p. 134
2.1 Mandats et fonctions des mandataires sociaux	p. 112	5B.7 Risques propres au groupe CFE	p. 134
2.2 Evaluation de l'indépendance des administrateurs	p. 116	5B.7.1 Sociétés d'objet	p. 134
2.3 Situation des mandataires sociaux	p. 116	5B.7.2 Participation en DEME	p. 134
2.4 Conflit d'intérêts	p. 116		
2.4.1 Règles de conduite	p. 116	6. Appréciation des mesures prises par la société dans le cadre de la directive relative aux opérations d'initiés et les manipulations de marché	p. 135
2.4.2 Application des procédures	p. 116		
2.5 Evaluation du conseil d'administration, de ses comités et des administrateurs	p. 117	7. Transactions et autres relations contractuelles entre la société, y compris les sociétés liées, et les administrateurs et managers exécutifs	p. 135
2.5.1 Mode d'évaluation	p. 117		
2.5.2 Evaluation des performances en 2011	p. 117	8. Convention d'assistance	p. 135
3. Fonctionnement du conseil d'administration et de ses comités	p. 118	9. Contrôle de l'entreprise	p. 135
3.1 Le conseil d'administration	p. 118		
3.2 Le comité des nominations et des rémunérations	p. 121	C. RAPPORT DE RÉMUNÉRATION	P 137
3.3 Le comité d'audit	p. 122		
4. L'actionnariat	p. 123	1.1 La rémunération des membres du conseil d'administration et de ses comités	p. 139
4.1 Capital et structure de l'actionnariat	p. 123	1.1.1 Rémunération des membres du conseil d'administration	p. 139
4.2 Titres comprenant des droits de contrôle spéciaux	p. 123	1.1.2 Rémunération des membres du comité d'audit	p. 140
4.3 Droit de vote	p. 123	1.1.3 Rémunération des membres du comité des nominations et des rémunérations	p. 140
4.4 Exercice des droits des actionnaires	p. 124	1.1.4 Rémunération de l'administrateur délégué	p. 140
5. Contrôle interne	p. 125	1.2 La rémunération de la direction	p. 142
5A. Contrôle interne et gestion des risques	p. 125	1.2.1 La direction de CFE	p. 142
5A.1 Introduction	p. 125	1.2.2 Niveau des rémunérations	p. 142
5A.1.1 Définition - référentiel	p. 125		
5A.1.2 Périmètre d'application du contrôle interne	p. 125		
5A.2 Organisation du contrôle interne	p. 125		
5A.2.1 Principes d'action et de comportement	p. 125		
5A.2.2 Les acteurs du contrôle interne	p. 126		
5A.3 Recensement et dispositif de gestion des risques	p. 126		
5A.4 Principales procédures de contrôle interne	p. 126		
5A.4.1 Conformité aux lois et règlements	p. 126		
5A.4.2 Application de la directive de la direction générale	p. 127		
5A.4.3 Procédures relatives aux engagements - les comités de risques	p. 127		
5A.4.4 Procédures relatives au suivi des opérations	p. 128		
5A.4.5 Procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable	p. 128		
5A.5 Actions menées pour le renforcement du contrôle interne et de la gestion des risques	p. 129		
5B. Facteurs de risques	p. 130	D. POLITIQUE D'ASSURANCE	P 143
5B.1 Risques communs aux secteurs dans lesquels le groupe CFE est actif	p. 130		
5B.1.1 Risques opérationnels	p. 130	E. RAPPORTS SPÉCIAUX	P 143
5B.1.1.1 L'acte de construire	p. 130		
		F. OFFRE PUBLIQUE D'ACQUISITION	P 143
		G. ACQUISITIONS	P 143
		H. CRÉATION DE SUCCURSALES	P 143
		I. ÉLÉMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE	P 144
		J. RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT	P 144
		K. INFORMATION SUR LES TENDANCES	P 144
		L. COMITÉ D'AUDIT	P 145
		M. CONVOCATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE	P 145
		DU 3 MAI 2012	

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

A. RAPPORT SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE

1. COMPTES CONSOLIDÉS

EXPOSÉ GÉNÉRAL

Le **chiffre d'affaires** consolidé du groupe s'élève à 1.794 millions d'euros, soit un montant légèrement supérieur à l'exercice précédent (1.774 millions d'euros).

Le **résultat opérationnel** s'établit quant à lui à 84,9 millions d'euros (99,1 millions d'euros en 2010), soit une diminution de 14%. Le **résultat net part du groupe** atteint 59,1 millions d'euros alors qu'il était de 63,3 millions d'euros en 2010.

Le **carnet de commandes** est en augmentation. Il s'élève à 2.382 millions d'euros au 1^{er} janvier 2012 à comparer à 1.939 millions d'euros au 1^{er} janvier 2011. Ce carnet s'est de plus sensiblement renforcé en début 2012 par l'obtention d'importantes nouvelles commandes en construction et en dragage.

CHIFFRE D'AFFAIRES, RÉSULTAT ET CARNET DE COMMANDES DES PÔLES

Pôle construction

Le **chiffre d'affaires** du pôle construction est en légère hausse (1,4%) et atteint 718 millions d'euros (708 millions d'euros en 2010). La composition du chiffre d'affaires évolue cependant sensiblement. Le chiffre d'affaires de l'activité génie civil est en diminution (-17%). En Belgique, la phase de creusement proprement dit du tunnel ferroviaire du Liefkenshoek à Anvers s'est achevée à mi-année et, aux Pays-Bas, les éléments du tunnel routier en construction à Amsterdam (Coentunnel) ont été immersés avec succès au cours des mois d'avril et mai. Les travaux de génie civil de ces deux grands projets se poursuivent désormais à un rythme moindre.

Le chiffre d'affaires de l'activité bâtiment est quant à lui en forte progression (+12%). L'activité en Belgique progresse (+8%), cette croissance s'observant au Brabant et en Flandre. Le chiffre d'affaires de l'international est en augmentation significative (+79%), poussé par les contrats obtenus au Tchad. En Europe centrale, le chiffre d'affaires enregistre une nouvelle baisse (-18%).

Le **résultat opérationnel** marque un recul de 50% et se limite à 5,1 millions d'euros (10,2 millions d'euros en 2010). Cette baisse est cependant loin d'être générale et des améliorations sensibles de résultat ont pu être enregistrées chez BAGECI (Wallonie), CLE (Grand-duché de Luxembourg), CFE Nederland, Aannemingen Van Wellen ainsi qu'à l'International. Des résultats ont cependant été différés ou des provisions ont été constituées pour tenir compte de risques de non-approbation de décomptes ou de non-solvabilité de certains clients. Ces ajustements avoisinent les 9 millions d'euros.

Le **résultat net part du groupe** est de 1,3 million d'euros contre 8,8 millions d'euros en 2010.

Le **carnet de commandes** est en forte hausse. Il atteint 1.010 millions d'euros au 1^{er} janvier 2012, alors qu'il était de 826 millions d'euros au 1^{er} janvier 2011. L'évolution est une nouvelle fois contrastée. Le carnet de commandes poursuit sa baisse en génie civil, le marché restant sous pression. Le carnet s'est renforcé en bâtiment au Benelux où des commandes importantes telles que la tour de logements Up-Site (Bruxelles), le complexe de bureaux et logements Light House (Bruxelles) ou un hôtel de police

(Charleroi) ont été enregistrées. Le carnet progresse fortement à la grande exportation, CFE ayant obtenu de nouvelles commandes au Tchad et, en partenariat, une tour de logements au Nigeria.

Pôle promotion et gestion immobilières

Le pôle promotion et gestion immobilières a connu une nouvelle fois un exercice satisfaisant. En Belgique, l'activité immobilière résidentielle est restée bien orientée et la commercialisation soutenue. Plusieurs projets tels que l'immeuble résidentiel passif « Midi Suède » ou la maison de repos « Les hauts prés » à Uccle ont été livrés. En bureaux, l'exercice a été marqué par la vente au 1^{er} semestre de l'immeuble « South Cristal » à Bruxelles par une société dans laquelle CFE détenait une part minoritaire. A Ostende, BPI et CFE Immo ont gagné deux appels d'offres lancés par la ville d'Ostende, permettant ainsi le développement de 100.000 m² de résidentiel tandis qu'en fin d'année, dans le cadre d'un partenariat avec un promoteur immobilier bruxellois, elles ont acquis le site historique Solvay à Ixelles, ce qui ouvre la voie à un développement principalement en résidentiel de 50.000 m².

Au Grand-duché de Luxembourg, CLI poursuit en association le développement et la commercialisation du projet Green Hill. La commercialisation est ici également un succès.

Le **résultat opérationnel** qui s'élève à 9,4 millions d'euros, est supérieur à celui de 2010 (7,2 millions d'euros).

Le **résultat net part du groupe** est de 6,3 millions d'euros, à comparer à 3,5 millions d'euros en 2010.

Pôle multitechnique

Le **chiffre d'affaires** du pôle multitechnique poursuit sa croissance et atteint 176 millions d'euros contre 149 millions d'euros en 2010, soit une croissance de 18%. A périmètre constant, cette croissance est de 12,6%. Elle se constate dans la quasi-totalité des entreprises.

Le **résultat opérationnel** est en progression de plus de 18%. Il atteint 7,4 millions d'euros en 2011 pour 6,3 millions d'euros en 2010. Cette amélioration exclusivement organique est particulièrement marquée chez Louis Stevens & Co, Nizet Entreprise et Druart qui est sortie des difficultés connues lors des deux exercices précédents.

Le **résultat net part du groupe** est de 3,9 millions d'euros contre 3,7 millions d'euros en 2010.

Le **carnet de commandes** est de bonne facture. Il atteint 162 millions d'euros au 1^{er} janvier 2012 (128 millions d'euros au 1^{er} janvier 2011), soit une progression de 27%. A périmètre constant, cette hausse est de 14%. Elle se situe principalement chez VMA dont l'activité s'internationalise, VMA ayant obtenu de nouveaux contrats en Hongrie et en Turquie.

Le pôle multitechnique s'est renforcé en fin d'année par l'acquisition de 100% des titres de ETEC SA. Cette société est spécialisée dans le domaine de l'éclairage public et de la pose de réseaux enterrés.

Pôle dragage et environnement

(Les montants communiqués dans ce chapitre, relatifs à DEME sont donnés à 100%, CFE détenant, pour sa part, 50% de cette société).

Le **chiffre d'affaires** de DEME s'élève à 1.766 millions d'euros, soit un montant proche à celui de l'exercice 2010 (1.801 millions d'euros). Au travers des différents métiers, une baisse sensible se constate au niveau de l'activité environnementale (DEC Ecoterres), alors que celle de GeoSea a connu une forte croissance dans ses activités offshore.

Le **résultat opérationnel** connaît une baisse de 29%. Il s'élève à 137 millions d'euros contre 177 millions d'euros en 2010. La baisse est due principalement, comme annoncé dans la déclaration intermédiaire du 18 mai 2011, à une perte exceptionnelle sur un chantier d'assainissement de sol à Santos au Brésil.

Le **résultat net part du groupe** s'élève à 104,2 millions d'euros (116,5 millions d'euros en 2010).

Le **carnet de commandes**, toujours diversifié tant en termes de métiers que géographiquement, est de bonne qualité et en augmentation. Il atteint 2.404 millions d'euros (1.935 millions d'euros au 1^{er} janvier 2011). De surcroît, DEME a enregistré en ce début d'année une nouvelle commande en Australie pour un montant de 916 millions d'euros.

Le programme pluriannuel (2008-2012) d'investissements de DEME bat son plein. Sept navires ont été livrés en 2011 : le navire de type « fallpipe » « Flintstone », la drague porteuse à gravier « Victor Horta », les dragues à désagrégateur de roche de 12.860 kw « Al Jarraf » et « Amazone », la drague suceuse porteuse à élinde traînante de 11.000 m³ « Breughel » et le mégatrailer « Congo River » de 30.000 m³. Quatre autres navires sont en construction et seront livrés en 2012 : une drague rétrocaveuse « Peter the Great », une drague à désagrégateur de roche « Ambiorix » et deux navires jack up, « Neptune » et « Innovation I ».

DEME a poursuivi activement ses activités de recherche et le développement, notamment dans le secteur des énergies renouvelables et dans les techniques d'exploitation des métaux rares.

PPP - Concessions

Les projets du « Coentunnel » à Amsterdam, du tunnel ferroviaire du Liefkenshoek à Anvers et des écoles en Communauté Germanophone sont en cours de construction.

L'exercice a donc été consacré à des nouvelles études et remises d'offres. CFE a ainsi obtenu en début d'année le contrat de l'Hôtel de Police de Charleroi, projet pour lequel les demandes de permis sont en cours. CFE étudie actuellement le projet de ligne de tramway entre Deurne et Mortsel (Anvers) ainsi que le projet d'aménagement de l'A11 entre Bruges et Knokke (Missing Links). Par contre, le groupement Aorta, dont CFE fait partie, en charge de l'étude de l'A1-A6 (tronçon Diemen-Almere), n'a pas été retenu pour la suite de la procédure.

Rent-A-Port, en charge des développements portuaires, a poursuivi avec succès ses opérations, Ipem, filiale active au Vietnam, signant un important contrat avec un manufacturier pneumatique japonais.

Enfin, Rent-A-Port Energy, nouvellement créée pour assurer le développement de l'éolien en milieu marin, a obtenu en partenariat une première concession en mer du Nord.

Le **résultat opérationnel** s'améliore sensiblement mais reste encore temporairement négatif (-2,2 millions d'euros). Cette perte s'explique par la prise en charge des frais d'études de CFE et de Rent-A-Port, CFE ne dégageant pas de profit sur ses projets en phase de construction.

Le **résultat net part du groupe** est de -1,9 million d'euros à comparer à -3,4 millions d'euros en 2010.

DONNÉES SIGNIFICATIVES PAR PÔLE D'ACTIVITÉ

CARNET DE COMMANDES	1 ^{ER} JANVIER 2012	1 ^{ER} JANVIER 2011	% DE VARIATION
(EN MILLIONS D'EUROS)			
CONSTRUCTION	1.009,9	826,4	22,2%
PROMOTION ET GESTION IMMOBILIÈRES	8,4	17,0	N.S.
SOUSS-TOTAL	1.018,3	843,4	20,7%
DRAGAGE ET ENVIRONNEMENT	1.202,0	967,5	24,2%
MULTITECHNIQUE	162,0	128,2	26,4%
TOTAL CONSOLIDÉ	2.382,3	1.939,1	22,9%

CHIFFRE D'AFFAIRES	2011	2010	% DE VARIATION
(EN MILLIONS D'EUROS)			
CONSTRUCTION	717,8	707,8	1,4%
PROMOTION ET GESTION IMMOBILIÈRES	26,0	19,8	N.S.
EFFETS DE STOCK	0,6	11,2	N.S.
SOUSS-TOTAL	744,4	738,8	0,8%
DRAGAGE ET ENVIRONNEMENT	882,9	900,3	-1,9%
MULTITECHNIQUE	175,6	148,6	18,2%
PPP - CONCESSIONS	2,9	3,4	N.S.
HOLDING (ÉLIMINATIONS INTER-PÔLES)	-12,0	-16,7	N.S.
TOTAL CONSOLIDÉ	1.793,8	1.774,4	1,1%

CHIFFRE D'AFFAIRES PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE	2011	2010	% DE VARIATION
(EN MILLIONS D'EUROS)			
BELGIQUE	923,1	772,5	19,5%
PAYS-BAS	159,0	156,6	1,5%
LUXEMBOURG	28,3	41,4	-31,6%
SOUSS-TOTAL BENELUX	1.110,4	970,5	14,4%
EUROPE HORS BENELUX	272,4	314,9	-13,5%
TOTAL EUROPE	1.382,8	1.285,4	7,6%
AMÉRIQUES (MID + SOUTH)	85,5	92,9	-8,0%
AFRIQUE	143,6	143,9	-0,2%
ASIE	57,7	67,9	-15,0%
MOYEN-ORIENT	60,3	130,0	-53,6%
OCÉANIE	63,9	54,3	-17,6%
TOTAL CONSOLIDÉ	1.793,8	1.774,4	1,1%

CONTRIBUTION AU RÉSULTAT OPÉRATIONNEL (*)	2011	% CA	2010	% CA	% DE VARIATION
(EN MILLIERS D'EUROS)					
CONSTRUCTION	5.068	0,7%	10.227	1,4%	-50,4%
PROMOTION ET GESTION IMMOBILIÈRES	9.391	N.S.	7.205	N.S.	30,3%
EFFECTS DE STOCK	-1.197	N.S.	-121	N.S.	N.S.
SOUS-TOTAL	13.262	1,8	17.311	2,3%	-23,4%
DRAGAGE ET ENVIRONNEMENT	67.565	7,7%	86.489	9,6%	-21,9%
MULTITECHNIQUE	7.398	4,2%	6.255	4,2%	18,3%
DÉPRÉCIATION GOODWILL MULTITECHNIQUE		-	-		
PPP - CONCESSIONS	-2.150	N.S.	-3.666	N.S.	N.S.
HOLDING	-458	N.S.	-583	N.S.	N.S.
ELIMINATIONS INTER-PÔLES ET RETRAITEMENTS DE CONSOLIDATION	-686	N.S.	-522	-	N.S.
DÉPRÉCIATION OPÉRATION MIXTE TUNISIE	-		-6.197	-	N.S.
TOTAL CONSOLIDÉ	84.931	4,7%	99.087	5,6%	-14,3%

(*) Après affectation quote-part des frais centraux

CONTRIBUTION AU RÉSULTAT NET PART DU GROUPE (*)	2011	% CA	2010	% CA	% DE VARIATION
(EN MILLIERS D'EUROS)					
CONSTRUCTION	1.272	0,2%	8.772	1,2%	-85,5%
DÉPRÉCIATION GOODWILL CONSTRUCTION	-		-		
PROMOTION ET GESTION IMMOBILIÈRES	6.276	24%	3.529	N.S.	77,8%
EFFECTS DE STOCK	-864	N.S.	-65	N.S.	N.S.
SOUS-TOTAL	6.684	0,9%	12.236	1,7%	-45,4%
DRAGAGE ET ENVIRONNEMENT	51.031	5,8%	57.109	6,3%	-10,6%
MULTITECHNIQUE	3.945	2,3%	3.681	2,5%	7,2%
DÉPRÉCIATION GOODWILL MULTITECHNIQUE	-		-		
PPP - CONCESSIONS	-1.877	N.S.	-3.396	N.S.	N.S.
HOLDING	-16	N.S.	385	-	N.S.
ELIMINATIONS INTER-PÔLES ET RETRAITEMENTS DE CONSOLIDATION	-686	N.S.	-522	-	N.S.
DÉPRÉCIATION OPÉRATION MIXTE TUNISIE			-6.197	N.S.	N.S.
TOTAL CONSOLIDÉ	59.081	3,3%	63.296	3,6%	-6,7%

(*) Après affectation quote-part des frais centraux

COMMENTAIRES SUR L'ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE, LE FLUX DE TRÉSORERIE ET LES INVESTISSEMENTS

L'endettement financier net (*) à fin décembre atteint 351 millions d'euros alors qu'il était de 248 millions d'euros à fin 2010. Cet endettement financier se décompose en un endettement long terme de 435 millions d'euros et une trésorerie nette court terme positive de 84 millions d'euros.

Les flux de trésorerie provenant des opérations d'investissements s'élèvent pour l'exercice à 179 millions d'euros, à comparer à 243 millions d'euros en 2010. Ces investissements concernent pour l'essentiel le programme d'investissements en équipement d'entreprise de DEME.

Le fonds de roulement se dégrade de 38 millions d'euros.

Le montant des fonds propres progresse de 33,3 millions d'euros et atteint 508,8 millions d'euros (475,5 millions d'euros fin 2010).

CFE dispose, pour sa part, de lignes de crédit à moyen terme non utilisées de 50 millions d'euros. Les acquisitions de dragues et d'autres équipements maritimes par DEME font, quant à elles, l'objet de financements spécifiques adossés à ces actifs.

(*) L'endettement financier net ne tient pas compte des justes valeurs de produits dérivés qui s'élèvent à -30,2 millions d'euros.

EN MILLIERS D'EUROS	2011	2010
FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DES OPÉRATIONS D'EXPLOITATION	102.592	169.097
FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DES OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT	-179.124	-242.585
FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	111.450	77.976
AUGMENTATION/DIMINUTION NETTE DE LA TRÉSORERIE	34.918	4.488
CAPITAUX PROPRES HORS MINORITAIRES À L'OUVERTURE	466.061	413.343
CAPITAUX PROPRES HORS MINORITAIRES À LA CLÔTURE	501.702	466.061
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE DE L'ANNÉE	59.081	63.296
ROE	12,7%	15,3%

2. COMPTES SOCIAUX

Le chiffre d'affaires de CFE SA est en légère diminution (-3,5%) et atteint 361,5 millions d'euros. Cette légère diminution est liée à la réduction de l'activité en génie civil.

Le résultat d'exploitation est en amélioration et s'élève à 0,7 millions d'euros, l'exercice 2010 ayant été marqué par des provisions sur comptes courants ou réductions de valeurs sur participations.

Les produits financiers sont en nette hausse suite à l'augmentation des dividendes payés par les filiales. Les produits exceptionnels sont de 0,7 millions d'euros et les charges exceptionnelles totalisent 0,2 millions d'euros. L'exercice 2010 avait été marqué par la constitution d'une provision de charge exceptionnelle de 5 millions d'euros correspondant à la réduction de valeurs sur la participation au projet de Bizerte Cap 3000 en Tunisie.

Le résultat net après impôts augmente de plus de 60% et s'élève à 32,1 millions d'euros.

Le compte de résultats de CFE SA s'établit comme suit (suivant normes belges) :

(EN MILLIERS D'EUROS)	2011	2010
VENTES ET PRESTATIONS	431.649	434.947
CHIFFRE D'AFFAIRES	361.506	374.627
BÉNÉFICE (PERTE D'EXPLOITATION)	663	-3.710
PRODUITS FINANCIERS (CHARGES FINANCIÈRES)	30.762	28.547
BÉNÉFICE (PERTE) COURANT (E)	31.425	24.837
PRODUITS EXCEPTIONNELS	696	0
CHARGES EXCEPTIONNELLES	-175	-5.007
BÉNÉFICE (PERTE) DE L'EXERCICE AVANT IMPÔTS	31.946	19.830
IMPÔTS	190	-138
BÉNÉFICE (PERTE) DE L'EXERCICE	32.136	19.692

3. RÉMUNÉRATION DU CAPITAL

Le conseil d'administration de CFE SA propose à l'assemblée générale du 3 mai 2012 d'allouer un dividende brut par action de 1,15 euro correspondant à 0,8625 euro net, soit une distribution de 15.056.099 euros. Le report à nouveau après distribution s'élève à 46.137.589 euros.

B. DÉCLARATION DE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

1. GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

La société a adopté le Code belge de gouvernance d'entreprise 2009 comme son code de référence.

La charte de corporate governance de CFE, qui a été établie sur base du code de référence, peut être consultée sur le site internet de la société www.cfe.be.

Dans sa charte de corporate governance, CFE applique les principes du Code belge de gouvernement d'entreprise 2009.

Par ailleurs, pour CFE, la gouvernance d'entreprise va au-delà du respect du code car CFE estime qu'il est indispensable de fonder la conduite de ses activités sur une éthique de comportement et de décision et une culture fortement ancrée de gouvernance d'entreprise.

2. COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Au 31 décembre 2011, le conseil d'administration de CFE se compose de dix membres, entrés en fonction aux dates reprises ci-dessous et dont les mandats expireront immédiatement après les assemblées générales ordinaires des années reprises ci-dessous :

	ENTRÉE EN FONCTION	EXPIRATION MANDAT
SA C.G.O., REPRÉSENTÉE PAR MONSIEUR PHILIPPE DELAUNOIS **	06.05.2010	2014
RENAUD BENTÉGEAT *	18.09.2003	2013
PHILIPPE DELUSINNE	07.05.2009	2013
RICHARD FRANCIOLI	13.09.2006	2013
BERNARD HUVELIN	23.06.2005	2014
CHRISTIAN LABEYRIE	06.03.2002	2013
JEAN ROSSI	06.05.2010	2014
SA CONSUCO, REPRÉSENTÉE PAR MONSIEUR ALFRED BOUCKAERT	06.05.2010	2014
SPRL CISKA SERVAIS, REPRÉSENTÉE PAR MADAME CISKA SERVAIS	03.05.2007	2015
JAN STEYAERT	07.05.2009	2013

* Administrateur délégué en charge de la gestion journalière

** Monsieur Philippe Delaunois était, à titre personnel, administrateur de CFE depuis le 5 mai 1994

La durée du mandat des administrateurs est de quatre ans pour les administrateurs nommés ou renouvelés dans cette fonction à compter du 1er janvier 2005.

2.1 MANDATS ET FONCTIONS DES MANDATAIRES SOCIAUX

Administrateurs

Le tableau ci-dessous récapitule les mandats et fonctions des dix administrateurs à la date du 31 décembre 2011.

SA C.G.O., REPRÉSENTÉE PAR MONSIEUR PHILIPPE DELAUNOIS CFE AVENUE HERRMANN-DEBROUX, 40-42 B-1160 BRUXELLES	PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION Administrateur Né en 1941, Philippe Delaunois est ingénieur civil métallurgiste de la Faculté polytechnique de Mons, ingénieur commercial de l'Université de l'Etat de Mons et diplômé de l'Harvard Business School. Il exerça la majeure partie de sa carrière dans l'industrie sidérurgique et fut jusqu'en 1999 administrateur délégué, directeur général de Cockerill-Sambre. Officier de l'ordre de Léopold et chevalier de la Légion d'honneur, il a été élu manager de l'année en 1989, président de l'Union wallonne des entreprises de 1990 à 1993 et est consul honoraire d'Autriche pour le Hainaut et Namur depuis 1990. <u>Mandats exercés :</u> a- sociétés cotées : Administrateur de Mobistar SA Administrateur de SABCA SA b- sociétés non cotées : Président du conseil d'administration de Vers l'Avenir Administrateur de ING Belgium SA Administrateur de Intégrale, caisse commune d'assurances Administrateur de Ahlers International SA (Luxembourg) Administrateur de Cli, CLE SA, DEME NV et d'ETEC SA (Sociétés du groupe CFE) c- associations : Administrateur de Europalia ASBL Administrateur de l'ASBL Ordre de Léopold Administrateur de la Chapelle Musicale Reine Elisabeth
RENAUD BENTÉGAT CFE AVENUE HERRMANN-DEBROUX, 40-42 B-1160 BRUXELLES	ADMINISTRATEUR DÉLÉGUÉ Né en 1953, Renaud Bentégeat est titulaire d'une maîtrise de droit public, d'un DEA de droit public, d'un DEA d'analyse politique approfondie ainsi que du diplôme de l'Institut d'Etudes Politiques de Bordeaux. Il a entamé sa carrière en 1978 dans la société Campenon Bernard. Il a, ensuite, été successivement chef du service juridique, directeur de la communication, directeur administratif et secrétaire général en charge des services juridique, communication, administratif et ressources humaines la Compagnie générale de bâtiment et de construction (CBC). De 1998 à 2000, il a été directeur régional bâtiment Ile-de-France de Campenon Bernard SGE, avant d'être nommé directeur général adjoint de VINCI Construction, en charge notamment des filiales du groupe VINCI Construction en Europe centrale et administrateur délégué de Bâtiments et Ponts Construction et Bâtipont Immobilier en Belgique. Depuis 2003, il est administrateur délégué de CFE. Il est également membre du comité d'orientation et de coordination de VINCI SA. Renaud Bentégeat est officier de l'Ordre de Léopold et chevalier de l'Ordre national du Mérite (France). <u>Mandats exercés :</u> a- sociétés cotées : Administrateur délégué de CFE SA b- sociétés non cotées : Administrateur de diverses sociétés du groupe CFE Président directeur général de Compagnie générale de bâtiment et de construction (CBC) Président directeur général d'Ufimmo c- associations : Président de la Chambre française de commerce et d'industrie de Belgique Vice-président de l'Association des Entrepreneurs Belges de Grands Travaux (ADEB-VBA) Conseiller du commerce extérieur de la France

PHILIPPE DELUSINNE RTL BELGIUM AVENUE JACQUES GEORGIN, 2 B-1030 BRUXELLES MEMBRE DU COMITÉ D'AUDIT	ADMINISTRATEUR INDEPENDANT Né en 1957, Philippe Delusinne est titulaire d'un diplôme de Marketing & Distribution de l'ISEC à Bruxelles et d'un Short MBA du Sterling Institute d'Harvard. Il commença sa carrière chez Ted Bates comme account executive, il fut ensuite account manager chez Publicis, client service director chez Impact FCB, deputy general manager de McCann Erikson et chief executive officer de Young & Rubicam en 1993. Depuis mars 2002, il est chief executive officer de RTL Belgium. <u>Mandats exercés :</u> a- sociétés cotées : Membre du Conseil de Surveillance de Métropole Télévision (M6), Paris b- sociétés non cotées : Administrateur délégué de RTL Belgium SA Administrateur délégué de Radio H SA Managing Director de CLT-UFA Belgian Broadcasting Président de IP Plurimedia SA Administrateur délégué de Cobelfra SA Administrateur délégué de New Contact SA Administrateur de INADI SA Administrateur de CLT-UFA SA Administrateur de BEWEB SA Administrateur de Home Shopping Service Belgique SA Administrateur de FRONT SA c- associations : Vice-Président de la Belgian Management & Marketing Association Membre du Conseil Supérieur de l'Audiovisuel Président du Théâtre Royal de La Monnaie Président de l'Association des Télévisions Commerciales Européennes (A.C.T.) Administrateur de l'Association pour l'Autorégulation de la Déontologie Journalistique ASBL
RICHARD FRANCIOLI VINCI CONSTRUCTION 1, COURS FERDINAND-DE-LESSEPS F-92851 RUEIL-MALMAISON CEDEX MEMBRE DU COMITÉ DES NOMINATIONS ET DES RÉMUNÉRATIONS	ADMINISTRATEUR Richard Francioli est né en 1959 à Dole (France). Après des études à l'Ecole supérieure de commerce d'Angers, il est entré dans le groupe VINCI en 1983 et y a suivi un parcours professionnel qui a débuté par un stage en VSNE sur le chantier de l'hôpital d'Ain Shams au Caire. Il a ensuite occupé au sein du groupe les postes de directeur régional Nord de Sogea Construction, directeur province de Sogea Construction et président de VINCI Construction Filiales Internationales. Il a été nommé président de VINCI Construction en mars 2006 et, depuis le 1 ^{er} janvier 2010, est responsable de l'ensemble des activités de contracting de VINCI. <u>Mandats exercés :</u> a- sociétés cotées : Membre du comité exécutif, membre du comité d'orientation et de Coordination et Directeur général adjoint de VINCI Administrateur de Entrepose Contracting (France) b- sociétés non cotées : Membre du conseil de surveillance de VINCI Deutschland GmbH (Allemagne) Administrateur de VINCI Plc (Angleterre) Représentant de VINCI Construction au conseil d'administration de Doris Engineering (France) Représentant de VINCI Construction au conseil d'administration de Cofiroute (France) Administrateur de VINCI Energies (France) Administrateur de Soléanche Freyssinet SA (France)
BERNARD HUVELIN VINCI 1, COURS FERDINAND-DE-LESSEPS F-92851 RUEIL-MALMAISON CEDEX	ADMINISTRATEUR Né en 1937, Bernard Huvelin est diplômé de HEC. Il est entré en 1962 à la SGE (devenue VINCI). Il en devint le secrétaire général en 1974, directeur général adjoint de 1982 à 1988, membre du directoire de 1988 à 1990, directeur général adjoint de 1991 à 1997, directeur général de 1997 à 1999, administrateur directeur général de 1999 à 2005. Bernard Huvelin est officier de la Légion d'honneur ainsi que chevalier de l'Ordre national du Mérite. <u>Mandats exercés :</u> b- sociétés non cotées : Administrateur de Sofico Administrateur du consortium Stade de France c- associations : Vice-président de la Fédération de l'Industrie Européenne de la Construction Conseiller au Comité économique et social européen

CHRISTIAN LABEYRIE	ADMINISTRATEUR	SPRL CISKA SERVAIS, PRÉSENTÉE PAR MADAME CISKA SERVAIS	ADMINISTRATEUR INDÉPENDANT
<i>VINCI 1, COURS FERDINAND-DE-LESSEPS, F-92851 RUEIL-MALMAISON CEDEX</i>	<p>Né en 1956, Christian Labeyrie est directeur général adjoint, directeur financier et membre du comité exécutif du groupe VINCI. Avant de rejoindre le groupe VINCI en 1990, il a exercé diverses fonctions dans les groupes Rhône-Poulenc et Schlumberger. Il a démarré sa carrière dans la banque.</p>	<i>BOERENLEGERSTRAAT, 204 B-2650 EDEGEM</i>	<p>Ciska Servais est associée au sein du cabinet d'avocats Astrea. Elle est active dans le domaine du droit administratif, particulièrement le droit de l'environnement et l'aménagement du territoire ainsi que le droit immobilier et le droit de la construction. Elle dispose d'une expérience étendue en matière de conseil, de procédures judiciaires et de négociations ; elle donne cours et est régulièrement conférencière lors de séminaires.</p>
<i>MEMBRE DU COMITÉ D'AUDIT</i>	<p>Christian Labeyrie est diplômé de HEC, de l'Escuela Superior de Administración de Empresas (Barcelone) et de McGill University (Canada) et titulaire du DECS. Il est chevalier de la Légion d'honneur et chevalier de l'ordre national du Mérite.</p>	<i>PRÉSIDENTE DU COMITÉ DES NOMINATIONS ET DES RÉMUNÉRATIONS</i>	<p>Elle a obtenu une licence en droit à l'Université d'Anvers (1989) ainsi qu'un Master complémentaire (LL.M) en international legal cooperation à la Vrije Universiteit Brussel (V.U.B.) (1990). Elle a également obtenu une licence spéciale en écologie à l'Université d'Anvers (1991). Elle a commencé ses stages en 1990 auprès du cabinet d'avocats Van Passel & Vennoten en 1994 et, par la suite, chez Lawfort en 2004. En 2006, elle a co-fondé le cabinet d'avocats Astrea.</p>
<i>Mandats exercés :</i>	<p>a- sociétés cotées : Membre du comité exécutif du groupe VINCI b- sociétés non cotées : Administrateur de Eurovia Administrateur de VINCI Park Administrateur de VINCI Deutschland Administrateur de ASF Administrateur de Escota Administrateur de Arcour Administrateur du consortium Stade de France Président et Administrateur de VF1 Administrateur de la société LCL Actions Euro du groupe Crédit agricole Asset management Membre du conseil de la Banque de France - succursale des Hauts-de-Seine</p>	<i>Mandats exercés :</i>	<p>sociétés non cotées : Nautinvest Vlaanderen NV Astrea bv cvba</p>
JEAN ROSSI	ADMINISTRATEUR	JAN STEYAERT	ADMINISTRATEUR INDÉPENDANT
<i>VINCI CONSTRUCTION 5, COURS FERDINAND-DE-LESSEPS F-92851 RUEIL-MALMAISON CEDEX</i>	<p>Né le 6 novembre 1949, Jean Rossi est ingénieur de l'Ecole Spéciale des Travaux Publics de Paris (ESTP). Il a commencé sa carrière comme conducteur de travaux à la société Pradeau et Morin. Il a été directeur d'exploitation puis directeur général à la SNEG. Il a ensuite occupé, au sein du groupe VINCI, les postes de directeur du bâtiment et des travaux publics de SOGEA, directeur régional de SOGEA, directeur chargé du Nord de la France de SOGEA, directeur chargé de la Province de SOGEA, directeur général adjoint de SOGEA et devient président de SOGEA en 2001. En 2007, il est président de VINCI Construction France et devient directeur général délégué de VINCI Construction en juin 2007. En 2008, il devient membre du comité exécutif de VINCI et est nommé président de VINCI Construction en 2010.</p>	<i>MOBISTAR BOULEVARD REYERS, 70 B-1030 BRUXELLES</i>	<p>Né en 1945, Jan Steyaert a été actif la majeure partie de sa carrière dans le domaine des Telecoms. Il a débuté chez un réviseur d'entreprise. En 1970, il entre en fonction chez Telindus (société cotée en bourse) et remplit successivement les fonctions de CFO, CEO et président du conseil d'administration du groupe Telindus et ses filiales jusqu'en 2006. Depuis la création de Mobistar en 1995, il est membre du conseil d'administration et président du conseil depuis 2003.</p>
<i>Mandats exercés :</i>	<p>a- sociétés cotées : Membre du comité exécutif de VINCI Administrateur de Entrepose Contracting SA b- sociétés non cotées : Président de VINCI Construction Président de Société Générale de Travaux Administrateur de Soletanche Freyssinet SA Administrateur de VINCI Energies SA Vice-Président de la FNTP (Syndicat de France) c- associations : Président de EGF-BTP</p>	<i>Mandats exercés :</i>	<p>a- sociétés cotées : Président de Mobistar SA b- sociétés non cotées : Administrateur de Credoc SA Administrateur de Portolani SA Administrateur de Automation SA c- associations : Administrateur de Anima Eterna ASBL Administrateur de VVV ASBL Président de la Fondation et du musée Dhondt-Dhaenens à Deurle</p>
SA CONSUCO, PRÉSENTÉE PAR MONSIEUR ALFRED BOUCKAERT	ADMINISTRATEUR INDÉPENDANT		
<i>AVENUE DE FOESTRAETS, 33A B-1180 BRUXELLES</i>	<p>Né en 1946, Alfred Bouckaert est licencié en sciences économiques (Université Catholique de Louvain). Il débute sa carrière en 1968 en tant que courtier en Bourse auprès de JM Finn & Co à Londres. En 1972, il entre à la Chase Manhattan Bank où il exerce différentes fonctions commerciales et de crédit avant de devenir manager commercial banking pour la Belgique. Il est nommé general manager de la Chase à Copenhague (Danemark) en 1984, puis, deux ans plus tard, general manager et country manager de la Chase en Belgique. En 1989, les activités belges de la Chase Manhattan Bank sont vendues au Crédit Lyonnais. Alfred Bouckaert est chargé de fusionner les activités opérationnelles belges de la Chase et du Crédit Lyonnais. En 1994, le Crédit Lyonnais demande à Alfred Bouckaert de prendre la tête des activités européennes de la banque. En 1999, il prend la direction d'AXA Royale Belge. AXA le nomme également country manager pour le Benelux. En 2005, il devient directeur général pour la région «Europe du Nord» (Belgique, Pays-Bas, Luxembourg, Allemagne et Suisse). D'octobre 2006 à mai 2010, il a été membre du Directoire d'AXA, en charge des activités de la région Europe du Nord, Europe centrale et de l'Est. En avril 2007, il a été nommé président du conseil d'administration d'AXA Belgium, fonction qu'il a exercée jusqu'au 27 avril 2010. En 2011, il a été nommé président du conseil d'administration de Dexia Banque Belgique.</p>	<i>MEMBRE DU COMITÉ DES NOMINATIONS ET DES RÉMUNÉRATIONS</i>	<p>Mandats exercés : a- sociétés cotées : Administrateur de Leasinvest Real Estate b- sociétés non cotées : Président de Dexia Banque Belgique Administrateur de Vandemoortele SA Administrateur de Bank van Breda Administrateur de Finaxis Administrateur d'AXA Italy Administrateur d'AXA Greece Administrateur de Ventosia (sicav of the notaries) Administrateur de Vesalius Sicar (Luxembourg) Administrateur de Vesalius Biocapital II Arkiv c- associations : Administrateur de la Chambre française de commerce et d'industrie de Belgique Administrateur de l'Institut de Duve (ICP)</p>

2.2 ÉVALUATION DE L'INDÉPENDANCE DES ADMINISTRATEURS

Sur les dix membres du conseil d'administration au 31 décembre 2011, six ne peuvent être qualifiés d'indépendants au sens de l'article 526 ter du Code des sociétés et du Code belge de gouvernance d'entreprise :

- Renaud Bentégeat qui est administrateur délégué de la société
- Christian Labeyrie, Richard Francioli, Bernard Huvelin et Jean Rossi qui représentent l'actionnaire de contrôle, VINCI Construction.
- SA C.G.O., représentée par Monsieur Philippe Delaunois, Monsieur Delaunois ayant exercé plus de deux mandats consécutifs.

Suivant la décision des assemblées générales des 3 mai 2007, 7 mai 2009, 6 mai 2010 et 5 mai 2011, les administrateurs indépendants sont : Philippe Delusinne, sprl Ciska Servais, représentée par Madame Ciska Servais, Jan Steyaert et SA Consuco, représentée par Monsieur Alfred Bouckaert.

Il est à noter que tous les administrateurs indépendants de CFE ont pu exercer leur mission avec une totale indépendance de jugement en 2011.

2.3 SITUATION DES MANDATAIRES SOCIAUX

Aucun des administrateurs de CFE (i) n'a fait l'objet d'une condamnation pour fraude ou d'une quelconque incrimination ou sanction publique par les autorités réglementaires, (ii) n'a été associé à une faillite, à une mise sous séquestre ou une liquidation et (iii) n'a été empêché par un Tribunal d'agir en qualité de membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance d'un émetteur ou d'intervenir dans la gestion ou la conduite des affaires d'un émetteur.

2.4 CONFLIT D'INTÉRÊTS

2.4.1 Règles de conduite

L'indépendance de jugement est requise de tous les administrateurs, qu'ils soient exécutifs ou non et, pour les administrateurs non exécutifs, qu'ils soient indépendants ou non.

Chaque administrateur organise ses affaires personnelles et professionnelles de manière à éviter tout conflit d'intérêts, direct ou indirect, avec la société.

Les administrateurs informent le conseil d'administration des conflits d'intérêts quand ils surviennent et s'abstiennent de prendre part aux débats et de voter sur le point concerné, conformément aux dispositions du Code des sociétés en la matière. Toute abstention motivée par un conflit d'intérêts est publiée conformément aux dispositions du Code des Sociétés.

Le conseil d'administration est particulièrement attentif à l'existence de conflits d'intérêts éventuels avec un actionnaire ou avec une société du groupe, et à la mise en œuvre des procédures particulières prévues par les articles 523 et 524 du Code des Sociétés.

Les transactions ou autres relations contractuelles entre la société, y compris les sociétés liées, et les administrateurs doivent être conclues aux conditions normales de marché.

Les administrateurs non exécutifs ne sont pas autorisés à conclure avec la société, directement ou indirectement, des accords relatifs à la fourniture de services rémunérés sans le consentement explicite du conseil d'administration. Ils sont tenus de consulter le président, qui décide de soumettre ou non la demande de dérogation au conseil d'administration.

2.4.2 Application des procédures

A la connaissance de CFE, aucun administrateur ne s'est trouvé cette année en situation de conflit d'intérêts et les règles de conduite applicables ont été respectées.

Il est précisé que certains administrateurs exercent des mandats dans d'autres sociétés dont les activités sont parfois concurrentes à celles de CFE. Par ailleurs, quatre administrateurs ont été désignés sur proposition du groupe VINCI, actionnaire de contrôle de CFE.

2.5. ÉVALUATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION, DE SES COMITÉS ET DES ADMINISTRATEURS

2.5.1. Mode d'évaluation

Assisté par le comité des nominations et des rémunérations, et éventuellement par des experts externes et sous la direction de son président, le conseil d'administration évalue régulièrement sa composition, sa taille et son fonctionnement, ainsi que la composition, la taille et le fonctionnement des comités spécialisés du conseil d'administration, avec pour objectif de favoriser l'amélioration continue de la gouvernance de la société, tout en tenant compte des changements de circonstances.

Lors de cette évaluation le conseil d'administration vérifie, entre autres, si, en son sein, et au sein des comités spécialisés, les questions importantes sont préparées et discutées de manière adéquate. Il vérifie la contribution effective de chaque administrateur du fait de sa compétence et par sa présence aux réunions et son engagement constructif dans les discussions et la prise de décisions et si la composition actuelle du conseil d'administration et celle des comités correspond à celle qui est souhaitable.

Une attention particulière est également accordée à l'évaluation du président du conseil d'administration. Le conseil d'administration tire les enseignements de l'évaluation de ses performances en reconnaissant ses points forts et en remédiant à ses faiblesses. Le cas échéant, cela implique la proposition de nomination de nouveaux membres, la proposition de ne pas réélire des membres existants ou l'adoption de toute mesure jugée appropriée pour assurer le fonctionnement efficace du conseil d'administration. Il en est de même pour les comités spécialisés.

Les administrateurs non exécutifs procèdent une fois par an à l'évaluation de leur interaction avec la direction exécutive. A cet effet, ils se réunissent une fois par an sans la présence de l'administrateur délégué et des éventuels autres administrateurs exécutifs.

2.5.2. Evaluation des performances en 2011

Le conseil d'administration a décidé de ne pas procéder à une évaluation annuelle des administrateurs. Les principes d'évaluations décrits dans la charte de corporate governance de CFE et repris au point 2.5.1 ci-dessus, n'ont donc pas été appliqués cette année. Une évaluation du conseil d'administration, du président du conseil d'administration et de chaque administrateur aura lieu avant la fin de l'année 2012.

3. FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DE SES COMITÉS

3.1 LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Rôle et compétences du conseil d'administration

Rôle du conseil d'administration

La mission du conseil d'administration s'exerce dans l'intérêt social.

Le conseil d'administration détermine les orientations et les valeurs, la stratégie et les politiques clés de la société, il examine et approuve les opérations significatives y afférentes, il veille à leur mise en oeuvre et définit toute mesure nécessaire pour la réalisation de sa politique. Il décide du niveau de risques qu'elle accepte de prendre.

Le conseil d'administration vise le succès à long terme de la société en assurant le leadership entrepreneurial et en permettant l'évaluation et la gestion des risques.

Le conseil d'administration veille à ce que les ressources financières et humaines nécessaires soient disponibles pour permettre à la société d'atteindre ses objectifs et il met en place les structures et les moyens nécessaires à la réalisation des objectifs de la société. Le conseil d'administration prête une attention particulière à la responsabilité sociale, à la mixité des genres et à la diversité en général au sein de la société.

Le conseil d'administration adopte le budget et examine et arrête les comptes.

Le conseil d'administration :

- approuve le cadre général du contrôle interne et de gestion des risques mis en place par la direction et en contrôle la mise en oeuvre
- prend toutes les mesures nécessaires pour assurer l'intégrité des états financiers
- supervise les performances du commissaire
- examine les performances de l'administrateur délégué et de la direction
- veille au bon fonctionnement et à l'efficacité des comités spécialisés du conseil d'administration.

Compétences du conseil d'administration

(i) Compétences générales du conseil d'administration

Sous réserve des pouvoirs expressément réservés à l'assemblée générale des actionnaires et dans les limites de l'objet social, le conseil d'administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social de la société.

Le conseil d'administration rend compte de l'exercice de ses responsabilités et de sa gestion aux actionnaires réunis en assemblée générale. Il prépare les propositions de résolutions à prendre par l'assemblée générale.

(ii) Compétences du conseil d'administration en matière d'augmentation de capital (capital autorisé)

Suite à l'autorisation donnée par l'assemblée générale des actionnaires, le conseil d'administration est autorisé à augmenter - en une ou plusieurs fois - le capital social à concurrence d'un montant maximum de EUR 2.500.000, hors prime d'émission, par voie d'apports en numéraire ou ne consistant pas en numéraire, par incorporation de réserves, avec ou sans l'émission d'actions nouvelles. Dans le cadre du capital autorisé, c'est le conseil d'administration qui décide de l'émission des actions, il détermine les conditions d'émission des nouvelles actions, et notamment le prix d'émission.

Le capital autorisé de CFE permet l'émission de 1.531.260 actions supplémentaires en cas d'augmentation de capital avec émission d'actions sur base du pair comptable.

Cette autorisation expire le 21 mai 2015, mais peut être renouvelée une ou plusieurs fois, conformément aux dispositions légales en la matière.

(iii) Compétences du conseil d'administration en matière d'acquisition d'actions propres

L'assemblée générale des actionnaires du 7 mai 2009 a autorisé le conseil d'administration de CFE à acquérir un maximum de 1.309.226 actions propres de CFE. L'acquisition peut se faire à un prix égal à la moyenne des vingt derniers cours de clôture de l'action CFE sur Euronext Bruxelles qui précèdent immédiatement l'acquisition et augmentée de dix pour cent (10%) au maximum ou diminuée de quinze pour cent (15%) au maximum.

Cette autorisation expire le 25 mai 2014, mais peut être renouvelée une ou plusieurs fois, conformément aux dispositions légales en la matière.

La décision de l'assemblée générale des actionnaires n'est pas requise pour l'acquisition d'actions propres par CFE afin de les distribuer à son personnel.

En vertu d'une disposition statutaire expresse, les actions propres détenues par CFE, qui sont inscrites au premier marché d'une bourse de valeurs mobilières ou admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs mobilières située dans un état membre de l'union européenne, peuvent être aliénées, sans l'autorisation préalable de l'assemblée générale des actionnaires.

(iv) Compétences du conseil d'administration en matière d'émission d'obligations

Sous réserve de l'application des dispositions légales en la matière, le conseil d'administration peut décider la création et l'émission d'obligations, éventuellement convertibles en actions.

Fonctionnement du conseil d'administration

Le conseil d'administration est organisé de manière à assurer que les décisions sont prises dans l'intérêt social et de manière à permettre que ses tâches soient exécutées efficacement.

Les réunions du conseil d'administration

Le conseil d'administration se réunit à périodicité régulière, suffisamment fréquemment pour exercer efficacement ses obligations, et chaque fois que l'intérêt de la société l'exige. Le conseil a ainsi multiplié ses réunions et leur durée, consacrant partiellement certaines de celles-ci à la visite de projets en cours.

En 2011, le conseil d'administration a délibéré sur toutes les questions majeures de la vie du groupe. Il s'est réuni six fois.

Le conseil d'administration a ainsi notamment :

- arrêté les comptes de l'exercice 2010 ainsi que les comptes semestriels 2011
- examiné le budget 2011 et les actualisations de celui-ci
- examiné le plan à trois ans du groupe CFE
- examiné la situation financière du groupe et l'évolution de son endettement
- débattu des principaux projets d'acquisition
- décidé de l'acquisition de ETEC SA
- décidé, sur proposition du comité des nominations et des rémunérations, des modalités de la rémunération et des primes de l'administrateur délégué et des cadres dirigeants
- décidé des émoluments du comité d'audit et du comité des nominations et des rémunérations
- soumis à l'approbation de l'assemblée générale extraordinaire du 28 novembre 2011 une modification des statuts afin de les mettre en conformité avec la loi du 20 décembre 2010.

En ce qui concerne la participation active des administrateurs aux séances du conseil, le tableau qui suit indique le taux individuel de présence des administrateurs au conseil d'administration pour l'exercice 2011.

ADMINISTRATEURS	PRÉSENCE/NOMBRE DE SÉANCES
SA C.G.O., PRÉSENTÉE PAR MONSIEUR PHILIPPE DELAUNOIS	6/6
RENAUD BENTÉGEAT	6/6
PHILIPPE DELUSINNE	6/6
RICHARD FRANCIOLI	6/6
BERNARD HUVELIN	2/6
CHRISTIAN LABEYRIE	6/6
JEAN ROSSI	6/6
SA CONSUCO, PRÉSENTÉE PAR MONSIEUR ALFRED BOUCKAERT	6/6
SPRL CISKA SERVAIS, PRÉSENTÉE PAR MADAME CISKA SERVAIS	6/6
JAN STEYAERT	6/6

Monsieur Jacques Ninanne a été désigné en qualité de secrétaire du conseil d'administration.

A ce titre, il a participé en 2011 aux réunions du conseil d'administration.

Le mode de prise des décisions du conseil d'administration

Sauf les cas de force majeure résultant de guerres, troubles ou autres calamités publiques, le conseil d'administration ne peut délibérer valablement que si la moitié au moins des administrateurs sont présents ou représentés.

Les membres du conseil d'administration, empêchés d'assister à une réunion, peuvent se faire représenter par un autre membre du conseil, conformément aux dispositions légales et réglementaires, chaque membre ne pouvant disposer que d'une procuration.

Les lettres, télex, télégrammes, télex, télécopies ou courriers électroniques donnant le mandat de vote sont annexés au procès-verbal de la réunion du conseil à laquelle ils ont été produits.

Sur décision du président du conseil d'administration, les réunions peuvent se tenir, pour tous les administrateurs ou une partie des administrateurs, sous la forme d'une audio- ou vidéoconférence. Les administrateurs concernés sont alors réputés présents pour le calcul du quorum et de la majorité.

Le secrétaire de la société prend les mesures nécessaires à l'organisation d'une telle audio- ou vidéoconférence.

Les résolutions sont votées à la majorité des membres présents ou représentés.

Dans le cas où des administrateurs doivent s'abstenir de prendre part à la délibération, en vertu de la loi, les résolutions sont votées à la majorité des autres membres présents ou représentés.

Si les voix sont partagées également, la voix du président du conseil d'administration est prépondérante.

Après chaque réunion, les délibérations sont constatées par des procès-verbaux signés par le président du conseil d'administration et par la majorité des membres qui ont pris part à la délibération.

Les procès-verbaux résument les discussions, précisent les décisions prises et indiquent, le cas échéant, les réserves émises par les administrateurs.

Ils sont consignés dans un registre spécial, tenu au siège de la société.

Les principales caractéristiques du processus d'évaluation du conseil d'administration ont été précisées dans le règlement d'ordre intérieur publié dans la charte de gouvernance d'entreprise de la société.

3.2 LE COMITÉ DES NOMINATIONS ET DES RÉMUNÉRATIONS

Au 31 décembre 2011, ce comité se compose de :

- SPRL Ciska Servais, représentée par Madame Ciska Servais, présidente (*)
- Richard Francioli
- SA Consuco, représentée par Monsieur Alfred Bouckaert (*)

(*) administrateurs indépendants

Ce comité s'est réuni quatre fois en 2011.

Au cours de l'exercice, ce comité a notamment examiné :

- la rémunération de l'administrateur délégué et son intéressement
- la rémunération fixe et variable des cadres dirigeants
- le contenu des différents programmes d'assurance groupe
- la candidature de Diane Zygas à la fonction de directeur de pôle PPP-Concessions.

Le comité, en outre, a pris connaissance des nouvelles obligations en matière de rémunération, issues des dispositions de la loi du 21 avril 2010 relative à la corporate governance.

Le tableau qui suit indique le taux individuel de présence des membres au comité des nominations et des rémunérations pour l'exercice 2011.

MEMBRES	PRÉSENCE/NOMBRE DE SÉANCES
SPRL CISKA SERVAIS, PRÉSENTÉE PAR MADAME CISKA SERVAIS, PRÉSIDENTE (*)	4/4
RICHARD FRANCIOLI	4/4
SA CONSUCO, PRÉSENTÉE PAR MONSIEUR ALFRED BOUCKAERT (*)	4/4

(*) administrateurs indépendants

Le mandat de membre du comité des nominations et des rémunérations est rémunéré à hauteur de 1.000 euros par séance. Le mandat de son président est rémunéré à hauteur de 2.000 euros par séance.

Les principales caractéristiques du processus d'évaluation du comité des nominations et des rémunérations ont été précisées dans le règlement d'ordre intérieur publié dans la charte de gouvernance d'entreprise de la société.

3.3 LE COMITÉ D'AUDIT

Au 31 décembre 2011, ce comité se compose de :

- Jan Steyaert, président (*)
- Philippe Delusinne (*)
- Christian Labeyrie

(*) administrateurs indépendants

Le conseil d'administration de CFE a porté une attention particulière à la présence au comité d'audit d'administrateurs spécialisés dans les matières financières, comptables ou en gestion des risques.

Monsieur Jan Steyaert préside le comité d'audit. Il répond aux critères d'indépendance définis par l'article 526 ter du Code des sociétés.

Monsieur Jan Steyaert a obtenu un diplôme à orientation économique et financière. Il a exercé de nombreuses activités professionnelles, en particulier au sein d'un cabinet de réviseurs d'entreprises et au sein de Telindus, société cotée en bourse, où il remplit successivement les fonctions de CFO, CEO et président du conseil d'administration. Ces éléments justifient les compétences en matière de comptabilité et d'audit de Monsieur Jan Steyaert.

Le commissaire participe aux travaux du comité d'audit à la demande expresse de celui-ci.

Ce comité s'est réuni quatre fois au cours de l'exercice.

Ce comité a :

- examiné les comptes annuels 2010 et semestriels 2011
- examiné le projet de budget 2012 avant présentation de celui-ci au conseil
- évalué la mission du commissaire et redéfini avec celui-ci le contenu de sa mission compte tenu des évolutions connues en cours d'exercice
- examiné l'organisation de la direction financière
- procédé à une révision des risques principaux
- procédé à une revue de la situation fiscale
- suivi l'évolution du développement et de la mise en place du projet "ERP" décidé en 2010.

Le comité d'audit a consacré une attention particulière au contrôle interne du groupe et suivi les démarches entreprises par CFE pour l'améliorer.

Le tableau qui suit indique le taux individuel de présence des membres au comité d'audit pour l'exercice 2011.

MEMBRES	PRÉSENCE/NOMBRE DE SÉANCES
JAN STEYAERT (*)	4/4
PHILIPPE DELUSINNE(*)	4/4
CHRISTIAN LABEYRIE	4/4

(*) administrateurs indépendants

Le mandat de membre du comité d'audit est rémunéré à hauteur de 1.000 euros par séance. Le mandat de son président est rémunéré à hauteur de 2.000 euros par séance.

Les principales caractéristiques du processus d'évaluation du comité d'audit ont été précisées dans le règlement d'ordre intérieur publié dans la charte de gouvernance d'entreprise de la société.

4. L'ACTIONNARIAT

4.1 CAPITAL ET STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT

A la clôture de l'exercice, le capital social de CFE s'élevait à 21.374.971 euros, représenté par 13.092.260 actions, sans désignation de valeur nominale. Les actions de la société sont nominatives ou dématérialisées.

Les actions restent nominatives jusqu'à leur entière libération. Lorsque le montant en a été totalement libéré, elles peuvent être transformées en actions dématérialisées, au choix et aux frais de l'actionnaire.

Le registre des titres nominatifs est tenu sous forme électronique. La gestion du registre a été confiée à Euroclear Belgium (CIK S.A.).

Les actions nominatives peuvent être converties en actions dématérialisées et vice-versa, sur simple demande de leur détenteur et aux frais de celui-ci. Les actions dématérialisées sont converties en actions nominatives par l'inscription correspondante dans le registre des actionnaires de CFE. Les actions nominatives sont converties en actions dématérialisées par l'inscription en compte au nom de son propriétaire ou de son détenteur auprès d'un teneur de comptes agréé ou d'un organisme de liquidation et la radiation de l'inscription du registre des actionnaires.

Les titres au porteur de la société déjà inscrits en compte titres au 1er janvier 2008 existent automatiquement sous forme dématérialisée à partir de cette date.

Les titres au porteur qui n'ont pas été inscrits en compte titres au 1er janvier 2008, sont convertis en titres dématérialisés, au moment de leur inscription en compte titres ultérieurement, le cas échéant.

Les titres au porteur qui ne seront pas inscrits en compte-titres au 31 décembre 2013, seront convertis de plein droit en titres dématérialisés à cette date.

Au 31 décembre 2011, l'actionnariat de CFE était structuré comme suit :

Parts sociales sans désignation de valeur nominale	13.092.260
- actions nominatives	6.185.480
- actions dématérialisées	6.866.500
- actions au porteur	40.280

Actionnaires possédant 3% ou plus des droits de vote afférents aux titres qu'ils possèdent :
VINCI Construction SAS
5, cours Ferdinand-de-Leseps
F-92851 Rueil-Malmaison Cedex (France) 46,84%, soit 6.132.880 titres

4.2 TITRES COMPRÉNANT DES DROITS DE CONTRÔLE SPÉCIAUX

A la clôture de l'exercice, il n'y a avait pas de détenteurs de titres comprenant des droits de contrôle spéciaux.

4.3 DROIT DE VOTE

La propriété d'une action CFE donne droit à une voix à l'assemblée générale de CFE et emporte de plein droit adhésion aux statuts de CFE et aux décisions de l'assemblée générale de CFE. Tout actionnaire n'est responsable des engagements de la société que jusqu'à concurrence du montant de sa souscription.

La société ne reconnaît qu'un seul propriétaire par action, en ce qui concerne l'exercice des droits accordés aux actionnaires. La société peut suspendre l'exercice des droits afférents aux actions faisant l'objet d'une copropriété, d'un usufruit ou d'un gage, jusqu'à ce qu'une seule personne soit désignée comme bénéficiaire à l'égard de la société de ces droits.

Depuis le 1^{er} janvier 2008, l'exercice de tout droit attaché aux titres au porteur détenus en vif est suspendu jusqu'à leur inscription en comptes-titres ou dans le registre des actionnaires.

4.4 EXERCICE DES DROITS DES ACTIONNAIRES

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires s'est réunie le 28 novembre 2011 et a adopté la modification des statuts de CFE mettant ceux-ci en conformité avec la loi du 20 décembre 2010 (Moniteur belge 17 avril 2011), concernant l'exercice de certains droits des actionnaires de sociétés cotées. Les règles de fonctionnement de l'assemblée générale ont fait l'objet de modifications importantes qui seront d'application pour toutes les assemblées générales qui se tiendront à partir du 1^{er} janvier 2012. La «corporate governance charter» de CFE a été modifiée en conséquence par le conseil d'administration.

5. CONTRÔLE INTERNE

5.A CONTRÔLE INTERNE ET GESTION DES RISQUES

5A.1 INTRODUCTION

5A.1.1 Définition - référentiel

«Le contrôle interne peut être défini comme un système développé par l'organe de gestion et mis en oeuvre sous sa responsabilité par le management exécutif. Il contribue à la maîtrise des activités de la société, à l'efficacité de ses opérations et à l'utilisation efficiente de ses ressources, et ce en fonction des objectifs, de la taille et de la complexité des activités de la société.»

Le système de contrôle interne vise à assurer plus particulièrement : l'application (réalisation et optimisation) des politiques et des objectifs fixés par l'organe de gestion (par exemple : performances, rentabilité, protection des ressources, ...); la fiabilité des informations financières et non financières (par exemple : préparation des états financiers, du rapport de gestion, ...); la conformité aux lois, règlements et autres textes (par exemple : les statuts, ...).»

(extrait des Lignes directrices dans le cadre de la loi du 6 avril 2010 et du Code belge de gouvernance d'entreprise 2009 publié par la Commission Corporate Governance - version 10/01/2011, page 8)

Toutefois, le dispositif de contrôle interne, aussi bien conçu et appliqué soit-il, ne peut, comme tout système de contrôle, fournir une garantie absolue que ces risques soient totalement éliminés.

5A.1.2 Périmètre d'application du contrôle interne

Le contrôle interne s'applique à CFE et aux sociétés filiales entrant dans le périmètre de consolidation. En ce qui concerne les cas spécifiques de DEME, de Rent-A-Port, de Groep Terryn, de Van De Maele Multi-Techniek et de Sogesmaint-CBRE, les conseils d'administration de ces sociétés sont responsables du contrôle interne de celles-ci. CFE cherche cependant au travers de ses représentants aux conseils d'administration de ces sociétés à promouvoir les bonnes pratiques qui lui sont propres.

5A.2 ORGANISATION DU CONTRÔLE INTERNE

5A.2.1 Principes d'action et de comportement

Les métiers de CFE nécessitent que les équipes qui les exercent soient proches de leurs clients. Afin de permettre à chaque responsable de centre de profit de prendre rapidement les décisions opérationnelles adéquates, une organisation décentralisée a été mise en place au sein des pôles construction, promotion et gestion immobilières, multitechnique et PPP-Concessions.

L'organisation de CFE implique une délégation de pouvoirs et de responsabilités aux acteurs opérationnels et fonctionnels à tous les niveaux de l'organisation. Cette délégation de pouvoirs donnée aux responsables opérationnels et fonctionnels s'exerce dans le cadre d'une directive générale et dans le respect des principes d'action et de fonctionnement de CFE :

- Respect rigoureux des règles communes du groupe en matière d'engagements, de prise de risques, de prise d'affaires, de remontées d'informations financières, comptables et de gestion
- Transparence et loyauté des responsables vis-à-vis de leur hiérarchie au niveau opérationnel et vis-à-vis des services fonctionnels
- Respect des lois et règlements en vigueur dans le pays où le groupe opère quelle que soit la matière
- Responsabilité des dirigeants opérationnels de communiquer les principes d'action du groupe à leurs collaborateurs
- Sécurité des personnes (collaborateurs, prestataires de services, sous-traitants)
- Recherche de la performance financière.

5A.2.2 Les acteurs du contrôle interne

Le conseil d'administration de CFE est un organe collégial chargé de contrôler la gestion de la direction, de fixer les orientations stratégiques de la société, de veiller à la bonne marche de celle-ci. Il délibère sur toutes les questions majeures de la vie du groupe.

Le conseil d'administration s'est doté de comités spécialisés pour l'audit des comptes, les rémunérations et les nominations.

Le «steering committee» dit « le comité des 15 » est composé au 31 décembre 2011 de :

- L'administrateur délégué en charge de la gestion journalière du groupe
- Le directeur général adjoint corporate et directeur financier et administratif du groupe
- Le directeur général adjoint du pôle construction
- L'administrateur délégué de BPC, en charge également de la supervision d'Amart
- Le directeur de BAGECI
- Le directeur de CFE Brabant
- Le directeur de CFE Nederland
- Le directeur de MBG
- L'administrateur délégué de Aannemingen Van Wellen, également directeur de la communication et des synergies du groupe
- Le directeur de CFE International
- Le directeur de CLE et des filiales immobilières au Luxembourg
- Le directeur de CFE immobilier et administrateur délégué de BPI
- Le directeur général du pôle multitechnique
- Le directeur des ressources humaines du groupe
- Le directeur du développement durable du groupe.

Le steering committee est en charge de la mise en œuvre de la stratégie du groupe, de l'application des politiques relatives à la gestion du groupe et de la directive générale précitée.

Le holding dispose d'une structure limitée adaptée à l'organisation décentralisée du groupe. Les services fonctionnels du holding ont notamment pour mission d'établir et de veiller à la bonne application des règles et procédures du groupe et des décisions prises par l'administrateur délégué. Au plan financier, la gestion de la trésorerie est centralisée au niveau de la holding. En ce qui concerne les filiales, un accord exprès de la direction financière de la holding est requis avant d'engager une relation avec un organisme bancaire. Le holding gère également de façon directe les financements spécifiques de projets.

CFE n'a, par contre, pas mis en place à ce jour une direction de l'audit.

5A.3. RECENSEMENT ET DISPOSITIF DE GESTION DES RISQUES

CFE a procédé dès l'exercice 2006 à un recensement des principaux risques auxquels elle est exposée. Ce recensement fait l'objet d'une mise à jour régulière. Ces risques sont décrits au point 5B. Ce recensement fait clairement apparaître que les risques principaux se situent au plan opérationnel. La caractéristique principale du secteur réside, en effet, dans l'engagement pris, à la remise d'offre, de construire un objet unique par nature, pour un prix dont les modalités sont préfixées et ce, dans un délai convenu.

5A.4. PRINCIPALES PROCÉDURES DE CONTRÔLE INTERNE

Les procédures, objet de ce chapitre, sont communes à l'ensemble du groupe suivant la définition du périmètre précitée.

5A.4.1 Conformité aux lois et règlements

Les lois et règlements en vigueur fixent les normes de comportement et font partie intégrante du processus de contrôle interne.

La direction juridique du holding assure une veille juridique afin de connaître les différentes règles qui sont applicables au groupe et s'applique à en informer les membres du «steering committee» ou les collaborateurs concernés.

5A.4.2 Application de la directive de la direction générale

La directive générale de l'administrateur délégué aux directeurs membres du comité exécutif définit les opérations nécessitant l'information ou l'autorisation préalable de la direction générale ou des directions fonctionnelles de CFE.

Cette directive couvre les domaines suivants :

- la prise de risques sur contrats
- l'acquisition ou la cession de biens immobiliers
- l'acquisition ou la cession de biens mobiliers
- l'acquisition de sociétés
- les ressources humaines
- la gestion administrative et juridique
- les relations bancaires et les engagements financiers
- l'information financière
- les actions de communication interne ou externe
- l'éthique personnelle
- le rôle social et sociétal.

Ces règles de fonctionnements sont impératives pour les directeurs de CFE.

Cette directive générale est déclinée par chaque directeur vers les responsables de filiales ou succursales. Il peut exister par voie de directives complémentaires des règles plus restrictives élaborées par des directeurs de CFE pour leur zone de compétence et adressées à des personnes disposant de l'autorité nécessaire à la tête d'un centre de profit mais, en aucun cas, une directive complémentaire ne peut déroger à ces règles.

5A.4.3 Procédures relatives aux engagements - les comités de risques

Compte tenu des spécificités des métiers, des procédures strictes de contrôle en amont sont en vigueur.

Le comité des risques de CFE a pour mission d'apprécier :

- les conditions et modalités de remise des offres de travaux qui, du fait de leur taille, de la mise en œuvre d'une technologie nouvelle, de la particularité de leur montage financier, de la présence d'obligations sociales hors normes ou de leur localisation, comportent un risque particulier, qu'il soit technique, juridique, financier, social ou autre. Des seuils entraînant un passage automatique et préalable à la remise d'offre sont fixés dans la directive générale.
- toutes les opérations de partenariat public privé et les concessions.

Le comité des risques comprend les membres suivants :

- l'administrateur délégué de CFE
- le directeur, membre du steering committee, en charge de la filiale ou de la succursale
- les représentants opérationnels ou fonctionnels de la société
- et, suivant la spécificité du risque, le directeur financier et administratif, le directeur des ressources humaines, le directeur général adjoint du pôle construction, membres du steering committee.

Le comité immobilier

Aucune acquisition de foncier ou aucun engagement d'acquisition ou de développement immobilier ne peut se faire sans l'accord préalable de ce comité immobilier.

Ce comité immobilier se compose de :

- l'administrateur délégué de CFE
- le directeur financier et administratif membre du steering committee
- le directeur membre du steering committee concerné par l'opération
- les représentants opérationnels du projet concerné
- la secrétaire générale du pôle immobilier
- le responsable administratif et financier du pôle immobilier.

De plus, tout investissement immobilier d'un montant supérieur à cinq millions d'euros est soumis à l'accord préalable du conseil d'administration de CFE.

En ce qui concerne **les projets d'acquisition de société**, toute prise de participation (majoritaire ou minoritaire) est de la responsabilité de l'administrateur délégué après autorisation du conseil d'administration.

5A.4.4 Procédures relatives au suivi des opérations

Les pôles disposent de systèmes de contrôle des opérations qui leur sont propres et adaptés aux spécificités de leur activité.

Un tableau de bord de l'activité, des prises de commandes, du carnet de commandes et de l'endettement financier net est établi mensuellement par la direction financière sur base des informations transmises par les différentes entités opérationnelles.

Mensuellement, une lettre d'information reprenant les faits marquants est établie par les dirigeants des différentes entités.

La procédure budgétaire est commune à l'ensemble des pôles du groupe et à leurs filiales. Elle comporte quatre rendez-vous annuels :

- le budget initial présenté en novembre de l'année n-1
- le premier recalage budgétaire présenté en avril de l'année n
- le deuxième recalage présenté en juillet/août de l'année n
- le troisième recalage présenté en novembre de l'année n.

Ces réunions, auxquelles assistent l'administrateur délégué, le directeur financier et administratif, le directeur de la consolidation, le directeur de la filiale ou de la succursale concernée ainsi que son responsable financier, examinent :

- le volume des affaires de l'exercice en cours, l'état du carnet de commandes
- la marge prévisible du centre de profits avec le détail des marges par projet (ou par département pour le pôle multitechnique)
- l'analyse des risques en cours avec notamment une présentation exhaustive des contentieux en demande ou en défense
- l'état des garanties données
- les besoins d'investissements ou les désinvestissements
- la trésorerie et son évolution future sur douze mois.

5A.4.5 Procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable

La direction du contrôle de gestion et de la consolidation, rattachée à la direction financière du groupe est responsable de la production et de l'analyse des informations financières et comptables de CFE diffusées tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du groupe et dont elle doit s'assurer de la fiabilité.

Elle a en particulier en charge :

- l'établissement, la validation et l'analyse des comptes semestriels et annuels consolidés du groupe et des données prévisionnelles (consolidation des budgets et des recalages budgétaires)
- la définition et le suivi des procédures comptables au sein du groupe ainsi que l'application des normes IFRS.

La direction du contrôle de gestion et de la consolidation fixe le calendrier de clôture pour la préparation des comptes semestriels et annuels. Ces instructions sont diffusées auprès des directions financières des différentes entités concernées et s'accompagnent de séances d'informations ou de formation.

La direction du contrôle de gestion et de la consolidation assure le traitement comptable des opérations complexes et veille à les faire valider par le commissaire aux comptes.

Lors de chaque arrêté comptable, les responsables financiers des principales entités présentent les

comptes de la filiale ou de la succursale au directeur financier et administratif du groupe et au directeur de la consolidation.

Le directeur du contrôle de gestion et de la consolidation est membre du comité d'audit de DEME et de Rent-A-Port et assiste aux réunions tenues lors de chaque arrêté de comptes de celles-ci. De façon régulière, le comité d'audit de DEME aborde un thème spécifique (analyse d'une filiale) et effectue une mission sur site.

Le commissaire aux comptes fait part au comité d'audit de ses observations éventuelles sur les comptes annuels et semestriels avant présentation au conseil d'administration.

Préalablement à la signature de ses rapports, le commissaire aux comptes recueille les lettres d'affirmation auprès de la direction du groupe et des filiales. Dans ces déclarations, la direction du groupe et des différentes filiales confirment notamment que, selon leur appréciation, l'ensemble des éléments à leur disposition a bien été transmis au commissaire afin de lui permettre l'exercice de sa mission et que les éventuelles anomalies relevées par celui-ci et non corrigées à la date d'établissement des lettres n'ont pas d'impact significatifs sur les comptes consolidés et sociaux.

5A.5. ACTIONS MENÉES POUR LE RÉNFORCEMENT DU CONTRÔLE INTERNE ET DE LA GESTION DES RISQUES

CFE a décidé, fin 2009, de rénover de façon fondamentale ses outils de gestion et a fait le choix d'un système intégré de gestion (ERP). Ce système intègre la gestion des états d'avancement, les achats, la comptabilité, le contrôle de gestion, la gestion de la trésorerie quotidienne.

L'exercice 2010 a été consacré à l'établissement du cahier des charges. Ce travail a été effectué par une équipe de projet comportant des responsables opérationnels et fonctionnels des différents pôles et des différentes sociétés, associant des gestionnaires de projets, des acheteurs, des contrôleurs de gestion, des comptables et des responsables financiers. Un centre de compétence destiné à fournir l'appui logistique afin d'implanter l'application a été constitué et est opérationnel.

L'exercice 2011 a permis de mettre en place le système dans une société pilote du pôle multitechnique.

La sécurité de l'application, la gestion des autorisations font l'objet d'une attention particulière du comité d'audit. La mise en place de cette application renforcera les fondements du contrôle interne de la société.

L'exercice 2012 doit permettre la poursuite des tests et le lancement de l'application dans des sociétés pilotes des différents pôles.

5.B FACTEURS DE RISQUES

5B.1 RISQUES COMMUNS AUX SECTEURS DANS LESQUELS LE GROUPE CFE EST ACTIF

5B.1.1 Risques opérationnels

5B.1.1.1 L'acte de construire

La caractéristique principale du secteur réside dans l'engagement pris à la remise d'offre, de construire un objet (bâtiment, ouvrage d'art, quai, ...) unique par nature, pour un prix dont les modalités sont préfixées et ce dans un délai convenu.

Les facteurs de risque portent dès lors sur :

- l'établissement du prix de l'objet à construire et, en cas d'écart entre le prix prévu et le prix de revient réel, la possibilité (ou non) d'obtenir la couverture des surcoûts engagés et compléments de prix
- le design, si la responsabilité incombe à l'entrepreneur
- la construction proprement dite et, en particulier, les risques propres au sous-sol et à la stabilité de l'ouvrage
- la maîtrise des éléments constitutifs du prix de revient
- les délais
- les obligations de performance (qualité, délai) et les conséquences directes et indirectes y liées
- les obligations de garantie (décennale, maintenance)
- le respect des obligations en matière de droit social étendu, en outre, aux prestataires de services, ainsi qu'en termes de sécurité.

Enfin, CFE travaillant à la grande exportation, est soumise au risque politique.

Pour faire face à ces risques, CFE dispose d'un personnel qualifié et expérimenté, des services d'un bureau d'études interne et recourt aux services de bureaux d'études et de stabilité externes ainsi qu'aux organismes de contrôle.

Les remises de prix suivent des procédures strictes de revue d'offre et sont soumises, le cas échéant, à un comité des risques. Les projets font l'objet d'un contrôle budgétaire et d'une revue de direction trimestrielle.

5B.1.1.2 L'immobilier

Au niveau global, l'activité immobilière est soumise directement ou indirectement à certains facteurs macro-économiques (niveau des taux d'intérêt, propension à investir, épargne...), politiques (développement d'institutions supra-nationales, plans d'aménagement...) qui influencent le comportement des acteurs sur le marché et ce, tant sous l'angle de la demande que de l'offre.

Cette activité se caractérise également par la durée longue du cycle des opérations, ce qui implique la nécessité d'anticiper les décisions et de souscrire des engagements sur des termes longs.

Pour chacun de ses projets, cette activité, en plus des risques liés au secteur, est soumise à ses risques propres :

- sélection de l'investissement foncier
- définition du projet et sa faisabilité
- obtention des différents permis et autorisations
- maîtrise des coûts de construction, honoraires et financement
- commercialisation.

CFE et ses filiales de promotion immobilière disposent d'équipes spécialisées en matière immobilière, collaborent avec des architectes et bureaux d'études de renom et assurent la maîtrise d'ouvrage de leurs projets, le pôle construction étant en charge de l'exécution de ceux-ci.

CFE a mis en place des comités d'investissements auxquels sont présentés les projets avant d'être soumis au conseil d'administration. Enfin, afin de diminuer l'exposition au risque, CFE cherche à diversifier le portefeuille des opérations (logements, seigneuries, centres commerciaux) et limite ses engagements en développement de bureaux, marché affecté plus fortement par la crise économique.

CFE a mis en place un comité d'investissement général qui s'assure que le projet s'inscrive dans la politique financière générale du groupe, respecte les équilibres financiers et que sa bonne réalisation se fasse dans le cadre du respect des engagements souscrits.

Enfin, tout dossier d'un montant supérieur à 5 millions d'euros et sélectionné est soumis à l'approbation du conseil d'administration de CFE.

Compte tenu notamment des facteurs externes, le risque propre à l'activité immobilière ne peut cependant être totalement évité.

5B.1.1.3 Activité PPP-concessions

Outre les risques opérationnels liés à l'acte de construire (5B.1.1.1), l'activité du pôle se caractérise par la durée du cycle des opérations (20 ans ou plus) et la capacité du projet de générer, pendant la phase de maintenance ou d'opération, les flux récurrents permettant à la société d'objet de rembourser le financement.

CFE a constitué au niveau de ce pôle une équipe spécialisée en structuration de projets, financements et maintenance à long terme des ouvrages.

Cette équipe intervient dès la phase d'offre afin de s'assurer que :

- 1) la structuration du projet conduise à la mise en place d'un financement à long terme sans recours contre les actionnaires de la société
- 2) le financement s'opère aux conditions du marché et soit adapté à la durée de vie du projet
- 3) les choix techniques soient efficents et atteignent les exigences en matière de performance pendant la durée de vie du projet, de telle sorte que l'exposition au risque en période opérationnelle soit réduite et que les flux générés en période de maintenance permettent le remboursement du crédit dédié à la société d'objet.

CFE a mis en place des comités de risques qui examinent principalement, pour la partie propre aux PPP-concessions, les risques liés à la structuration du projet et à la maintenance long terme de celui-ci.

5B.1.1.4 Le dragage

L'activité de dragage est exécutée au travers de DEME (détenue à 50%) et les filiales de celle-ci. DEME est un des grands acteurs sur le marché mondial du dragage. Son marché porte tant sur le dragage de maintenance que sur le dragage d'infrastructure («*capital dredging*»). Ce dernier est notamment lié au développement du commerce mondial et aux décisions des états d'investir dans des grands travaux d'infrastructure.

Le groupe DEME est également actif dans le domaine environnemental et ce au travers d'Ecoterres, filiale qu'elle contrôle à 75 %. Cette société est spécialisée dans le traitement des boues et des terres polluées.

DEME, au travers de DBM («*DEME Building Materials*») est également présente sur le marché de l'approvisionnement en gravier.

Outre le fait que le dragage est une activité principalement maritime, il se caractérise par son côté «*capital intensive*», justifié par les investissements lourds du secteur. A ce titre, DEME est confrontée à des décisions d'investissements complexes. Outre les risques spécifiques au travail maritime et à l'exécution de projets (voir 1.1), l'activité connaît des risques propres :

- conception technique de l'investissement (type de drague, capacité, puissance,...) et maîtrise des technologies nouvelles
- décalage entre la décision d'investir et la mise en exploitation du bateau et l'appréhension du marché futur
- maîtrise de la réalisation par le chantier naval de l'investissement décidé (coût, performance, conformité,...)
- occupation de la flotte et planification des activités
- financement.

DEME a mis, elle aussi, en place un comité d'investissement approprié et les investissements significatifs sont soumis à l'approbation de son conseil d'administration.

Enfin, DEME, travaillant à la grande exportation, est soumise au risque politique.

DEME dispose d'un personnel qualifié à même de concevoir des dragues, d'étudier et d'exécuter des projets de grande ampleur. Compte tenu de la nature même de l'activité et de l'ensemble des éléments externes entrant en ligne de compte, le risque inhérent à l'activité ne peut cependant être totalement exclu.

Les remises de prix suivent des procédures strictes de revue d'offres et sont soumises le cas échéant à un comité des risques. Les projets font également l'objet d'un contrôle budgétaire et d'une revue de direction trimestrielle.

5B.1.2 La conjoncture

Le secteur de la construction est par nature perçu comme soumis à des fluctuations cycliques fortes. Il convient cependant de nuancer ce constat par pôle ou sous-pôle d'activité, les facteurs clés pouvant différer pour chacun de ceux-ci. Ainsi :

- L'activité génie civil est fortement liée aux programmes étatiques d'investissements en grands travaux d'infrastructure. CFE a réduit fortement son exposition à ce risque en obtenant, au travers de sociétés momentanées, plusieurs contrats de génie civil importants et s'étendant sur plusieurs années :
 - . l'élargissement de la capacité du Coentunnel à Amsterdam aux Pays-Bas
 - . un tunnel ferroviaire pour le développement de la première phase du réaménagement autour de la gare et des voies actuelles de Delft aux Pays-Bas
 - . le contrat du tunnel ferroviaire du Liekenhoek situé au nord-ouest du Port d'Anvers.
- Les activités de construction pour le secteur public sont liées aux programmes étatiques et régionaux d'investissement.
- Les activités de construction ou de développement immobilier pour leur composante bureaux suivent le cycle conjoncturel classique, tandis que l'activité logements privés répond plus directement à la conjoncture, la confiance et au niveau des taux d'intérêts.
- L'activité du dragage est, pour sa part, plus sensible à la conjoncture internationale, à l'évolution du commerce mondial et à la politique d'investissement des Etats en matière de grands travaux d'infrastructure et de développement durable.

5B.1.3 Encadrement et main-d'œuvre

Le secteur de la construction souffre toujours d'un manque de personnel d'encadrement et de main-d'œuvre qualifiée. La bonne réalisation des projets, que ce soit au niveau des études, de la préparation des projets, de leur conduite ou de l'exécution, est dépendante à la fois du niveau de qualification ou de compétence ainsi que de la disponibilité sur le marché de l'emploi de ceux-ci.

5B.2 RISQUES DE MARCHÉ (TAUX, CHANGE, INSOLVABILITÉ)

5B.2.1 Intérêts

Le groupe CFE est confronté à des investissements importants et portant sur de longues périodes. Dans ce contexte et dans le cadre de la mise à disposition de crédits long terme, de financement de projets ou de gros investissements (dragues), CFE (directement) ou les filiales (DEME) pratiquent, le cas échéant, une politique de couverture de taux d'intérêts. Le risque de taux ne peut cependant être totalement exclu.

Le groupe CFE n'a pas connu d'impact direct de la crise financière. Cependant, l'importance et la persistance de la crise financière ont une influence négative en termes de coûts sur le financement des grands projets de type PPP ou immobiliers.

5B.2.2 Change

CFE et ses filiales ne pratiquent pas de couverture de taux de change pour les activités de construction, immobilières et multitechnique, ces marchés se situant principalement dans la zone euro. En ce qui concerne l'activité internationale du pôle construction de CFE, CFE a couvert l'exposition en USD du

projet de construction d'une tour de logements au Nigeria par une vente à terme de devises. Compte tenu du caractère international de son activité et de l'exécution de marchés en monnaies étrangères, DEME pratique des couvertures de taux ou procède à des ventes à terme de devises. Le risque de taux ne peut cependant être exclu.

5B.2.3 Crédit

Compte tenu de la nature de ses clients qui sont pour l'essentiel des clients publics ou assimilés, soit des investisseurs connus, le groupe CFE ne recourt pas à l'assurance crédit.

A la grande exportation, dans la mesure où le pays est éligible et où le risque peut être couvert par l'assurance crédit, CFE et DEME se couvrent auprès des organismes compétents en ce domaine (Office National du Ducoire).

Les contrats de CFE au Tchad ne sont pas couverts par une assurance crédit mais font l'objet de demandes d'avances. CFE a, par contre, couvert son exposition pour le projet de construction d'une tour de logements au Nigéria.

Afin de limiter le risque courant de solvabilité, CFE vérifie, lors de la remise d'offres, la solvabilité de ses clients, suit de façon régulière l'encours de ceux-ci et adapte, si nécessaire, sa position vis-à-vis d'eux. Le risque de crédit ne peut cependant être totalement éliminé.

5B.2.4 La liquidité

La réduction de la liquidité et la difficulté d'obtenir du crédit à des conditions économiques acceptables restent de mise. CFE a pu préserver ses positions au cours de l'exercice en gérant de façon stricte la trésorerie. Des séances d'information régulières destinées aux cadres dirigeants ont eu pour thème la liquidité et la gestion de la trésorerie au quotidien. Les directeurs de filiales ou succursales sont engagés au plan des prévisions de trésorerie et à leur bonne réalisation.

Au niveau des lignes de crédit, CFE a veillé à préserver des positions à moyen et long terme.

Ainsi, début 2008, CFE avait finalisé un club deal long terme de 100 millions d'euros lui permettant de couvrir, d'une part, ses programmes d'investissements propres et, d'autre part, ses besoins en fonds de roulement. Ce crédit viendra à échéance à la mi-2013.

CFE dispose par ailleurs de lignes de crédit à moyen terme à hauteur de 65 millions d'euros.

5B.3 RISQUE DU PRIX DES MATIÈRES PREMIÈRES

CFE est potentiellement exposée à la hausse du prix de certaines matières premières utilisées dans le cadre des activités de travaux. Toutefois, le groupe CFE estime que de telles hausses ne sont pas susceptibles d'avoir une incidence défavorable significative sur ses résultats. En effet, une part significative des contrats de travaux du groupe CFE comprend des formules de révision de prix permettant de faire évoluer le prix des ouvrages en cours de réalisation en fonction de l'évolution du prix des matières premières. En outre, les activités de travaux du groupe CFE sont exercées au travers d'un grand nombre de contrats, dont une part importante est de courte ou moyenne durée ce qui, même en l'absence de formule de révision de prix, limite l'impact de la hausse du prix des matières premières. Dans le cadre des grands projets, CFE a négocié, notamment pour les aciers, des contrats fermes de longue durée. Enfin, le groupe met en place, et principalement chez DEME, des couvertures de prix de fourniture (gasoil).

5B.4 DÉPENDANCE CLIENTS FOURNISSEURS

Compte tenu de la nature de ses activités et de son type d'organisation, qui découle du caractère local de ses marchés, le groupe CFE considère qu'il n'est pas globalement dépendant d'un petit nombre de clients, ni de fournisseurs ou sous-traitants. Par ailleurs l'organisation opérationnelle du groupe est marquée par une forte décentralisation qui se traduit, en règle générale, par une grande autonomie de décisions des dirigeants locaux à l'intérieur des délégations qui leur sont consenties, notamment en matière d'achats.

5B.5 Risques environnementaux

De par le type de travaux qu'il est appelé à exécuter et notamment les travaux de rénovation, le groupe CFE peut être conduit à manipuler des matériaux insalubres ou dangereux. Le groupe CFE prend toutes les précautions en matière de sécurité et d'hygiène des travailleurs et y est particulièrement attentif, mais il n'en demeure pas moins que ce risque ne peut être totalement exclu. DEC-Ecoterres est, quant à elle, de par son objet social, confrontée au risque environnemental.

Si toutes les précautions et mesures de contrôle sont prises au niveau de la société, le risque ne peut être totalement évité.

5B.6 Risques juridiques

Compte tenu de la diversité de ses activités et de ses implantations géographiques, le groupe CFE est soumis à un environnement réglementaire complexe lié au lieu d'exécution des prestations et aux domaines d'activité concernés. Lui sont notamment applicables les règles relatives aux contrats administratifs, aux marchés de travaux publics et privés, à la responsabilité civile, notamment celle des constructeurs et ce tant en Belgique qu'à l'étranger. Le secteur de la construction est de plus confronté à une interprétation extensive des notions relatives à la responsabilité des constructeurs dans les domaines de la responsabilité décennale, de la responsabilité des vices cachés véniables, ainsi qu'à l'émergence d'une responsabilité pour des dommages consécutifs indirects.

Le groupe CFE connaît peu de litiges. Dans la plupart des cas, le groupe CFE cherche à conclure une convention transactionnelle avec la partie adverse, ce qui conduit à un nombre de procédures réduit.

5B.7 Risques propres au groupe CFE

5B.7.1 Sociétés d'objet

Pour réaliser certaines de ses opérations immobilières ou en partenariat public privé, le groupe CFE participe ou continuera à participer à des sociétés d'objet (Special purpose Companies) qui consentent des sûretés à l'appui de leur crédit. Le risque est, en cas de défaillance de ce type de société et d'exercice de la sûreté, que le produit de l'exercice de celle-ci ne permette pas de rembourser en tout ou en partie le montant des fonds propres ou assimilés mis à disposition pour conforter la mise en place des crédits.

Au 31 décembre 2011, cette mise à disposition s'élève à 34,9 millions d'euros, la limite étant fixée internement à 30% des fonds propres consolidés. Les engagements actuels additionnels de mise à disposition de fonds propres (tunnel ferroviaire du Liefkenshoek, Coentunnel et les écoles en communauté germanophone) s'élèvent à 27,1 millions d'euros.

5B.7.2 Participation en DEME

Une participation significative est détenue à 50 %. Il s'agit de DEME. Le groupe DEME est contrôlé conjointement par le groupe Ackermans & van Haaren et CFE, qui en détiennent chacun 50%.

Ackermans & van Haaren et CFE ont prolongé, en 2011, l'accord de coopération qui consolide la collaboration entre actionnaires, l'objectif étant de gérer le groupe DEME en tant que partenaires égaux.

Ce groupe dispose de son autonomie de gestion. Les associés sont représentés paritairement au conseil d'administration ainsi qu'aux comités exécutifs et d'audit.

Ce groupe est autonome financièrement et CFE n'a consenti aucune avance ou engagement en faveur de cette filiale.

La profitabilité de la participation de CFE dans DEME dépend partiellement de la continuité de la bonne collaboration entre ses actionnaires.

Le risque de holding lié à cette participation est inhérent à la structure de contrôle conjoint sous le régime de laquelle elle est détenue comme indiqué ci-dessus.

6. APPRÉCIATION DES MESURES PRISES PAR LA SOCIÉTÉ DANS LE CADRE DE LA DIRECTIVE RELATIVE AUX OPÉRATIONS D'INITIÉS ET LES MANIPULATIONS DE MARCHÉ

La politique de CFE en la matière a été précisée dans la charte de gouvernance d'entreprise.

Un compliance officer (Jacques Ninanne) a été désigné et un programme d'information destiné aux cadres dirigeants et aux personnes susceptibles de par leur fonction de disposer d'information privilégiée est en place depuis 2006.

De façon systématique, l'entreprise informe ce personnel des périodes fermées et rappelle de façon régulière les directives générales.

7. TRANSACTIONS ET AUTRES RELATIONS CONTRACTUELLES ENTRE LA SOCIÉTÉ, Y COMPRIS LES SOCIÉTÉS LIÉES, ET LES ADMINISTRATEURS ET MANAGERS EXÉCUTIFS

La politique en la matière a été précisée dans la charte de gouvernance d'entreprise.

Il n'existe aucun contrat de service liant les membres du conseil d'administration à CFE ou à l'une de ses filiales.

8. CONVENTION D'ASSISTANCE

CFE a conclu un contrat de services avec son actionnaire de référence VINCI Construction le 24 octobre 2001. Les rémunérations dues par CFE pour l'exercice 2011 s'élèvent à 1.190.000 euros.

Cette convention permet d'accéder aux bases de données de VINCI, de bénéficier du support de celle-ci dans des domaines variés tels que les ressources humaines, le développement durable, l'analyse de risques et les méthodes.

9. CONTRÔLE DE L'ENTREPRISE

Le commissaire est la société Deloitte, Reviseurs d'Entreprises, représentée par Monsieur Pierre-Hugues Bonnefoy.

L'assemblée générale ordinaire du 6 mai 2010 a renouvelé pour un terme de trois ans, prenant fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de mai 2013, le mandat de commissaire de Deloitte, Reviseurs d'Entreprises, représentée par Monsieur Pierre-Hugues Bonnefoy. La rémunération du mandat en CFE SA s'est élevée à 138.500 euros.

Durant l'exercice, le comité d'audit a marqué accord pour l'établissement par le commissaire, Deloitte, Reviseurs d'Entreprises, d'un rapport détaillé des opérations sur les opérations de 2011 pour un montant de 40.000 euros.

Les coûts facturés par Deloitte, Reviseurs d'Entreprises, pour des missions diverses s'élèvent à 61.760 euros.

Par ailleurs, durant l'exercice 2011, des coûts facturés par Deloitte, conseillers fiscaux, relatifs à des avis en matière fiscale ont été comptabilisés à 9.083 euros.

Deloitte a effectué la révision des comptes de la majeure partie des sociétés du groupe CFE. Les contrôles du commissaire ont couvert respectivement 87% du chiffre d'affaires consolidé et 98% du résultat consolidé.

Pour les autres principaux groupes et filiales, le commissaire a généralement obtenu les rapports de certification des commissaires de celles-ci et/ou eu des entretiens avec ces derniers et il a effectué certaines procédures de révisions complémentaires.

Rémunération des commissaires pour l'ensemble du groupe, en ce compris CFE SA (exercice 2011) :

EN MILLIERS D'EUROS	DELOITTE		AUTRES	
	MONTANT	%	MONTANT	%
AUDIT				
COMMISSARIAT AUX COMPTES, CERTIFICATION, EXAMEN DES COMPTES INDIVIDUELS ET CONSOLIDÉS	740,4	79,51%	337,3	41,85%
AUTRES MISSIONS ACCESSOIRES ET AUTRES MISSIONS D'AUDIT	79,4	8,52%	41,0	5,09%
SOUS-TOTAL AUDIT	819,8	88,03%	378,3	46,94%
AUTRES PRESTATIONS				
JURIDIQUE, FISCAL, SOCIAL	48,3	5,19%	405,8	50,34%
AUTRES	63,2	6,78%	63,0	7,81%
SOUS-TOTAL AUTRES	111,5	11,97%	468,8	58,15%
TOTAL HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	931,3	100%	847,1	100%

C. RAPPORT DE RÉMUNÉRATION

La politique de rémunération de CFE vise à attirer, à retenir, à motiver les ouvriers, les employés et les cadres de l'Entreprise.

Afin d'aider le Comité des Nominations et des Rémunérations à analyser le contexte concurrentiel ainsi que d'autres facteurs utiles à l'évaluation en matière de rémunération, le Comité peut recourir aux services de consultants en rémunération de renommée internationale.

Pour l'année 2011, aucune modification n'a été apportée en matière de politique de rémunération par rapport à l'exercice précédent. Il n'est pas prévu, à ce jour, de changements concernant la politique de rémunération pour les deux prochains exercices.

Rémunération des administrateurs

La politique de rémunération définie pour les administrateurs est exposée de manière détaillée dans la rubrique 1.1.1.

La rémunération accordée aux membres des comités d'Audit et de Nominations et Rémunérations est reprise aux points 1.1.2. et 1.1.3.

Le Comité des Nominations et des Rémunérations est constitué d'administrateurs non exécutifs dont la majorité sont des administrateurs indépendants.

Rémunération de l'administrateur délégué

Il n'y a pas eu de changement dans la politique de rémunération en 2011. La rémunération fixe, la rémunération variable et les autres avantages ont été examinés par le Comité des Nominations et des Rémunérations. Après échange d'informations et de points de vue, plus spécialement l'examen de la performance pour la rémunération variable, le Comité des Nominations et des Rémunérations a fait les recommandations au Conseil d'Administration qui statue en la matière. Pour plus de détails concernant la rémunération et les avantages, il faut se reporter au point 1.1.4.

CFE n'a pas accordé de primes de prestations en actions, d'options ou autres droits à acquérir des actions de la société à l'administrateur délégué (CEO).

Rémunération des autres membres du management exécutif

Les membres du management exécutif, hormis l'administrateur délégué, ainsi que le mode de fonctionnement de ce management dans le groupe CFE sont repris à la rubrique 1.2.1.

La politique de rémunération est demeurée inchangée par rapport aux exercices précédents. Elle est calculée de manière à

- ce que la Société puisse attirer, motiver et garder les talents exécutifs de haut niveau et à grand potentiel,
- stimuler et récompenser les performances personnelles.

Les propositions de rémunération fixe et variable pour les membres du management exécutif font l'objet d'une attention toute particulière par le CEO et le directeur des ressources humaines du groupe. Celles-ci sont présentées au Comité des Nominations et des Rémunérations.

Le Comité entend les explications et après discussions et échanges de points de vue entre ses membres, soumet les propositions définitives au Conseil d'Administration qui statue en la matière.

Le salaire annuel de base constitue la rémunération fixe et est basée sur une grille définie par la structure salariale existante dans le groupe CFE. Il existe une marge d'appréciation en fonction de l'expérience, de la fonction, de la rareté des compétences techniques, des performances, etc.

Pour les directeurs opérationnels, c'est-à-dire pour les responsables de centres de profit (filiales et succursales), le système de rémunération variable est fonction du niveau de la performance individuelle.

- Il est directement lié à la performance économique de leur secteur de responsabilité soit le rapport entre le résultat net avant impôts et le chiffre d'affaires de l'exercice. Ce résultat en pourcentage est confronté à une grille reprenant un multiple de la rémunération fixe pouvant aller de zéro jusqu'à 12 mois appelé « montant de base ».
- Le taux de fréquence des accidents du travail en fonction de l'objectif fixé en début d'exercice pour le secteur d'activité influence négativement, de 20% le montant de base si l'objectif n'est pas atteint.
- L'adhésion aux valeurs du groupe CFE, qui influence également le montant de base de 20%, recouvre plusieurs aspects :
 - . la fidélisation et la satisfaction du client ;
 - . le partage d'informations commerciales à travers le groupe CFE ;
 - . la solidarité entre les managers exécutifs par l'encouragement de la mobilité du personnel et la gestion des ressources humaines (la rétention du personnel, les entretiens d'évaluation, la formation, etc.).
- La rémunération variable peut donc aller de zéro à 12 mois de rémunération fixe.

Pour les directeurs fonctionnels, la rémunération variable tient compte de plusieurs éléments, à savoir :

- le résultat global du groupe CFE,
- le fonctionnement du département dont ils ont la charge,
- éventuellement la réalisation d'objectifs spécifiques qui leur ont été assignés en début d'exercice par le CEO,
- l'adhésion aux valeurs du groupe CFE.
- la rémunération variable peut être nulle si les prestations sont insatisfaisantes.

CFE n'a pas accordé de primes de prestations en actions, d'options ou autres droits à acquérir des actions de la société aux autres membres du management exécutif.

La rémunération globale des managers exécutifs autre que le CEO est reprise à la rubrique 1.2.2.

Rémunération variable de l'administrateur délégué (CEO) et des managers exécutifs

L'année de référence pour le CEO et tous les directeurs pour l'attribution d'une rémunération variable court du 1er janvier au 31 décembre ; le cas échéant, les versements interviennent en avril de l'année suivante.

En ce qui concerne les règles en matière de rémunération variable, en application de la loi du 6 avril 2010 relative à la gouvernance d'entreprise, à partir de l'exercice débutant après le 31 décembre 2010, l'assemblée générale ordinaire du 5 mai 2011 a approuvé ce qui suit :

« pour le CEO et les managers exécutifs, les modalités et les critères d'attribution existants seront maintenus pendant une période de 3 ans, à savoir la rémunération variable en fonction des performances économiques, de l'attention portée à la sécurité des hommes et de l'adhésion aux valeurs du groupe.

En effet, la législation actuelle qui impose l'étalement sur 3 années de la rémunération variable et des critères y afférents n'est pas appropriée (et s'applique donc difficilement) à un comité de direction où certains des membres sont proches de l'âge de la retraite, de la prépension. »

Indemnité de départ

En ce qui concerne les règles en matière d'indemnité de départ, en application de la loi du 6 avril 2010 relative à la gouvernance d'entreprise, d'application après le 3 mai 2010 et convenues avec le CEO et les managers exécutifs, l'assemblée générale ordinaire du 5 mai 2011 a approuvé le texte qui suit :

1. La loi sur les contrats de travail sera d'application pour les personnes sous statut « salarié » et toutes autres conventions existantes restent en vigueur.

Pour les membres salariés du management exécutif de la société qui n'ont pas conclu de convention en matière d'indemnité de départ avant le 3 mai 2010, en cas de rupture du contrat de travail par l'employeur (en dehors de toute faute grave), la durée du préavis qui leur sera notifiée ou le montant de l'indemnité de départ qui leur sera payée sera déterminée, conformément à la loi du 3 juillet 1978 sur les contrats de travail, sur base des critères habituellement retenus par les cours et tribunaux belges afin de déterminer la durée raisonnable du préavis ou le montant raisonnable de l'indemnité de départ sans toutefois excéder le résultat de la grille Claeys.

Bernard Cols
Patrick de Caters
Lode Franken
Michel Guillaume
Gabriel Marijsse
Jacques Ninanne
Patrick Van Craen
Christophe Van Ophem
Patrick Verswijvel
Yves Weyts
2 autres directeurs, étrangers, ne relèvent pas de la législation belge

2. En ce qui concerne les indemnités de départ d'application après le 3 mai 2010 convenues avec le CEO et les managers exécutifs ; une convention est entrée en vigueur le 18 novembre 2011 pour Madame Diane Rosen, épouse Zygas. Cette convention a été approuvée par le Conseil d'Administration sur proposition du Comité des Nominations et des Rémunérations du 28 septembre 2011. Une ancienneté fictive de minimum 12 années a été accordée dans le statut de salarié sans excéder le résultat de la grille Claeys (voir ci-dessus).

3. Les conventions existantes avant le 3 mai 2010 sont les suivantes :

- M. Frédéric Claeys, société de Management SA., représentée par M. Frédéric Claeys : Le montant prévu en cas de cessation des relations contractuelles est cohérent avec les usages en la matière.

- Artist Valley SA., représentée par M. Jacques Lefèvre : Le montant prévu en cas de cessation des relations contractuelles est cohérent avec les usages en la matière.

1.1 LA RÉMUNÉRATION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DE SES COMITÉS

1.1.1 Rémunération des membres du conseil d'administration

Sur proposition du comité des nominations et des rémunérations, le conseil d'administration a décidé de proposer à l'assemblée générale du 6 mai 2010 un montant de rémunération des administrateurs tel que fixé ci-après.

Le conseil d'administration s'est notamment basé sur une comparaison avec des sociétés cotées de même taille et sur le travail produit par les administrateurs. Cette politique sera revue lors de l'auto-évaluation du conseil d'administration.

L'assemblée générale du 5 mai 2011 n'a pas modifié ces montants.

L'assemblée générale extraordinaire du 6 mai 2010 de CFE SA a approuvé l'octroi aux administrateurs, en cette qualité, à charge du compte de résultats, d'émoluments consistant en une somme fixe. Ce montant a été fixé à 325.000 euros pour l'ensemble du conseil.

Le conseil d'administration décide, selon les règles qu'il édicte, de la répartition entre ses membres de ces émoluments.

Une partie, soit 200.000 euros, a été répartie de façon égale entre chacun des membres du conseil d'administration, soit 20.000 euros par administrateur, prorata temporis de l'exercice du mandat en cours d'année.

Une partie, soit 125.000 euros, a été répartie suivant le taux de présence aux séances du conseil d'administration.

De plus, les administrateurs sont remboursés des frais que peut nécessiter l'exercice de leur mandat, dans les conditions déterminées par le conseil d'administration.

Montant des avantages accordés directement ou indirectement aux administrateurs dans le cadre de l'exercice de leurs mandats au sein du groupe :

(EUROS)	EMOLUMENTS CFE SA	EMOLUMENTS FILIALES	AUTRES FRAIS
PHILIPPE DELAUNOIS			11.118
SA C.G.O., PRÉSENTÉE PAR MONSIEUR PHILIPPE DELAUNOIS	33.393	(*) 38.882	
RENAUD BENTÉGAT	33.393		
PHILIPPE DELUSINNE	33.393		
RICHARD FRANCIOLI	33.393		
BERNARD HUVELIN	24.464		
CHRISTIAN LABEYRIE	33.393		
JEAN ROSSI	33.393		
SA CONSUO, PRÉSENTÉE PAR MONSIEUR ALFRED BOUCKAERT	33.393		
SPRL CISKA SERVAIS, PRÉSENTÉE PAR MADAME CISKA SERVAIS	33.393		
JAN STEYAERT	33.393		
TOTAL	325.000	0	50.000

(*) dont 4.382 euros portés en compte en 2012

Aucune convention avec un administrateur non exécutif prévoyant une indemnité de départ n'est entrée en vigueur ou n'a été prolongée depuis le 3 mai 2010 (date de l'entrée en vigueur de la loi du 6 avril 2010). Par ailleurs, aucun administrateur non exécutif ne bénéficie d'une rémunération variable.

1.1.2 Rémunération des membres du comité d'audit

PHILIPPE DELUSINNE	4.000
CHRISTIAN LABEYRIE	4.000
JAN STEYAERT	8.000
TOTAL	16.000

1.1.3 Rémunération des membres du comité des nominations et des rémunérations

RICHARD FRANCIOLI	4.000
SA CONSUO, PRÉSENTÉE PAR MONSIEUR ALFRED BOUCKAERT	4.000
SPRL CISKA SERVAIS, PRÉSENTÉE PAR MADAME CISKA SERVAIS	8.000
TOTAL	16.000

1.1.4 Rémunération de l'administrateur délégué

Au titre de ses fonctions exécutives au sein du groupe CFE, l'administrateur délégué, outre la rémunération de son mandat d'administrateur, soit 33.393 euros, a perçu une rémunération annuelle brute qui s'élève à 187.798 euros, à laquelle s'ajoute une rémunération variable. Celle-ci s'est élevée à 250.000 euros au titre de l'exercice 2011, somme payable en 2012. L'administrateur délégué dispose en plus d'un logement et d'un véhicule de société, soit l'équivalent de 45.264 euros pour 2011. Il ne bénéficie pas, à charge de CFE, d'un plan de pension.

1.2 LA RÉMUNÉRATION DE LA DIRECTION

1.2.1 La direction de CFE

Les structures sociales de CFE sont adaptées aux prérogatives auxquelles répond la création d'une société holding, d'une part, et aux exigences liées à son organisation par pôles d'activité, d'autre part.

Chaque pôle, représentant un portefeuille d'activité, est composé de plusieurs sociétés filiales et éventuellement de succursales, lesquelles constituent un centre de profit et représentent en général un métier sur une zone géographique d'action définie. Chaque filiale est dirigée par un conseil d'administration et un directeur, chaque succursale est dirigée par un directeur. L'organisation unique de la gestion des filiales et des succursales consiste donc en une délégation particulière de pouvoirs à un groupe de personnes, les directeurs, permettant le recours à des dirigeants actifs et assurant une bonne organisation opérationnelle des pôles d'activité.

Ces structures sociales assurant l'équilibre des pouvoirs et le bon fonctionnement de CFE, la société décide de ne pas adopter un comité de direction au sens de la loi mais elle a toutefois anticipé l'avenir en prévoyant cette possibilité dans les statuts.

Les personnes chargées de la conduite effective des activités sont donc l'administrateur délégué en premier lieu et les directeurs en second lieu.

Les directeurs sont pour l'exercice 2011 :

Frédéric Claes SA, représentée par Frédéric Claes
Artist Valley SA, représentée par Jacques Lefèvre
Bernard Cols
Patrick de Caters
André de Koning
Lode Franken
Michel Guillaume
Gabriel Marijsse
Youssef Merdassi
Jacques Ninanne
Patrick Van Craen
Christophe Van Ophem
Patrick Verswijvel
Yves Weyts

1.2.2 Niveau des rémunérations

La rémunération des directeurs

Les directeurs qui sont repris au point 1.2.1 de ce rapport ont perçu

RÉMUNÉRATIONS FIXES ET HONORAIRES	2.343.624
RÉMUNÉRATIONS VARIABLES	785.915
VERSEMENTS AUX DIVERSES ASSURANCES (PLANS DE PENSION, HOSPITALISATION, ACCIDENTS)	520.582
FRAIS DE VÉHICULE DE FONCTION	216.088
TOTAL	3.866.209

Différents types de plan de pension couvrent les managers exécutifs. En effet, certains bénéficient d'un plan « but à atteindre » qui est différent selon une date pivot du 1/07/1986 et d'autres ont un plan de type « cotisations fixes » qui remonte à avant la fusion entre CFE et les Entreprises François et Fils.

Afin d'avoir une gestion homogène des ces managers exécutifs, un plan « chapeau » à prestations définies a été instauré depuis 2007. Les cotisations de l'employeur pour le plan de type « cotisations fixes » et le 'service cost' (IFRS) pour les plans à « prestations fixes » s'élèvent à 466.159 € pour l'exercice 2011.

CFE n'a accordé aucun plan d'option ou autres droits à acquérir de la société à ces directeurs.

D. POLITIQUE D'ASSURANCE

Le groupe CFE assure de façon systématique tous ses chantiers par une assurance «Tous risques chantiers» et couvre sa responsabilité civile exploitation et après travaux pour des montants suffisants. Le risque de terrorisme est cependant exclu de la couverture «Tous risques chantiers». Compte tenu de la recrudescence de ce type d'actes et dans le cadre de ses projets immobiliers, CFE et ses filiales immobilières pourraient être conduites, - et pour autant que le marché de l'assurance reste disponible pour offrir ce genre de couverture à des conditions économiquement acceptables, - à rechercher ponctuellement des couvertures contre ce risque.

E. RAPPORTS SPÉCIAUX

Aucun rapport spécial n'a été établi au cours de l'exercice.

F. OFFRE PUBLIQUE D'ACQUISITION

En application de l'article 34 de l'Arrêté Royal du 14.11.2007 relatif aux obligations des émetteurs d'instruments financiers admis à la négociation sur un marché réglementé, la Compagnie d'Entreprises CFE SA expose que :

- i) l'organe d'administration a le pouvoir d'augmenter le capital social à concurrence d'un montant maximum de 2.500.000 euros (article 4 des Statuts), étant rappelé que l'exercice de ce pouvoir est limité en cas d'offre publique d'acquisition par l'article 607 du Code des sociétés,
- ii) l'organe d'administration a le pouvoir d'acquérir un maximum de 10% d'actions propres de la société (article 14 bis des Statuts).

G. ACQUISITIONS

CFE SA a acquis en octobre 2011, pour un prix de 1 million d'euros, 100% des titres des sociétés ETEC SA et Sogech SA, situées à Manage.

H. CRÉATION DE SUCCURSALES

I. ÉLÉMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Aucun changement significatif de la situation financière et commerciale du groupe n'est survenu depuis le 31 décembre 2011.

CFE a acquis ce 22 février 2012 la société Remacom SA. Cette société, établie dans la région gantoise est spécialisée dans la pose de voies de chemin de fer et a réalisé au cours des derniers exercices un chiffre d'affaires moyen de l'ordre de 4 millions d'euros. CFE élargit ainsi son champ d'activité dans le domaine ferroviaire, aux côtés d'Engema et Louis Stevens & Co, filiales spécialisées dans le domaine de l'électrification (caténaire) et de la signalisation.

CFE entend aussi développer les synergies entre ses activités de rail et de routes, ces dernières menées par Aannemingen Van Wellen spécialisée en infrastructures routières et portuaires. Ceci permettra à CFE de proposer à ses clients des solutions globales en matière de construction et d'entretien de réseaux de transport.

J. RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

L'exercice 2011 a été marqué par les études pour les grands projets de l'autoroute A1-A6 aux Pays-Bas, de l'hôpital universitaire d'Anvers, des projets autoroutiers des "Missing Links" (Brugge-Limbourg) et la ligne de tramway Livan 1 en direction de Deurne. CFE a poursuivi sa politique de prise en charge directe de ces frais.

DEME, pour sa part, effectue des recherches afin d'accroître l'efficience de sa flotte. Elle mène également, en partenariat avec les universités et la Région Flamande, des études afin de développer la production d'énergie durable en milieu marin. Elle mène également, en partenariat avec des entreprises privées, des études portant sur les techniques d'exploitation des matériaux rares en mer.

K. INFORMATION SUR LES TENDANCES

Compte tenu du carnet de commandes, le chiffre d'affaires du groupe devrait être supérieur à celui de 2011. Sur ces bases, le groupe vise un résultat en progression par rapport à celui de 2011.

L. COMITÉ D'AUDIT

Monsieur Jan Steyaert préside le comité d'audit. Il répond aux critères d'indépendance définis par l'article 526 ter du Code des sociétés.

Monsieur Jan Steyaert a obtenu un diplôme à orientation économique et financière. Il a exercé de nombreuses activités professionnelles, en particulier au sein d'un cabinet de réviseurs d'entreprises et au sein de Telindus, société cotée en bourse, où il remplit successivement les fonctions de CFO, CEO et président du conseil d'administration. Ces éléments justifient les compétences en matière de comptabilité et d'audit de Monsieur Jan Steyaert.

M. CONVOCATION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 3 MAI 2012

Le conseil d'administration invite les actionnaires à assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra au siège social de la société, avenue Herrmann-Debroux, 40-42, 1160 Bruxelles, le jeudi 3 mai 2012 à 15 heures. L'ordre du jour est le suivant :

1. Rapports du conseil d'administration et du commissaire sur l'exercice 2011
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2011
Proposition de décision :
Il est proposé à l'assemblée générale d'approuver les comptes annuels au 31 décembre 2011 présentés par le conseil d'administration.
3. Approbation des comptes annuels consolidés au 31 décembre 2011
Proposition de décision :
Il est proposé à l'assemblée générale d'approuver les comptes annuels consolidés au 31 décembre 2011 présentés par le conseil d'administration.
4. Affectation du bénéfice
Proposition de décision :
Il est proposé à l'assemblée générale d'approuver la proposition du conseil d'administration de distribuer un dividende brut de 1,15 euro par action, correspondant à un dividende net de 0,8625 euro par action. Après distribution, le report à nouveau s'élève à 46.137.589 euros.
5. Approbation du rapport de rémunération
Proposition de décision :
Il est proposé à l'assemblée générale d'approuver le rapport de rémunération tel qu'établi par le conseil d'administration.
6. Décharge aux administrateurs
Proposition de décision :
Il est proposé à l'assemblée générale de donner décharge aux administrateurs pour l'exercice de leur mandat en 2011.
7. Décharge au commissaire
Proposition de décision :
Il est proposé à l'assemblée générale de donner décharge au commissaire pour l'exercice de son mandat en 2011.

8. Emoluments annuels

Proposition de décision :

Conformément à l'article dix-sept des statuts, l'assemblée générale arrête, avec effet au 1^{er} janvier 2012, le montant fixe des émoluments annuels octroyés aux administrateurs à 382.000 euros.

Description des formalités à accomplir par les actionnaires pour être admis à l'assemblée générale

Seuls les actionnaires qui sont détenteurs d'actions CFE au plus tard le 14^{ème} jour précédent l'assemblée générale, soit le 19 avril 2012 (la « Date d'enregistrement ») seront admis à participer à l'assemblée générale, en personne ou par mandataire

- Pour les détenteurs d'*actions nominatives*, la preuve de la détention d'actions à la Date d'enregistrement résultera de l'inscription dans le registre des actions nominatives de CFE à la Date d'enregistrement.
- Pour les détenteurs d'*actions dématérialisées*, la preuve de la détention à la Date d'enregistrement résultera de leur inscription dans les comptes du teneur de comptes agréé ou de l'organisme de liquidation à la Date d'enregistrement.
- Les détenteurs d'*actions au porteur* devront obligatoirement, pour être admis à l'assemblée générale, produire leurs actions au porteur imprimées auprès d'un intermédiaire financier au plus tard à la Date d'enregistrement. L'intermédiaire financier leur délivrera une attestation certifiant le nombre d'actions au porteur produites à la Date d'enregistrement et pour lesquelles l'actionnaire déclare vouloir participer à l'assemblée générale. Les actions ainsi déposées seront inscrites en compte-titre et seront dès lors converties de plein droit en actions dématérialisées.

Par ailleurs, pour être admis à l'assemblée générale, chaque actionnaire devra confirmer à la société son intention de participer à l'assemblée générale ainsi que confirmer le nombre d'actions pour lesquelles il a l'intention de voter, au plus tard le 6^{ème} jour qui précède l'assemblée générale, soit le 27 avril 2012.

Vote par procuration

Simultanément à la publication de cette convocation, CFE met à disposition des actionnaires sur son site internet le formulaire destiné au vote par procuration.

Les actionnaires qui souhaitent désigner un mandataire pour les représenter lors de l'assemblée générale devront obligatoirement notifier, uniquement par courrier postal adressé à l'attention de Monsieur Jacques Ninan, Directeur Financier et Administratif, avenue Herrmann-Debroux, 40-42 à 1160 Auderghem, au plus tard le 27 avril 2012, le formulaire de vote par procuration signé. Seuls les mandataires pour lesquels la société aura reçu de la part de l'actionnaire la procuration signée le 27 avril 2012 seront admis à voter à l'assemblée générale.

Sauf exception, conformément à l'article 27 des statuts, chaque actionnaire n'est autorisé à désigner qu'un seul mandataire.

Vote par correspondance par courrier

Simultanément à la publication de cette convocation, CFE met à disposition des actionnaires sur son site internet le formulaire destiné au vote par correspondance.

Les actionnaires qui souhaitent voter par correspondance devront obligatoirement notifier, uniquement par courrier postal adressé à l'attention de Monsieur Jacques Ninan, Directeur Financier et Administratif, avenue Herrmann-Debroux, 42 à 1160 Auderghem, au plus tard le 27 avril 2012, le formulaire de vote par correspondance signé.

Le formulaire de vote par correspondance devra obligatoirement mentionner le sens du vote.

Seuls les votes des actionnaires qui auront rempli les formalités d'admission à l'assemblée générale seront pris en compte.

Inscription de sujets à l'ordre du jour

Un ou plusieurs actionnaires possédant ensemble au moins 3% du capital peuvent au plus tard le 22^{ème} jour qui précède l'assemblée, requérir l'inscription de sujets à l'ordre du jour de l'assemblée générale ainsi que déposer des propositions de décisions concernant des sujets à traiter déjà inscrits à l'ordre du jour ou à inscrire à l'ordre du jour.

A cet effet, le ou les actionnaires adresseront à la société, au plus tard le 11 avril 2012, une demande écrite soit par courrier recommandé à l'attention de Monsieur Jacques Ninanne, Directeur Financier et Administratif, avenue Herrmann-Debroux, 40-42 à 1160 Auderghem, soit à l'adresse électronique suivante: general_meeting@fce.be.

Leur demande sera accompagnée de la preuve qu'à la date de leur requête ils détiennent bien, seul ou à plusieurs, 3% des actions. Ils joindront à cet effet à leur courrier soit un certificat constatant l'inscription des actions correspondantes dans le registre des actions nominatives qu'ils auront demandé préalablement à la société, soit une attestation établie par un intermédiaire financier certifiant le nombre d'actions au porteur correspondantes qui ont été produites, soit par une attestation établie par le teneur de compte agréé ou l'organisme de liquidation, certifiant l'inscription en compte, à leur nom, du nombre d'actions dématérialisées correspondantes.

Si un ou plusieurs actionnaires ont requis l'inscription de sujets et/ou de propositions de décisions à l'ordre du jour, CFE publiera au plus tard le 18 avril 2012 un ordre du jour complété selon les mêmes modalités que le présent ordre du jour. CFE publiera simultanément sur son site internet les formulaires de vote par procuration ainsi que les formulaires de vote par correspondance complétés des sujets à traiter additionnels et des propositions y afférentes et/ou des propositions de décisions seules qui auraient été formulées.

Les procurations et les formulaires de votes par correspondance qui auront été adressés à la société avant le 18 avril 2012 resteront valables pour les sujets à l'ordre du jour qu'ils couvrent. Par ailleurs, dans le cadre du vote par procuration, le mandataire sera autorisé à voter sur les nouveaux sujets à l'ordre du jour et/ou sur les nouvelles propositions de décisions, sans qu'une nouvelle procuration soit requise, si le formulaire de procuration l'y autorisé expressément. Le formulaire de procuration peut également préciser que dans ce cas, le mandataire est tenu de s'abstenir.

Droit de poser des questions

Chaque actionnaire a le droit de poser des questions aux administrateurs et/ou au commissaire lors de l'assemblée générale. Les questions peuvent être posées oralement lors de l'assemblée ou par écrit avant l'assemblée.

Les actionnaires qui souhaitent poser des questions par écrit avant l'assemblée devront adresser un courrier électronique à la société au plus tard le 27 avril 2012 à l'adresse suivante general_meeting@fce.be. Seules les questions écrites posées par des actionnaires qui auront satisfait aux formalités d'admission à l'assemblée, et qui auront de ce fait établi leur qualité d'actionnaire à la Date d'enregistrement, recevront une réponse en assemblée.

Mise à disposition des documents

Chaque actionnaire peut obtenir gratuitement au siège de la société (avenue Herrmann-Debroux, 40-42 à 1160 Bruxelles) une copie intégrale des comptes annuels, des comptes annuels consolidés ainsi que du rapport de gestion qui comprend le rapport de rémunération. L'actionnaire enverra, avant de se rendre à la société, un courrier électronique à l'adresse general_meeting@fce.be, dans lequel il mentionnera son nom et son adresse, le nombre d'actions dont il est titulaire ainsi que les documents dont il souhaite recevoir une copie. Il joindra à son courrier électronique la preuve qu'il est actionnaire. L'actionnaire pourra se rendre au siège afin d'y retirer les documents demandés dans le délai qui sera indiqué dans le courrier électronique de réponse qui lui sera adressé dans les meilleurs délais par la société.

Site internet

L'ensemble des informations relatives à l'assemblée générale de ce 3 mai 2012, en ce compris, les comptes annuels, les comptes annuels consolidés, le rapport de gestion, les formulaires de vote par procuration et par correspondance sont disponibles dès aujourd'hui, sur le site internet de la société à l'adresse www.cfe.be.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

TABLE DES MATIÈRES

DÉFINITIONS

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

- État du résultat global consolidé
- État consolidé de la situation financière
- Tableau consolidé des flux de trésorerie
- État consolidé des variations des capitaux propres
- Notes aux états financiers consolidés
- Rapport du commissaire

ÉTATS FINANCIERS STATUTAIRES

- États de la situation financière et du résultat global statutaires
- Analyse de l'état du résultat global et de l'état de la situation financière
- Rapport du commissaire

DÉFINITIONS

Entreprises associées

Sociétés dans lesquelles le groupe CFE détient une influence notable et qui sont mises en équivalence

Capitaux employés

Immobilisations incorporelles + goodwill + immobilisations corporelles + fonds de roulement

Fonds de roulement

Stocks + créances commerciales et autres créances d'exploitation + autres actifs courants + actifs non courants détenus en vue de la vente – autres provisions courantes – dettes commerciales et autres dettes d'exploitation – passifs d'impôts exigibles – autres passifs courants

EBIT

Résultat opérationnel

EBITDA

EBIT + amortissements et dépréciations + autres éléments non cash + part dans le résultat des sociétés mises en équivalence

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ

EXERCICE CLÔTURÉ AU 31 DÉCEMBRE (MILLIERS D'EUROS)	NOTES	2011	2010
CHIFFRE D'AFFAIRES	4	1.793.834	1.774.401
PRODUITS DES ACTIVITÉS ANNEXES	6	72.078	50.994
ACHATS		(1.093.169)	(1.074.219)
RÉMUNÉRATIONS ET CHARGES SOCIALES	7	(317.926)	(310.392)
AUTRES CHARGES OPÉRATIONNELLES	6	(268.536)	(243.412)
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	12-14-15	(101.350)	(98.285)
DÉPRÉCIATION DES GOODWILL		0	0
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL		84.931	99.087
COÛTS DE L'ENDETTEMENT FINANCIER BRUT		(16.301)	(13.254)
PRODUITS FINANCIERS DES PLACEMENTS DE TRÉSORERIE		4.299	4.418
AUTRES CHARGES FINANCIÈRES	8	(18.569)	(18.272)
AUTRES PRODUITS FINANCIERS	8	14.838	13.205
RÉSULTAT FINANCIER		(15.733)	(13.903)
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS POUR LA PÉRIODE		69.198	85.184
IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT	10	(13.056)	(19.747)
RÉSULTAT DE L'EXERCICE		56.142	65.437
PART DANS LE RÉSULTAT DES SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE	16	868	(23)
RÉSULTAT (Y COMPRIS PART DES PARTICIPATIONS NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE) POUR L'EXERCICE		57.010	65.414
PARTICIPATIONS NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE	9	2.071	(2.118)
RÉSULTAT - PART DU GROUPE		59.081	63.296
RÉSULTAT (Y COMPRIS PART DES PARTICIPATIONS NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE) POUR LA PÉRIODE		57.010	65.414
INSTRUMENTS FINANCIERS : VARIATIONS DE JUSTE VALEUR		(14.462)	(1.009)
ÉCARTS DE CONVERSION (DONT 209 KEUR PAR DES PARTICIPATIONS NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE)		1.812	6.794
IMPÔTS DIFFÉRÉS	10	5.785	501
CHANGEMENT DE MODE DE CONSOLIDATION (NET D'IMPÔT DIFFÉRÉ)		0	0
AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL		(6.865)	6.286
RÉSULTAT GLOBAL :		50.145	71.700
- PART DU GROUPE		52.006	69.536
- PART DES PARTICIPATIONS NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE		(1.861)	2.164
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE PAR ACTION (EUR) (BASE ET DILUÉ)	11	4,51	4,83
RÉSULTAT GLOBAL PAR ACTION (EUR) (BASE ET DILUÉ)		3,83	5,48

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE

EXERCICE CLÔTURÉ AU 31 DÉCEMBRE (MILLIERS D'EUROS)	NOTES	2011	2010
IMMobilisations incorporelles	12	9.839	8.752
GOODWILL	13	28.725	27.893
IMMobilisations corporelles	14	899.618	750.470
IMMEUBLES DE PLACEMENT	15	7.067	10.677
SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE	16	15.128	14.100
AUTRES ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS	17	30.631	25.324
INSTRUMENTS DÉRIVÉS NON COURANTS	28	0	210
AUTRES ACTIFS NON COURANTS	18	10.923	9.859
ACTIFS D'IMPÔTS DIFFÉRÉS NON-COURANTS	10	11.412	7.033
TOTAL ACTIFS NON COURANTS		1.013.343	854.318
STOCKS	20	158.850	160.566
CRÉANCES COMMERCIALES ET AUTRES CRÉANCES D'EXPLOITATION	21	761.407	661.292
AUTRES ACTIFS COURANTS	21	60.242	28.978
INSTRUMENTS DÉRIVÉS COURANTS	28	148	257
ACTIFS FINANCIERS COURANTS		1.759	55
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	22	208.347	175.518
TOTAL ACTIFS COURANTS		1.190.753	1.026.666
TOTAL DE L'ACTIF		2.204.096	1.880.984
CAPITAL		21.375	21.375
PRIME D'ÉMISSION		61.463	61.463
PLUS-VALUE DE RÉÉVALUATION		1.088	1.088
RÉSERVES CONSOLIDÉES ET RÉSERVE LIÉE AUX INSTRUMENTS DE COUVERTURE		(2.968)	(11.646)
RÉSULTATS NON DISTRIBUÉS		425.999	383.283
ÉCARTS DE CONVERSION		3.423	1.820
CAPITAUX PROPRES – PART DU GROUPE CFE		501.702	466.061
PARTICIPATIONS NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE	9	7.059	9.385
CAPITAUX PROPRES		508.761	475.446
ENGAGEMENTS DE RETRAITES ET AVANTAGES DU PERSONNEL	24	14.720	17.784
PROVISIONS	25	10.613	13.545
AUTRES PASSIFS NON COURANTS		82.833	57.998
DETTES FINANCIÈRES	27	434.896	284.104
INSTRUMENTS DÉRIVÉS NON COURANTS	28	24.694	16.560
PASSIFS D'IMPÔTS DIFFÉRÉS	10	12.630	7.934
TOTAL PASSIFS NON COURANTS		580.386	397.925
PROVISIONS POUR PERTES À TERMINAISON	25	16.040	17.817
PROVISIONS POUR AUTRES RISQUES COURANTS	25	31.547	26.970
DETTES COMMERCIALES ET AUTRES DETTES D'EXPLOITATION	21	635.159	543.299
PASSIFS D'IMPÔTS EXIGIBLES		24.975	32.862
DETTES FINANCIÈRES	27	124.268	139.663
INSTRUMENTS DÉRIVÉS COURANTS	28	5.646	4.787
AUTRES PASSIFS COURANTS	21	277.314	242.215
TOTAL PASSIFS COURANTS		1.114.949	1.007.613
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		2.204.096	1.880.984

TABLEAU CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE CLÔTURÉ AU 31 DÉCEMBRE (MILLIERS D'EUROS)	NOTES	2011	2010
ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES			
RÉSULTAT – PART DU GROUPE		59.081	63.296
CORRECTIONS POUR ÉLÉMENTS NON OPÉRATIONNELS OU N'AFFECTANT PAS LES FLUX DE TRÉSORERIE			
AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS (IN)CORPORELLES ET IMMEUBLES DE PLACEMENT		101.350	98.285
DOTATIONS NETTES AUX PROVISIONS		(2.763)	(2.045)
RÉDUCTION DE VALEUR SUR ACTIFS COURANTS ET NON COURANTS		(2.510)	2.045
ÉCARTS DE CHANGE ÉTRANGER NON RÉALISÉS (BÉNÉFICE)/PERTE		(1.925)	2.410
PRODUITS D'INTÉRÉTS & D'ACTIFS FINANCIERS		(4.299)	(4.418)
CHARGES D'INTÉRÉTS		16.499	15.070
VARIATION DE LA JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS DÉRIVÉS		(1.840)	460
PERTE/(BÉNÉFICE) RELATIFS À LA CESSION DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES		(2.227)	(2.025)
CHARGES D'IMPÔTS DE L'EXERCICE		13.056	19.747
PARTICIPATIONS NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE		(2.071)	2.118
PART DANS LE RÉSULTAT DES SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE		(868)	23
FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES AVANT LES VARIATIONS DU FONDS DE ROULEMENT		171.483	194.966
DIMINUTION/AUGMENTATION) DES CRÉANCES COMMERCIALES ET AUTRES CRÉANCES COURANTES ET NON COURANTES		(124.819)	12.422
DIMINUTION/AUGMENTATION) DES STOCKS		4.409	(4.298)
AUGMENTATION/(DIMINUTION) DES DETTES COMMERCIALES ET DES AUTRES DETTES COURANTES		82.560	(18.334)
FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES		133.633	184.756
INTÉRÊTS PAYÉS		(16.499)	(14.751)
INTÉRÊTS REÇUS		4.299	4.100
IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT PAYÉS /REÇUS		(18.841)	(5.008)
FLUX DE TRÉSORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES		102.592	169.097
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT			
VENTE D'IMMOBILISATIONS		21.329	11.449
ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS		(189.681)	(236.245)
ACQUISITION DE FILIALES SOUS DÉDUCTION DE LA TRÉSORERIE ACQUISE	5	(10.772)	(6.985)
REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES PAR LES JOINT VENTURES SOUS DÉDUCTION DE LA TRÉSORERIE ACQUISE		0	(1.765)
VARIATION DU POURCENTAGE DÉTENU DANS LES SOCIÉTÉS CONTRÔLÉES		0	(3.050)
AUGMENTATION DE CAPITAL DES SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE	16	0	(5.989)
FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DES OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT		(179.124)	(242.585)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT			
EMPRUNTS		159.534	105.486
REMBOURSEMENTS DES DETTES		(31.719)	11.799
DIVIDENDES PAYÉS		(16.365)	(15.711)
FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT (UTILISÉ DANS) DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		111.450	77.976
AUGMENTATION/(DIMINUTION) NETTE DE LA TRÉSORERIE		34.918	4.488
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	22	175.518	170.546
EFFETS DE CHANGE		(2.089)	484
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE	22	208.347	175.518

ÉTAT CONSOLIDÉ DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

(MILLIERS D'EUROS)	CAPITAL	PRIME D'ÉMISSION	RÉSULTATS NON DISTRIBUÉS	RÉSERVE LIÉE AUX INSTRUMENTS DE COUVERTURE	PLUS-VALUE DE RÉÉVALUATION	ÉCARTS DE CONVERSION	CAPITAUX PROPRES PART DU GROUPE	PARTICIPATIONS NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE	TOTAL
AU 31 DÉCEMBRE 2009	21.375	61.463	336.805	(2.460)	1.088	(4.928)	413.343	10.428	423.771
RÉSULTAT GLOBAL DE LA PÉRIODE			63.296	(508)		6.748	69.536	2.164	71.700
DIVIDENDES PAYÉS AUX ACTIONNAIRES				(15.711)				(15.711)	
DIVIDENDES DES MINORITAIRES								(2.344)	(2.344)
REGROUPEMENT D'ENTREPRISES								476	476
VARIATION DU POURCENTAGE DÉTENU DANS LES SOCIÉTÉS CONTRÔLÉES				(1.712)				(1.712)	(1.339)
VARIATION DU POURCENTAGE DÉTENU DANS LES SOCIÉTÉS CONTRÔLÉES PAR DES SOCIÉTÉS CONTRÔLÉES CONJOINTEMENT				605				605	605
AU 31 DÉCEMBRE 2010	21.375	61.463	383.283	(2.968)	1.088	1.820	466.061	9.385	475.446

L'effet repris sous le poste « regroupement d'entreprises » résulte de l'acquisition d'une participation de 55,04% dans le groupe Terryn le 3 juin 2010.

L'effet repris sous le poste « variation du pourcentage détenu dans les sociétés consolidées » résulte notamment de l'augmentation en 2010 de 25% à 100% de la participation dans la société Druart.

(MILLIERS D'EUROS)	CAPITAL	PRIME D'ÉMISSION	RÉSULTATS NON DISTRIBUÉS	RÉSERVE LIÉE AUX INSTRUMENTS DE COUVERTURE	PLUS-VALUE DE RÉÉVALUATION	ÉCARTS DE CONVERSION	CAPITAUX PROPRES PART DU GROUPE	PARTICIPATIONS NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE	TOTAL
AU 31 DÉCEMBRE 2010	21.375	61.463	383.283	(2.968)	1.088	1.820	466.061	9.385	475.446
RÉSULTAT GLOBAL DE LA PÉRIODE			59.081	(8.678)		1.603	52.006	(1.861)	50.145
DIVIDENDES PAYÉS AUX ACTIONNAIRES				(16.365)				(16.365)	
DIVIDENDES DES MINORITAIRES								(465)	(465)
AU 31 DÉCEMBRE 2011	21.375	61.463	425.999	(11.646)	1.088	3.423	501.702	7.059	508.761

CAPITAL ET RÉSERVES

Le capital au 31 décembre 2011 est constitué de 13.092.260 actions ordinaires. Il s'agit d'actions sans désignation de valeur nominale. Les propriétaires d'actions ordinaires ont le droit de recevoir des dividendes et ont le droit à une voix par action aux assemblées générales des actionnaires de la société.

L'augmentation des écarts de conversion est principalement relative aux filiales de DEME dont la monnaie fonctionnelle s'est fortement appréciée durant l'exercice (SGD, QAR).

Le 23 février 2012, un dividende de 15.056 milliers d'euros, correspondant à 1,15 EUR brut par action, a été proposé par le conseil d'administration. Le dividende final proposé est soumis à l'approbation des actionnaires lors de l'assemblée générale. L'affectation du résultat n'a pas été comptabilisée dans les états financiers au 31 décembre 2011.

Le dividende final pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2010 était de 1,25 EUR brut par action.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS POUR L'EXERCICE CLÔTURÉ AU 31 DÉCEMBRE 2011

1. PRINCIPES GÉNÉRAUX
2. PRINCIPES COMPTABLES SIGNIFICATIFS
3. MÉTHODES DE CONSOLIDATION
 - périmètre de consolidation
 - opérations intra-groupe
 - conversion des états financiers des sociétés et des établissements étrangers
 - opérations en monnaies étrangères
4. INFORMATION SECTORIELLE
 - secteurs opérationnels
 - éléments de l'état consolidé du résultat global
 - chiffre d'affaires
 - décomposition du chiffre d'affaires du pôle construction
 - décomposition du chiffre d'affaires du pôle dragage
 - carnet de commandes
 - état consolidé de la situation financière
 - tableau résumé consolidé des flux de trésorerie
 - autres informations
 - informations géographiques
5. ACQUISITIONS ET CESSIONS DE FILIALES
 - acquisitions pour la période au 31 décembre 2011
 - acquisitions postérieures à la clôture
 - cessions pour l'exercice 2011
6. PRODUITS DES ACTIVITÉS ANNEXES ET AUTRES CHARGES OPÉRATIONNELLES
7. RÉMUNÉRATIONS ET CHARGES SOCIALES
8. AUTRES CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS
9. PARTICIPATIONS NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE
10. IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT
 - repris au résultat global
 - reconciliation du taux de taxation effectif
 - actifs et passifs d'impôts différés comptabilisés
 - différences temporelles ou pertes fiscales pour lesquelles aucun impôt différé actif n'est reconnu
 - produit (charges) d'impôts différés comptabilisés directement dans les capitaux propres
11. RÉSULTAT PAR ACTION
12. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES AUTRES QUE GOODWILL
13. GOODWILL
14. IMMOBILISATIONS CORPORELLES
15. IMMEUBLES DE PLACEMENT
16. PARTICIPATIONS DÉTENUES DANS DES SOCIÉTÉS ASSOCIÉES ET CONTRÔLÉES CONJOINTEMENT
 - sociétés associées
 - entités contrôlées conjointement
17. AUTRES ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS
18. AUTRES ACTIFS NON COURANTS
19. CONTRATS DE CONSTRUCTION
20. STOCKS

- 21. ÉVOLUTION DES CRÉANCES ET DETTES COMMERCIALES ET AUTRES CRÉANCES ET DETTES D'EXPLOITATION
- 22. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE
- 23. SUBVENTIONS
- 24. AVANTAGES AU PERSONNEL
- 25. PROVISIONS AUTRES QU'ENGAGEMENTS DE RETRAITES ET AVANTAGES DU PERSONNEL NON COURANTS
- 26. ACTIFS ET PASSIFS ÉVENTUELS
- 27. INFORMATIONS RELATIVES À L'ENDETTEMENT FINANCIER NET
- 28. INFORMATIONS RELATIVES À LA GESTION DES RISQUES FINANCIERS
- 29. LEASINGS OPÉRATIONNELS
- 30. AUTRES ENGAGEMENTS DONNÉS
- 31. AUTRES ENGAGEMENTS REÇUS
- 32. LITIGES
- 33. PARTIES LIÉES
- 34. HONORAIRES DES COMMISSAIRES
- 35. ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS SURVENUS APRÈS LA DATE DE CLÔTURE
- 36. ENTREPRISES APPARTENANT AU GROUPE CFE

PRÉAMBULE

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ET NOTES

Le conseil d'administration a donné son autorisation pour la publication des états financiers consolidés du groupe CFE le 23 février 2012.

Les états financiers consolidés du groupe CFE doivent être lus en parallèle avec le rapport de gestion du conseil d'administration.

PRINCIPALES TRANSACTIONS EN 2011 ET 2010 AVEC EFFET SUR LE PÉRIMÈTRE DU GROUPE CFE

TRANSACTIONS EN 2011

1. Pôle construction

Néant.

2. Pôle multitechnique

Le 14 octobre 2011, le groupe CFE a acquis l'entièreté du capital social de l'Entreprise de Travaux d'Électricité et de Canalisations SA (« ETEC ») et de la Société de Gestion de Chantiers SA (« SOGECH ») et ce, pour un prix d'acquisition de 1.000 milliers d'euros. Ces sociétés situées à Manage (Hainaut) emploient 20 employés et cadres, et 160 ouvriers. Elles sont spécialisées dans l'éclairage public et la pose de réseaux enterrés. Par cette acquisition, CFE élargit le champ d'activité de son pôle multitechnique et prend pied dans le secteur de l'éclairage public tout en renforçant son activité de réseaux enterrés.

3. Pôle promotion et gestion immobilières

Le 31 janvier 2011, la société SFE, filiale du groupe CFE, a acquis 20% des titres de la société anonyme de droit marocain nouvellement créée CME (Compagnie Marocaine des Energies Eoliennes Solaires et Biomasses).

Le 17 mars 2011, la société BPI, filiale du groupe CFE, a acquis 45% des titres de la société de droit polonais Athoria nouvellement créée et ayant pour objet le développement d'un projet immobilier en Pologne.

Le 4 avril 2011, la société CFE Immo, filiale du groupe CFE, a acquis 25% des titres de la société anonyme de droit belge Grand Poste afin de développer un projet de centre commercial à Liège.

Le 11 avril 2011, le groupe CFE a acquis les 50% des titres de la société Brusilia Building SA dont il n'était pas encore propriétaire. Cette société est désormais détenue à 100% et est consolidée par la méthode de l'intégration globale.

Le 6 juin 2011, la société CFE Immo, filiale du groupe CFE, a acquis 40% des titres des sociétés de droit luxembourgeois Bayside Finance SARL et Bedford Finance SARL détenant conjointement la totalité des titres des sociétés belges VM Property I SA, VM Property II SPRL et Van Maerlant Residential SA. Le 7 décembre 2011, les sociétés belges VM Property I SA, VM Property II SPRL ont constitué la société VM Office SA dont elles détiennent respectivement 66.6% et 33.3% des titres. Ces participations ont été acquises dans le cadre du développement d'un projet de bureaux et de logements à Bruxelles.

Durant le premier semestre 2011, le groupe CFE, a également acquis 50% des titres des sociétés de droit chypriote Lockside Ltd et Liveway Ltd, et de droit nigérian Cobel Contracting Nigeria Ltd.

Ces acquisitions ont été réalisées dans le cadre du développement d'un projet de construction au Nigéria.

Par ailleurs, le 31 mars 2011, la société CFE Immo, filiale du groupe CFE, a cédé la totalité de ses titres, soit 28%, de l'Administratif en Maritiem Centrum Antwerpen SA (« AMCA »).

Le 30 juin 2011, la société Construction Management, filiale du groupe CFE, a également cédé la totalité de ses titres, soit 39%, de la Société de Développement du Bois de Péronne SA.

Le 30 novembre 2011, CFE Hungary a cédé la totalité des titres qu'elle détenait dans les sociétés hongroises The Gallery et GreanOceans.

Le 21 décembre 2011, la société CLI, filiale du groupe CFE, a acquis 25% complémentaires des titres de la société anonyme de droit luxembourgeois, Château de Beggen afin de porter sa participation à 50% des titres. Cette société développe divers projets résidentiels (14 résidences comprenant environ 170 appartements et 191 parkings) sur les terrains dont celle-ci est propriétaire.

4. Pôle dragage et environnement

Durant 2011, la co-entreprise DEME a acquis, par le biais de ses filiales :

- une participation de 50% dans la société de droit belge nouvellement créée Terranova SA ayant pour objet la réalisation d'études relatives au retraitement de déchets ;
- une participation de 51% dans la société nouvellement créée Mineracoës Sustentaveis do Brasil SA (« M.S.B. SA ») détenant une concession minière au Brésil ;
- une participation de 19% dans la société de droit belge nouvellement créée Otary SA ayant pour objet le développement et l'exploitation de parcs éoliens ;
- une participation de 100% dans les sociétés de droit américain Geowind Holding LLC et Geowing LLC ayant pour objet le développement et l'exploitation de parcs éoliens ;
- une participation de 100% dans la société nouvellement créée Soyo Dragagem ;
- une participation de 100% dans la société nouvellement créée DI Bulgaria ;
- une participation de 37,45% dans la société de droit américain Terrasea Environmental Solutions ; et
- une participation de 50% dans la société HGO InfraSea Solutions GmbH ayant pour objet la construction et l'exploitation de navires assurant l'installation d'éoliennes offshore.

Par ailleurs, Ecoterres Holding SA, filiale à 74,9% de DEME, a acquis de Dredging International SA et DEME SA la totalité des titres de la société anonyme belge Agroviro spécialisée dans l'assainissement de boues. Au 31 décembre 2011, cette société est intégrée globalement moyennant la reconnaissance de participations ne donnant pas le contrôle à concurrence de 25,1%.

5. Pôle PPP-concessions

Le 23 août 2011, le groupe CFE a acquis 100% des titres de la société anonyme de droit belge HDP Charleroi nouvellement créée et ayant pour objet la réalisation du projet PPP relatif à la conception, à la construction et à la maintenance d'un hôtel de police situé à Charleroi.

TRANSACTIONS EN 2010

1. Pôle construction

Le 3 juin 2010, le groupe CFE a pris une participation de 55,04% dans le groupe Terryn pour un montant de 11,9 millions d'euros. Ce groupe industriel établi à Moorslede près de Roeselare est le leader belge en production et construction de structures en «lamellé-collé» pour les secteurs industriel et tertiaire.

Il réalise un chiffre d'affaires annuel de l'ordre de 30 millions d'euros. Le groupe actif tant au Benelux qu'en Europe a réalisé au cours des trois derniers exercices un EBITDA annuel moyen de plus de 3 millions d'euros.

2. Pôle multitechnique

Le 12 février 2010, CFE a acquis 37,5% de la société Etablissements Druart SA (« Druart ») pour un montant de 3.050 milliers d'euros, portant la participation du groupe à 100%. Par cet achat, CFE devient également propriétaire à 100% de la société Prodfroid SA dont Druart détient 99,91% des parts.

Le 1^{er} décembre 2010, CFE a acquis 65% des parts de la SA Brantegem. Cette société basée à Alost, spécialisée en HVAC et en installations sanitaires, emploie 25 personnes et est active dans les régions de Bruxelles, Gand et Anvers. Elle réalise un chiffre d'affaires de 4,5 millions d'euros. Par cet achat, le pôle multitechnique de CFE s'agrandit ainsi d'un onzième centre de profit et de nouvelles compétences.

3. Pôle promotion et gestion immobilières

Le 17 mai 2010, la société CLI, filiale du groupe CFE, a acquis 25% de la société anonyme de droit luxembourgeois Château de Beggen afin de développer divers projets résidentiels (14 résidences comprenant environ 170 appartements et 191 parkings) sur les terrains dont celles-ci sont propriétaires.

Le 17 mai 2010, la société CLI, filiale du groupe CFE, a également acquis 50% de la société anonyme de droit luxembourgeois Ronndriesch 123 afin de développer un projet de bureaux sur un terrain dont celle-ci est propriétaire.

En date du 30 juin 2010, le groupe CFE, au travers de ses filiales BPI et Espace Midi, cède South City Office Fonsny à Integrale et Ogeo Fund. La quote-part de CFE dans le projet est de 20%.

Le complexe South City a connu un succès commercial immédiat (l'entièreté du complexe étant 100 % loué avant livraison). Il développe au total près de 31.000 m² de bureaux et un hôtel de 142 chambres.

Le bâtiment Fonsny (propriété de South City Office Fonsny SA), développant 13.200 m² de bureaux et 3 commerces, est le premier bâtiment du complexe South City à avoir été terminé. Le second bâtiment de bureaux, dénommé Broodthaers et solde du complexe South City, a été réceptionné en novembre 2010.

4. Pôle dragage et environnement

La co-entreprise DEME a réalisé en 2010 un regroupement d'entreprises en prenant le contrôle de ISD.

1. PRINCIPES GÉNÉRAUX

IFRS TELS QU'ADOPTÉS PAR L'UNION EUROPÉENNE

NORMES ET INTERPRÉTATIONS APPLICABLES POUR LA PÉRIODE ANNUELLE OUVERTE À COMPTER DU 1^{ER} JANVIER 2011

- Améliorations aux IFRS (2009-2010) (normalement applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2011)
- Amendements à IFRS 1 Première adoption des IFRS – Exemptions liées à IFRS 7 (normalement applicable prospectivement pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} juillet 2010)
- Amendements à IAS 24 Informations relative aux parties liées (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2011). Cette norme remplace IAS 24 Informations relative aux parties liées publié en 2003
- Amendements à IAS 32 Instruments financiers : Présentation – Classement des émissions de droits (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} février 2010)
- IFRIC 19 Extinction de passifs financiers avec des instruments de capitaux propres (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} juillet 2010)
- Amendements à IFRIC 14 IAS 19 – Le plafonnement d'un actif au titre des prestations définies, les obligations de financement minimum et leur interaction – Avances d'une obligation de financement minimum (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2011).

L'application de ces normes et interprétations n'a pas eu d'effet significatif sur les états financiers consolidés du groupe.

NORMES ET INTERPRÉTATIONS ÉMISES MAIS PAS ENCORE APPLICABLES POUR LA PÉRIODE ANNUELLE OUVERTE À COMPTER DU 1^{ER} JANVIER 2011

- IFRS 9 Instruments financiers et les amendements liés (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2015)
- IFRS 10 Etats financiers consolidés (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2013)
- IFRS 11 Partenariats (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2013)
- IFRS 12 Informations à fournir sur les participations dans d'autres entités (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2013)
- IFRS 13 Evaluation de la juste valeur (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2013)
- Amendements à IFRS 1 Première adoption des IFRS – Forte hyperinflation et élimination des dates fixes pour les premiers adoptants (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} juillet 2011)
- Amendements à IFRS 7 Instruments financiers : informations à fournir – Décomptabilisation (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} juillet 2011)
- Amendements à IFRS 7 Instruments financiers : informations à fournir – Compensation des actifs et passifs financiers (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2013)
- Amendements à IAS 1 Présentation des états financiers – Présentation des autres éléments du résultat global (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} juillet 2012)
- Amendements à IAS 12 Impôts sur le résultat – Impôt différé: Recouvrement de la valeur comptable d'un actif (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2012)
- Amendements à IAS 19 Avantages du personnel (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2013).
- Amendements à IAS 27 Etats financiers individuels (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2013)
- Amendements à IAS 28 Participations dans des entreprises associées et coentreprises (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2013)
- Amendements à IAS 32 Instruments financiers : présentation – Compensation des actifs et passifs financiers (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2014)
- IFRIC 20 Frais de découverte engagés pendant la phase d'exploitation d'une mine à ciel ouvert (applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2013)

Le processus de détermination des impacts potentiels de ces normes et interprétations sur les états financiers consolidés du groupe est en cours.

2. PRINCIPES COMPTABLES SIGNIFICATIFS

La Compagnie d'Entreprises CFE SA (ci-après dénommée 'la société' ou 'CFE') est une société de droit belge dont le siège social est situé en Belgique. Les états financiers consolidés pour la période clôturée au 31 décembre 2011 comprennent les états financiers de la société, de ses filiales, des participations dans les entités contrôlées conjointement ('le groupe CFE') et les intérêts dans les sociétés mises en équivalence.

(A) DÉCLARATION DE CONFORMITÉ

Les états financiers consolidés ont été établis conformément aux normes internationales d'information financière internationale (IFRS – International Financial Reporting Standards) telles qu'approuvées dans l'Union européenne.

(B) BASE DE LA PRÉSENTATION

Les états financiers sont présentés en milliers d'euros, arrondis au millier le plus proche. Ils sont préparés sur base du coût historique à l'exception des instruments financiers dérivés, des placements détenus à des fins de transaction et des investissements destinés à la vente qui sont repris à leur juste valeur.

Les instruments ou dérivés de capitaux propres sont valorisés au coût historique si ces instruments de capitaux propres n'ont pas de cotation publiée sur un marché actif et si d'autres méthodes d'estimation raisonnables pour déterminer la juste valeur sont clairement inappropriées et/ou inapplicables.

Les éléments d'actif et de passif comptabilisés qui font l'objet d'une couverture, sont valorisés à leur juste valeur en tenant compte du risque couvert.

Les principes comptables sont appliqués de façon cohérente.

Les états financiers sont présentés avant affectation du résultat de la société mère proposée à l'assemblée générale des actionnaires.

L'établissement des états financiers selon les normes IFRS nécessite d'effectuer des estimations et de formuler des hypothèses qui affectent les montants figurant dans ces états financiers, notamment en ce qui concerne les éléments suivants :

- les durées d'amortissement des immobilisations ;
- l'évaluation des provisions et des engagements de retraites ;
- l'évaluation du résultat à l'avancement des contrats de construction ;
- les évaluations retenues pour les tests de perte de valeur ;
- la valorisation des instruments financiers à la juste valeur ;
- la valorisation des paiements en actions (charge IFRS 2).

Ces estimations partent d'une hypothèse de continuité d'exploitation et sont établies en fonction des informations disponibles lors de leur établissement. Les estimations peuvent être révisées si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées évoluent ou par suite de nouvelles informations. Les résultats réels peuvent être différents de ces estimations.

(C) PRINCIPES DE CONSOLIDATION

La méthode de consolidation par intégration globale est appliquée aux filiales. Par filiales, il faut entendre les sociétés consolidées par la société mère ce qui est présumé lorsque cette dernière détient, directement ou indirectement, plus de la moitié des droits de vote. Les comptes annuels des filiales sont inclus dans les états financiers consolidés à partir de la date à laquelle le contrôle commence jusqu'à la date à laquelle il s'achève.

Les changements dans les participations du Groupe dans des filiales qui ne se traduisent pas par une perte de contrôle sont comptabilisés comme des transactions portant sur des capitaux propres. La valeur comptable des participations du Groupe et des participations ne donnant pas le contrôle est ajustée pour tenir compte des changements des participations relatives dans les filiales. Tout écart entre le montant de l'ajustement des participations ne donnant pas le contrôle et la juste valeur de la contrepartie versée ou reçue est comptabilisé directement dans les capitaux propres.

Lorsque le groupe accorde une option de vente aux actionnaires minoritaires d'une filiale ('*« put »* sur les participations ne donnant pas le contrôle), le passif financier y relatif est comptabilisé initialement en déduction des participations ne donnant pas le contrôle dans les capitaux propres.

Les sociétés contrôlées conjointement sont consolidées selon la méthode d'intégration proportionnelle.

Les sociétés mises en équivalence sont celles dans lesquelles le groupe CFE détient une influence notable sur les décisions financières et opérationnelles, sans les contrôler. L'influence notable est présumée lorsque le groupe CFE détient entre 20% et 50% des droits de vote.

La méthode de la mise en équivalence est utilisée depuis la date où l'influence significative commence jusqu'à la date à laquelle elle s'achève. Lorsque la part du groupe CFE dans les pertes des sociétés mises en équivalence excède la valeur comptable de la participation, cette dernière est ramenée à zéro. Les pertes au-delà de ce montant ne sont pas comptabilisées, à l'exception du montant des engagements du groupe CFE envers ses sociétés mises en équivalence.

Toutes les transactions, les soldes, les pertes et profits réalisés entre sociétés du groupe CFE ont été éliminés.

(D) MONNAIES ÉTRANGÈRES

(1) Transactions en monnaies étrangères

Les transactions en monnaies étrangères sont comptabilisées au taux de change en vigueur à la date de la transaction. Les actifs et passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis au taux de clôture. Les gains et les pertes qui résultent de ces transactions ainsi que la conversion des éléments d'actif et de passif monétaires libellés en monnaies étrangères sont comptabilisés en compte de résultats.

Les actifs et passifs non monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis au taux de change en vigueur à la date de la transaction.

(2) États financiers des entités étrangères

Les actifs et passifs de sociétés du groupe CFE utilisant des devises fonctionnelles autres que l'euro sont convertis en euros au taux de change en vigueur à la date de clôture. Les comptes de résultats des filiales étrangères, à l'exclusion des entités étrangères exerçant leurs activités dans des pays où prévaut une hyper-inflation, sont convertis en euros au taux de change moyen de l'exercice (proche du taux en vigueur à la date de la transaction).

Les éléments constituant les capitaux propres sont convertis au taux de change historique.

Les écarts de conversion générés, à l'occasion de cette conversion, sont comptabilisés sous une rubrique séparée des capitaux propres, en l'occurrence les 'écarts de conversion'. Ces écarts sont enregistrés dans le compte de résultats au cours de l'exercice durant lequel l'entité est cédée ou liquidée.

(3) Taux de conversion

DEVISES	TAUX CLÔTURE 2011	TAUX MOYEN 2011	TAUX CLÔTURE 2010	TAUX MOYEN 2010
ZLOTY POLONAIS	4,471	4,141	3,960	3,993
FORINT HONGROIS	315,169	280,243	277,909	276,032
DOLLAR US	1,296	1,399	1,339	1,322
DOLLAR SINGAPOUR	1,683	1,753	1,716	1,795
RIAL DU QATAR	4,719	5,096	4,875	4,810
LEU ROUMAN	4,326	4,239	4,277	4,219
DINAR TUNISIEN	1,942	1,964	1,923	1,900
FRANC CFA	655,957	655,957	655,957	655,957
DOLLAR AUSTRALIEN	1,264	1,340	1,316	1,439

1 EURO = X DEVISE

(€) IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

(1) Frais de recherche et de développement

Les frais de recherche exposés dans le but d'acquérir une compréhension des connaissances scientifiques ou des techniques nouvelles, sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont encourus.

Les frais de développement, grâce auxquels les résultats des recherches sont appliqués à la planification ou à la conception de la production de produits ou de procédés nouveaux ou améliorés, sont comptabilisés en tant qu'actif si le produit ou le procédé est réalisable techniquement et commercialement, si la société a suffisamment de ressources pour réaliser le développement et si les dépenses attribuables peuvent être identifiées de manière fiable.

Les frais activés comprennent tous les coûts directement attribuables à cet actif, qui sont nécessaires à sa création, sa production et sa préparation en vue de son utilisation projetée. Les autres frais de développement sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont encourus.

Les frais de développement comptabilisés en tant qu'actif sont repris au bilan à leur coût d'acquisition diminué des amortissements cumulés (voir ci-dessous) et des dépréciations.

(2) Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles, acquises par la société, sont comptabilisées au bilan à leur coût d'acquisition diminué des amortissements cumulés (voir ci-dessous) et des dépréciations. Les frais relatifs aux goodwills et marques générés en interne sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont encourus.

(3) Dépenses ultérieures

Les dépenses ultérieures au titre d'une immobilisation incorporelle sont comptabilisées en tant qu'actif uniquement si elles permettent à l'actif de générer des avantages économiques futurs, au-delà du niveau de performance défini à l'origine. Tous les autres frais sont comptabilisés parmi les charges lorsqu'ils sont encourus.

(4) Amortissements

Les actifs immobilisés incorporels sont amortis linéairement sur une période correspondant à leur durée d'utilité estimée aux taux ci-après :

Minimum 5%	Les concessions d'exploitation
33,33%	Les logiciels d'application

(F) REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES

Les acquisitions de filiales et d'entreprises sont comptabilisées selon la méthode de la juste-valeur. La contrepartie transférée à l'occasion d'un regroupement d'entreprises est évaluée à la juste valeur ; les frais connexes à l'acquisition sont généralement comptabilisés en résultat lorsqu'ils sont encourus. Lorsqu'une contrepartie transférée par le Groupe dans le cadre d'un regroupement d'entreprises inclut un accord de contrepartie éventuelle, la contrepartie éventuelle est évaluée à sa juste valeur à la date d'acquisition. Les variations de la juste valeur de la contrepartie éventuelle qui constituent des ajustements de période d'évaluation (voir ci-dessous) sont comptabilisées rétrospectivement ; les autres variations de la juste valeur de la contrepartie éventuelle sont comptabilisées au compte de résultats. Dans un regroupement d'entreprises réalisé par étapes, le Groupe doit réévaluer la participation qu'il détenait précédemment dans l'entreprise acquise à la juste valeur à la date d'acquisition (c.-à-d. la date à laquelle le Groupe a obtenu le contrôle) et comptabiliser l'éventuel profit ou perte en résultat net.

À la date d'acquisition, les actifs identifiables acquis et les passifs repris sont comptabilisés à leur juste valeur à la date d'acquisition à l'exception :

- des actifs ou passifs d'impôt différé et des passifs ou actifs liés aux dispositions visant les avantages des membres du personnel, qui sont comptabilisés et évalués conformément à IAS 12, Impôts sur le résultat, et à IAS 19, Avantages du personnel, respectivement;
- des passifs ou des instruments de capitaux propres liés à des accords de paiement fondés sur des actions de l'entreprise acquise ou à des accords de paiement fondé sur des actions du Groupe conclus pour remplacer des accords de paiement fondé sur des actions de l'entreprise acquise, qui sont évalués conformément à IFRS 2, Paiement fondé sur des actions, à la date d'acquisition;
- des actifs (ou des groupes destinés à être cédés) classés comme détenus en vue de la vente selon IFRS 5, Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées, qui sont évalués conformément à cette Norme.

Si la comptabilisation initiale d'un regroupement d'entreprises est inachevée à la fin de la période de présentation de l'information financière au cours de laquelle le regroupement d'entreprises survient, le Groupe doit présenter les montants provisoires relatifs aux éléments pour lesquels la comptabilisation est inachevée. Ces montants provisoires sont ajustés durant la période d'évaluation (voir ci-dessous),

ou les actifs ou passifs additionnels sont comptabilisés pour tenir compte d'informations nouvelles obtenues à propos des faits et des circonstances qui prévalaient à la date d'acquisition et qui, si elles avaient été connues, auraient eu une incidence sur les montants comptabilisés à cette date.

Les ajustements de période d'évaluation découlent d'informations additionnelles à propos des faits et des circonstances qui prévalaient à la date d'acquisition obtenues pendant la « période d'évaluation » (maximum d'un an à partir de la date d'acquisition).

(1) Goodwill positif

Le goodwill découlant d'un regroupement d'entreprises est comptabilisé en tant qu'un actif à la date d'obtention du contrôle (la date d'acquisition). Le goodwill est évalué comme l'excédent de la somme de la contrepartie transférée, du montant des participations ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise et de la juste valeur de la participation précédemment détenue par le groupe dans l'entreprise acquise (s'il y a lieu) sur le solde net des montants, à la date d'acquisition, des actifs identifiables acquis et des passifs repris.

Les participations ne donnant pas le contrôle sont évaluées initialement soit à la juste valeur, soit à la quote-part de la participation ne donnant pas le contrôle dans l'actif net identifiable comptabilisé de l'entreprise acquise. Le choix de la base d'évaluation s'effectue transaction par transaction.

Le goodwill n'est pas amorti mais fait l'objet d'un test de dépréciation réalisé annuellement ou plus fréquemment s'il y a une indication que l'unité génératrice de trésorerie auquel il est alloué (généralement, une filiale) pourrait avoir subi une perte de valeur. Le goodwill est exprimé dans la devise de la filiale à laquelle il se rapporte. Si la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie est inférieure à sa valeur comptable, la perte de valeur est d'abord portée en réduction de tout goodwill affecté à l'unité et est par la suite imputée aux autres actifs de l'unité au prorata de la valeur comptable de chacun des actifs compris dans l'unité. Le goodwill est comptabilisé au bilan à la valeur d'acquisition diminuée des dépréciations. Une perte de valeur comptabilisée pour un goodwill n'est pas reprise dans des périodes ultérieures. À la sortie d'une filiale, le goodwill qui en découle est pris en compte dans la détermination du résultat net de la sortie. Pour les sociétés mises en équivalence, la valeur comptable du goodwill est incluse dans la valeur comptable de cette participation.

(2) Goodwill négatif

Si le solde net des montants, à la date d'acquisition, des actifs identifiables acquis et des passifs repris est supérieur à la somme de la contrepartie transférée, du montant des participations ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise et de la juste valeur de la participation précédemment détenue par le groupe dans l'entreprise acquise (s'il y a lieu), l'excédent est comptabilisé immédiatement en résultat net à titre de profit sur une acquisition à des conditions avantageuses.

(G) IMMOBILISATIONS CORPORELLES

(1) Comptabilisation et évaluation

Toutes les immobilisations corporelles sont portées à l'actif uniquement s'il est probable que des avantages économiques futurs iront à l'entité et si son coût peut être évalué de façon fiable. Ces critères sont applicables lors de la comptabilisation initiale et pour des dépenses ultérieures.

Toutes les immobilisations corporelles sont reprises au bilan à leur coût d'acquisition historique diminué des amortissements cumulés et des dépréciations.

Le coût historique inclut le prix d'achat d'origine, les coûts d'emprunts encourus pendant la période de construction et les coûts accessoires directs (par exemple les taxes non recouvrables ou le transport). Le coût des actifs produits par l'entreprise comprend les coûts des matériaux, les coûts salariaux directs et une proportion appropriée des coûts généraux.

(2) Dépenses ultérieures

Les dépenses ultérieures ne sont portées à l'actif que si elles permettent d'augmenter les avantages économiques futurs générés par l'immobilisation corporelle. Les frais de réparation et d'entretien qui ne permettent pas d'augmenter les avantages économiques futurs de l'actif auquel ils ont trait, sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont encourus.

(3) Amortissements

Les amortissements sont calculés à partir de la date à laquelle l'actif est prêt à être utilisé. Les amortissements sont calculés selon la méthode linéaire et sur base de la durée de vie économique utile estimée de ces actifs soit :

CAMIONS :	3 ANS
VÉHICULES :	3 à 5 ANS
AUTRE MATERIEL :	5 ANS
MATERIEL INFORMATIQUE :	3 ANS
MATERIEL DE BUREAU :	5 ANS
MOBILIER DE BUREAU :	10 ANS
CONSTRUCTIONS :	25-33 ANS
DRAGUES AVEC DÉSAGRÉGATEUR ET DRAGUES SUCCEUSES :	18 ANS AVEC UNE VALEUR RÉSIDUELLE DE 5%
DRAGUES FLOTANTES ET BACS NAVIGATEURS :	25 ANS AVEC VALEUR RÉSIDUELLE DE 5%
PONTONS, BACS, NAVIRES ET BOOSTERS :	18 ANS SANS VALEUR RÉSIDUELLE
GRUES :	12 ANS AVEC UNE VALEUR RÉSIDUELLE DE 5%
EXCAVATEURS :	7 ANS SANS VALEUR RÉSIDUELLE
CONDUTS :	3 ANS SANS VALEUR RÉSIDUELLE
CHAÎNES ET INSTALLATIONS DE CHANTIER :	5 ANS

Les terrains ne font pas l'objet d'un amortissement étant donné qu'ils sont considérés comme ayant une durée de vie illimitée.

Les coûts d'emprunts qui sont directement liés à l'acquisition, la construction ou la production d'un actif nécessitant une longue période de préparation ne sont pas inclus dans le coût de cet actif.

(4) Méthode de comptabilisation de la flotte de dragues

La valeur d'acquisition se divise en deux parties, une composante bateau qui représente 92% de la valeur d'acquisition amortie linéairement suivant le taux d'amortissement défini par type de bateau et une composante maintenance qui représente 8% de la valeur d'acquisition et qui est quant à elle amortie linéairement sur 4 ans.

A l'acquisition d'un bateau, les pièces de rechanges sont capitalisées en proportion des achats avec un maximum de 8% sur le prix d'achat total du bateau (100%) et sont amorties linéairement sur la durée de vie restante à partir de la date à laquelle l'actif est disponible pour l'utilisation.

Certaines réparations sont activées et amorties linéairement sur 4 ans à partir de la remise en navigation du bateau.

(H) IMMEUBLES DE PLACEMENT

Un immeuble de placement est un bien immobilier détenu dans le but d'en retirer des loyers ou de valoriser le capital investi ou les deux.

Un immeuble de placement se distingue d'un bien immobilier occupé par son propriétaire ou preneur en ce sens qu'il génère des flux de trésorerie indépendants des autres actifs détenus par l'entreprise.

Les immeubles de placement sont évalués au bilan à leur coût y inclus les coûts d'emprunts encourus pendant la période de construction, diminué des amortissements et des dépréciations.

Les amortissements sont calculés à partir de la date à laquelle l'actif est prêt à être utilisé, selon la méthode linéaire et selon un taux correspondant à la durée de vie économique utile estimée de ces actifs.

Les terrains ne font pas l'objet d'un amortissement étant donné qu'ils sont considérés comme ayant une durée de vie illimitée.

(I) CONTRATS DE LOCATION

Lorsqu'un contrat de location transfère à la société la quasi-totalité des avantages et risques inhérents à la propriété d'un actif, il est considéré comme étant un contrat de location-financement.

Les actifs détenus en vertu d'un contrat de location-financement sont portés à l'actif du bilan à la valeur actualisée des loyers minimaux estimés au moment de la conclusion du contrat si celle-ci est inférieure, à la juste valeur des biens diminuée des amortissements cumulés et des dépréciations.

Tous les paiements à effectuer dans le cadre de tels contrats sont répartis entre les remboursements de la dette et une charge financière afin d'obtenir sur toute la durée du leasing un taux d'intérêt constant sur la dette enregistrée. Les obligations correspondantes, hors intérêts, sont comptabilisées en dettes financières. La part des paiements correspondant aux intérêts est prise en charge sur la durée du leasing.

Les immobilisations corporelles acquises dans le cadre de contrats de location-financement sont amorties de façon linéaire sur leur durée d'utilité ou sur la durée du contrat de location si celui-ci ne prévoit pas le transfert de propriété à son terme.

Les contrats de location pour lesquels les avantages et risques inhérents à la propriété du bien sont conservés par le loueur sont considérés comme étant des leasings opérationnels. Les paiements relatifs à de tels leasings opérationnels sont comptabilisés en charges de façon linéaire sur la durée du contrat.

Lorsqu'il est mis fin à un contrat de leasing opérationnel avant qu'il ne soit arrivé à échéance, toute indemnité payée au bailleur est prise en charge pendant la période au cours de laquelle il est mis fin au contrat.

(J) PLACEMENTS

Chaque catégorie de placements est comptabilisée à sa valeur d'acquisition.

(1) Titres de capitaux propres

Cette rubrique reprend les titres de sociétés (disponibles à la vente) dans lesquelles le groupe CFE n'a pas de contrôle, ni d'influence notable. Ceci est généralement justifié par la possession de moins de 20% des droits de vote. De tels investissements sont comptabilisés à leur juste valeur sauf si celle-ci ne peut être déterminée de façon fiable. Dans cette dernière hypothèse, ils sont dès lors comptabilisés à leur coût d'acquisition diminué des dépréciations.

Les dépréciations sont enregistrées en compte de résultats. Les changements de la juste valeur sont comptabilisés en capitaux propres. Lors de la vente d'une participation, la différence entre le produit net de la vente et la valeur comptable est enregistrée en compte de résultats.

(2) Titres d'emprunt

Les placements dans les titres d'emprunt sont présentés comme étant des actifs financiers détenus à des fins de transaction et sont évalués à leur coût amorti, déterminé sur base du 'effective interest rate method'. Le bénéfice ou la perte est enregistré dans le compte de résultats. Les dépréciations sont comptabilisées en compte de résultats.

(3) Autres placements

Les autres actifs financiers de la société sont repris comme étant disponibles à la vente et sont comptabilisés à leur juste valeur. Les profits et les pertes générés par une variation de juste valeur de ces actifs financiers sont inclus dans les capitaux propres. Les dépréciations sont comptabilisées dans le compte de résultats.

(K) STOCKS

Les stocks sont évalués au coût moyen pondéré ou à la valeur nette de réalisation si cette dernière est inférieure.

Le coût des produits finis et des en-cours de fabrication reprend les matières premières, les autres matières entrant dans la fabrication, la main-d'œuvre directe, les autres coûts directs, les coûts d'emprunts encourus dans la mesure où le bien nécessite une longue période de construction et une affectation des frais généraux de production fixes et variables basés sur la capacité normale des installations de production.

La valeur nette de réalisation correspond au prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité après déduction des coûts d'achèvement estimés et de ceux nécessaires à la réalisation de la vente.

(L) CRÉANCES COMMERCIALES

Les créances commerciales courantes sont valorisées à leur valeur nominale diminuée des réductions de valeur. A la fin de l'exercice comptable, les créances commerciales dont le remboursement est incertain font l'objet d'une réduction de valeur.

(M) CONTRATS DE CONSTRUCTION

Lorsque le résultat d'un contrat de construction peut être estimé de façon fiable, les produits du contrat et les coûts du contrat, y inclus les coûts d'emprunts encourus dans la mesure où le contrat dépasse l'exercice comptable, sont comptabilisés respectivement en produits et en charges en fonction du degré d'avancement de l'activité du contrat à la date de clôture (méthode du pourcentage d'avancement). Le degré d'avancement de l'activité est calculé suivant la méthode du 'cost to cost'. Une perte attendue sur le contrat de construction est immédiatement comptabilisée en charges.

Selon la méthode du pourcentage d'avancement, les produits du contrat sont comptabilisés dans le compte de résultats des exercices au cours desquels les travaux sont exécutés. Les coûts du contrat sont comptabilisés en charges dans le compte de résultats des exercices au cours desquels les travaux auxquels ils se rattachent sont exécutés.

Des coûts encourus qui se rapportent à des activités futures sur le contrat sont comptabilisés en tant qu'actif, à condition qu'il soit probable qu'ils pourront être recouvrés.

Le groupe CFE a pris l'option de ne pas présenter distinctement les informations relatives aux contrats de construction dans le bilan mais uniquement dans les notes.

(N) TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les caisses et les dépôts à terme ayant une échéance de moins de trois mois.

(O) DÉPRÉCIATION (IMPAIRMENT)

La valeur comptable des actifs non courants (à l'exception des actifs financiers entrant dans le champ d'application de l'IAS 39, des impôts différés et des actifs non courants détenus en vue de la vente) est revue à chaque date de clôture afin de déterminer s'il existe une indication qu'un actif ait perdu de sa valeur. Si une telle indication existe, la valeur recouvrable est alors estimée. Pour ce qui est des immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité indéfinie et des goodwill, la valeur recouvrable est estimée à chaque clôture. Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur comptable de cet actif ou de son unité génératrice de trésorerie dépasse sa valeur recouvrable. Les dépréciations sont enregistrées au compte de résultats.

(1) Estimation de la valeur recouvrable

La valeur recouvrable des créances et des placements de la société détenus jusqu'à leur échéance est la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs, escomptés au taux d'intérêt original effectif inhérent à ces actifs.

La valeur recouvrable des autres actifs est le montant le plus élevé entre la juste valeur moins les coûts de vente de l'actif et leur valeur d'utilité. La valeur d'utilité est la valeur actualisée des flux futurs estimés de trésorerie.

Afin de déterminer la valeur d'utilité, les flux futurs estimés de trésorerie sont actualisés, en utilisant un taux d'intérêt avant impôts qui reflète à la fois l'intérêt du marché actuel et les risques spécifiques liés à l'actif.

Pour les actifs qui ne génèrent pas eux-mêmes de flux de trésorerie, le montant recouvrable est déterminé pour l'unité génératrice de trésorerie à laquelle ces actifs appartiennent.

(2) Reprise de la dépréciation

Une dépréciation relative aux créances ou placements détenus jusqu'à leur échéance est reprise si l'augmentation subséquente de la valeur recouvrable peut être mise objectivement en relation avec un événement survenant après la comptabilisation de la dépréciation.

A l'exception du goodwill pour lequel les pertes de valeur ne sont jamais reprises, les dépréciations sur les autres actifs ne sont reprises que lorsqu'un changement dans les estimations utilisées pour déterminer le montant recouvrable survient.

Une dépréciation d'actif ne peut être reprise que si la valeur comptable de l'actif, augmentée après reprise d'une perte de valeur, n'excède pas la valeur comptable nette des amortissements, qui aurait été déterminée, si aucune dépréciation n'avait été comptabilisée pour cet actif.

(P) CAPITAL

Achat d'actions propres

Lorsque des actions de la société sont rachetées par cette dernière ou par une société du groupe CFE, le montant payé, en ce compris les coûts directement attribuables à leur acquisition, est comptabilisé en déduction des capitaux propres. Le produit de la vente d'actions est directement inclus dans le total des capitaux propres, sans impact sur le compte de résultats.

(Q) PROVISIONS

Des provisions sont constituées lorsque la société a une obligation juridique ou une obligation implicite résultant d'événements survenus dans le passé, lorsqu'il est probable qu'une sorte de ressources générant des avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et lorsque le montant de cette obligation peut être estimé de manière fiable.

Le montant enregistré en tant que provision correspond à la meilleure estimation de la dépense nécessaire pour éteindre l'obligation actuelle à la date du bilan. Cette estimation est établie en utilisant un taux d'intérêt avant impôts qui reflète à la fois les évaluations du marché actuel et les risques spécifiques de la dette.

Des provisions pour restructuration sont constituées lorsque la société a approuvé un plan détaillé et formalisé de restructuration et lorsque la restructuration a été entreprise ou annoncée publiquement. Les coûts qui sont liés aux activités normales poursuivies par la société ne sont pas provisionnés.

Les provisions courantes correspondent aux provisions directement liées au cycle d'exploitation propre à chaque métier, quelle que soit leur échéance estimée.

Les provisions pour service après-vente couvrent les obligations des entités du groupe CFE dans le cadre des garanties légales concernant les chantiers livrés. Elles sont estimées de manière statistique selon les dépenses constatées au cours des années précédentes ou de manière individuelle sur la base des problèmes spécifiquement identifiés. Les provisions pour service après vente sont constituées à partir du commencement des travaux.

Une provision pour contrats déficitaires est constituée lorsque les avantages économiques attendus d'un contrat sont moins élevés que les coûts inévitables liés au respect des obligations du contrat.

Les provisions pour litige liées à l'activité concernent, pour l'essentiel, des litiges avec des clients, sous-traitants, co-traitants ou fournisseurs. Les autres provisions pour risque courantes sont principalement constituées de provisions pour pénalités de retard et autres risques rattachés à l'exploitation.

Les provisions non courantes correspondent aux provisions non directement liées au cycle d'exploitation et dont l'échéance est généralement supérieure à un an. Elles comprennent notamment des provisions pour restructuration, dès lors que celles-ci aient fait l'objet d'une annonce avant la date de clôture de l'exercice.

Suivant cette méthode, le coût des pensions est pris en charge au compte de résultats de façon à répartir le coût de manière régulière au cours de la carrière résiduelle des travailleurs participant au plan et ce, sur base des recommandations d'actuaires qui effectuent une évaluation annuelle complexe de ces plans. Les montants comptabilisés au compte de résultats comprennent le coût des services rendus, les charges d'intérêts, les revenus attendus des plans de pension, les bénéfices ou les pertes actuariels et les coûts des services passés.

Les obligations relatives aux pensions comptabilisées au bilan sont évaluées en tenant compte de la valeur actuelle des dépenses futures estimées, calculées en utilisant des taux d'intérêts correspondant à ceux applicables aux obligations d'entreprises de première qualité d'une durée similaire à celles des obligations en matière de pensions après déduction des bénéfices et des pertes actuariels non comptabilisés et des coûts des services passés non reconnus et de la juste valeur des fonds.

Le calcul des bénéfices et pertes actuariels est déterminé séparément pour chaque type de plan à prestations définies. Les bénéfices et pertes actuariels reprennent l'effet des différences entre les hypothèses actuarielles prévues et les réalisations et l'effet des modifications des hypothèses actuarielles.

Tous les bénéfices et pertes actuariels excédant un corridor de 10% du fonds ou de la juste valeur des actifs du fonds ou de la valeur actualisée des obligations du plan sont comptabilisés au compte de résultats sur la moyenne de la carrière résiduelle des travailleurs participant aux fonds. Dans les autres cas, les bénéfices et pertes actuariels ne sont pas comptabilisés.

Les coûts des services prestés sont comptabilisés comme charges sur la période moyenne de l'occupation, à moins qu'ils n'aient été acquis avant l'introduction du changement du plan à prestations définies. Dans ce cas, ils sont pris en charge immédiatement.

Sur base de l'estimation, s'il résulte un bénéfice pour la société, l'élément de l'actif comptabilisé sera limité au total net des pertes actuarielles non reconnues, des coûts des services passés et de la valeur actuelle de tous les remboursements futurs ou des contributions futures du plan.

Les charges attendues de ces avantages sont provisionnées, au cours de la carrière active des travailleurs, en appliquant des méthodes comptables similaires à celles mises en œuvre pour les plans de pension de type prestations définies. Le calcul de ces obligations est réalisé par des actuaires indépendants qualifiés.

(R) AVANTAGES AU PERSONNEL

(1) Obligations en matière de pension

Les obligations en matière de pension reprennent les plans de pension et les assurances vie.

La société met en œuvre à travers le monde des plans de pension de type 'prestations définies' et de type 'cotisations définies'. Les actifs de ces plans sont en général détenus par des institutions séparées et sont en général financés par des contributions des filiales concernées et par les membres de son personnel. Ces contributions sont déterminées sur base des recommandations d'actuaires indépendants.

Les obligations en matière de pension du groupe CFE sont soit couvertes soit non couvertes par des fonds.

a) Plans de pension de type 'cotisations définies'

Les contributions à ces plans de pension sont enregistrées dans le compte de résultats de l'exercice durant lequel elles surviennent.

b) Plans de pension de type 'prestations définies'

Pour ces plans de pension, les coûts sont estimés séparément pour chaque plan en utilisant la méthode des unités de crédit projetées. La méthode des unités de crédit projetées considère que chaque période de services donne droit à une unité d'avantage supplémentaire et chaque unité est considérée séparément.

(2) Bonus

Les bonus octroyés aux employés et cadres supérieurs sont basés sur des objectifs résultant d'indicateurs financiers clés. Le montant estimé des bonus est reconnu comme une charge de l'exercice auquel ils se rattachent.

(S) EMPRUNTS PORTANT INTÉRÊTS

Les emprunts portant intérêts sont valorisés à leur coût initial, diminué des coûts de transaction y afférents. Toute différence entre cette valeur nette et la valeur de remboursement est comptabilisée au compte de résultats pendant la durée de l'emprunt selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

(T) DETTES COMMERCIALES ET AUTRES DETTES

Les dettes commerciales et les autres dettes courantes sont valorisées à leur valeur nominale.

(U) IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

L'impôt sur le résultat de l'exercice reprend l'impôt courant et l'impôt différé. Les impôts sont comptabilisés au compte de résultats sauf s'ils concernent des éléments qui ont directement été comptabilisés sous la rubrique 'capitaux propres'; dans ce cas, les impôts différés sont également comptabilisés directement sous cette dernière rubrique.

L'impôt courant est le montant des impôts à payer sur les revenus imposables de l'année écoulée ainsi que tout ajustement aux impôts payés ou à payer relatifs aux années antérieures. Il est calculé en utilisant le taux d'imposition en vigueur à la date de clôture.

L'impôt différé est calculé selon la méthode dite du report variable ('liability method') sur toutes les différences temporelles existant entre la base fiscale d'un actif/passif et sa valeur comptable. Les taux d'imposition en vigueur à la date de la clôture sont utilisés pour le calcul des impôts différés actifs et passifs.

En vertu de cette méthode, la société doit, dans le cas d'un regroupement d'entreprises, établir des provisions pour impôts différés pour la différence entre la juste valeur de l'actif net acquis et sa base fiscale.

Les différences temporelles suivantes ne sont pas prises en compte: le goodwill non déductible fiscalement, la comptabilisation initiale des éléments d'actif et de passif qui n'affectent ni le bénéfice comptable ni le bénéfice imposable et les différences concernant les participations dans des filiales tant qu'il n'est pas probable qu'elles seront extournées dans un futur prévisible.

Un actif d'impôt différé n'est comptabilisé que s'il est probable qu'un bénéfice imposable futur sera disponible permettant de compenser l'avantage fiscal. L'actif d'impôts différés sera réduit s'il n'est plus probable que l'avantage fiscal y afférent soit réalisé.

(V) PRODUITS

(1) Produits des contrats de construction

Les produits d'un contrat de construction comprennent le montant initial des produits convenu dans le contrat et les modifications dans les travaux du contrat, les réclamations et les primes de performance dans la mesure où il est probable qu'elles donneront lieu à des produits et où elles peuvent être évaluées de façon fiable.

Les produits du contrat sont mesurés à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir.

Une modification peut entraîner une augmentation ou une diminution des produits du contrat. Une modification est une instruction donnée par le client en vue d'un changement dans l'étendue des travaux à exécuter au titre du contrat. Une modification est incluse dans les produits du contrat lorsqu'il est probable que le client approuvera la modification et que le montant des produits résultant de cette modification peut être évalué de façon fiable.

Les primes de performance font partie des produits du contrat lorsque l'avancement du contrat est tel qu'il est probable que les niveaux de performance spécifiés seront atteints ou dépassés et le montant de la prime de performance peut être évalué de façon fiable.

Les produits du contrat sont comptabilisés en fonction du degré d'avancement de l'activité du contrat à la date de clôture (selon la méthode du pourcentage d'avancement, calculé comme la proportion entre les coûts du contrat à la date de clôture et les coûts totaux estimés du contrat).

Une perte attendue sur le contrat de construction est immédiatement comptabilisée en compte de résultats.

(2) Marchandises vendues, biens immobiliers vendus et services rendus

Les produits liés à la vente de marchandises et des biens immobiliers sont comptabilisés lorsque les risques et avantages importants inhérents à la propriété des biens sont transférés de façon substantielle à l'acheteur et qu'aucune incertitude ne subsiste quant au recouvrement des montants dus, aux charges relatives à la transaction et au retour éventuel des marchandises.

(3) Produits de location et honoraires

Les produits de location et les honoraires sont comptabilisés selon la méthode linéaire pendant la durée de la location.

(4) Produits financiers

Les produits financiers comprennent les intérêts à recevoir sur les placements, les dividendes, les royalties, les produits de conversion de monnaies étrangères et les produits concernant les instruments de couverture comptabilisés au compte de résultats.

Les intérêts, royalties et dividendes provenant de l'utilisation des ressources de l'entreprise par des tiers sont comptabilisés lorsqu'il est probable que les avantages économiques liés à la transaction reviendront à l'entreprise et lorsque les revenus peuvent être estimés de façon fiable.

Les produits d'intérêts sont enregistrés lorsqu'ils sont acquis (compte tenu du temps écoulé et en tenant compte du rendement effectif de l'actif) sauf s'il subsiste un doute quant à l'encaissement. Les revenus des royalties sont enregistrés sur base d'un prorata qui tient compte des clauses de la convention. Les dividendes sont comptabilisés au compte de résultats à la date où les dividendes sont déclarés.

(5) Subventions

Les subventions sont comptabilisées initialement au bilan comme produits à reporter s'il y a une assurance raisonnable qu'elles seront perçues et que les conditions liées à la subvention seront remplies. Les subventions qui compensent les frais encourus par la société sont enregistrées comme produit au compte de résultats sur base systématique pendant la période au cours de laquelle les frais correspondants sont encourus.

Les subventions qui indemnisent la société pour les frais d'éléments d'actif sont comptabilisées en compte de résultats en tant que produits sur base systématique de la durée de vie économique utile de l'élément d'actif. Ces subventions sont présentées en déduction de la valeur de l'actif y relative.

(W) CHARGES

(1) Charges financières

Les charges financières comprennent les intérêts dus sur les emprunts, les pertes de change sur les monnaies étrangères et les pertes émanant des instruments de couverture qui sont repris au compte de résultats.

Tous les intérêts et les autres coûts encourus liés aux emprunts, hors ceux qui étaient éligible à être capitalisé, sont comptabilisés en résultat en tant que charges financières. Les frais d'intérêts relatifs aux paiements de location-financement sont reconnus au compte de résultats en utilisant la méthode de taux d'intérêt effectif.

(2) Frais de recherche et de développement, frais de publicité et de promotion et coûts de développement de systèmes informatiques

Les frais de recherche, de publicité et de promotion sont pris en résultat pendant l'exercice au cours duquel ils ont été encourus. Les frais de développement et de développement de systèmes informatiques sont pris en charges lorsqu'ils sont encourus s'ils ne satisfont pas aux critères d'immobilisations incorporelles.

(X) INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

La société utilise des instruments financiers dérivés principalement afin de réduire les risques liés aux fluctuations défavorables des taux d'intérêt, des taux de change, des prix des matières premières et d'autres risques de marché. Les règles adoptées par la société interdisent l'utilisation de tels instruments à des fins spéculatives.

La société ne détient ni n'émet d'instruments financiers à des fins de transaction. Cependant, les dérivés qui ne sont pas qualifiés comme instruments de couverture sont présentés en tant qu'instruments détenus à des fins de transaction.

Les instruments financiers dérivés sont valorisés initialement à leur coût. Postérieurement à la comptabilisation initiale, les instruments financiers dérivés sont valorisés à leur juste valeur. La comptabilisation des pertes ou bénéfices non réalisés dépend de la nature des éléments couverts.

La juste valeur des taux d'intérêt 'swaps' est la valeur estimée que la société recevrait ou paierait en exerçant le swap à la date de clôture, en tenant compte des taux d'intérêt actuels et de la solvabilité de la contrepartie du swap.

La juste valeur d'un 'forward exchange contract' est la valeur cotée en bourse à la date de clôture, donc la valeur actuelle du prix 'forward' coté.

(1) Couverture de flux de trésorerie (Cash-flow hedges)

Si un instrument financier dérivé couvre l'exposition aux variations de flux de trésorerie d'une obligation reconnue, d'un engagement ferme ou d'une transaction prévue de la société, la partie effective du profit ou de la perte réalisée sur l'instrument financier dérivé est comptabilisée directement dans les capitaux propres.

Si l'engagement ferme ou la transaction prévue dans le futur mène à la comptabilisation d'un élément d'actif ou de passif, les pertes ou les profits cumulés sont extraits de la rubrique 'capitaux propres' et sont repris dans l'évaluation initiale de la valeur de l'élément d'actif ou de passif.

Dans l'autre cas, les profits ou les pertes cumulés sont extraits de la rubrique 'capitaux propres' et comptabilisés au compte de résultats en même temps que la transaction couverte.

La partie non effective de la perte ou du profit réalisé sur l'instrument financier est comptabilisée au compte de résultats. Les pertes et les profits provenant de la valeur temporaire de l'instrument financier dérivé sont comptabilisés en compte de résultats.

Si un instrument de couverture ou une relation de couverture est arrivé à échéance mais que la transaction couverte doit encore avoir lieu, le profit ou la perte cumulative non réalisé à ce moment reste dans la rubrique 'capitaux propres' et est comptabilisé suivant le principe exposé ci-dessus quand la transaction a lieu.

Si l'on s'attend à ce que la transaction couverte ne se produise pas, le profit ou la perte cumulatif non réalisé comptabilisé dans la rubrique 'capitaux propres' est repris immédiatement au compte de résultats.

(2) Couverture de juste valeur

Pour tout instrument financier dérivé couvrant l'exposition aux variations de la juste valeur d'une créance ou d'une dette comptabilisée, le profit ou la perte résultant de la réévaluation de l'instrument de couverture est comptabilisé au compte de résultats. La valeur de l'élément couvert est également valorisée à la juste valeur attribuable au risque couvert. La perte ou le profit y étant relatif est comptabilisé au compte de résultats.

Les justes valeurs des éléments couverts, relatives au risque couvert, sont les valeurs comptables à la date de clôture converties en euros au taux de change en vigueur à la date de clôture.

(3) Couverture d'un investissement net dans des activités à l'étranger

Si une dette en monnaie étrangère couvre un investissement dans une entité étrangère, les écarts de conversion dus à la conversion de la dette en euros, seront comptabilisés directement en 'écarts de conversion' sous la rubrique 'capitaux propres'.

Si un instrument financier dérivé couvre un investissement net relatif à des opérations étrangères, la partie effective du bénéfice ou de la perte sur l'instrument financier sera comptabilisée directement en 'écarts de conversion' sous la rubrique 'capitaux propres', la partie non effective étant comptabilisée au compte de résultats.

(y) INFORMATION SECTORIELLE

Un secteur est une composante distincte du groupe CFE qui génère des revenus et encourt des charges, et dont les résultats opérationnels sont régulièrement revus par la direction afin de prendre des décisions ou déterminer la performance du secteur. Le groupe CFE est composé de cinq pôles opérationnels : le pôle construction, le pôle promotion et gestion immobilières, le pôle multitechnique, le pôle dragage et environnement et le pôle concessions.

(z) OPTIONS SUR ACTIONS

Les options sur actions sont évaluées à leur juste valeur à la date d'octroi. Cette juste valeur est prise en charge de façon linéaire sur la période d'acquisition de ces droits, en tenant compte d'une estimation du nombre d'options finalement acquises.

3. MÉTHODES DE CONSOLIDATION

PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Les sociétés dont le groupe détient directement ou indirectement la majorité des droits de vote permettant le contrôle sont consolidées par intégration globale. Les sociétés sur lesquelles le groupe exerce un contrôle conjoint avec d'autres actionnaires sont consolidées suivant la méthode de l'intégration proportionnelle. Cela concerne notamment les sociétés momentanées, DEME et Rent-A-Port et certaines sociétés dans le pôle promotion et gestion immobilières. Les sociétés sur lesquelles le groupe exerce une influence notable sont consolidées par mise en équivalence. Cela concerne principalement Locorail SA, Coentunnel Company BV et PPP Schulen Eupen.

Evolution du périmètre de consolidation

NOMBRE D'ENTITÉS	2011	2010
INTÉGRATION GLOBALE	52	57
INTÉGRATION PROPORTIONNELLE	153	138
MISE EN ÉQUIVALENCE	18	14
TOTAL	223	209

OPÉRATIONS INTRA-GROUPE

Les opérations et transactions réciproques d'actif et de passif, de produits et de charges entre entreprises intégrées sont éliminées dans les états financiers consolidés. Cette élimination est réalisée :

- en totalité si l'opération est réalisée entre deux filiales;
- à hauteur du pourcentage d'intégration de l'entreprise intégrée proportionnellement si l'opération est réalisée entre une entreprise intégrée globalement et une entreprise intégrée proportionnellement; et
- à hauteur du pourcentage de détention de l'entreprise mise en équivalence pour le résultat interne réalisé entre une entreprise intégrée globalement et une entreprise mise en équivalence.

CONVERSION DES ÉTATS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS ET DES ÉTABLISSEMENTS ÉTRANGERS

Dans la plupart des cas, la monnaie fonctionnelle des sociétés et établissements correspond à la monnaie du pays concerné.

Les états financiers des sociétés étrangères dont la monnaie fonctionnelle est différente de la monnaie de présentation des états financiers consolidés du groupe sont convertis au cours de clôture pour les éléments de bilan et au cours moyen de la période pour les éléments du compte de résultats. Les écarts de conversion en résultant sont enregistrés en écart de conversion dans les réserves consolidées. Les goodwill relatifs aux sociétés étrangères sont considérés comme faisant partie des actifs et passifs acquis et, à ce titre, sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture.

OPÉRATIONS EN MONNAIES ÉTRANGÈRES

Les opérations en monnaies étrangères sont converties en euros au cours de change en vigueur à la date de l'opération. A la clôture de la période, les actifs financiers et passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis en euros au cours de change de clôture de la période. Les pertes et gains de change en découlant sont reconnus dans la rubrique résultat de change et présentés en autres produits financiers et autres charges financières au compte de résultats.

Les pertes et gains de change sur les emprunts libellés en monnaies étrangères ou sur les produits dérivés de change utilisés à des fins de couverture des participations dans les filiales étrangères, sont enregistrés dans la rubrique des écarts de conversion dans les capitaux propres.

4. INFORMATION SECTORIELLE

SECTEURS OPÉRATIONNELS

L'information sectorielle est présentée en tenant compte des secteurs opérationnels. Les résultats et les éléments d'actif et de passif de secteurs comprennent des éléments attribuables à un secteur, soit directement, soit répartis sur une base logique.

Le groupe CFE est composé de cinq pôles opérationnels : le pôle construction, le pôle promotion et gestion immobilières, le pôle multitechnique, le pôle dragage et environnement et le pôle PPP-concessions :

- Construction

Au sein du métier de la construction, le pôle construction est actif dans les domaines du génie civil (réalisation de grands ouvrages d'infrastructure : tunnels, ponts, murs de quais, terminaux gaziers, ...) et du bâtiment (bureaux, bâtiments industriels, logements, rénovations et réhabilitations).

- Promotion et gestion immobilières

Le pôle promotion et gestion immobilières développe des projets immobiliers avec une approche de promo-constructeur, associant ainsi dans ses développements immobiliers le pôle construction. De plus, au travers de filiales spécifiques, ce pôle offre les services associés à son métier de base : le 'project management' ainsi que la gestion et la maintenance d'immeubles.

- Multitechnique

Le pôle multitechnique, au travers de filiales spécifiques, est spécialisé en électricité tertiaire (bureaux, hôpitaux, parkings, ...), électrification et signalisation ferroviaire ainsi qu'en montage de lignes à haute et basse tension. En 2007, ce pôle s'est également ouvert à la climatisation suite à la prise de participation de 25% en Druart SA (augmenté à 100% en 2010) et à l'automatisation des processus industriels par l'acquisition de VMA NV.

En 2009, ce pôle s'est diversifié géographiquement par la prise de participation de 64,95% en Elektro Van De Maele NV et, en 2010, par la prise de participation de 65,04% en Brantegem NV.

- Dragage et environnement

Le pôle dragage et environnement, au travers de sa filiale DEME détenue à 50%, est actif dans le domaine du dragage (dragage d'investissement et dragage de maintenance), du traitement des terres et des boues polluées et marine engineering.

- PPP-concessions

Le pôle PPP-concessions a été créé suite à l'émergence d'importantes opérations menées en partenariat public-privé (PPP).

Les principes comptables utilisés dans la présentation de l'information sectorielle sont identiques aux principes comptables utilisés dans l'établissement des états financiers consolidés (voir note 2).

ÉLÉMENTS DE L'ÉTAT CONSOLIDÉ DU RÉSULTAT GLOBAL

	CHIFFRE D'AFFAIRES		EBIT		RÉSULTAT FINANCIER		IMPÔTS					
	2011	2010	2011	%CA	2010	%CA	2011	2010	TAUX	2010	TAUX	
CONSTRUCTION	717.764	707.811	5.068	0,7%	10.227	1,4%	(1.958)	(500)	(2.666)	85,7%	(1.187)	11,9%
CONSTRUCTION NON RÉCURRENT	-	-	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
PROMOTION ET GESTION IMMOBILIÈRES	26.046	19.829	9.391	36,1%	7.205	36,3%	(2.372)	(2.980)	(786)	11,2%	(826)	18,9%
ELIMINATIONS CONSTRUCTION - IMMOBILIER	599	11.231	(1.197)	0	(121)	0	0	0	333	27,8%	56	46,5%
MULTITECHNIQUE	175.617	148.604	7.398	4,2%	6.255	4,2%	(940)	(432)	(2.159)	33,4%	(1.625)	30,6%
PPP-CONCESSIONS	2.911	3.353	(2.150)	0	(3.666)	0	(374)	121	(48)	(1,9%)	(224)	(6,6%)
ELIMINATIONS CONSTRUCTION - AUTRES	(12.009)	(15.947)	(686)	0	(406)	0	0	0	-	-	-	-
DRAGAGE ET ENVIRONNEMENT	882.906	900.305	68.665	7,8%	87.604	9,7%	(10.536)	(11.242)	(7.714)	13,3%	(15.745)	21,2%
ELIMINATIONS ENTRE DRAGAGE ET AUTRES PÔLES	-	(785)	-	-	(116)	-	-	-	-	-	-	-
RETRAITEMENTS DEME	-	-	(1.100)	-	(1.115)	-	-	-	-	(36)	-	-
HOLDING	-	-	(458)	-	(583)	-	447	1.130	(16)	(145,5%)	(160)	29,4%
AUTRES ÉLÉMENTS NON RÉCURRENTS	-	-	-	-	(6.197)	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL CONSOLIDÉ	1.793.834	1.774.401	84.931	4,7%	99.087	5,6%	(15.733)	(13.903)	(13.056)	(18,9%)	(19.747)	23,8%

CHIFFRE D'AFFAIRES

(MILLIERS D'EUROS)	2011	2010
BELGIQUE	923.069	772.464
AUTRES EUROPE	459.779	512.916
MOYEN-ORIENT	60.274	130.009
AUTRES ASIE	57.713	67.862
Océanie	63.877	54.336
AFRIQUE	143.651	143.869
AMÉRIQUES	85.471	92.945
TOTAL CONSOLIDÉ	1.793.834	1.774.401

La répartition du chiffre d'affaires par pays est fonction du pays où les prestations sont réalisées.

Le groupe n'a pas en 2011 de revenus générés par un client significatif qui s'élèveraient à plus de 10% du chiffre d'affaires.

Le chiffre d'affaires généré par la vente des biens pour 2011 s'élève à 10.401 milliers d'euros (2010 : 10.882 milliers d'euros). Il s'agit des ventes effectuées par les filiales Voltis et Terryn Hout.

	PARTS DANS RÉSULTAT DES SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE			RÉSULTAT NET PART GROUPE			ÉLÉMENTS NON CASH			EBITDA		
	2011	2010	2011	%CA	2010	%CA	2011	2010	2011	%CA	2010	%CA
CONSTRUCTION	-	-	1.272	0,2%	8.772	1,2%	11.830	9.151	16.898	2,4%	19.377	2,7%
PROMOTION ET GESTION IMMOBILIÈRES	54	(5)	6.276	24,1%	3.529	17,8%	1.372	1.943	10.763	41,3%	9.142	46,1%
ELIMINATIONS CONSTRUCTION - IMMOBILIER	-	-	(864)	-	(65)	-	-	-	(1.197)	-	(121)	-
MULTITECHNIQUE	-	-	3.945	2,3%	3.681	2,5%	3.681	3.008	11.079	6,3%	9.263	6,2%
PPP-CONCESSIONS	535	219	(1.877)	-	(3.396)	-	592	1.301	(1.558)	-	(2.146)	-
ELIMINATIONS CONSTRUCTION - AUTRES	-	-	(686)	-	(406)	-	-	-	(686)	-	(406)	-
DRAGAGE ET ENVIRONNEMENT	279	(237)	52.131	5,9%	58.260	6,5%	80.486	76.358	149.151	16,9%	163.726	18,2%
ELIMINATIONS ENTRE DRAGAGE ET AUTRES PÔLES	-	-	-	(116)	-	-	-	-	(115)	-	-	-
RETRAITEMENTS DEME	-	-	(1.100)	-	(1.151)	-	-	-	(1.100)	-	(1.114)	-
HOLDING	-	-	(16)	-	385	-	(1.238)	286	(1.696)	-	(298)	-
AUTRES ÉLÉMENTS NON RÉCURRENTS	-	-	-	-	(6.197)	-	-	6.197	-	-	-	-
TOTAL CONSOLIDÉ	868	(23)	59.081	3,3%	63.296	3,4%	96.723	98.244	181.654	10,1%	197.308	11,1%

DÉCOMPOSITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES DU PÔLE CONSTRUCTION
(MILLIERS D'EUROS)

	2011	2010
BÂTIMENT	450.089	400.373
GÉNIE CIVIL	201.479	243.914
ROUTES	53.446	45.621
AUTRES	12.750	17.903
TOTAL	717.764	707.811

Le groupe CFE reconnaît, au niveau du chiffre d'affaires de construction, le chiffre d'affaires « construction » réalisé au travers du pôle promotion et gestion immobilières.

Au niveau du pôle promotion et gestion immobilières, le groupe CFE reconnaît le chiffre d'affaires net après déduction du chiffre d'affaires de construction.

Compte tenu de l'absence de simultanéité entre la construction et la vente par le pôle promotion et gestion immobilières, le chiffre d'affaires interne se trouve stocké en cours de construction et déstocké au moment de la vente. La différence entre la mise en stock et le déstockage constitue l'essentiel de ce poste.

DÉCOMPOSITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES DU PÔLE DRAGAGE
(MILLIERS D'EUROS)

	2011	2010
DRAGAGE	573.764	612.244
PÉTROLE ET GAZ	104.393	87.995
ENVIRONNEMENT	101.821	119.493
GÉNIE CIVIL	78.205	53.324
AUTRES	24.723	27.249
TOTAL	882.906	900.305

CARNET DE COMMANDES (MILLIONS D'EUROS)		2011	2010	% DE VARIATION
CONSTRUCTION		1.009,9	826,4	+22,2%
PROMOTION ET GESTION IMMOBILIÈRES		8,4	17,0	N.S.
Sous-total		1.018,3	843,4	+20,7%
DRAGAGE ET ENVIRONNEMENT		1.202,0	967,5	+24,2%
MULTITECHNIQUE		162,0	128,2	+26,4%
TOTAL		2.382,3	1.939,1	+22,9%

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE

AU 31 DÉCEMBRE 2011 (MILLIERS D'EUROS)	CONSTRUCTION	PROMOTION ET GESTION IMMOBILIÈRES	DRAGAGE ET ENVIRON- NEMENT	MULTI- TECHNIQUE	CONCESSIONS- PPP	HOLDING ET ÉLIMINATIONS	ÉLIMINATIONS INTERPÔLES	TOTAL CONSOLIDÉ
ACTIFS								
GOODWILL								
GOODWILL	911	19	9.969	17.826	0	0	0	28.725
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	45.875	5.078	823.778	13.710	8.160	3.017	0	899.618
PRÊTS NON COURANTS À DES SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES DU GROUPE	16.737	0	0	0	0	71.173	(87.910)	0
AUTRES ACTIFS FINANCIERS NON- COURANTS	759	10.527	9.922	1.323	4.991	3.109	0	30.631
AUTRES POSTES D'ACTIFS NON- COURANTS	5.680	2.955	20.577	3.815	12.492	173.122	(164.272)	54.369
STOCKS	9.475	136.886	5.389	6.034	420	646	0	158.850
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	65.364	10.351	80.853	5.810	2.177	43.792	0	208.347
POSITION DE TRÉSORERIE INTERNE – CASH POOLING – ACTIF	70.049	661	0	4.786	0	122.593	(198.089)	0
AUTRES ACTIFS FINANCIERS COURANTS – SOCIÉTÉS DU GROUPE								
AUTRES POSTES D'ACTIFS COURANTS	409.804	42.265	287.999	86.148	7.610	14.152	(24.422)	823.556
TOTAL DE L'ACTIF	624.654	208.742	1.238.487	139.452	35.850	431.604	(474.693)	2.204.096
PASSIFS								
CAPITAUX PROPRES								
CAPITAUX PROPRES	36.027	39.835	350.608	54.529	1.213	186.696	(160.147)	508.761
EMPRUNTS NON COURANTS À DES SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES DU GROUPE	48.923	21.470	0	800	50	16.667	(87.910)	0
DETTE FINANCIÈRES NON COURANTES	3.682	17.223	305.660	5.101	3.730	99.500	0	434.896
AUTRES POSTES DE PASSIFS NON COURANTS	57.050	26.330	59.599	1.322	0	5.314	(4.125)	145.490
DETTE FINANCIÈRES COURANTES	6.226	0	97.270	3.179	7.093	10.500	0	124.268
POSITION DE TRÉSORERIE INTERNE – CASH POOLING – PASSIF	27.443	74.058	0	11.087	10.005	75.496	(198.089)	0
AUTRES POSTES DE PASSIFS COURANTS	445.303	29.826	425.350	63.434	13.759	37.431	(24.422)	990.681
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	624.654	208.742	1.238.487	139.452	35.850	431.604	(474.693)	2.204.096

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE

AU 31 DÉCEMBRE 2010 (MILLIERS D'EUROS)	CONSTRUCTION	PROMOTION ET GESTION IMMOBILIÈRES	DRAGAGE ET ENVIRON- NEMENT	MULTI- TECHNIQUE	CONCESSIONS- PPP	HOLDING ET ÉLIMINATIONS	ÉLIMINATIONS INTERPÔLES	TOTAL CONSOLIDÉ
ACTIFS								
GOODWILL								
GOODWILL	911	77	9.941	16.964	0	0	0	27.893
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	47.024	1.890	682.968	11.387	6.978	223	0	750.470
PRÊTS NON COURANTS À DES SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES DU GROUPE	16.795	0	0	0	0	49.981	(66.776)	0
AUTRES ACTIFS FINANCIERS NON-COURANTS	968	7.404	8.857	50	4.420	3.625	0	25.324
AUTRES POSTES DE L'ACTIF NON-COURANT	3.787	3.365	20.303	3.858	11.013	171.747	(163.442)	50.631
STOCKS	13.730	137.148	4.173	4.868	0	647	0	160.566
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	49.308	10.537	94.480	3.239	1.932	16.022	0	175.518
POSITION DE TRÉSORERIE INTERNE – CASH POOLING – ACTIF	89.048	661	0	8.901	0	134.299	(232.909)	0
AUTRES ACTIFS FINANCIERS COURANTS – SOCIÉTÉS DU GROUPE								
AUTRES POSTES DE L'ACTIF COURANT	331.988	46.699	253.966	64.683	2.822	27.251	(36.827)	690.582
TOTAL DE L'ACTIF	553.559	207.781	1.074.688	113.950	27.165	403.795	(499.954)	1.880.984
PASSIFS								
CAPITAUX PROPRES								
CAPITAUX PROPRES	46.032	33.367	326.029	52.180	(3.123)	181.024	(160.063)	475.446
EMPRUNTS NON COURANTS À DES SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES DU GROUPE	47.482	1.528	0	0	1.084	16.682	(66.776)	0
DETTE FINANCIÈRES NON COURANTES	4.852	5.083	215.459	4.061	664	53.985	0	284.104
AUTRES POSTES DE PASSIFS NON COURANTS	44.682	16.068	47.543	771	0	8.137	(3.380)	113.821
DETTE FINANCIÈRES COURANTES	1.887	13.322	119.589	1.515	2.261	1.089	0	139.663
POSITION DE TRÉSORERIE INTERNE – CASH POOLING – PASSIF	17.248	95.186	0	5.978	15.885	98.612	(232.909)	0
AUTRES POSTES DE PASSIFS COURANTS	391.376	43.227	366.068	49.445	10.394	44.266	(36.826)	867.950
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	553.559	207.781	1.074.688	113.950	27.165	403.795	(499.954)	1.880.984

TABLEAU RÉSUMÉ CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE

AUTRES INFORMATIONS

AU 31 DÉCEMBRE 2011 (MILLIERS D'EUROS)	CONSTRUCTION	PROMOTION ET GESTION IMMOBILIÈRES	MULTI- TECHNIQUE	DRAGAGE ET ENVIRONNEMENT	CONCESSIONS- PPP	HOLDING ET ÉLIMINATIONS	TOTAL CONSOLIDÉ
FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES AVANT VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT	13.848	8.603	10.238	143.439	(2.242)	(2.403)	171.483
FLUX DE TRÉSORERIE NET PROVENANT (UTILISÉ DANS) DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES	9.293	(19.247)	6.852	96.521	(6.908)	16.081	102.592
FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT (UTILISÉ DANS) DES OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT	(11.162)	(77)	(2.691)	(157.792)	(2.373)	(5.029)	(179.124)
FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT (UTILISÉ DANS) DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	12.845	19.138	(1.588)	48.771	9.529	22.755	111.450
AUGMENTATION/(DIMINUTION) NETTE DE LA TRÉSORERIE	10.976	(186)	2.573	(12.500)	248	33.807	34.918

AU 31 DÉCEMBRE 2011 (MILLIERS D'EUROS)	CONSTRUCTION	PROMOTION ET GESTION IMMOBILIÈRES	MULTI- TECHNIQUE	DRAGAGE ET ENVIRONNEMENT	CONCESSIONS- PPP	HOLDING ET ÉLIMINATIONS	TOTAL CONSOLIDÉ
AMORTISSEMENTS	(13.690)	(1.032)	(3.429)	(81.366)	(480)	(1.233)	(101.230)
INVESTISSEMENTS	(13.544)	(7.423)	(3.380)	(185.900)	(6.864)	(5.029)	(222.140)
DÉPRÉCIATIONS	0	0	0	(120)	0	0	(120)

AU 31 DÉCEMBRE 2010 (MILLIERS D'EUROS)	CONSTRUCTION	PROMOTION ET GESTION IMMOBILIÈRES	MULTI- TECHNIQUE	DRAGAGE ET ENVIRONNEMENT	CONCESSIONS- PPP	HOLDING ET ÉLIMINATIONS	TOTAL CONSOLIDÉ
AMORTISSEMENTS	(10.682)	(255)	(3.315)	(76.660)	(6.145)	(1.168)	(98.225)
INVESTISSEMENTS	(10.204)	(8.765)	(2.162)	(204.386)	(6.680)	(2.634)	(234.831)
DÉPRÉCIATIONS	0	0	0	0	(60)	0	(60)

INFORMATIONS GÉOGRAPHIQUES

Les opérations du groupe CFE, hors DEME, se situent principalement au Benelux et en Europe centrale.

Les immobilisations corporelles du groupe CFE, hors DEME, se situent principalement en Belgique et au Grand-ducé de Luxembourg. Par contre, au niveau de DEME l'activité principale est effectuée par la flotte qui est reprise dans différentes sociétés, mais la localisation juridique ne reflète pas la réalité économique de l'activité exécutée par cette flotte pour les mêmes sociétés. Par conséquent, un détail des immobilisations corporelles par société n'a pas été présenté, une présentation qui reflète les secteurs géographiques où l'activité a été effectuée n'étant pas possible à fournir.

AU 31 DÉCEMBRE 2010 (MILLIERS D'EUROS)	CONSTRUCTION	PROMOTION ET GESTION IMMOBILIÈRES	MULTI- TECHNIQUE	DRAGAGE ET ENVIRONNEMENT	CONCESSIONS- PPP	HOLDING ET ÉLIMINATIONS	TOTAL CONSOLIDÉ
FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT (UTILISÉ DANS) DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES AVANT VARIATIONS DU FONDS DE ROULEMENT	17.793	7.399	9.319	158.778	(1.065)	2.742	194.966
FLUX DE TRÉSORERIE NET PROVENANT (UTILISÉ DANS) DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES	(672)	3.714	2.920	170.821	(507)	(7.179)	169.097
FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT (UTILISÉ DANS) DES OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT	(9.637)	(3.124)	(5.100)	(215.142)	(6.948)	(2.634)	(242.585)
FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT (UTILISÉ DANS) DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	4.305	(3.682)	(5.484)	66.482	4.322	12.033	77.976
AUGMENTATION/(DIMINUTION) NETTE DE LA TRÉSORERIE	(6.004)	(3.092)	(7.664)	22.161	(3.133)	2.220	4.488

Le flux de trésorerie provenant des activités de financement contient les montants de cash pooling par rapport aux autres segments. Un montant positif correspond à une consommation de liquidité dans le cash pooling. Cette rubrique est également influencée par des financements externes notamment et principalement dans le segment promotion et gestion immobilières, holding et dragage et environnement. Le segment dragage et environnement ne fait pas partie du cash pooling du groupe CFE.

5. ACQUISITIONS ET CESSIONS DE FILIALES

ACQUISITIONS POUR LA PÉRIODE AU 31 DÉCEMBRE 2011

Le 14 octobre 2011, le groupe CFE a acquis l'entièreté du capital social de l'Entreprise de Travaux d'Électricité et de Canalisations SA (« ETEC ») et de la Société de Gestion de Chantiers SA (« SOGECH ») et ce, pour un prix d'acquisition de 1.000 milliers d'euros. Ces sociétés situées à Manage (Hainaut) emploient 20 employés et cadres et 160 ouvriers. Elles sont spécialisées dans l'éclairage public et la pose de réseaux enterrés.

Le goodwill non affecté de 862 milliers d'euros est justifié par le fait que le groupe CFE élargit le champ d'activité de son pôle multitechnique et prend pied dans le secteur de l'éclairage public tout en renforçant son activité de réseaux enterrés. Ces sociétés sont consolidées selon la méthode globale.

La comptabilisation initiale de la période a été déterminée de façon provisoire. Par conséquent, les justes valeurs affectées aux actifs et passifs éventuels acquis, peuvent encore être modifiées dans un délai de 12 mois à compter de la date d'acquisition.

Dans l'hypothèse où ces regroupements avaient eu lieu le 1er janvier 2011, l'impact sur le chiffre d'affaires aurait été de 16.326 milliers d'euros et de -587 milliers d'euros sur le résultat net. Ces regroupements ont contribué à hauteur de -28 milliers d'euros au résultat du groupe en 2011.

Juste valeur des actifs et passifs des filiales acquises au cours de la période

(MILLIERS D'EUROS)	JUSTE VALEUR
IMMobilisations incorporelles	2
IMMobilisations corporelles	2.619
Autres actifs non courants	19
Stocks	1.945
Créances commerciales et autres créances d'exploitation	4.236
Autres actifs courants	1.526
Dettes financières non courantes	(2.288)
Provisions courantes	(264)
Dettes commerciales et autres dettes d'exploitation	(4.753)
Dettes financières courantes	(2.804)
Autres passifs courants	(695)
Trésorerie	595
 Juste valeur des actifs et passifs	 138
 Prix d'acquisition	 1.000
 Goodwill	 862
 Prix d'achat payé	 (1.000)
Trésorerie acquise	595
Flux de trésorerie	(405)

Les valeurs comptables ne sont pas significativement différentes de leurs justes valeurs.

Les autres acquisitions de filiales réalisées durant le premier semestre 2011 ont été décrites ci-dessus dans le préambule.

Les acquisitions réalisées au niveau du pôle promotion et gestion immobilières ne sont pas des regroupements d'entreprises et par conséquent l'ensemble du prix payé est alloué aux terrains et constructions détenus en stock.

Par ailleurs, la co-entreprise DEME a réalisé des regroupements d'entreprises en prenant le contrôle des sociétés Soyo Dragagem, Geowind, Geowind Holding et DI Bulgaria en prenant le contrôle conjoint des sociétés Terranova, M.S.B. et HGO InfraSea Solutions, et en acquérant une influence notable sur la société Otary.

ACQUISITIONS POSTÉRIEURES À LA CLÔTURE

CFE a acquis le 22 février 2012 la société Remacom SA. Cette société, établie dans la région gantoise est spécialisée dans la pose de voies de chemin de fer et a réalisé au cours des derniers exercices un chiffre d'affaires moyen de l'ordre de 4 millions d'euros. CFE élargit ainsi son champ d'activité dans le domaine ferroviaire, aux côtés d'Engema et Louis Stevens & Co, filiales spécialisées dans le domaine de l'électrification (caténaire) et de la signalisation.

CESSIONS POUR L'EXERCICE 2011

Les cessions de filiales au niveau du pôle promotion et gestion immobilières, citées ci-dessus dans le préambule, sont traitées en tant que sorties de stock.

RÉSULTAT GLOBAL

6. PRODUITS DES ACTIVITÉS ANNEXES ET AUTRES CHARGES OPÉRATIONNELLES

Les produits des activités annexes qui s'élèvent à 72.078 milliers d'euros (2010 : 50.994 milliers d'euros) intègrent les plus-values sur immobilisations pour 4.065 milliers d'euros (2010 : 2.349 milliers d'euros) ainsi que des locations, autres indemnisations et refacturations diverses pour 68.013 milliers d'euros (2010 : 48.644 milliers d'euros). Les produits des activités annexes ont augmenté de 41% par rapport à l'année précédente.

Les autres charges opérationnelles se détaillent comme suit :

(MILLIERS D'EUROS)	2011	2010
SERVICES ET BIENS DIVERS	(264.443)	(241.288)
DÉPRÉCIATION D'ACTIFS		
- STOCKS	248	(857)
- CRÉANCES COMMERCIALES	2.173	(1.188)
DOTATIONS NETTES AUX PROVISIONS	(301)	1.234
AUTRES CHARGES OPÉRATIONNELLES	(6.213)	(1.313)
TOTAL CONSOLIDÉ	(268.536)	(243.412)

7. RÉMUNÉRATIONS ET CHARGES SOCIALES

(MILLIERS D'EUROS)	2011	2010
RÉMUNÉRATIONS	(233.830)	(228.553)
COTISATIONS OBLIGATOIRES À LA SÉCURITÉ SOCIALE	(65.900)	(64.441)
AUTRES FRAIS SALARIAUX	(15.481)	(15.138)
CONTRIBUTIONS AUX PLANS DE PENSION DE TYPE COTISATIONS DÉFINIES	(40)	(39)
COÛTS DES SERVICES RENDUS LIÉS AUX PLANS DE PENSION DE TYPE PRESTATIONS DÉFINIES	(2.675)	(2.121)
TOTAL CONSOLIDÉ	(317.926)	(310.392)

Le nombre d'équivalents temps plein (effectif moyen total) pour 2011 s'élève à 5.442 (2010 : 5.120). Il s'élevait à 5.224 au 1er janvier 2011 et s'élève à 5.731 au 31 décembre 2011.

8. AUTRES CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS

(MILLIERS D'EUROS)	2011	2010
AJUSTEMENTS DE JUSTE VALEUR	(622)	(679)
GAIN (PERTE) DE CHANGE RÉALISÉ / NON RÉALISÉ	1.935	(3.553)
DIVIDENDES REÇUS DES ENTREPRISES NON CONSOLIDÉES	0	0
AUTRES CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS	(5.044)	(835)
TOTAL CONSOLIDÉ	(3.731)	(5.067)

L'évolution de la rubrique gain (perte) de change réalisé (non réalisé) en 2011 par rapport à 2010 provient essentiellement de l'évolution de l'euro par rapport aux monnaies fonctionnelles dans les filiales de DEME.

9. PARTICIPATIONS NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE

Au 31 décembre 2011, la part des participations ne donnant pas le contrôle dans le résultat de l'exercice s'élève à (2.071) milliers d'euros (2010 : 2.118 milliers d'euros) et est principalement liée au groupe DEME pour (1.437) milliers d'euros et au groupe Terryn pour (836) milliers d'euros.

10. IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

REPRIS AU RÉSULTAT GLOBAL (MILLIERS D'EUROS)	2011	2010
IMPÔTS COURANTS		
CHARGES D'IMPÔTS EXERCICE EN COURS	11.571	17.942
COMPLÉMENTS/(REPRISES) DE PROVISION DES EXERCICES PRÉCÉDENTS	11	0
TOTAL CHARGES D'IMPÔTS COURANTS	11.582	17.942
IMPÔTS DIFFÉRÉS		
CRÉATION ET REPRISE DES DIFFÉRENCES TEMPORELLES	956	(2.101)
UTILISATION DES PERTES DES EXERCICES PRÉCÉDENTS	539	296
IMPÔT DIFFÉRÉ RECONNU SUR LES PERTES DE L'EXERCICE	(21)	0
IMPÔT DIFFÉRÉ RECONNU SUR REVENUS DÉFINITIVEMENT TAXÉS	0	0
TOTAL CHARGES/(PRODUITS) D'IMPÔTS DIFFÉRÉS	1.474	(1.805)
TOTAL DE LA CHARGE D'IMPÔTS REPRISE AU RÉSULTAT GLOBAL	13.056	19.747

RECONCILIATION DU TAUX DE TAXATION EFFECTIF (MILLIERS D'EUROS)	2011	2010
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS POUR LA PÉRIODE	69.198	85.184
IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT CALCULÉS AU TAUX DE 33,99%	23.520	28.954
IMPACT FISCAL DES DÉPENSES NON DÉDUCTIBLES	1.997	2.110
IMPACT FISCAL DES REVENUS NON IMPOSABLES	(1.184)	(507)
CRÉDIT D'IMPÔTS ET INCIDENCE DES INTÉRÊTS NOTIONNELS	(10.433)	(12.013)
AUTRES REVENUS TAXABLES	1.355	1.129
EFFET DE TAUX D'IMPÔT DIFFÉRENTS DE FILIALES OPÉRANT DANS D'AUTRES JURIDICTIONS	(4.740)	(1.894)
IMPACT FISCAL DE L'UTILISATION DE PERTES NON RECONNUES PRÉCÉDEMMENT	(3.992)	(3.999)
IMPACT FISCAL D'AJUSTEMENTS D'IMPÔTS COURANTS ET DIFFÉRÉS RELATIFS AUX ANNÉES ANTÉRIEURES	(1.095)	(1.112)
IMPACT FISCAL DES ACTIFS D'IMPÔTS DIFFÉRÉS SUR PERTES DE L'EXERCICE NON RECONNUS	7.628	7.086
CHARGE FISCALE ET TAUX D'IMPÔT EFFECTIF DE L'EXERCICE	13.056	19.754
	18,9%	23,2%

La charge d'impôts s'élève à 13.056 milliers d'euros au 31 décembre 2011, contre 19.754 milliers d'euros fin 2010. Le taux effectif d'impôt est de 18,9 % contre 23,2 % au 31 décembre 2010.

De plus, ce taux est inférieur au taux d'impôt théorique de 33,99% (taux d'imposition en vigueur en Belgique) du fait principalement de l'imposition à un taux inférieur des résultats de certaines filiales à l'étranger et de l'utilisation des pertes non reconnues précédemment.

ACTIFS ET PASSIFS D'IMPÔTS DIFFÉRÉS COMPTABILISÉS (MILLIERS D'EUROS)	ACTIFS		PASSIFS	
	2011	2010	2011	2010
IMMobilisations (in)corporéEs	223	333	(34.568)	(30.747)
avantages au personnel	4.447	4.417	(38)	(38)
provisions	53	232	(9.775)	(6.874)
juste valeur des produits dérivés	4.715	500	0	0
autres éléments	45.365	38.913	(40.152)	(30.615)
perTes fiscales	64.745	59.700	0	0
IMPÔTS DIFFÉRÉS BRUTS ACTIFS/(PASSIFS)	119.548	104.095	(84.533)	(68.274)
Réductions de valeur sur actifs d'impôts différés	(36.233)	(36.722)	0	0
compensation fiscale	(71.903)	(60.340)	71.903	60.340
IMPÔTS DIFFÉRÉS NETS ACTIFS/(PASSIFS)	11.412	7.033	(12.630)	(7.934)

Les pertes fiscales reportées et autres différences temporelles pour lesquelles aucun impôt différé actif n'est reconnu ont généré une réduction de valeur sur actifs d'impôts différés de 36.233 milliers d'euros.

différences temporelles ou pertes fiscales pour lesquelles aucun impôt différé actif n'est reconnu

Des impôts différés actifs n'ont pas été comptabilisés dans les cas où il n'est pas probable qu'un bénéfice imposable futur soit suffisant pour permettre aux filiales de récupérer leurs pertes fiscales.

produit (charges) d'impôts différés comptabilisés directement dans les capitaux propres

(MILLIERS D'EUROS)	2011		2010	
impôts différés sur la partie effective des changements de la juste valeur dans le cash-flow hedge		5.785		501
TOTAL		5.785		501

11. RESULTAT PAR ACTION

Le résultat de base par action est identique au résultat dilué par action étant donné l'absence d'actions ordinaires potentielles dilutives en circulation. Il se calcule comme suit :

(MILLIERS D'EUROS)	2011	2010
BÉNÉFICE NET ATTRIBUABLE AUX ACTIONNAIRES	59.081	63.296
NOMBRE D'ACTIONS ORDINAIRES À LA DATE DE CLÔTURE	13.092.260	13.092.260
MOYENNE PONDÉRÉE DU NOMBRE D'ACTIONS ORDINAIRES	13.092.260	13.092.260
 BÉNÉFICE DE BASE (DILUÉ) PAR ACTION EN EUROS	 4,51	 4,83

SITUATION FINANCIERE

12. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES AUTRES QUE GOODWILL

EXERCICE 2011 (MILLIERS D'EUROS)	CONCESSIONS, BREVETS ET LICENCES	COÛTS DE DÉVELOPPEMENT	TOTAL
COÛTS D'ACQUISITION			
AU TERME DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT	12.263	1.388	13.651
EFFETS DES VARIATIONS DES COURS DES MONNAIES ÉTRANGÈRES	56	0	56
ACQUISITIONS PAR VOIE DE REGROUPEMENT D'ENTREPRISES	19	0	19
ACQUISITIONS	3.875	143	4.018
CESSIONS	(134)	(2)	(136)
TRANSFERTS D'UNE RUBRIQUE D'ACTIF À UNE AUTRE	0	(1.084)	(1.084)
CHANGEMENT DE PÉRIMÈTRE	0	0	0
AU TERME DE L'EXERCICE	16.079	445	16.524
AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS			
AU TERME DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT	(4.607)	(292)	(4.899)
EFFETS DES VARIATIONS DES COURS DES MONNAIES ÉTRANGÈRES	6	0	6
AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE	(1.867)	(6)	(1.873)
DÉPRÉCIATIONS	0	0	0
ACQUISITIONS PAR VOIE DE REGROUPEMENT D'ENTREPRISES	(13)	0	(13)
CESSIONS	91	2	93
TRANSFERTS D'UNE RUBRIQUE D'ACTIF À UNE AUTRE	0	1	1
CHANGEMENT DE PÉRIMÈTRE	0	0	0
AU TERME DE L'EXERCICE	(6.390)	(295)	(6.685)
VALEUR NETTE COMPTABLE			
AU 1 ^{ER} JANVIER 2011	7.656	1.096	8.752
AU 31 DÉCEMBRE 2011	9.689	150	9.839

EXERCICE 2010	CONCESSIONS, BREVETS ET LICENCES	COÛTS DE DÉVELOPPEMENT	TOTAL
(MILLIERS D'EUROS)			
COÛTS D'ACQUISITION			
AU TERME DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT	9.833	1.192	11.025
EFFETS DES VARIATIONS DES COURS DES MONNAIES ÉTRANGÈRES	169	61	230
ACQUISITIONS PAR VOIE DE REGROUPEMENT D'ENTREPRISES	191	0	191
ACQUISITIONS	3.891	276	4.167
CESSIONS	(1.822)	(141)	(1.963)
TRANSFERTS D'UNE RUBRIQUE D'ACTIF À UNE AUTRE	2	0	2
CHANGEMENT DE PÉRIMÈTRE	(1)	0	(1)
AU TERME DE L'EXERCICE	12.263	1.388	13.651
AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS			
AU TERME DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT	(3.711)	(401)	(4.112)
EFFETS DES VARIATIONS DES COURS DES MONNAIES ÉTRANGÈRES	(18)	0	(18)
AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE	(933)	(10)	(943)
ACQUISITION PAR VOIE DE REGROUPEMENT D'ENTREPRISES	(124)	0	(124)
DÉPRÉCIATIONS	0	0	0
CESSIONS	180	119	299
TRANSFERTS D'UNE RUBRIQUE D'ACTIF À UNE AUTRE	(2)	0	(2)
CHANGEMENT DE PÉRIMÈTRE	1	0	1
AU TERME DE L'EXERCICE	(4.607)	(292)	(4.899)
VALEUR NETTE COMPTABLE			
AU 1 ^{er} JANVIER 2010	6.122	790	6.913
AU 31 DÉCEMBRE 2010	7.656	1.096	8.752

Le total des immobilisations incorporelles acquises s'élève à 4.018 milliers d'euros et concerne principalement des licences de logiciels et des droits de concessions. Les amortissements sur les immobilisations incorporelles sont repris dans la rubrique 'amortissements' dans l'état du résultat global et s'élèvent à 1.873 milliers d'euros.

Les immobilisations incorporelles répondant à la définition d'IAS 38 – Immobilisations incorporelles ne sont comptabilisées que dans la mesure où des avantages économiques futurs sont probables.

13. GOODWILL

(MILLIERS D'EUROS)	2011	2010
COÛTS D'ACQUISITION		
SOLDE AU TERME DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT		
ACQUISITIONS PAR VOIE DE REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES	890	0
CESSONS	(58)	0
AUTRES VARIATIONS	0	2.102
SOLDE AU TERME DE L'EXERCICE	34.417	33.585
DÉPRÉCIATIONS		
SOLDE AU TERME DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT	(5.692)	(5.692)
DÉPRÉCIATIONS DE L'EXERCICE	-	-
SOLDE AU TERME DE L'EXERCICE	(5.692)	(5.692)
VALEUR NETTE COMPTABLE		
AU 31 DÉCEMBRE	28.725	27.893

Le goodwill non attribué provient des acquisitions par voie de regroupements d'activités au niveau du groupe CFE et DEME. Il s'agit des goodwill liés à l'acquisition des sociétés ETEC et SOGECH (862 milliers d'euros), et liés à la sous-consolidation du groupe DEME (28 milliers d'euros).

Par ailleurs, la totalité des titres de l'Administratif en Maritiem Centrum Antwerpen SA (« AMCA ») ayant été cédés durant 2011, le goodwill relatif à cette entité (58 milliers d'euros) figure parmi les cessions.

Conformément à la norme IAS 36 – Dépréciations d'actifs, ces écarts d'acquisition ont fait l'objet de tests de dépréciation au 31 décembre 2011. Les hypothèses suivantes ont été retenues dans les tests de dépréciation:

ACTIVITÉ	VALEUR NETTE DU GOODWILL		PARAMÈTRES DU MODÈLE APPLIQUÉS AUX PROJECTIONS DE FLUX DE TRÉSORERIE			PERTES DE VALEURS COMPTABILISÉES SUR L'EXERCICE
	2011	2010	TAUX DE CROISSANCE	TAUX DE CROISSANCE (VALEUR TERMINALE)	TAUX D'ACTUALISATION	
DRUART	1.292	1.292	0%	0%	9,62%	5%
STEVENS	2.682	2.682	0%	0%	9,62%	5%
VMA	11.115	11.115	0%	0%	9,62%	5%
EVDM	1.660	1.660	0%	0%	9,62%	5%
AMART	911	911	0%	0%	9,62%	5%
ETEC	862	0	0%	0%	9,62%	5%
AUTRES	234	292	0%	0%	9,62%	5%
SOUS CONSOLIDATION DEME	9.969	9.941	0%	0%	9,62%	5%
TOTAL	28.725	27.893				

Les flux de trésorerie utilisés dans les tests de dépréciation découlent des budgets à trois ans présentés au Comité de Direction. Par prudence, aucun taux de croissance n'a été appliqué pour les années suivantes, ni dans la détermination de la valeur terminale.

Une analyse de sensibilité a été réalisée en variant les flux de trésorerie et les WACC de 5%. La valeur des entités étant toujours plus élevée que leur valeur comptable y compris le goodwill, aucune dépréciation n'a été détectée.

Le groupe DEME, une co-entreprise détenue à 50% par le groupe CFE, est considéré comme une unité génératrice de trésorerie. Aucune perte de valeur n'a été identifiée sur celle-ci. Le groupe DEME réalise également des tests de dépréciation à son niveau, qui n'ont pas révélé de pertes de valeur.

14. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

EXERCICE 2011 (MILLIERS D'EUROS)	TERRAINS ET CONSTRUCTIONS	INSTALLATIONS ET ÉQUIPEMENTS	MOBILIER, AGENCEMENTS ET MATERIEL ROULANT	AUTRES IMMOBILIS- ATIONS CORPORELLES	EN CONSTRUCTION	TOTAL
COÛTS D'ACQUISITION						
SOLDE AU TERME DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT	55.803	1.089.104	40.786	0	209.251	1.394.944
EFFETS DES VARIATIONS DES COURS DES MONNAIES ÉTRANGÈRES	(73)	1.594	(114)	0	22	1.429
ACQUISITIONS PAR VOIE DE REGROUPEMENT D'ENTREPRISES	1.321	3.785	7.555	0	41.631	54.292
ACQUISITIONS	15.296	63.372	4.963	0	129.937	213.568
TRANSFERTS D'UNE RUBRIQUE D'ACTIF À UNE AUTRE	721	239.114	(406)	0	(239.765)	(336)
CESSIONS	(652)	(70.308)	(3.810)	0	(5.172)	(79.942)
CHANGEMENT DE PÉRIMÈTRE	0	0	0	0	0	0
SOLDE AU TERME DE L'EXERCICE	72.416	1.326.661	48.974	0	135.904	1.583.955
AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS						
SOLDE AU TERME DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT	(21.250)	(589.094)	(32.395)	0	(1.735)	(644.474)
EFFETS DES VARIATIONS DES COURS DES MONNAIES ÉTRANGÈRES	(3)	(412)	79	0	14	(322)
ACQUISITION PAR VOIE DE REGROUPEMENT D'ENTREPRISES	(1.170)	(2.846)	(6.002)	0	0	(10.018)
AMORTISSEMENTS	(2.551)	(92.714)	(3.785)	0	369	(98.681)
TRANSFERTS D'UNE RUBRIQUE D'ACTIF À UNE AUTRE	154	707	301	0	14	1.176
CESSIONS	274	64.238	3.377	0	93	67.982
CHANGEMENT DE PÉRIMÈTRE	0	0	0	0	0	0
SOLDE AU TERME DE L'EXERCICE	(24.546)	(620.121)	(38.425)	0	(1.245)	(684.337)
VALEUR NETTE COMPTABLE						
AU 1 ^{ER} JANVIER 2011	34.553	500.010	8.391	0	207.516	750.470
AU 31 DÉCEMBRE 2011	47.870	706.540	10.549	0	134.659	899.618

Au 31 décembre 2011, les acquisitions d'immobilisations corporelles s'élèvent à 213.568 milliers d'euros et sont essentiellement liées à DEME (185.528 milliers d'euros, soit 87% du total des investissements) et concrétisent l'exécution du plan pluriannuel dont le montant des investissements engagés s'élève à 435 millions d'euros (part de CFE, soit à 50%). Les investissements à fin 2011 ont diminué de 5.530 millions d'euros et ceci essentiellement chez DEME.

Les amortissements sur immobilisations corporelles s'élèvent à 98.681 milliers d'euros (2010 : 90.862 milliers d'euros).

Le montant des immobilisations corporelles constituant une garantie pour certains emprunts s'élève à 274.418 milliers d'euros (2010 : 302.713 milliers d'euros).

EXERCICE 2010 (MILLIERS D'EUROS)	TERRAINS ET CONSTRUCTIONS	INSTALLATIONS ET ÉQUIPEMENTS	MOBILIER, AGENCEMENTS ET MATERIEL ROULANT	AUTRES IMMOBILISAS- TIONS CORPORELLES	EN CONSTRUCTION	TOTAL
COÛTS D'ACQUISITION						
SOLDE AU TERME DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT	37.326	992.169	44.988	0	121.247	1.195.730
EFFETS DES VARIATIONS DES COURS DES MONNAIES ÉTRANGÈRES	266	5.433	249	0	4	5.952
ACQUISITIONS PAR VOIE DE REGROUPEMENT D'ENTREPRISES	10.855	10.802	212	0	0	21.869
ACQUISITIONS	4.520	77.714	4.147	0	132.717	219.098
TRANSFERTS D'UNE RUBRIQUE D'ACTIF À UNE AUTRE	6.900	42.848	(2.509)	0	(43.457)	3.782
CESSIONS	(4.064)	(57.373)	(6.481)	0	(1.283)	(69.201)
CHANGEMENT DE PÉRIMÈTRE	0	17.511	180	0	23	17.714
SOLDE AU TERME DE L'EXERCICE	55.803	1.089.104	40.786	0	209.251	1.394.944
AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS						
SOLDE AU TERME DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT	(20.489)	(539.063)	(35.320)	0	0	(594.872)
EFFETS DES VARIATIONS DES COURS DES MONNAIES ÉTRANGÈRES	(74)	(2.654)	(166)	0	16	(2.878)
ACQUISITION PAR VOIE DE REGROUPEMENT D'ENTREPRISES	(205)	(128)	(187)	0	0	(520)
AMORTISSEMENTS	(1.530)	(85.434)	(3.897)	0		(90.862)
DÉPRÉCIATION				(1.751)		(1.751)
TRANSFERTS D'UNE RUBRIQUE D'ACTIF À UNE AUTRE	46	(1.612)	1.266	0	0	(300)
CESSIONS	1.002	55.686	6.063	0	0	62.751
CHANGEMENT DE PÉRIMÈTRE	0	(15.889)	(154)	0	0	(16.043)
SOLDE AU TERME DE L'EXERCICE	(21.250)	(589.094)	(32.395)	0	(1.735)	(644.474)
VALEUR NETTE COMPTABLE						
AU 1^{ER} JANVIER 2010	16.837	453.106	9.668	0	121.247	600.858
AU 31 DÉCEMBRE 2010	34.553	500.010	8.391	0	207.516	750.470

15. IMMEUBLES DE PLACEMENT

(MILLIERS D'EUROS)	VALEUR BRUTE	AMORTISSEMENTS	VALEUR NETTE
VALEUR NETTE COMPTABLE AU 1^{ER} JANVIER 2011	21.998	(11.321)	10.677
EFFETS DES VARIATIONS DES COURS DES MONNAIES ÉTRANGÈRES	(328)	17	(311)
AMORTISSEMENTS		(822)	(822)
ACQUISITIONS	4.554	4.554	
CESSIONS	(2.443)	155	(2.288)
TRANSFERTS ENTRE IMMEUBLES DE PLACEMENT, IMMEUBLES EN STOCK ET IMMEUBLES UTILISÉS PAR LE PROPRIÉTAIRE	(3.555)	(1.188)	(4.743)
VALEUR NETTE COMPTABLE AU 31 DÉCEMBRE 2011	20.226	(13.159)	7.067

Au 31 décembre 2011, les immeubles de placement figurant au bilan pour 7.067 milliers d'euros (2010 : 10.677 milliers d'euros) présentent une valeur de marché estimée égale à leur valeur comptable, soit 7.067 milliers d'euros (2010 : 10.677 milliers d'euros).

Les immeubles de placement sont amortis suivant les mêmes règles que les immobilisations corporelles.

(MILLIERS D'EUROS)	VALEUR BRUTE	AMORTISSEMENTS	VALEUR NETTE
VALEUR NETTE COMPTABLE AU 1^{ER} JANVIER 2010	20.026	(6.720)	13.306
EFFETS DES VARIATIONS DES COURS DES MONNAIES ÉTRANGÈRES	(123)	3	(120)
AMORTISSEMENTS		(617)	(617)
DÉPRÉCIATIONS		(4.051)	(4.051)
ACQUISITIONS	11.567	11.567	
CESSIONS	(1.355)	47	(1.308)
TRANSFERTS ENTRE IMMEUBLES DE PLACEMENT, IMMEUBLES EN STOCK ET IMMEUBLES UTILISÉS PAR LE PROPRIÉTAIRE	(8.117)	17	(8.100)
VALEUR NETTE COMPTABLE AU 31 DÉCEMBRE 2010	21.998	(11.321)	10.677

16. PARTICIPATIONS DÉTENUES DANS DES SOCIÉTÉS ASSOCIÉES ET CONTRÔLÉES CONJOINTEMENT

SOCIÉTÉS ASSOCIÉES

Les intérêts dans les sociétés mises en équivalence se détaillent comme suit :

(MILLIERS D'EUROS)	2011	2010
SOLDE AU TERME DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT	14.100	8.432
CHANGEMENT DES PRINCIPES COMPTABLES	0	0
SOLDE AU TERME DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT RÉÉVALUÉ	14.100	8.432
ACQUISITIONS ET TRANSFERTS	589	6.729
PART DU GROUPE CFE DANS LE RÉSULTAT APRÈS IMPÔTS ET PARTICIPATIONS NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE	868	(23)
DIMINUTION DE CAPITAL	(248)	(977)
DIVIDENDES	(181)	0
DEPRECATION	0	(61)
SOLDE AU TERME DE L'EXERCICE	15.128	14.100
GOODWILL INCLUS DANS LES PARTICIPATIONS DANS DES SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE	61	65

Toutes les entités dans lesquelles le groupe CFE a une influence notable sont comptabilisées selon la méthode de mise en équivalence. Le groupe CFE ne dispose pas de sociétés associées cotées sur un marché public.

La liste des sociétés associées les plus significatives est présentée à la note 35.

Le montant présenté en acquisition résulte principalement d'une nouvelle société associée faisant partie du groupe DEME.

Les états financiers condensés de ces entités se détaillent comme suit :

(MILLIERS D'EUROS)	2011	2010
TOTAL DE L'ACTIF	1.546.533	964.589
TOTAL DES PASSIFS	1.594.287	918.787
ACTIF NET	(47.754)	45.802
PART DANS L'ACTIF NET DU GROUPE CFE	(12.957)	4.206
PRODUITS	401.097	347.739
RÉSULTAT NET DE L'ANNÉE	1.951	(1.529)
PART DANS LE RÉSULTAT NET DE L'ANNÉE	868	(23)

Comme décrit dans les principes comptables, lorsque la part du groupe CFE dans les pertes des sociétés mises en équivalence excède la valeur comptable de la participation, cette dernière est ramenée à zéro. Les pertes au-delà de ce montant ne sont pas comptabilisées, à l'exception du montant des engagements du groupe CFE envers ses sociétés mises en équivalence.

ENTITÉS CONTRÔLÉES CONJOINTEMENT

Le groupe CFE rapporte ses intérêts dans les sociétés (y inclus les sociétés momentanées) contrôlées conjointement en utilisant un format de rapportage ligne par ligne pour la consolidation proportionnelle.

Les montants totaux des intérêts du groupe CFE dans les états financiers consolidés se détaillent comme suit :

(MILLIERS D'EUROS)	2011	2010
TOTAL ACTIF NON COURANT	795.148	657.743
TOTAL ACTIF COURANT	515.795	488.561
TOTAL PASSIF NON COURANT	665.300	606.602
TOTAL PASSIF COURANT	645.643	539.702
PRODUITS D'EXPLOITATION	1.128.694	1.222.614
CHARGES D'EXPLOITATION	(1.012.358)	(1.078.342)

Les entités contrôlées conjointement les plus significatives sont détaillées à la note 35. Les capitaux propres de ces entités sont repris dans la rubrique 'total passifs non courants' et s'élèvent à 286.232 milliers d'euros. De plus, pour l'exécution de certains marchés, le groupe CFE constitue des sociétés momentanées avec des partenaires. Les plus significatives sont THV Dialink, THV Locobouw, Coentunnel Construction VOF et Combinatie Crommelijn VOF .

17. AUTRES ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS

Les autres actifs financiers non courants s'élèvent à 30.631 milliers d'euros au 31 décembre 2011 (2010 : 25.324 milliers d'euros). Ils comprennent la partie non éliminée des crédits subordonnés dans les projets (29.237 milliers d'euros) et les participations disponibles à la vente (1.394 milliers d'euros).

(MILLIERS D'EUROS)	2011	2010
SOLDE AU TERME DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT	25.324	14.824
CHANGEMENT DE MODE DE CONSOLIDATION	(1.090)	0
ACQUISITIONS	11.361	12.436
CESSIONS ET TRANSFERTS	(4.808)	(1.951)
RÉDUCTION DE VALEUR / REPRISES DE RÉDUCTION DE VALEUR	(139)	5
VARIATIONS DU PÉRIMÈTRE	0	15
EFFETS DES VARIATIONS DE COURS DES MONNAIES ÉTRANGÈRES	(17)	(5)
SOLDE AU TERME DE L'EXERCICE	30.631	25.324

Le solde des actifs financiers non courants est en hausse par rapport à décembre 2010 (+5.307 milliers d'euros). Cette évolution reflète principalement une augmentation nette des autres actifs financiers non courants dans le pôle immobilier.

Le groupe CFE ne dispose pas de participations disponibles à la vente cotées sur un marché public. Pour les participations non cotées, la juste valeur est considérée comme égale à la valeur d'acquisition.

18. AUTRES ACTIFS NON COURANTS

Au 31 décembre 2011, les autres actifs non courants s'élèvent à 10.923 milliers d'euros et reprennent des créances non courantes qui se détaillent comme suit :

(MILLIERS D'EUROS)	2011	2010
CRÉANCES NON COURANTES - FOREM	1.312	1.890
CRÉANCES NON COURANTES - COMPTES COURANTS DEME	2.213	2.745
AUTRES CRÉANCES NON COURANTES (Y COMPRIS DÉPÔTS GARANTIES BANCAIRES)	7.398	5.224
TOTAL CONSOLIDÉ	10.923	9.859

19. CONTRATS DE CONSTRUCTION

Le montant des coûts encourus augmenté des profits et diminué des pertes comptabilisées, ainsi que des facturations intermédiaires, est déterminé contrat par contrat. Le montant net dû par les clients ou dû aux clients est déterminé contrat par contrat par différence entre ces deux postes.

(MILLIERS D'EUROS)	2011	2010	2009
<u>DONNÉES BILANCIELLES</u>			
AVANCES ET ACOMPTE REÇUS	(47.298)	(58.685)	(63.021)
<u>CONTRATS DE CONSTRUCTION EN COURS, ACTIFS</u>			
CONTRATS DE CONSTRUCTION EN COURS, ACTIFS	77.299	44.939	50.221
CONTRATS DE CONSTRUCTION EN COURS, PASSIFS	(58.834)	(30.295)	(25.971)
CONTRATS DE CONSTRUCTION EN COURS, NETS	18.465	14.643	24.251
<u>CUMUL DES PRODUITS ET CHARGES COMPTABILISÉS SUR CONTRATS EN COURS</u>			
COÛTS ENCOURUS MAJORES DES PROFITS COMPTABILISÉS ET DIMINUÉS DES PERTES COMPTABILISÉES À CE JOUR	2.597.186	2.009.678	1.382.705
MOINS FACTURES ÉMISES	(2.578.721)	(1.995.035)	(1.358.454)
CONTRATS DE CONSTRUCTION EN COURS, NETS	18.465	14.643	24.251

Les excédents des coûts encourus et des profits et pertes comptabilisés sur les facturations intermédiaires comprennent d'une part, la partie non encore facturée des contrats, sous le poste « Crées commerciales et autres créances d'exploitation » de la situation financière, et d'autre part, les excédents relatifs aux chantiers en cours et repris au poste « autres actifs courants ».

Les excédents des facturations intermédiaires sur les coûts encourus et les profits et pertes comptabilisés comprennent d'une part, la partie non encore facturée des coûts des contrats, sous le poste « Dettes commerciales et autres dettes d'exploitation » de la situation financière, et d'autre part, les excédents relatifs aux chantiers en cours et repris au poste « autres passifs courants ».

Les avances sont les montants reçus par l'entrepreneur avant que les travaux correspondants n'aient été effectués.

Le montant des retenues de garantie effectuées par les clients est de 5.190 milliers d'euros repris au poste « Crées commerciales et autres créances d'exploitation » (voir note 28.6).

20. STOCKS

Au 31 décembre 2011, les stocks s'élèvent à 158.850 milliers d'euros (2010 : 160.566 milliers d'euros) et se détaillent comme suit :

(MILLIERS D'EUROS)	2011	2010
MATIÈRES PREMIÈRES ET AUXILIAIRES	14.423	15.204
RÉDUCTIONS DE VALEUR SUR STOCK MATIÈRES PREMIÈRES ET AUXILIAIRES	(725)	(725)
PRODUITS FINIS ET IMMEUBLES DESTINÉS À LA VENTE	148.071	149.254
RÉDUCTIONS DE VALEUR SUR STOCKS DE PRODUITS FINIS	(2.919)	(3.167)
STOCKS	158.850	160.566

L'évolution de la rubrique « stocks matières premières et auxiliaires » résulte d'une diminution des stocks sur les chantiers de l'activité de construction, partiellement compensée par l'une augmentation des stocks liés à l'activité de dragage.

Au 31 décembre 2011, aucune réduction de valeur sur stock de matières premières et auxiliaires n'a été actée.

La stabilité de la rubrique « stocks de produits finis et immeubles destinés à la vente » s'explique par la continuité dans la production des chantiers en promotion immobilière. L'augmentation des stocks liée à l'exécution des principaux projets immobiliers Château de Beggen, Brusilia et La Réserve Promotion compense la diminution des stocks due à la finalisation des projets Amca et South City Hotel.

Au 31 décembre 2011, 248 milliers d'euros de réductions de valeur sur immeubles destinés à la vente ont été reprises en compte de résultats (voir note 6) lors de la réalisation des projets.

21. ÉVOLUTION DES CRÉANCES ET DETTES COMMERCIALES ET AUTRES CRÉANCES ET DETTES D'EXPLOITATION

(MILLIERS D'EUROS)	2011	2010
CRÉANCES COMMERCIALES	546.689	499.486
MOINS : PROVISION POUR DÉPRÉCIATION DE CRÉANCES	(7.038)	(10.711)
CRÉANCES COMMERCIALES NETTES	539.651	488.775
AUTRES CRÉANCES COURANTES	221.756	172.517
TOTAL CONSOLIDÉ	761.407	661.292
 AUTRES ACTIFS COURANTS	 60.242	 28.978
DETTES COMMERCIALES ET AUTRES DETTES D'EXPLOITATION	635.159	543.299
AUTRES PASSIFS COURANTS	277.314	242.215
TOTAL CONSOLIDÉ	912.473	785.514
 SITUATION NETTE DES CRÉANCES ET DETTES COMMERCIALES ET D'EXPLOITATION	 (94.594)	 (95.244)

Nous référerons à la note 28 pour l'analyse du risque de crédit.

22. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

(MILLIERS D'EUROS)	2011	2010
DÉPÔTS EN BANQUE À COURT TERME	71.952	78.140
COMPTES COURANTS BANCAIRES ET CAISSE	136.395	97.378
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	208.347	175.518

Les dépôts en banque à court terme concernent des placements auprès des institutions financières avec une durée inférieure à 3 mois. Ces placements font l'objet d'une rémunération variable qui est principalement liée au taux Euribor ou Eonia.

23. SUBVENTIONS

Le groupe CFE n'a reçu aucune subvention en 2011.

24. AVANTAGES AU PERSONNEL

Le groupe CFE participe à des plans de pension et de prépension dans plusieurs pays dans lesquels il exerce ses activités. Ces avantages sont comptabilisés conformément à l'IAS 19 et sont considérés comme 'post-employment' et 'long-term benefit plans'. Au 31 décembre 2011, la dette nette des obligations du groupe CFE pour les avantages 'post employment' pour pensions et prépensions s'élevait à 13.026 milliers d'euros (2010 : 14.100 milliers d'euros).

Ces montants sont repris dans la rubrique 'Engagements de retraites et avantages du personnel non courants'. Cette rubrique reprend également une provision constituée de 1.694 milliers d'euros (2010 : 3.684 milliers d'euros) au niveau du groupe DEME pour des paiements en actions. Ces plans sont considérés comme cash based.

Dettes relatives aux obligations liées aux plans de pension de type prestations définies et prépension

(MILLIERS D'EUROS)	PRESTATIONS DÉFINIES	PRÉPENSION	PRESTATIONS DÉFINIES	PRÉPENSION
	2011	2011	2010	2010
VALEUR ACTUELLE DES OBLIGATIONS DE PENSION COUVERTES PAR DES FONDS	(70.189)		(59.695)	
JUSTE VALEUR DES ACTIFS DU PLAN		56.655		49.052
VALEUR ACTUELLE DES OBLIGATIONS NETTES COUVERTES PAR DES FONDS	(13.532)		(10.643)	
VALEUR ACTUELLE DES OBLIGATIONS DE PENSION NON COUVERTES PAR DES FONDS	(1.716)	(577)	(1.569)	(806)
VALEUR ACTUELLE DES OBLIGATIONS NETTES	(15.248)	(577)	(12.212)	(806)
 BÉNÉFICES/(PERTES) ACTUARIELS NON RECONNUS	 2.799		 (1.082)	
 ACTIFS / (PASSEIFS) NETS COMPTABILISÉS AU BILAN	 (12.449)	(577)	 (13.294)	(806)
 DETTES COMPTABILISÉES AU BILAN	 (12.449)	(577)	 (13.294)	(806)

Mouvements des dettes nettes prises en compte au bilan pour les plans de pension de type prestations définies et prépension

(MILLIERS D'EUROS)	PRESTATIONS DÉFINIES	PRÉPENSION	PRESTATIONS DÉFINIES	PRÉPENSION
	2011	2011	2010	2010
ACTIFS/(DETTE) NET(TES) AU 1 ^{ER} JANVIER	(13.294)	(806)	(13.519)	(847)
FUSION/ACQUISITION DES PLANS				(270)
CHANGEMENTS DU PÉRIMÈTRE				
COTISATIONS PAYÉES	3.700	367	4.862	
CHARGES COMPTABILISÉES DANS L'ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL	(3.951)	(138)	(3.285)	41
BÉNÉFICES / (PERTES) ACTUARIELS NON RECONNUS	1.096		(1.082)	
ACTIFS/(DETTE) NET(TES) AU 31 DÉCEMBRE	(12.449)	(577)	(13.294)	(806)

Charges comptabilisées au résultat global liées aux plans de pension de type prestations définies

(MILLIERS D'EUROS)	2011	2010
COÛTS DES SERVICES RENDUS AU COURS DE L'EXERCICE	2.675	2.149
CHARGES D'INTÉRÊTS RELATIVES AUX OBLIGATIONS	3.092	2.916
RENDEMENT ATTENDU DES ACTIFS DU PLAN	(2.143)	(1.864)
BÉNÉFICES/(PERTES) ACTUARIEL(LE)S	89	73
AUTRES	238	11
TOTAL	3.951	3.285

Les coûts des plans de pension pour la période sont inclus dans la rubrique 'Rémunérations et charges sociales' ainsi que dans le résultat financier.

Les actifs du plan n'incluent pas des instruments financiers propres au groupe CFE, ni un quelconque immeuble occupé par ce fonds ou un autre utilisé par le groupe CFE.

Mouvements dans les valeurs actuelles des obligations liées aux plans de pension de type prestations définies

(MILLIERS D'EUROS)	2011	2010
VALEUR ACTUELLE DES OBLIGATIONS AU 1 ^{ER} JANVIER	61.264	63.077
COÛTS DES SERVICES RENDUS AU COURS DE L'EXERCICE	2.675	2.149
CHARGES D'INTÉRÊTS RELATIVES AUX OBLIGATIONS	3.092	2.916
MONTANTS PAYÉS	(5.409)	(4.862)
BÉNÉFICES/(PERTES) ACTUARIEL(LE)S	(1.114)	(2.438)
CONTRIBUTIONS DES EMPLOYÉS	696	422
TRANSFERTS IN/OUT	10.701	0
VALEUR ACTUELLE DES OBLIGATIONS AU 31 DÉCEMBRE	71.905	61.264

Mouvements dans les justes valeurs des actifs du plan

(MILLIERS D'EUROS)	2011	2010
JUSTES VALEURS DES ACTIFS DU PLAN AU 1 ^{ER} JANVIER	49.052	52.018
RENDEMENT ATTENDU DES ACTIFS DU PLAN	(84)	2.194
CONTRIBUTIONS DE L'EMPLOYEUR	4.341	3.986
CONTRIBUTIONS DE L'EMPLOIÉ	696	613
MONTANTS PAYÉS	(5.409)	(4.862)
TRANSFERTS IN/OUT	8.059	0
BÉNÉFICES/(PERTES) ACTUARIEL(LE)S	0	(4.897)
JUSTES VALEURS DES ACTIFS DU PLAN AU 31 DÉCEMBRE	56.655	49.052

Hypothèses actuarielles principales à la date de clôture (exprimées en moyennes pondérées)

	2011	2010
TAUX D'ACTUALISATION AU 31 DÉCEMBRE	5,00%	4,35%
TAUX DE RENDEMENT ATTENDU DES ACTIFS DU PLAN AU 31 DÉCEMBRE	4,00%	4,00%
TAUX PRÉVU DES AUGMENTATIONS SALARIALES	3,70% < 60 ans et 2,20% > 60 ans	3,40% < 60 ans et 1,90% > 60 ans
TAUX D'INFLATION	2,20%	1,90%

L'analyse de sensibilité montre qu'une augmentation du taux d'actualisation de 25 points de base diminuerait la valeur actuelle des obligations de 1,9% et le coût de services de 4,0%.

Cette analyse de sensibilité montre qu'une augmentation du taux d'inflation de 25 points de base augmenterait la valeur actuelle des obligations de 1,4% et le coût de services de 1,0%.

25. PROVISIONS AUTRES QU'ENGAGEMENTS DE RETRAITES ET AVANTAGES DU PERSONNEL NON COURANTS

Au 31 décembre, ces provisions s'élèvent à 58.200 milliers d'euros, soit une diminution de 132 milliers d'euros par rapport à fin 2010 (58.332 milliers d'euros).

(MILLIERS D'EUROS)	PERTES À TERMINAISON	SERVICE APRÈS VENTE	AUTRES RISQUES COURANTS	AUTRES RISQUES NON COURANTS	TOTAL
SOLDE AU TERME DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT	17.817	9.458	17.512	13.545	58.332
EFFETS DES VARIATIONS DES COURS DES MONNAIES ÉTRANGÈRES	(111)	(178)	(153)	(21)	(463)
TRANSFERTS D'UNE RUBRIQUE À UNE AUTRE	0	0	1.461	(9.899)	(8.438)
PROVISIONS CONSTITUÉES	9.065	2.317	10.836	6.613	28.831
PROVISIONS UTILISÉES	(9.895)	(1.480)	(8.120)	1.362	(18.133)
PROVISIONS REPRISES NON UTILISÉES	(836)	0	(106)	(987)	(1.929)
SOLDE AU TERME DE L'EXERCICE	16.040	10.117	21.430	10.613	58.200

dont : courant : 47.587
non courant : 10.613

La provision pour pertes à terminaison diminue de 1.777 milliers d'euros et s'élève à 16.040 milliers d'euros fin 2011. Les provisions pour pertes à terminaison sont comptabilisées lorsque les avantages économiques attendus de certains contrats sont moins élevés que les coûts inévitables liés au respect des obligations de ceux-ci. L'utilisation des pertes à terminaison est liée à l'exécution des contrats y relatifs.

La provision pour service après-vente augmente de 659 milliers d'euros et s'élève à 10.117 milliers d'euros fin 2011. L'évolution à fin 2011 s'explique par les constitutions et/ou reprises de provisions comptabilisées dans le cadre des garanties décennales.

Les provisions pour autres risques courants augmentent de 3.918 milliers d'euros et s'élèvent à 21.430 milliers d'euros fin 2011. Celles-ci comprennent les provisions pour litiges courants (4.903 milliers d'euros), les provisions pour travaux restant à exécuter (1.260 milliers d'euros), les provisions pour risques sociaux (243 milliers d'euros), ainsi que les provisions pour autres risques courants (15.024 milliers d'euros). Pour ces derniers, étant donné que les négociations avec les clients sont en cours, nous ne pouvons pas donner plus d'information sur les hypothèses prises, ni sur le moment du décaissement probable.

Les autres risques non courants comprennent les provisions pour restructurations et les autres risques non liés directement au cycle d'exploitation des chantiers en cours.

26. ACTIFS ET PASSIFS ÉVENTUELS

Suivant les informations disponibles, nous ne connaissons pas d'actifs ou passifs éventuels entre la date de clôture et la date où les états financiers ont été approuvés par le conseil d'administration, à l'exception des actifs ou passifs éventuels liés aux contrats de construction (par exemple les revendications du groupe envers les clients ou les revendications de sous-traitants), ce que l'on peut qualifier comme normal pour le secteur de la construction.

27. INFORMATIONS RELATIVES À L'ENDETTEMENT FINANCIER NET

27.1. L'endettement financier net, tel que défini par le groupe, s'analyse comme suit :

(MILLIERS D'EUROS)	31/12/2011			31/12/2010		
	NON COURANT	COURANT	TOTAL	NON COURANT	COURANT	TOTAL
EMPRUNTS BANCAIRES ET AUTRES DETTES FINANCIÈRES	(319.801)	(62.718)	(382.519)	(216.283)	(70.611)	(286.894)
TIRAGES SUR LIGNES DE CRÉDIT	(99.500)	(9.500)	(109.000)	(49.851)	-	(49.851)
EMPRUNTS LIÉS AUX LOCATIONS - FINANCEMENTS	(15.595)	(4.257)	(19.852)	(17.969)	(4.506)	(22.475)
TOTAL DE L'ENDETTEMENT FINANCIER LONG TERME	(434.896)	(76.475)	(511.371)	(284.103)	(75.117)	(359.220)
DETTES FINANCIÈRES À COURT TERME	-	(47.793)	(47.793)	-	(64.547)	(64.547)
EQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	-	71.952	71.952	-	78.140	78.140
TRÉSORERIE	-	136.395	136.395	-	97.378	97.378
TOTAL DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET À COURT TERME (OU DISPONIBILITÉS)	-	160.554	160.554	-	110.971	110.971
TOTAL DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET	(434.896)	84.079	(350.817)	(284.103)	35.854	(248.249)
INSTRUMENTS DÉRIVÉS DE COUVERTURE DE TAUX	(14.764)	(1.760)	(16.524)	(6.420)	(1.711)	(8.131)

Du total de l'endettement financier long terme, 19,9 millions d'euros n'ont pas fait l'objet d'un gage, ni d'hypothèque.

27.2. Echéancier des dettes financières

(MILLIERS D'EUROS)	ECHÉANT DANS L'ANNÉE	ENTRE 1 ET 2 ANS	ENTRE 2 ET 3 ANS	ENTRE 3 ET 5 ANS	ENTRE 5 ET 10 ANS	PLUS DE 10 ANS	TOTAL
EMPRUNTS BANCAIRES ET AUTRES DETTES FINANCIÈRES	(62.718)	(99.319)	(64.791)	(104.089)	(51.602)	0	(382.519)
TIRAGES SUR LIGNES DE CRÉDIT	(9.500)	(49.000)	(50.500)	0	0	0	(109.000)
EMPRUNTS LIÉS AUX LOCATIONS - FINANCEMENTS	(4.257)	(3.970)	(2.805)	(3.192)	(5.628)	0	(19.852)
TOTAL DE L'ENDETTEMENT FINANCIER LONG TERME	(76.475)	(152.289)	(118.096)	(107.281)	(57.230)	0	(511.371)
DETTES FINANCIÈRES À COURT TERME	(47.793)	-	-	-	-	-	(47.793)
EQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	71.952	-	-	-	-	-	71.952
TRÉSORERIE	136.395	-	-	-	-	-	136.395
TOTAL DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET À COURT TERME	160.554	-	-	-	-	-	160.554
TOTAL DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET	84.079	(152.289)	(118.096)	(107.281)	(57.230)	0	(350.817)

La valeur actuelle des obligations en matière de locations-financements s'élève à 4.257 milliers d'euros (2010 : 4.506 milliers d'euros). Ces contrats de locations-financement concernent principalement le groupe DEME, le bâtiment de la filiale Louis Stevens & Co NV et les bâtiments et machines de Groep Terryn NV et ses filiales.

27.3. Lignes de crédit et prêts à terme bancaires

Le groupe CFE (hors DEME) dispose au 31 décembre 2011 du solde d'une ligne de crédit ('crédit syndiqué' signé en avril 2008) de 82 millions d'euros dont 46 millions utilisés à fin décembre 2011 venant à échéance en avril 2013.

De plus, le groupe CFE dispose au 31 décembre 2011 de lignes de crédit bancaire à moyen terme confirmées de 68 millions d'euros dont 54,5 millions d'euros utilisés à fin 2011.

En ce qui concerne le financement de la construction de l'axe ferroviaire entre Zaventem et Anvers, le groupe CFE a obtenu une ligne de crédit revolver de 40 millions d'euros dont 8,5 millions d'euros utilisés fin 2011.

Les emprunts bancaires et autres dettes financières concernent principalement DEME ou des crédits de projets immobiliers et sont sans recours contre CFE.

27.4. Convenants financiers

Le crédit syndiqué auprès de l'International Finance Center CFE ainsi que d'autres crédits bilatéraux sont soumis à des convenants spécifiques qui tiennent compte entre autres de l'endettement financier et de la relation entre celui-ci et les capitaux propres ou les actifs immobilisés, ainsi que du cash-flow généré. Ces convenants sont intégralement respectés.

28. INFORMATIONS RELATIVES À LA GESTION DES RISQUES FINANCIERS

28.1. Risque de taux d'intérêts

La gestion du risque de taux d'intérêt est assurée au sein du groupe en distinguant les concessions, l'immobilier, le holding, les activités de construction et du multitechnique et le dragage (DEME).

Pour les concessions, la gestion du risque de taux d'intérêt s'opère selon deux horizons de gestion : un horizon à long terme, visant à sécuriser et optimiser l'équilibre économique de la concession et un horizon à court terme, dont l'objectif est d'optimiser le coût moyen de la dette. Pour couvrir le risque de taux d'intérêts, on utilise des produits dérivés d'échanges de taux d'intérêts (SWAP). Ces instruments de couverture ont au maximum les mêmes montants nominaux ainsi que les mêmes dates d'échéances que les dettes couvertes. Ces produits sont comptablement qualifiés d'opérations de couverture.

S'agissant du dragage, le groupe CFE, par sa filiale DEME, est confronté à des financements importants dans le cadre d'investissement des dragues. L'objectif est d'atteindre un équilibre optimal entre le coût de financement et la volatilité des résultats financiers. Pour couvrir le risque de taux d'intérêts, DEME utilise des produits dérivés d'échanges de taux d'intérêts (SWAP). Ces instruments de couverture ont en général les mêmes montants nominaux ainsi que les mêmes dates d'échéances que les dettes couvertes. Ces produits peuvent être qualifiés ou non comptablement d'opérations de couverture.

Les activités de construction et du multitechnique ainsi que du holding se caractérisent par un excédent de trésorerie, venant compenser partiellement les engagements immobiliers. La gestion est majoritairement centralisée dans le cadre du cash pooling.

TAUX MOYEN EFFECTIF AVANT PRISE EN COMPTE DES PRODUITS DÉRIVÉS									
TYPE DE DETTES	TAUX FIXE		TAUX VARIABLE		TOTAL		MONTANTS	QUOTE-PART	TAUX
	MONTANTS	QUOTE-PART	MONTANTS	QUOTE-PART	TAUX	MONTANTS			
EMPRUNTS BANCAIRES ET AUTRES DETTES FINANCIÈRES	65.574	76,76%	4,40%	316.945	74,41%	3,01%	382.519	74,80%	3,25%
TIRAGES SUR LIGNES DE CRÉDIT	-	-	-	109.000	25,59%	2,28%	109.000	21,32%	2,28%
EMPRUNTS LIÉS AUX LOCATIONS-FINANCEMENTS	19.852	23,24%	4,51%	-	-	-	19.852	3,88%	4,51%
TOTAL	85.426	100%	4,43%	425.945	100%	2,82%	511.371	100%	3,09%

TAUX MOYEN EFFECTIF APRÈS PRISE EN COMPTE DES COUVERTURES DE GESTION												
TYPE DE DETTES	TAUX FIXE		TAUX VARIABLE		TAUX VARIABLE CAPÉ + INFLATION		MONTANTS	QUOTE-PART	TAUX			
	MONTANTS	QUOTE-PART	TAUX	MONTANTS	QUOTE-PART	TAUX						
EMPRUNTS BANCAIRES ET AUTRES DETTES FINANCIÈRES	371.422	87,34%	4,23%	11.097	30,74%	2,44%	-	-	382.519	74,80%	4,18%	
TIRAGES SUR LIGNES DE CRÉDIT	34.000	7,99%	2,74%	25.000	69,26%	2,74%	50.000	100%	2,02%	109.000	21,32%	2,41%
EMPRUNTS LIÉS AUX LOCATIONS-FINANCEMENTS	19.852	4,67%	4,51%	-	-	-	-	-	-	19.852	3,88%	4,51%
TOTAL	425.274	100%	4,12%	36.097	100%	2,65%	50.000	100%	2,02%	511.371	100%	3,81%

28.2. Sensibilité au risque de taux

Le groupe CFE est soumis au risque de variation des taux d'intérêts sur son résultat compte tenu :

- des flux de trésorerie relatifs aux instruments financiers à taux variables après couverture ;
- des instruments financiers à taux fixe, comptabilisés en juste valeur au bilan par le biais du résultat ;
- des instruments dérivés non qualifiés de couverture.

En revanche, la variation de valeur des dérivés qualifiés de couverture de flux de trésorerie n'impacte pas directement l'état du résultat global et elle est comptabilisée dans les capitaux propres.

L'analyse suivante est effectuée en supposant que le montant de dettes financières et de dérivés au 31 décembre 2011 reste constant sur une année.

Une variation de 50 points de base de taux d'intérêts à la date de clôture aurait eu pour conséquence une hausse ou une diminution des capitaux propres et du résultat à hauteur des montants indiqués ci-dessous. Pour les besoins de cette analyse, les autres variables ont été supposées rester constantes.

(MILLIERS D'EUROS)	31/12/2011			
	RÉSULTAT	CAPITAUX PROPRES		
	IMPACT DU CALCUL DE SENSIBILITÉ +50BP	IMPACT DU CALCUL DE SENSIBILITÉ -50BP	IMPACT DU CALCUL DE SENSIBILITÉ +50BP	IMPACT DU CALCUL DE SENSIBILITÉ -50BP
DETTES NON COURANTES (+ÉCHÉANT DANS L'ANNÉE) À TAUX VARIABLES APRÈS COUVERTURE COMPTABLE	(430)	430	-	-
ENDETTEMENT FINANCIER NET À COURT TERME (*)	(339)	339	-	-
DÉRIVÉS NON QUALIFIÉS COMPTABLEMENT DE COUVERTURE	145	(150)	-	-
DÉRIVÉS QUALIFIÉS DE FLUX DE TRÉSORERIE HAUTEMENT PROBABLES OU CERTAINS	4.530	(4.707)	-	-

(*) hors disponibilités.

28.3. Description des opérations de couverture de flux de trésorerie

A la date de clôture, les instruments qualifiés de couverture de flux de trésorerie ont les caractéristiques suivantes :

Pour les activités de construction, multitechniques, de l'immobilier et le holding :

(MILLIERS D'EUROS)	31/12/2011				
	<1 AN	ENTRE 1 ET 2 ANS	ENTRE 3 ET 5 ANS	> 5 ANS	NOTIONNEL
	JUSTE VALEUR ACTIF	JUSTE VALEUR PASSIF			
SWAP DE TAUX D'INTÉRÊTS RECEVEUR TAUX VARIABLE ET PAYEUR TAUX FIXE	-	45.000	20.000	-	65.000
OPTIONS DE TAUX (CAP, COLLAR)	-	-	-	-	(562)
DÉRIVÉS DE TAUX : COUVERTURE DE FLUX DE TRÉSORERIE PRÉVISIONNELS HAUTEMENT PROBABLES	-	45.000	20.000	-	65.000
SWAP DE TAUX D'INTÉRÊTS RECEVEUR TAUX VARIABLE ET PAYEUR TAUX FIXE	14.500	3.000	57.000	-	74.500
OPTIONS DE TAUX (CAP, COLLAR)	-	-	-	-	(488)
DÉRIVÉS DE TAUX : COUVERTURE DE FLUX DE TRÉSORERIE CERTAINS	14.500	3.000	57.000	-	74.500

28.4. Risque de change

(MILLIERS D'EUROS)	31/12/2010						JUSTE VALEUR ACTIF	JUSTE VALEUR PASSIF
	<1 AN	ENTRE 1 ET 2 ANS	ENTRE 3 ET 5 ANS	> 5 ANS	NOTIONNEL			
SWAP DE TAUX D'INTÉRÊTS RECEVEUR TAUX VARIABLE ET PAYEUR TAUX FIXE	26.000	-	-	-	26.000	74		
OPTIONS DE TAUX (CAP, COLLAR)								

DÉRIVÉS DE TAUX : COUVERTURE DE FLUX DE TRÉSORERIE PRÉVISIONNELS HAUTEMENT PROBABLES	26.000	-	-	-	26.000	74
--	--------	---	---	---	--------	----

SWAP DE TAUX D'INTÉRÊTS RECEVEUR TAUX VARIABLE ET PAYEUR TAUX FIXE	59.000	2.000	3.000	-	64.000	7	(1.149)
OPTIONS DE TAUX (CAP, COLLAR)							

DÉRIVÉS DE TAUX : COUVERTURE DE FLUX DE TRÉSORERIE CERTAINS	59.000	2.000	3.000	-	64.000	7	(1.149)
---	--------	-------	-------	---	--------	---	---------

Pour les activités de dragage

(MILLIERS D'EUROS)	31/12/2011						JUSTE VALEUR ACTIF	JUSTE VALEUR PASSIF
	<1 AN	ENTRE 1 ET 2 ANS	ENTRE 3 ET 5 ANS	> 5 ANS	NOTIONNEL			
SWAP DE TAUX D'INTÉRÊTS RECEVEUR TAUX VARIABLE ET PAYEUR TAUX FIXE	10.250	10.000	38.393	-	58.643	-	(682)	
OPTIONS DE TAUX (CAP, COLLAR)								

DÉRIVES DE TAUX : COUVERTURE DE FLUX DE TRÉSORERIE PRÉVISIONNEL HAUTEMENT PROBABLES	10.250	10.000	38.393	-	58.643	-	(682)
---	--------	--------	--------	---	--------	---	-------

SWAP DE TAUX D'INTÉRÊTS RECEVEUR TAUX VARIABLE ET PAYEUR TAUX FIXE	2.000	2.250	69.257	252.823	326.330	-	(14.937)
OPTIONS DE TAUX (CAP, COLLAR)							

DÉRIVES DE TAUX : COUVERTURE DE FLUX DE TRÉSORERIE CERTAINS	2.000	2.250	69.257	252.823	326.330	-	(14.937)
---	-------	-------	--------	---------	---------	---	----------

(MILLIERS D'EUROS)	31/12/2010						JUSTE VALEUR ACTIF	JUSTE VALEUR PASSIF
	<1 AN	ENTRE 1 ET 2 ANS	ENTRE 3 ET 5 ANS	> 5 ANS	NOTIONNEL			
SWAP DE TAUX D'INTÉRÊTS RECEVEUR TAUX VARIABLE ET PAYEUR TAUX FIXE	-	250	23.739	-	23.989	-	(430)	
OPTIONS DE TAUX (CAP, COLLAR)								

DÉRIVES DE TAUX : COUVERTURE DE FLUX DE TRÉSORERIE PRÉVISIONNEL HAUTEMENT PROBABLES	-	250	23.739	-	23.989	-	(430)
---	---	-----	--------	---	--------	---	-------

SWAP DE TAUX D'INTÉRÊTS RECEVEUR TAUX VARIABLE ET PAYEUR TAUX FIXE	54.535	97.343	69.527	33.655	255.060	210	(6.878)
OPTIONS DE TAUX (CAP, COLLAR)							

DÉRIVES DE TAUX : COUVERTURE DE FLUX DE TRÉSORERIE CERTAINS	54.535	97.343	69.527	33.655	255.060	210	(6.878)
---	--------	--------	--------	--------	---------	-----	---------

Nature des risques auxquels le groupe est exposé

Le groupe CFE et ses filiales ne pratiquent pas de couverture de taux de change pour les activités de construction, immobilières et multitechniques, ces marchés se situant principalement dans la zone euro. Compte tenu du caractère international de son activité et l'exécution de marchés en monnaies étrangères, DEME pratique des couvertures de taux et si celles-ci entrent dans le cadre d'un contrat de construction, enregistre les variations de juste valeur comme coûts du contrat. Les monnaies qui sont sujettes à risque sont reprises dans la note 2.

Lorsqu'il s'agit d'un risque de change lié à un risque d'exposition au niveau opérationnel, la politique du groupe CFE est de limiter l'exposition au risque de fluctuations des monnaies étrangères.

Répartition par devise des dettes financières à long terme

Les encours de dettes (hors dettes de locations-financement qui sont majoritairement en euros) par devises sont :

(MILLIERS D'EUROS)	2011	2010
EURO	508.717	350.426
DOLLAR AMÉRICAIN	2.654	1.713
AUTRES DEVISES	0	7.081
TOTAL DES DETTES À LONG TERME		511.371 359.220

Le tableau ci-après reprend la juste valeur et le montant notionnel des instruments de change émis :

(MILLIERS D'EUROS)	NOTIONNEL				JUSTE VALEUR				
	USD US DOLLAR	AUTRES LIÉS AU USD	GBP POUND	AUTRES	USD US DOLLAR	AUTRES LIÉS AU USD	GBP POUND	AUTRES	TOTAL
ACHATS À TERME	59.974	12.690	15.284	40.899	128.847	563	292	325	1.686
VENTES À TERME	150.758	10.650	10.230	98.613	270.251	(4.256)	(62)	(275)	(5.360)

La variation de juste valeur des instruments de change est considérée comme coûts de construction et est prise à l'avancement du projet auquel les instruments sont liés. Cette variation est présentée comme un résultat opérationnel.

Le groupe CFE, en particulier au travers de sa filiale DEME, est soumis au risque de variation des taux de change sur son résultat.

L'analyse suivante est effectuée en supposant que le montant des actifs et passifs financiers et des dérivés au 31 décembre 2011 restent constants sur une année.

Une variation de 5% de taux de change (appréciation de l'EUR) à la date de clôture aurait eu pour conséquence une hausse ou une diminution des capitaux propres et du résultat à hauteur des montants indiqués ci-dessous. Pour les besoins de cette analyse, les autres variables ont été supposées rester constantes.

(MILLIERS D'EUROS)	31/12/2011	
	RÉSULTAT	
	IMPACT DU CALCUL DE SENSIBILITÉ DÉPRÉCIATION DE L'EUR DE 5%	IMPACT DU CALCUL DE SENSIBILITÉ APPRÉCIATION DE L'EUR DE 5%
DETTES NON COURANTES (+ÉCHÉANT DANS L'ANNÉE) À TAUX VARIABLES APRÈS COUVERTURE COMPTABLE	1.072	(1.021)
ENDETTEMENT FINANCIER NET À COURT TERME	(527)	502
FONDS DE ROULEMENT	(2.307)	2.197

28.5. Risque lié aux matières premières

Les matières premières et fournitures incorporées aux ouvrages constituent un élément important du prix de revient.

Bien que certains marchés comportent des clauses de révision de prix ou formules de révision et que le groupe CFE met en place, dans des cas précis, des couvertures de prix de fourniture (gas-oil), le risque de fluctuation du prix des matières premières ne peut pas complètement être exclu.

DEME se couvre contre des fluctuations de gas-oil par l'achat d'options de fuel. La variation de juste valeur des ces instruments est considérée comme coûts de construction et est prise à l'avancement du projet auquel les instruments sont liés. Cette variation est présentée comme un résultat opérationnel.

La juste valeur de ces instruments, fin 2011, s'élève à -211 milliers d'euros.

28.6. Risque de crédit et de contrepartie

Le groupe CFE est exposé à des risques de crédit en cas de défaillance de ses clients. Il est exposé au risque de contrepartie dans le cadre du placement de ses disponibilités, de la souscription de titres de créances négociables, de créances financières et de produits dérivés.

Par ailleurs, le groupe CFE a mis en place des procédures destinées à éviter la concentration du risque de crédit et à le limiter.

A l'exportation, dans la mesure où le pays est éligible et que le risque peut être couvert par l'assurance crédit, DEME et CFE se couvrent régulièrement auprès d'organismes compétents en ce domaine (Office National du Ducreux).

Instruments financiers

Le groupe a mis en place un système de limites de placement pour gérer son risque de contrepartie. Ce système affecte des lignes de risque maximum par contreparties définies en fonction de leurs notations de crédit telles que publiées par Standard & Poor's et Moody's. Ces limites sont régulièrement suivies et mises à jour.

Clients

En ce qui concerne le risque sur ses créances clients, le groupe a mis en place des procédures afin de limiter ce risque. Il est à noter qu'une grande partie du chiffre d'affaires consolidé est réalisé avec une clientèle publique ou parapublique. Par ailleurs, CFE considère que la concentration du risque de contrepartie lié aux comptes clients est limitée du fait du grand nombre de clients.

Afin de limiter le risque courant, le groupe CFE suit de façon régulière ses encours clients et adapte sa position vis-à-vis de ceux-ci. Le risque de crédit ne peut cependant être totalement éliminé, mais est limité.

L'analyse du retard de paiement fin 2011 et fin 2010 se présente comme suit :

SITUATION AU 31 DÉCEMBRE 2011 (MILLIERS D'EUROS)	CLÔTURE	NON ÉCHU	< 3 MOIS				> 3 MOIS ET < 6 MOIS		> 6 MOIS ET < 12 MOIS		> 1 AN
			> 3 MOIS ET < 6 MOIS		> 6 MOIS ET < 12 MOIS		> 1 AN		> 1 AN		
CLIENTS – PRODUITS FACTURÉS	533.090	314.143	78.882	65.782	18.343	55.940					
CLIENTS – RETENUES DE GARANTIE	5.190	3.736	242	25	415	772					
TOTAL BRUT	538.280	317.879	79.124	65.807	18.758	56.712					
PROV. – CLIENTS – PRODUITS FACTURÉS	(6.974)	(573)	(6)	(50)	(397)	(5.948)					
PROV. – CLIENTS – RETENUES DE GARANTIE	(64)	0	0	(23)	0	(41)					
TOTAL PROVISIONS	(7.038)	(573)	(6)	(73)	(397)	(5.989)					
TOTAL MONTANTS NETS	531.242	317.306	79.118	65.734	18.361	50.723					

SITUATION AU 31 DÉCEMBRE 2010 (MILLIERS D'EUROS)	CLÔTURE	NON ÉCHU	< 3 MOIS		> 3 MOIS ET < 6 MOIS		> 6 MOIS ET < 12 MOIS		> 1 AN	
			> 3 MOIS ET < 6 MOIS		> 6 MOIS ET < 12 MOIS		> 1 AN		> 1 AN	
CLIENTS – PRODUITS FACTURÉS	492.449	182.559	70.310	26.941	24.557	60.751				
CLIENTS – RETENUES DE GARANTIE	7.037	3.772	694	1.325	27	1.726				
TOTAL BRUT	499.486	165.826	71.004	28.266	4.079	62.477				
PROV. – CLIENTS – PRODUITS FACTURÉS	(10.436)	(10.436)					(2.253)	(8.183)		
PROV. – CLIENTS – RETENUES DE GARANTIE	(275)	(275)					(275)	(275)		
TOTAL PROVISIONS	(10.711)	(10.711)					(2.253)	(8.458)		
TOTAL MONTANTS NETS	488.775	175.620	71.004	28.266	22.331	54.019				

Les montants échus concernent en grande partie des décomptes et avenants reconnus par les clients mais qui doivent encore faire l'objet d'inscriptions budgétaires ou s'inscrire dans le cadre d'un règlement global des marchés.

28.7. Risque de liquidité

La réduction de la liquidité et la difficulté d'obtenir du crédit à des conditions économiques acceptables restent de mise. CFE a pu préserver ses positions au cours de l'exercice en gérant de façon stricte la trésorerie. Des séances d'information destinées aux 150 cadres dirigeants, ayant pour thème la liquidité et la gestion de la trésorerie au quotidien, ont été réitérées en 2011. Les procédures de gestion de trésorerie ont été réactualisées en 2010 et les directeurs de filiales ou succursales sont engagés au plan des prévisions de trésorerie et à leur bonne réalisation.

28.8. Coût de l'endettement financier net

(MILLIERS D'EUROS)	2011		2010	
PRODUITS SUR LES DISPONIBILITÉS			4.299	4.418
INSTRUMENTS DÉRIVÉS			347	(1.816)
CHARGES D'INTÉRÊTS			(16.648)	(15.070)
TOTAL CONSOLIDÉ	(12.002)	(12.468)		

L'évolution des charges d'intérêts reflète l'évolution des taux à court terme en 2011 par rapport à 2010.

28.9. Valeur comptable et juste-valeur par catégorie comptable

Le tableau suivant indique la valeur comptable au bilan des actifs et passifs par catégorie comptable définie selon la norme IAS 39, ainsi que leur juste valeur :

31/12/2011	INSTRUMENTS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR LE BIAIS DU COMPTE DE RÉSULTATS						
	INSTRUMENTS FINANCIERS DÉTENUS À DES FINS DE TRANSACTIONS	DÉSIGNÉS COMME ÉTANT À LA JUSTE VALEUR PAR LE BIAIS DU COMPTE DE RÉSULTATS	INSTRUMENTS DÉRIVÉS QUALIFIÉS D'INSTRUMENTS DE COUVERTURE	INSTRUMENTS FINANCIERS DISPONIBLES À LA VENTE	PRÊTS ET CRÉANCES	ACTIFS ET PASSIFS AU COÛT AMORTI	JUSTE VALEUR DE LA CLASSE
ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS				1.394	40.160	40.160	41.554
TITRES DE PARTICIPATION (1)				1.394			1.394
PRÊTS ET CRÉANCES FINANCIERS (1)					40.160	40.160	40.160
DÉRIVÉS DE TAUX – COUVERTURE DE FLUX DE TRÉSORERIE							
ACTIFS FINANCIERS COURANTS	1.907			969.754	969.754	971.661	
DÉRIVÉS DE TAUX – NON QUALIFIÉS DE COUVERTURE		148					
CRÉANCES COMMERCIALES ET AUTRES CRÉANCES D'EXPLOITATION				761.407	761.407	761.407	
ACTIFS FINANCIERS DE GESTION DE TRÉSORERIE	1.759						
EQUIVALENTS DE TRÉSORERIE (2)				71.952	71.952	71.952	
DISPONIBILITÉS (2)				136.395	136.395	136.395	
ACTIF TOTAL	1.907		1.394	1.009.914	1.009.914	1.013.215	
DETTE FINANCIÈRES NON COURANTES	9.783	14.911		434.896	434.896	459.590	
DETTE FINANCIÈRES				434.896	434.896	434.896	
DÉRIVÉS DE TAUX – COUVERTURE DE FLUX DE TRÉSORERIE		14.911				14.911	
AUTRES INSTRUMENTS DÉRIVÉS	9.783					9.783	
PASSIFS FINANCIERS COURANTS	5.646			759.327	759.327	764.973	
DÉRIVÉS DE TAUX – COUVERTURE DE FLUX DE TRÉSORERIE PRÉVISIONNELS HAUTEMENT PROBABLES		683				683	
DÉRIVÉS DE TAUX – COUVERTURE DE FLUX DE TRÉSORERIE	1.078					1.078	
DÉRIVÉS DE CHANGE – NON QUALIFIÉS DE COUVERTURE	3.674					3.674	
AUTRES INSTRUMENTS DÉRIVÉS – NON QUALIFIÉS DE COUVERTURE	211					211	
DETTE COMMERCIALES ET AUTRES DETTES D'EXPLOITATION				635.159	635.159	635.159	
DETTE FINANCIÈRES				124.268	124.268	124.268	
PASSIF TOTAL	15.429	14.911		1.194.223	1.194.223	1.244.563	

(1) repris dans les rubriques « autres actifs financiers non courants » et « autres actifs non courants »

(2) repris dans la rubrique « trésorerie et équivalents de trésorerie »

Les valeurs comptables ne sont pas significativement différentes de leur juste valeur.

La juste valeur des instruments dérivés est déterminée sur base de modèles d'évaluation et des taux d'intérêt à terme ou des prix d'achat à terme ('level 3').

La juste valeur des instruments dérivés a évolué comme suit :

28.10. Mesures des juste valeurs des actifs financiers par niveau

31 DÉCEMBRE 2011 (MILLIERS D'EUROS)	NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3	TOTAL
INSTRUMENTS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR LE BIAIS DU COMPTE DE RÉSULTATS				
DÉRIVÉS D'ACTIFS FINANCIERS				148 148
AUTRES INSTRUMENTS DÉRIVÉS NON QUALIFIÉS DE COUVERTURE				1.759 1.759
INSTRUMENTS FINANCIERS DISPONIBLES À LA VENTE				
TITRES CONVERTIS				
TITRES NON COTÉS				1.394 1.394
TOTAL				3.301 3.301
DETTE FINANCIÈRES À LA JUSTE VALEUR PAR LE BIAIS DU COMPTE DE RÉSULTATS				
ENGAGEMENTS SUR LES FILIALES ACQUISES				(9.783) (9.783)
AUTRES INSTRUMENTS DÉRIVÉS NON QUALIFIÉS DE COUVERTURE				(20.557) (20.557)
TOTAL				(30.340) (30.340)
Il n'y a pas eu de transferts entre niveaux durant la période.				
28.11. Mesures de la juste valeur des actifs financiers : détail du niveau 3				
31 DÉCEMBRE 2011 (MILLIERS D'EUROS)	JUSTE VALEUR PAR LE BIAIS DU COMPTE DE RÉSULTATS	DISPONIBLE À LA VENTE	TOTAL	
AU 31 DÉCEMBRE 2010	522	505	1.027	
TOTAL GAINS OU PERTES - VIA LE COMPTE DE RÉSULTATS			(319)	(319)
- AUTRES ÉLÉMÉNTS DU RÉSULTAT				
RECLASSIFICATION/TRANSFERTS			1.704	1.321
ACQUISITIONS				1.272
EMISSIONS				
CESSIONS				
AU 31 DÉCEMBRE 2011	1.907	1.394	3.301	

29. LEASINGS OPÉRATIONNELS

Les engagements du groupe CFE liés à des contrats de location simples non résiliables sont les suivants :

(MILLIERS D'EUROS)	2011	2010
ECHÉANT DANS L'ANNÉE	5.288	4.239
AYANT PLUS D'UN AN MAIS 5 ANS AU PLUS À COURIR	8.770	7.846
AYANT PLUS DE 5 ANS À COURIR	12.835	10.972
TOTAL	26.893	23.057

30. AUTRES ENGAGEMENTS DONNÉS

Le total des engagements donnés autres que des sûretés réelles pour le groupe CFE pour l'exercice se clôturant au 31 décembre 2011 s'élève à 592.021 milliers d'euros (2010 : 576.005 milliers d'euros) et se décompose par nature comme suit :

- bonne exécution (y compris les performances bonds) pour un montant de 312.075 milliers d'euros (2010 : 328.550 milliers d'euros) reprend les garanties données dans le cadre de la réalisation des marchés de travaux. En cas de défaillance du constructeur, la banque (ou la compagnie d'assurance) s'engage à indemniser le client à hauteur de la garantie;
- soumissions pour 13.830 milliers d'euros (2010 : 4.399 milliers d'euros) des garanties données dans le cadre d'appels d'offres relatifs aux marchés de travaux;
- restitutions d'acomptes pour 15.057 milliers d'euros (2010 : 23.383 milliers d'euros) : il s'agit des garanties délivrées par la banque à un client garantissant la restitution des avances sur contrats, principalement chez DEME;
- retenue de garantie pour 30.840 milliers d'euros (2010 : 49.169 milliers d'euros) reprend les garanties délivrées par la banque à un client se substituant à la retenue de garantie ;
- engagements donnés à un fournisseur pour 27.784 milliers d'euros (2010 : 49.175 milliers d'euros) garantissent le paiement de la dette ;
- autres engagements donnés pour un montant de 192.435 milliers d'euros (2010 : 121.329 milliers d'euros) dont 53.933 milliers d'euros de garanties corporate chez DEME.

31. AUTRES ENGAGEMENTS REÇUS

Les engagements reçus par le groupe CFE autres que des sûretés réelles s'élèvent à 99.559 milliers d'euros (2010 : 106.208 milliers d'euros) fin 2011. Il s'agit principalement de sûretés personnelles reçues dans le cadre de la bonne exécution.

32. LITIGES

Le groupe CFE connaît un nombre de litiges que l'on peut qualifier de normal pour le secteur de la construction. Dans la plupart des cas, le groupe CFE cherche à conclure une convention transactionnelle avec la partie adverse, ce qui a réduit substantiellement le nombre de procédures en 2011.

Le groupe CFE essaie aussi de récupérer des montants auprès des clients. Il est néanmoins impossible de faire une estimation de ce potentiel d'actif.

33. PARTIES LIÉES

- VINCI Construction, société anonyme simplifiée de droit français, est l'actionnaire de référence et détient 6.132.880 actions, soit l'équivalent de 46,84% du capital du groupe CFE.
- Le personnel clé correspond aux directeurs de CFE et de l'Administrateur délégué. Le montant comptabilisé comme charge pour les plans de pension de type contribution définie ou des autres avantages pour le personnel clé s'élève à 3.866,2 milliers d'euros pour 2011 (2010 : 3.996,7 milliers d'euros). Ce montant comprend : rémunérations fixes (2.343,6 milliers d'euros; 2010 : 2.289,6 milliers d'euros), rémunérations variables (785,9 milliers d'euros; 2010 : 910,8 milliers d'euros) et autres (736,7 milliers d'euros; 2010 : 796,3 milliers d'euros) dont pension extra-légale, prévoyance, accidents de travail, accidents vie privée, assurances hospitalisation, Croix Jaune et Blanche.
- CFE a conclu un contrat de services avec son actionnaire de référence VINCI Construction le 24 octobre 2001. Les rémunérations dues par CFE en vertu de ce contrat s'élèvent à 1.190 milliers d'euros et sont entièrement payées pour 2011.
- Il n'y a pas de transactions avec l'Administrateur délégué sans préjudice de sa rémunération. De même, il n'y a pas de transactions avec les sociétés Frédéric Claes SA et Artist Valley SA sans préjudice de la rémunération des dirigeants représentés par ces sociétés.
- Pour l'exécution de certains marchés, le groupe CFE constitue des sociétés momentanées avec des partenaires. Le groupe CFE a également mis à disposition de ces entités du personnel, du matériel ou refacturé des dépenses. Le montant des autres produits facturés à ces entités s'élève à 22.605 milliers d'euros et est repris dans la rubrique 'Produits des activités annexes'.
- Au 31 décembre 2011, le groupe CFE exerce notamment un contrôle conjoint sur les entités DEME NV et Rent-A-Port NV et leurs filiales. Nous référerons à la note 36 pour une liste exhaustive. Ces entités ont été consolidées selon la méthode de l'intégration proportionnelle.

34. HONORAIRES DES COMMISSAIRES

La rémunération des commissaires pour l'ensemble du groupe, en ce compris CFE SA (exercice 2011), s'élève à :

(MILLIERS D'EUROS)	DELOITTE			AUTRES
	MONTANT	%	MONTANT	%
AUDIT				
COMMISSARIAT AUX COMPTES, CERTIFICATION, EXAMEN DES COMPTES INDIVIDUELS ET CONSOLIDÉS	740,4	79,51%	337,3	41,85%
AUTRES MISSIONS ACCESSOIRES ET AUTRES MISSIONS D'AUDIT	79,4	8,52%	41,0	5,09%
SOUS-TOTAL AUDIT	819,8	88,03%	378,3	46,94%
AUTRES PRESTATIONS				
JURIDIQUE, FISCAL, SOCIAL	48,3	5,19%	405,8	50,34%
AUTRES	63,2	6,78%	63,0	7,81%
SOUS-TOTAL AUTRES	111,5	11,97%	468,8	58,15%
TOTAL HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES				
	931,3	100%	847,1	100%

35. ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS SURVENUS APRÈS LA DATE DE CLÔTURE

CFE a acquis le 22 février 2012 la société Remacom SA. Cette société, établie dans la région gantoise, est spécialisée dans la pose de voies de chemin de fer et a réalisé au cours des derniers exercices un chiffre d'affaires moyen de l'ordre de 4 millions d'euros. CFE élargit ainsi son champ d'activité dans le domaine ferroviaire, aux côtés d'Engema et Louis Stevens & Co, filiales spécialisées dans le domaine de l'électrification (caténaire) et de la signalisation.

36. ENTREPRISES APPARTENANT AU GROUPE CFE

Liste des filiales les plus importantes consolidées selon la méthode d'intégration globale

NOMS	SIÈGE	INTÉRÊTS DU GROUPE EN % (INTÉRÊT ÉCONOMIQUE)
BELGIQUE		
AANNEMINGEN VAN WELLEN NV	KAPELLEN	100%
ABEB NV	ANVERS	100%
AMART SA	BRUXELLES	100%
BATIMENTS ET PONTS CONSTRUCTION SA	BRUXELLES	100%
BATIPONT IMMOBILIER SA	BRUXELLES	100%
BE.MAINTENANCE SA	BRUXELLES	100%
BENELMAT SA	LIMELETTE	100%
BRANTEGEM NV	ALOST	65,04%
BRUSILIA BUILDING NV	BRUXELLES	100%
CONSTRUCTION MANAGEMENT SA	BRUXELLES	100%
ENGEMA SA	BRUXELLES	100%
ETABLISSEMENTS DRUART SA	PÉRONNE-LEZ-BINCHE	100%
ETEC SA	MANAGE	100%
GROEP TERRYN NV	MOORSLEDE	55,04%
INTERNATIONAL FINANCE CENTER CFE SA	BRUXELLES	100%
LOUIS STEVENS NV	HALEN	100%
NIZET ENTREPRISES SA	LOUVAIN-LA-NEUVE	100%
PRE DE LA PERCHE SA	BRUXELLES	100%
SOGESMAINT – CBRE SA	BRUXELLES	66,014%
VAN DE MAELE MULTI-TECHNIK NV	MEULEBEKE	64,95%
VAN MAERLANT SA	BRUXELLES	100%
VANDERHOYDONCKS NV	ALKEN	100%
VMA NV	SINT-MARTENS-LATEM	100%
VOLTIS SA	LOUVAIN-LA-NEUVE	100%
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG		
COMPAGNIE LUXEMBOURGEOISE D'ENTREPRISES CLE SA	STRASSEN	100%
COMPAGNIE LUXEMBOURGEOISE IMMOBILIERE CL SA	STRASSEN	100%
COMPAGNIE IMMOBILIERE DE WEIMERSKIRCH SA	STRASSEN	100%
SOCIETE FINANCIERE D'ENTREPRISES SFE SA	STRASSEN	100%
SOGESMAINT CBRE LUXEMBOURG SA	STRASSEN	66,014%
HONGRIE		
CFE HUNGARY CONSTRUCTION LLC	BUDAPEST	100%
PAYS-BAS		
CFE NEDERLAND BV	DORDRECHT	100%
GEKA BV	DORDRECHT	100%
POLOGNE		
CFE POLSKA S.P. ZOO	VARSOVIE	100%
BPI OBOZOWA	VARSOVIE	98%
QATAR		
CFE MIDDLE EAST CO. WLL	DOHA	100%

ROUMANIE		
CFE CONTRACTING AND ENGINEERING SRL	BUCAREST	100%
SLOVAQUIE		
CFE SLOVAKIA STAVEBNA FIRMA	BRATISLAVA	100%
VMA SLOVAKIA SRO	TRENCIN	100%
TCHAD		
CFE TCHAD	NDJAMENA	100%
TUNISIE		
CONSTRUCTION MANAGEMENT TUNISIE SA	TUNIS	99,96%

A l'exception d'Aannemingen Van Wellen NV qui clôture au 30 novembre et de Van De Maele Multi-Techniek NV qui clôture au 30 juin, toutes les filiales ont le 31 décembre comme date d'établissement des comptes.

Liste des entités contrôlées conjointement les plus importantes consolidées selon la méthode proportionnelle

NOMS	SIÈGE	INTÉRÊTS DU GROUPE EN % (INTÉRÊT ÉCONOMIQUE)
BELGIQUE		
BARBARAHOF NV	LOUVAIN	40%
DREDGING, ENVIRONMENTAL AND MARINE ENGINEERING NV ET SES FILIALES	ZWIJNDRECHT	50%
ESPACE MIDI SA	BRUXELLES	20%
ESPACE ROLIN SA	BRUXELLES	33,33%
IMMOANGE SA	BRUXELLES	50%
IMMOBILIÈRE DU BERREVELD SA	BRUXELLES	50%
LA RESERVE PROMOTION NV	KAPELLEN	33%
PROJECT RK BRUGMANN NV	ANVERS	50%
REGENT TWO SA	BRUXELLES	50%
RENT-A-PORT NV ET SES FILIALES	ANVERS	45%
SOUTH CITY HOTEL SA	BRUXELLES	20%
VICTORESTATE	BRUXELLES	50%
VICTORPROPERTIES	BRUXELLES	50%
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG		
ELINVEST SA	STRASSEN	50%
CHATEAU DE BEGGEN	STRASSEN	50%
HONGRIE		
BETON PLATFORM KFT	BUDAPEST	50%
NIGERIA		
COBEL CONTRACTING NIGERIA LTD	LAGOS	50%
TUNISIE		
BIZERTE CAP 3000 SA ET SA FILIALE	TUNIS	25%

Liste des entités associées les plus importantes consolidées selon la méthode mise en équivalence

NOMS	SIÈGE	INTÉRÊTS DU GROUPE EN % (INTÉRÊT ÉCONOMIQUE)
BELGIQUE		
INVESTISSEMENT LEOPOLD	BRUXELLES	24,14%
LOCORAIL NV	WILRIJK	25,00%
PPP BETRIEB SCHULEN EUPEN	EUPEN	25,00%
PPP SCHULEN EUPEN SA	EUPEN	19,00%
VM PROPERTY I	BRUXELLES	40,00%
VM PROPERTY II	BRUXELLES	40,00%
VAN MAERLANT RESIDENTIAL	BRUXELLES	40,00%
VM OFFICE	BRUXELLES	40,00%
TZZ	BRUGES	38,90%
PAYS-BAS		
COENTUNNEL COMPANY BV	AMSTERDAM	20,50%

DÉCLARATION PORTANT SUR L'IMAGE FIDÈLE DONNÉE PAR LES ÉTATS FINANCIERS ET SUR L'EXPOSÉ FIDÈLE CONTENU DANS LE RAPPORT DE GESTION

(Article 12, par 2, 3^e de l'Arrêté royal du 14.11.2007 relatif aux obligations des émetteurs d'instruments financiers admis à la négociation sur un marché réglementé)

Nous attestons, au nom et pour le compte de la Compagnie d'Entreprises CFE SA et sous la responsabilité de celle-ci, que, à notre connaissance,

1. les états financiers, établis conformément aux normes comptables applicables, donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de la Compagnie d'Entreprises CFE SA et des entreprises comprises dans la consolidation;
2. le rapport de gestion contient un exposé fidèle sur l'évolution des affaires, les résultats et la situation de la Compagnie d'Entreprises CFE SA et des entreprises comprises dans la consolidation, ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels ils sont confrontés.

Signatures

Nom : Jacques Ninanne
Fonction : Directeur général adjoint corporate-
Directeur financier et administratif.

Renaud Bentégeat
Administrateur délégué.

Date : 23 février 2012

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX SUR LA SOCIÉTÉ ET SON CAPITAL

Identité de la société : Compagnie d'Entreprises CFE

Siège : avenue Herrmann-Debroux 40-42, 1160 Bruxelles

Téléphone : + 32 2 661 12 11

Forme juridique : société anonyme

Législation : belge

Constitution : 21 juin 1880

Durée : indéfinie

Exercice social : du 1^{er} janvier au 31 décembre de chaque année

Registre de commerce : RPM Bruxelles 0400 464 795 – TVA 400.464.795

Lieu où peuvent être consultés les documents juridiques : au siège social de la société

Objet social (article 2 des statuts)

« La société a pour objet d'étudier et exécuter, tant en Belgique qu'à l'étranger, soit seule, soit conjointement avec d'autres personnes physiques ou morales, publiques ou privées, pour son compte ou pour le compte de tiers publics ou privés, toute entreprise de travaux et de constructions quelconques dans tous et chacun de ses métiers, notamment l'électricité et l'environnement.

Elle peut également prester les services annexes à ces activités, en assurer la promotion, les exploiter, directement ou indirectement, ou les mettre en concession, ainsi que réaliser toute opération quelconque d'achat, de vente, de location, de leasing se rapportant à ces entreprises.

Elle peut prendre, détenir et céder des participations, directement ou indirectement, dans toute société ou entreprise existante ou à créer, par voie d'acquisition, fusion, scission ou autrement.

Elle peut effectuer toutes les opérations commerciales, industrielles, administratives, financières, mobilières ou immobilières, se rapportant directement ou indirectement à son objet, même partiellement ou de nature à en faciliter ou développer la réalisation, tant pour elle-même que pour ses filiales.

L'assemblée générale peut modifier l'objet social dans les conditions prévues par l'article cinq cent cinquante-neuf du *Code des sociétés*.»

**RAPPORT DU COMMISSAIRE SUR LES ÉTATS FINANCIERS
CONSOLIDÉS CLÔTURÉS LE 31 DÉCEMBRE 2011 PRÉSENTÉS À
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ACTIONNAIRES**

Aux actionnaires

Conformément aux dispositions légales et statutaires, nous vous faisons rapport dans le cadre du mandat de commissaire qui nous a été confié. Ce rapport inclut notre opinion sur les états financiers consolidés ainsi que la mention complémentaire requise.

Attestation sans réserve des états financiers consolidés

Nous avons procédé au contrôle des états financiers consolidés de Compagnie d'Entreprises CFE SA (la « société ») et de ses filiales (conjointement le « groupe »), établis en conformité avec le référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne et avec les dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique. Ces états financiers consolidés comprennent l'état consolidé de la situation financière clôturé le 31 décembre 2011, l'état consolidé du résultat global, le tableau consolidé des flux de trésorerie et l'état consolidé des variations des capitaux propres pour l'exercice clôturé à cette date, ainsi que le résumé des principales méthodes comptables et les autres notes explicatives. L'état consolidé de la situation financière s'élève à 2.204.096 (000) EUR et le bénéfice consolidé (part du groupe) de l'exercice s'élève à 59.081 (000) EUR.

Les états financiers de certaines sociétés importantes comprises dans le périmètre de consolidation ont été contrôlés par d'autres réviseurs. Notre attestation sur les états financiers consolidés ci-joints, dans la mesure où elle porte sur les montants relatifs à ces sociétés, est basée sur les rapports de ces autres réviseurs.

L'établissement des états financiers consolidés relève de la responsabilité du conseil d'administration. Cette responsabilité comprend entre autres: la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, le choix et l'application de méthodes comptables appropriées ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés sur base de notre contrôle. Nous avons effectué notre contrôle conformément aux dispositions légales et selon les normes de révision applicables en Belgique, telles qu'édictées par l'Institut des Réviseurs d'Entreprises. Ces normes de révision requièrent que notre contrôle soit organisé et exécuté de manière à obtenir une assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Conformément aux normes de révision précitées, nous avons mis en œuvre des procédures de contrôle en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix de ces procédures relève de notre jugement, y compris l'évaluation du risque que les états financiers consolidés contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans le cadre de cette évaluation de risque, nous avons tenu compte du contrôle interne en vigueur dans le groupe pour l'établissement et la présentation sincère des états financiers consolidés afin de définir les procédures de contrôle appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe. Nous avons également évalué le bien-fondé des méthodes comptables, le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société, ainsi que la présentation des états financiers consolidés dans leur ensemble. Enfin, nous avons obtenu du conseil d'administration et des préposés de la société les explications et informations requises pour notre contrôle. Nous estimons que les éléments probants recueillis, ainsi que les rapports des autres réviseurs sur lesquels nous nous sommes basés, fournissent une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

A notre avis, et sur base des rapports des autres réviseurs, les états financiers consolidés donnent une image fidèle de la situation financière du groupe au 31 décembre 2011, et de ses résultats et flux de trésorerie pour l'année clôturée à cette date, conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne et aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.

Mention complémentaire

L'établissement et le contenu du rapport de gestion sur les états financiers consolidés relèvent de la responsabilité du conseil d'administration.

Notre responsabilité est d'inclure dans notre rapport la mention complémentaire suivante qui n'est pas de nature à modifier la portée de l'attestation des états financiers consolidés:

Le rapport de gestion sur les états financiers consolidés traite des informations requises par la loi et concorde avec les états financiers consolidés. Toutefois, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur la description des principaux risques et incertitudes auxquels le groupe est confronté, ainsi que de sa situation, de son évolution prévisible ou de l'influence notable de certains faits sur son développement futur. Nous pouvons néanmoins confirmer que les renseignements fournis ne présentent pas d'incohérences manifestes avec les informations dont nous avons connaissance dans le cadre de notre mandat.

Diegem, le 24 février 2012
Le commissaire

DELOITTE Reviseurs d'Entreprises
SC s.f.d. SCRL
Représentée par Pierre-Hugues Bonnefoy

ÉTATS FINANCIERS STATUTAIRES

ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET DU RÉSULTAT GLOBAL STATUTAIRES

EXERCICE CLÔTURÉ AU 31 DÉCEMBRE (MILLIERS D'EUROS)	2011	2010
ACTIFS IMMOBILISÉS	306.139	299.121
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT	156	176
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	3.052	2.050
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	6.547	14.189
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	296.384	282.706
ENTREPRISES LIÉES	294.900	280.737
AUTRES	1.484	1.969
ACTIFS CIRCULANTS	316.370	296.119
CRÉANCES À PLUS D'UN AN	380	130
STOCKS & COMMANDES EN COURS D'EXÉCUTION	91.371	60.556
CRÉANCES À UN AN AU PLUS	193.897	214.381
- CRÉANCES COMMERCIALES	155.627	163.533
- AUTRES CRÉANCES	38.270	50.848
PLACEMENTS DE TRÉSORERIE	3.980	3.648
VALEURS DISPONIBLES	23.838	15.730
COMPTES DE RÉGULARISATION	2.904	1.674
TOTAL DE L'ACTIF	622.509	595.240
CAPITAUX PROPRES	163.991	146.911
CAPITAL	21.375	21.375
PRIMES D'ÉMISSION	62.606	62.606
PLUS-VALUES DE RÉÉVALUATION	12.395	12.395
RÉSERVES	21.477	21.477
BÉNÉFICE REPORTÉ (+) OU Perte REPORTÉE (-)	46.138	29.058
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS	53.020	64.128
DETTES	405.498	384.201
DETTES À PLUS D'UN AN	42.945	58.073
DETTES À UN AN AU PLUS	359.078	323.884
- DETTES FINANCIÈRES	9.500	1.000
- DETTES COMMERCIALES	128.776	125.864
- DETTES FISCALES ET ACOMPTES SUR COMMANDES	95.671	68.074
- AUTRES DETTES	125.131	128.946
COMPTES DE RÉGULARISATION	3.475	2.244
TOTAL DU PASSIF	622.509	595.240

EXERCICE CLÔTURÉ AU 31 DÉCEMBRE (MILLIERS D'EUROS)	2011	2010
RÉSULTAT		
VENTES ET PRESTATIONS	431.649	434.942
COÛT DES VENTES ET PRESTATIONS	(430.986)	(438.652)
- MARCHANDISES	(304.580)	(303.398)
- SERVICES ET BIENS DIVERS	(38.876)	(44.240)
- RÉMUNÉRATIONS ET CHARGES SOCIALES	(73.193)	(70.977)
- AMORTISSEMENTS, RÉDUCTION VALEUR ET PROVISIONS	(3.628)	(18.782)
- AUTRES	(10.709)	(1.260)
BÉNÉFICE D'EXPLOITATION	663	(3.710)
PRODUITS FINANCIERS	37.134	33.352
CHARGES FINANCIÈRES	(6.372)	(4.805)
BÉNÉFICE COURANT AVANT IMPÔTS	31.425	24.837
PRODUITS EXCEPTIONNELS	696	0
CHARGES EXCEPTIONNELLES	(175)	(5.007)
BÉNÉFICE DE L'EXERCICE AVANT IMPÔTS	31.946	19.830
IMPÔTS (PRÉLÈVEMENTS ET RÉGULARISATION)	190	(138)
BÉNÉFICE DE L'EXERCICE	32.136	19.692
AFFECTATION		
BÉNÉFICE DE L'EXERCICE	32.136	19.692
BÉNÉFICE REPORTÉ	29.058	25.731
RÉMUNÉRATION DU CAPITAL	(15.056)	(16.365)
RÉSERVE LÉGALES	0	0
BÉNÉFICE À REPORTER	46.138	29.058

ANALYSE DE L'ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL ET DE L'ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
Le chiffre d'affaires de CFE SA est en légère diminution (-3,5%) et atteint 361,5 millions d'euros. Cette légère diminution est liée à la réduction de l'activité en génie civil.

Le résultat d'exploitation est en amélioration et s'élève à 0,7 millions d'euros, l'exercice 2010 ayant été marqué par des provisions sur comptes courants ou réductions de valeurs sur participations.

Les produits financiers sont en nette hausse suite à l'augmentation des dividendes payés par les filiales. Les produits exceptionnels sont de 0,7 millions d'euros et les charges exceptionnelles totalisent 0,2 millions d'euros. L'exercice 2010 avait été marqué par la constitution d'une provision de charge exceptionnelle de 5 millions d'euros correspondant à la réduction de valeurs sur la participation au projet de Bizerte Cap 3000 en Tunisie.

Le résultat net après impôts augmente de plus de 60% et s'élève à 32,1 millions d'euros.

**RAPPORT DU COMMISSAIRE SUR LES ÉTATS FINANCIERS
STATUTAIRES CLÔTURÉS LE 31 DÉCEMBRE 2011 PRÉSENTÉS À
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ACTIONNAIRES**

Aux actionnaires

Conformément aux dispositions légales et statutaires, nous vous faisons rapport dans le cadre du mandat de commissaire qui nous a été confié. Ce rapport inclut notre opinion sur les comptes annuels ainsi que les mentions complémentaires requises.

Attestation sans réserve des comptes annuels

Nous avons procédé au contrôle des comptes annuels de Compagnie d'Entreprises CFE SA pour l'exercice se clôturent le 31 décembre 2011, établis conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, dont le total du bilan s'élève à 622.509 (000) EUR et dont le compte de résultats se solde par un bénéfice de l'exercice de 32.136 (000) EUR.

L'établissement des comptes annuels relève de la responsabilité du conseil d'administration. Cette responsabilité comprend entre autres: la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, le choix et l'application de règles d'évaluation appropriées ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces comptes sur base de notre contrôle. Nous avons effectué notre contrôle conformément aux dispositions légales et selon les normes de révision applicables en Belgique, telles qu'édictées par l'Institut des Réviseurs d'Entreprises. Ces normes de révision requièrent que notre contrôle soit organisé et exécuté de manière à obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Conformément aux normes de révision précitées, nous avons mis en œuvre des procédures de contrôle en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les comptes annuels. Le choix de ces procédures relève de notre jugement, y compris l'évaluation du risque que les comptes annuels contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans le cadre de cette évaluation de risque, nous avons tenu compte du contrôle interne en vigueur dans la société pour l'établissement et la présentation sincère des comptes annuels afin de définir les procédures de contrôle appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société. Nous avons également évalué le bien-fondé des règles d'évaluation, le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société, ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Enfin, nous avons obtenu du conseil d'administration et des préposés de la société les explications et informations requises pour notre contrôle. Nous estimons que les éléments probants recueillis fournissent une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

A notre avis, les comptes annuels clôturés le 31 décembre 2011 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de la société, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Mentions complémentaires

L'établissement et le contenu du rapport de gestion, ainsi que le respect par la société du Code des Sociétés et des statuts, relèvent de la responsabilité du conseil d'administration.

Notre responsabilité est d'inclure dans notre rapport les mentions complémentaires suivantes qui ne sont pas de nature à modifier la portée de l'attestation des comptes annuels:

- Le rapport de gestion traite des informations requises par la loi et concorde avec les comptes annuels. Toutefois, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur la description des principaux risques et incertitudes auxquels la société est confrontée, ainsi que de sa situation, de son évolution prévisible ou de l'influence notable de certains faits sur son développement futur. Nous pouvons néanmoins confirmer que les renseignements fournis ne présentent pas d'incohérences manifestes avec les informations dont nous avons connaissance dans le cadre de notre mandat.
- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- Nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du Code des Sociétés. L'affectation des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.

Diegem, 24 février 2012

Le commissaire

DELOITTE Reviseurs d'Entreprises

SC s.f.d. SCRL

Représentée par Pierre-Hugues Bonnefoy

NOTES

NOTES

NOTES